

NOTE D'INFORMATION

Augmentation de capital par apport en numéraire réservée aux anciens actionnaires, aux détenteurs de droits préférentiels de souscription et aux salariés du groupe

Nombre Maximum d'Actions à Emettre :

- **Tranche I : 48 750** actions réservées aux anciens actionnaires et détenteurs de DPS
- **Tranche II : 8 600** actions réservées aux salariés du groupe

Prix de Souscription :

- Anciens actionnaires et détenteurs de droits préférentiels de souscription : **385 DH**
- Salariés permanents du groupe: **308 DH**

Parité de Souscription pour la tranche I : 1 action nouvelle pour 5 DPS

Montant Global de l'Opération : **21 417 550 DH**

Période de Souscription : **06/04/2015 au 04/05/2015 inclus**

Conseillers Financiers et Coordinateurs Globaux



Organisme Chargé de l'enregistrement à la Bourse de Casablanca

Organisme Centralisateur et Collecteur d'Ordre de Souscription



Collecteur d'Ordre de Souscription des salariés



Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du **CDVM**, prise en application de l'article 14 du DAHIR portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le **CDVM** le 23/03/2015, sous la référence N° VI/EM/004/2015.

ABREVIATIONS

AC	Augmentation de capital
ADII	Administration des Douanes et Impôts Indirects
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AMTRI	Association Marocaine des Transporteurs Routiers Internationaux
AMLOG	Association Marocaine Pour la Logistique
AO	Avis d'Opéré
ATADAM	Association des Transitaires Marocains Agréés en Douane au Maroc
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
CAF	Capacité d'Autofinancement
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CPC	Compte de Produits et Charges
CMR	Convention relative au contrat de transport international de Marchandises par Route
DH	Dirham
DMM	Direction de la Marine Marchande
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
EDI	Echanges de Données Informatiques
FR	Fonds de Roulement
IATA	International Air Transport Association
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôts sur les Sociétés
KDh	Millier de Dirhams
KT	Kilo Tonne
LTM	Lettre de Transport Aérien
MDh	Million de Dirhams
MEAD	Magasins Et Aires de Dédouanement
MLT	Moyen et Long Terme
MSG	Maghreb Service Groupe
NS	Non Significatif
ODEP	Office d'exploitation Des Ports
OFPPPT	Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion de Travail
ONDA	Office National Des Aéroports
ONT	Office National des Transports
Pbs	Point de base
PER	Price Earning Ratio (Cours sur Bénéfice Par Action)
P/B	Price to Book (Total Capitaux Propres par action)
PTAC	Poids Total Autorisé en Charge

T	Tonne
RAM	Royal Air Maroc
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UTM	Union des Transports Mixtes

DEFINITIONS

- **Transit** : Régime permettant le transport de marchandises sous douane d'un bureau ou d'un entrepôt de douane à un autre bureau ou entrepôt de douane. Les marchandises transportées bénéficient de la suspension des droits et taxes, des prohibitions et restrictions normalement applicables. Elles circulent sous couvert d'un acquit à caution ou tout autre document prévu par les conventions internationales auxquelles le Maroc adhère (carnet TIR).
- **Habilitation** : Autorisation accordée par l'administration de douane à une personne désirant exercer le métier de transitaire.
- **Palette de qualité** : Plateau en bois ou en plastique couramment utilisé pour le transfert des marchandises. Les échanges sont gérés par un système de consignation.
- **Echange de données informatiques (EDI)**:L'EDI peut être défini comme l'échange, d'ordinateur à ordinateur, de données concernant des transactions en utilisant des réseaux et des formats normalisés.
- **Sous-traitance** : Elle est définie comme l'opération par laquelle un entrepreneur confie par un sous-traité, et sous sa responsabilité, à une autre personne appelée sous-traitant, tout ou partie de l'exécution d'un contrat d'entreprise ou d'un marché public conclu avec le maître de l'ouvrage.
- **Racks Logistiques** : Rayonnage pour palettes composé de plusieurs échelles et lisses délimitant les emplacements de stockage.
- **Dégroupage** : En transport, l'opération consistant à retirer les marchandises contenues dans des conteneurs ou remorques afin de les trier par destinations finales.
- **MEAD** : Espaces permettant le stockage, à l'importation et à l'exportation, des marchandises conduites en douane
- **Transbordement** : Transférer un chargement d'un navire à un autre
- **Logistique** : Activité qui a pour objet de gérer les flux physiques d'une organisation mettant ainsi à disposition des ressources correspondants aux besoins.
- **Affrètement** : Opération par laquelle des envois de marchandises sont confiés sans groupage préalable à des transporteurs de marchandises pour compte d'autrui.
- **Zone logistique Multi-flux** : Zones d'activité comportant un ou plusieurs types de plateformes différentes avec une mutualisation des infrastructures communes et des services généraux sur sites.
- **Tractionnaire de transport** : Transporteur disposant de ses propres tracteurs pour la réalisation des opérations de transport par route.
- **CMR** : Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route permettant de régler les conditions de transport et la responsabilité du transporteur.
- **Commissionnaire de transport** : Toute personne physique ou morale qui organise et fait exécuter sous sa responsabilité et en son nom propre des opérations de groupage de marchandises ou d'affrètement pour le compte d'un commettant.
- **IATA** : Association Internationale du Transport Aérien : organisation commerciale internationale des sociétés de transport aérien.

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	5
AVERTISSEMENT.....	8
PREAMBULE.....	9
PARTIE I: ATTESTATIONS ET COORDONNEES.....	11
I. Administrateur Directeur Général.....	12
II. Commissaires aux Comptes.....	13
III. Conseillers financiers.....	20
IV. Conseiller juridique.....	22
V. Responsable de l'information et de la communication financière.....	23
PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION.....	24
I. Cadre réglementaire de l'opération.....	25
II. Objectifs de l'opération.....	27
III. Intentions des principaux actionnaires.....	27
IV. Montant de l'opération.....	28
V. Renseignements relatifs aux actions à émettre.....	28
VI. Eléments d'appréciation du prix de souscription.....	29
VII. Analyse des impacts de l'opération.....	31
VII.1 Fonds propres avant et après opération.....	31
VII.2 Liste des principaux actionnaires avant et après l'opération.....	31
VII.3 Le Conseil d'Administration.....	31
VIII. Calendrier de l'opération.....	32
IX. Caractéristiques de cotation des nouvelles actions.....	32
X. Intermédiaires financiers.....	33
XI. Modalités de souscription.....	33
XI.1 Période de souscription.....	33
XI.2 Bénéficiaires.....	33
XI.3 Remise des bulletins de souscription.....	34
XI.4 Identification des souscripteurs.....	34
XI.5 Modalités de souscription et de traitement des ordres.....	35
XI.6 Modalités de centralisation, de couverture des souscriptions et d'enregistrement de l'opération.....	38
XI.7 Modalités de publication des résultats de l'opération.....	39
XI.8 Modalités de restitution du reliquat.....	39
XI.9 Indisponibilité des titres.....	39
XII. Régime Fiscal.....	40
XII.1 Actionnaires personnes physiques résidentes.....	40
XII.2 Actionnaires personnes morales résidentes.....	41
XII.3 Actionnaires personnes physiques non résidentes.....	41
XII.4 Actionnaires personnes morales non résidentes.....	41
XII.5 Traitement fiscal de la décote.....	41
XIII. Charges relatives à l'opération.....	42
PARTIE III : PRESENTATION DE TIMAR.....	43
I. Présentation à caractère général.....	44
II. Renseignements sur le capital de TIMAR.....	47
II.1 Historique du capital.....	47
II.2. Evolution de l'actionnariat.....	48
II.3 Structure de l'actionnariat avant et après augmentation de capital de 2011.....	49
II.4 Structure de l'actionnariat au 30 juin 2014.....	50
II.5 Nantissement d'actions.....	51
II.6 Pacte d'actionnaires.....	51
II.7 Restrictions en matière de négociabilité.....	51
II.8 Déclaration des franchissements de seuil.....	51
II.9 Politique de distribution des dividendes.....	51
III. Marché des titres de l'émetteur.....	52
III.1 Cotation du titre TIMAR.....	52
III.2 Opérations sur capital.....	52
III.3 Titres de créances.....	52
III.4 Notation.....	52
IV. Assemblées des actionnaires.....	52

V. Organes d'administration	53
VI. Organes de direction	55
VII. Gouvernement d'entreprise	56
VII.1 Comités techniques.....	56
VII.2 Rémunération attribuée aux membres des organes d'administration et de direction.....	56
VII.3 Conventions entre TIMAR, ses administrateurs, ses principaux dirigeants et ses filiales.....	56
VII.4 Intéressement et participation du personnel.....	57
VII.5 Prêts accordés aux membres du conseil d'administration et aux directeurs.....	57
PARTIE IV:ACTIVITES DE TIMAR	58
I. Historique de TIMAR	59
II. Appartenance de TIMAR à un groupe	60
III. Organigramme juridique de TIMAR	60
IV. Filiales de TIMAR	61
IV.1. TIMAR international.....	61
IV.2. TIMAR Tanger Méditerranée.....	62
IV.3. TIMAR Tunisie.....	63
IV.4. TIMAR Mali.....	64
IV.5. GRUPOLIS.....	64
IV.6. MTO IRUN.....	65
IV.7. MTS MADRID.....	66
IV.8. TIMAR A.O.....	66
IV.9. CANET LEVAGE.....	67
IV.10. TIMAR Côte d'Ivoire.....	67
V. Activités de TIMAR	68
V.1. Les secteurs d'activité de TIMAR.....	68
V.2. Le positionnement de TIMAR.....	87
V.3. Les facteurs de compétitivité de TIMAR.....	99
VI. Organisation de TIMAR au 30 Juin 2014	101
VI.1. Les moyens humains.....	101
VI.2. Moyens techniques et informatiques.....	104
VII. Stratégie de développement de TIMAR sur les trois derniers exercices	106
PARTIE V : ANALYSE FINANCIERE DE TIMAR	108
I. Analyse des résultats annuels	109
I.1. Présentation et analyse des soldes intermédiaires de gestion.....	109
I.2. Analyse des ratios.....	119
I.3. Analyse de la structure et de l'équilibre du bilan.....	121
I.4. Analyse du tableau de financement.....	131
II. Analyse des résultats semestriels	132
II.1. Présentation et analyse des soldes intermédiaires de gestion.....	132
II.2. Analyse de la structure et de l'équilibre du bilan.....	137
III. Analyse des comptes de 2014 estimés	143
III.1. L'Etat de Solde de Gestion.....	143
III.2. Le bilan.....	146
III.3. Analyse des ratios de rentabilité.....	148
PARTIE VI : PERSPECTIVES SUR LA PERIODE 2015P-2017P	149
I. Perspectives du secteur	150
II. Orientations stratégiques de TIMAR	151
III. Détail du programme d'investissement	152
IV. Les principales hypothèses du business plan prévisionnel	153
IV.1. Evolution du chiffre d'affaires prévisionnel par activité.....	154
IV.2. Evolution de la consommation.....	155
IV.3. Evolution des autres charges externes.....	156
V. Analyse des soldes intermédiaires de gestion pour la période 2015p-2017p	156
VI. Le bilan prévisionnel pour la période 2015p-2017p	158
VI.1. Evolution prévisionnelle de l'actif.....	158
VI.2. Evolution prévisionnelle du passif.....	159
VII. Le tableau de financement prévisionnel pour la période 2015p – 2017p	159
VIII. Analyse des ratios	160

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE	162
I. RISQUES AFFERENTS AU SECTEUR.....	163
<i>I.1. Risques macro économiques.....</i>	<i>163</i>
<i>I.2. Risques liés à la concurrence</i>	<i>163</i>
II. RISQUES AFFERENTS A LA SOCIETE	163
<i>II.1. Risques clients.....</i>	<i>163</i>
<i>II.2. Risques de concentration du chiffre d'affaires.....</i>	<i>164</i>
<i>II.3. Risque de rupture des contrats de partenariat réseau</i>	<i>164</i>
<i>II.4. Risques de conflit social.....</i>	<i>164</i>
<i>II.5. Risques de change.....</i>	<i>164</i>
<i>II.6. Risque financier</i>	<i>164</i>
III. RISQUES LIES A L'ACTIONNARIAT.....	164
PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS	165
PARTIE IX : LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES.....	167
PARTIE X : DONNEES COMPTABLES	169
I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES PAR TIMAR.....	170
<i>I.1 Actif Immobilisé</i>	<i>170</i>
<i>I.2 Actif Circulant (Hors trésorerie).....</i>	<i>170</i>
<i>I.3 Financement permanent.....</i>	<i>170</i>
<i>I.4 Passif Circulant (Hors trésorerie)</i>	<i>170</i>
<i>I.5 Trésorerie.....</i>	<i>170</i>
II. ETATS DE SYNTHESE	171
III. BULLETINS DE SOUSCRIPTION.....	226

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en titres de capital comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de l'émetteur.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition de titres de capital objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Les organismes collecteurs d'ordres ne proposeront les titres de capital, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où ils feront une telle offre. Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières – CDVM, ni TIMAR, ni les organismes conseils n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par les intermédiaires financiers.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de TIMAR, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par MENA.C.P et VPL Capital conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM prises en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les commentaires, analyses et statistiques fournis par le management de TIMAR notamment lors des due diligence effectuées auprès de celui-ci selon les standards de la profession;
- Les rapports annuels et rapports de gestion relatifs aux exercices 2011, 2012, 2013;
- Les comptes sociaux de TIMAR pour les exercices 2011, 2012, 2013, S1 2013 et S1 2014 ;
- Les rapports généraux des commissaires aux comptes pour les exercices 2011, 2012, 2013;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013;
- Les revues limitées des commissaires aux comptes relatives aux comptes semestriels 2013 et 2014 ;
- Les procès verbaux des conseils d'administration, des assemblées générales ordinaires et des assemblées générales extraordinaires pour les exercices clos au 31 décembre 2011, 2012 2013, 2014 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les conditions de fixation du prix de souscription et sur la suppression du droit préférentiel de souscription ;
- Les prévisions établies par les organes de direction et de gestion ;
- Rapport annuel de l'office des changes relatif à l'exercice 2013 ;
- Le rapport de la Direction des Etudes et des Prévisions Financières sur les relations Maroc-Afrique édition septembre 2014.
- Le site web du ministère de l'équipement, du transport et de la logistique, Activités des ports en chiffres.
- Les états financiers de TIMAR pour les exercices 2011, 2012 et 2013.
- Les comptes de l'exercice 2014 tels qu'estimés par le management de TIMAR .

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :

- Elle est disponible à tout moment au siège de TIMAR : Rue M'barek ben Brahim, Avenue « O », rue Abou Baker Bnou Koutia, quartier industriel « Roches noires », Ain Sebaâ à Casablanca :
- Sur demande dans un délai de 48 H auprès des points de collecte du réseau collecteur d'ordres ;
- Elle est disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma.
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet (www.boursedecasablanca.com)

PARTIE I: ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Administrateur Directeur Général

Raison sociale	TIMAR
Représentant légal	M. Olivier PUECH
Fonction	Administrateur Directeur Général
Adresse	Rue M'barek ben Brahim, Avenue « O », rue Abou Baker Bnou Koutia, quartier industriel « Roches noires », Ain Sebaâ à Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 67 60 00
Numéro de télécopieur	05 22 67 25 81
Adresse électronique	info@timar.ma

L'Administrateur Directeur Général, Monsieur Olivier PUECH, atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information relative à l'augmentation de capital de la société TIMAR dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société TIMAR, ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Olivier PUECH

Administrateur Directeur Général

II. Commissaires aux Comptes

Raison sociale	Cabinet d'Expertise Comptable et de Contrôle Financier
Représentant légal	M. Ahmed BENMERI
Fonction	Associé
Adresse	27, Rue El BALABIL- Mers Sultan Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.27.61.33/ 05.22.20.13.79
Numéro de télécopieur	05.22.20.13.80
Adresse électronique	cecof@menara.ma
Date du 1er exercice soumis au contrôle	2006
Dta de renouvellement du mandat	08-mai-12
Date d'expiration du mandat actuel	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2014
<hr/>	
Nom et Prénom	Mohamed DRIEB
Fonction	Expert Comptable
Adresse	349, Avenue Mohamed V, N°39 Casablanca
Numéro de téléphone	0522 45 10 91
Numéro de télécopieur	0522 45 10 93
Adresse électronique	cabinetdrieb@menara.ma
Date du 1er exercice soumis au contrôle	2007
Dta de renouvellement du mandat	08-mai-12
Date d'expiration du mandat actuel	AGO appelée à statuer sur les comptes l'exercice 2014

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'augmentation de capital de la société TIMAR SA en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec la situation intermédiaire des comptes sociaux objet de notre examen limité au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec la situation intermédiaire des comptes sociaux objet de notre examen limité au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014.

19/03/2015

Les Commissaires aux Comptes

CECOF
M. Ahmed BENMERI
Associé

M. Mohamed DRIEB
Expert Comptable

Attestation d'examen limité sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2014

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société TIMAR S.A comprenant le Bilan actif et passif, le compte des produits et charges et les tableaux annexes relatifs à la période du 01/01/2014 au 30/06/2014. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 92.222.921,54 MAD, dont un bénéfice net de 4.630.494,19 MAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société TIMAR.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 30 juin 2014, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 22 septembre 2014

Les Commissaires aux Comptes

CECOF
M. Ahmed BENMERI
Associé

M. Mohamed DRIEB
Expert Comptable

Attestation d'examen limité sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2013

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société TIMAR S.A comprenant le Bilan actif et passif, le compte des produits et charges et les tableaux annexes relatifs à la période du 01/01/2013 au 30/06/2013. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 87.952.881,84 MAD, dont un bénéfice net de 5.790.124,90 MAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société TIMAR.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre

écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 30 juin 2013, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 23 septembre 2013

Les Commissaires aux Comptes

CECOF
M. Ahmed BENMERI
Associé

M. Mohamed DRIEB
Expert Comptable

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information au titre des exercices 2011, 2012 et 2013

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'augmentation de capital de la société TIMAR SA en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux annuels audités de TIMAR SA.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse tels que audités par nos soins au titre des exercices 2011, 2012 et 2013.

19/03/2015

Les Commissaires aux Comptes

CECOF
M. Ahmed BENMERI
Associé

M. Mohamed DRIEB
Expert Comptable

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société du 01/01/2013 au 31/12/2013, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 89.542.427.35 DH dont un bénéfice net de l'exercice de 7.379.670.41 DH.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TIMAR S.A au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévus par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus dans l'article 74-4 du code de commerce et ses textes d'application n'ont pas été mentionnées dans le rapport de gestion.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2013 la société TIMAR a acquis les titres de participation des sociétés suivantes :

- TIMAR MALI : acquisition de 20% des titres de ladite société, soit 1.300 parts sociales.
- COMPAGNIE DE TRANSPORT DU TENERE : acquisition à hauteur de 15% des titres de ladite société, soit 15 parts sociales.

Casablanca le 21 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

CECOF
M. Ahmed BENMERI
Associé

M. Mohamed DRIEB
Expert Comptable

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société du 01/01/2012 au 31/12/2012, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des

informations complémentaires (ETIC) relatifs a l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de DH 84.112.756,94 dont un bénéfice net de l'exercice de DH 9.302.556,76

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif a l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que 'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidele du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TIMAR S.A au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destine aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 19 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

CECOF
M. Ahmed BENMERI
Associé

M. Mohamed DRIEB
Expert Comptable

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TIMAR SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 76.760.200,18 dont un bénéfice net de l'exercice de MAD 8.100.647,69.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidele du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TIMAR SA au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2011, la société TIMAR SA a procédé à la création des filiales suivantes :

« TIMAR TANGER MEDITERRANEE » dont le capital social s'élève 200.000 euros détenu à hauteur de 99,98% ;

« TIMAR TUNISIE » dont le capital social s'élève à 80.000 DT détenu à hauteur de 80%.

Par ailleurs, a la fin de l'exercice 2011, la société TIMAR SA a entame la procédure de création d'une filiale au MALI.

Casablanca le 20 Avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

**CECOF
M. Ahmed BENMERI
Associé**

**M. Mohamed DRIEB
Expert Comptable**

III. Conseillers financiers

Organismes conseils	MENA.C.P	VPL Capital
Représentants	Ghassen BELHADJ JRAD	M. Ali LAMZIBRI
Fonctions	Directeur Général	Associé-Gérant
Adresses	23, rue ibnou hilal, Racine - Casablanca	353, Bd Mohammed V, 3 ^{ème} Etage, Casablanca
Numéros de téléphone	+212 (0) 522 39 50 00	05 22 40 39 34
Numéros de fax	+212 (0) 522 36 86 00	05 22 40 39 14
Adresses électroniques	Ghassen.belhadj@menacp.com	lamzibri@vplcap.com

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de TIMAR à travers:

- Les commentaires, analyses et statistiques fournis par le management de TIMAR notamment lors des due diligence effectuées auprès de celui-ci selon les standards de la profession;
- Les rapports annuels et rapports de gestion relatifs aux exercices 2011, 2012, 2013;
- Les comptes sociaux de TIMAR pour les exercices 2011, 2012, 2013, S1 2013 et S1 2014 ;
- Les rapports généraux des commissaires aux comptes pour les exercices 2011, 2012, 2013;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos au 31 décembre 2011, 2012 et 2013;
- Les revues limitées des commissaires aux comptes relatives aux comptes semestriels 2013 et 2014 ;
- Les procès verbaux des conseils d'administration, des assemblées générales ordinaires et des assemblées générales extraordinaires pour les exercices clos au 31 décembre 2011, 2012 2013, 2014 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les conditions de fixation du prix de souscription et sur la suppression du droit préférentiel de souscription ;
- Les prévisions établies par les organes de direction et de gestion ;
- Rapport annuel de l'office des changes relatif à l'exercice 2013 ;
- Le rapport de la Direction des Etudes et des Prévisions Financières sur les relations Maroc-Afrique édition septembre 2014.
- Le site web du ministère de l'équipement, du transport et de la logistique, Activités des ports en chiffres.
- Les états financiers de TIMAR pour les exercices 2011, 2012 et 2013.
- Les comptes de l'exercice 2014 tels qu'estimés par le management de TIMAR .

Tous ces documents nous ont été remis directement par la Direction Générale de TIMAR et ce, afin de mener à bien la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Par ailleurs aucun des dirigeants des organismes conseils n'est actionnaire de TIMAR.

M. Ghassen BELHADJ JRAD
Directeur Général
MENA.C.P

M. Ali LAMZIBRI
Associé-Gérant
VPL Capital

IV. Conseiller juridique

Dénomination	Delta-Juris Consultants
Représentant	Mme BOUFARIS Loubna
Fonction	Gérante
Adresse	27, Rue EL BALABIL- MERS SULTAN Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 20 13 79
Numéro de fax	05 22 20 13 80
Adresse électronique	Deltajuris.consultants@gmail.com

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de la société TIMAR et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Mme BOUFARIS Loubna

V. Responsable de l'information et de la communication financière

Raison sociale	TIMAR
Responsable	Olivier PEYRET
Fonction	Directeur Général Adjoint
Adresse	Rue M'barekben Brahim, Avenue « O », rue Abou Baker Bnou Koutia, quartier industriel « Roches noires », Ain Sebaâ à Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 67 60 00
Numéro de télécopieur	05 22 67 25 81
Adresse électronique	o.peyret@timar.ma

PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION

I. Cadre réglementaire de l'opération

Le conseil d'administration de TIMAR tenu en date du 15 septembre 2014, sous la présidence de M. Jean Charles PUECH (père) a décidé de solliciter l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire en vue de réaliser une augmentation de capital, par émission d'un montant maximum de 25 millions de dirhams, prime d'émission comprise.

Ladite augmentation sera réalisée par apport en numéraire et sera réservée à hauteur de 85% aux anciens actionnaires et aux détenteurs de droits préférentiels de souscription, et le reliquat de 15% sera réservé aux salariés permanents du groupe.

Un rapport spécial des commissaires aux comptes sur l'opération d'augmentation du capital en numéraire et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription proposées par le conseil d'administration de la société a été établi à cet effet.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société TIMAR, tenue le 20 octobre 2014, sur rapport du conseil d'administration réuni en date du 15 septembre 2014, a décidé :

- L'augmentation du capital de la société d'un montant maximal de 25 Millions de dirhams, prime d'émission comprise, et ce par la création de 62.500 actions nouvelles au maximum. La fourchette de prix sera comprise entre 350 dirhams et 400 dirhams par action, prime d'émission comprise avec une décote maximale de 20% au profit des salariés du groupe. Ladite augmentation sera réalisée par apport en numéraire et sera réservée aux :
 - Anciens actionnaires et détenteurs de droits préférentiels de souscription ;
 - Salariés permanents du groupe.
- La suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour la tranche réservée aux salariés permanents du groupe ;

Si les souscriptions à titre irréductible et le cas échéant des attributions à titre réductible n'absorbent pas la totalité de l'augmentation de capital, l'assemblée générale extraordinaire autorise le conseil d'administration à limiter, le cas échéant le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions reçues.

- L'assemblée générale extraordinaire délègue au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser cette augmentation de capital, d'en fixer les modalités définitives, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Le conseil d'administration aura en conséquence tous pouvoirs pour décider et accomplir les actes et formalités nécessaires à cette augmentation de capital, notamment fixer le nombre et le prix d'émission des actions nouvelles, recueillir les souscriptions, effectuer et signer la déclaration de souscription et de versement prévu par la loi et procéder aux modifications des statuts en ce qui concerne strictement la présente augmentation de capital.

Si le nombre de titres souscrits au titre de la tranche réservée aux salariés est inférieur à l'offre correspondante, le nombre d'actions non souscrites sera alloué aux souscripteurs de la tranche réservée aux anciens actionnaires et détenteurs de DPS ayant souscrits à titre réductible.

Le conseil d'administration réuni en date du 19 mars 2015 a décidé :

- D'arrêter définitivement l'augmentation du capital à la somme de 21.417.550,00 DHS (Vingt et un millions quatre cent dix-sept mille cinq cent cinquante dirhams), et ce par la création de 57.350 actions nouvelles réparties comme suit :

- **Tranche I :** 48 750 actions au prix d'émission de 385 dirhams par action coupon 2014 attaché, dont une prime d'émission de 285 dirhams par action, réservées aux anciens actionnaires et détenteurs de droits préférentiels de souscription ;
- **Tranche II :** 8 600 actions au prix d'émission de 308 dirhams par action coupon 2014 attaché, dont une prime d'émission de 208 dirhams par action, au profit des salariés permanents du groupe au Maroc.

Les actions réservées aux anciens actionnaires et détenteurs de DPS seront à libérer en numéraire lors de la souscription. La parité étant fixée à (1) une action nouvelle pour (5) DPS.

Si les souscriptions à titre irréductible et le cas échéant des attributions à titre réductible n'absorbent pas la totalité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration limitera le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions reçues.

Si le nombre d'actions souscrites au titre de la tranche II est inférieur à l'offre correspondante, le nombre d'actions non souscrites sera alloué aux souscripteurs de la tranche I ayant souscrits à titre réductible.

- De fixer les modalités définitives pour la tranche II réservée aux salariés :

Le nombre d'actions concernant la tranche des salariés est de 8600 actions.

Le prix de souscription proposé aux salariés est de 308 DH, soit une décote de 20% par rapport au prix de souscription proposé aux anciens actionnaires et détenteurs de DPS.

Les modalités de souscription arrêtées par le conseil d'administration se présentent comme suit :

- Sont éligibles à cette opération d'augmentation de capital les salariés permanents du groupe TIMAR au Maroc disposant d'un CDI, sans conditions d'ancienneté.

Les filiales du groupe dont les salariés sont éligibles sont :

- ✓ TIMAR S.A
- ✓ Canet Levage
- ✓ TIMAR TANGER MED

Le montant de souscription doit être inférieur ou égal au plus petit des deux seuils suivants :

- ✓ 12 mois de salaire brut (Salaire brut annuel imposable y compris le 13^{ème} mois et la prime annuelle 2013).
- ✓ 10% du montant global de l'opération soit 2 141 755 DH.

Conformément aux dispositions de la loi, le salarié bénéficie d'une exonération d'impôt sur le revenu sur 10% de décote. La société prendra en charge l'impôt correspondant au 10% de décote supplémentaire.

Les actions réservées aux salariés seront inscrites au nominatif administré.

Les actions souscrites dans le cadre de la présente augmentation de capital doivent être détenues par les salariés pendant une durée minimum de 3 ans et ce, à compter de la date d'inscription en compte sauf en cas de déblocage anticipé.

Durant cette période, les actions en question ne pourront être ni cédées ni nanties (sauf nantissement au profit de BMCE Bank au cas où le salarié fait appel à un crédit bancaire lors de la souscription).

Toutefois les souscripteurs ont la possibilité de céder leurs actions, par anticipation et avec l'accord de l'employeur, sans avoir à rembourser la décote, dans les cas ci-après :

- ✓ Mariage ou divorce avec garde d'enfants ;
- ✓ Décès du salarié ;
- ✓ Accession à la propriété principale ;
- ✓ Invalidité définitive et absolue du souscripteur ;

- ✓ Vente déclenchée par BMCE Bank suite à la baisse de 20% du prix de l'action sur le marché par rapport au prix de souscription de 385 DH (En cas de financement de la souscription par crédit bancaire).

En cas de démission ou de licenciement pour faute grave du salarié, telles que définies par le code du travail, et si la rupture du contrat de travail se fait pendant la période d'indisponibilité, le salarié devra rembourser à TIMAR S.A le montant de la décote dont il a bénéficié. Il devra aussi reverser le montant de l'impôt sur le revenu dont il aura été exonéré (correspondant à 10% de décote) ainsi que celui supporté par TIMAR SA pour le complément de la décote de 10%.

En cas de décès ou d'invalidité du salarié, l'exonération de l'impôt sur la décote ainsi que l'impôt supporté par TIMAR SA au titre du complément de la décote ne seront pas remboursés par le salarié.

Les actions nouvelles seront allouées à raison d'une action par souscripteur avec priorité aux demandes les plus fortes. Le mécanisme d'attribution d'une action par souscripteur, dans la limite de sa demande, se fera par itération, jusqu'à épuisement du nombre d'actions dédiées à ce type d'ordre.

Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du premier janvier 2014.

- Conférer tous pouvoirs à l'Administrateur Directeur Général M. Olivier PUECH, pour signer la note d'information relative à l'augmentation du capital social, fixer la date d'ouverture et de clôture de la période de souscription, recevoir les souscriptions, retirer après la réalisation de l'augmentation de capital les fonds bloqués, effectuer et signer la déclaration de souscription et de versement prévue par la loi et enfin, faire tout ce qui est nécessaire pour le dénouement de l'opération.

Un Conseil d'Administration se tiendra après la clôture de souscription afin de constater la réalisation de l'augmentation du capital de TIMAR SA et de procéder à la modification corrélative des statuts.

II. Objectifs de l'opération

L'augmentation de capital en numéraire de TIMAR, aura pour objectifs :

- De renforcer les activités de l'entreprise et en particulier les activités de la logistique et des projets industriels. Ce renforcement devrait se traduire par l'acquisition de divers matériels de manutention, de levage et de transport hors gabarits.
- D'accélérer l'implantation de TIMAR en Afrique en renforçant les fonds propres de ses filiales. Les flux vers l'Afrique sont en effet en constante augmentation ce qui nécessite de renforcer sa présence dans un certain nombre de pays. TIMAR est déjà présente en Tunisie, au Sénégal, au Mali et TIMAR Côte d'Ivoire.
- De renforcer les fonds propres de TIMAR et sa trésorerie afin de lui permettre de faire face à des opportunités éventuelles de croissance externe et/ou aux besoins de financement qui pourraient découler de la restructuration éventuelle de son portefeuille de participations.
- Et de fidéliser le personnel de la société en lui donnant l'opportunité d'intégrer l'actionnariat de la société, à travers la souscription à la tranche qui lui est réservée dans la présente augmentation de capital social.

III. Intentions des principaux actionnaires

M. Jean Charles PUECH (père) devrait souscrire à la présente opération d'augmentation de capital à hauteur de ses droits préférentiels de souscription.

M. Olivier PUECH souscrira à la présente augmentation de capital à hauteur de ses droits préférentiels de souscription à titre irréductible et également à titre réductible.

Mme Geneviève PUECH souscrira à la présente augmentation de capital à hauteur de ses droits préférentiels de souscription à titre irréductible.

SCGPP, holding familiale détenue par les enfants PUECH, souscrita à l'ensemble de ses DPS à titre irréductible et souscrita également à titre réductible.

IV. Montant de l'opération

TIMAR envisage la mise en œuvre d'une augmentation de capital en numéraire pour un montant maximum de 21 417 550 DH, par émission de :

- 48 750 nouvelles actions de 100 DH chacune au prix d'émission de 385 DH au profit des anciens actionnaires et détenteurs de droits préférentiels de souscription ;
- 8 600 nouvelles actions de 100 DH chacune au prix d'émission de 308 DH au profit des salariés permanents du groupe au Maroc.

V. Renseignements relatifs aux actions à émettre

Nature des titres	Actions, toutes de même catégorie, intégralement libérées.
Forme des actions	Les actions de la tranche réservée aux anciens actionnaires et détenteurs de DPS seront toutes au porteur à compter de l'admission des titres à la cote de la Bourse de Casablanca et entièrement dématérialisées et inscrites en compte auprès de Maroclear. Les actions réservées aux salariés seront inscrites au nominatif administré.
Nombre Maximum d'actions à créer	57 350 actions nouvelles dont 48 750 actions réservées aux anciens actionnaires et détenteurs de droits préférentiels de souscription et 8 600 actions pour les salariés permanents du groupe.
Prix de souscription	385 DH : actions au profit des anciens actionnaires et détenteurs de droits préférentiels de souscription ; 308 DH : actions au profit des salariés permanents du groupe au Maroc.
Valeur nominale	100 DH
Prime d'émission	285 DH pour la tranche réservée aux anciens actionnaires et détenteurs de droits préférentiels de souscription; 208 DH pour la tranche réservée aux salariés permanents du groupe au Maroc.
Libération des actions	Les actions, objet de la présente note d'information seront entièrement libérées et libres de tout engagement (hors salariés).
Négociabilité des titres	Les actions de la tranche réservée aux anciens actionnaires et détenteurs de DPS seront librement négociables à la bourse de Casablanca. Les actions réservées aux salariés, seront inaliénables pendant 3 ans à compter de la date d'inscription en compte. Par ailleurs, les actions acquises par financement bancaire auprès de BMCE Bank seront nanties au profit de la banque jusqu'au remboursement intégral du crédit et intérêts y afférents.
Date de jouissance*	1 ^{er} Janvier 2014
Cotation des nouvelles actions	Les actions issues de la présente augmentation de capital seront assimilées aux anciennes actions pour être cotées en 1 ^{ère} ligne. Le prix théorique des droits préférentiels de souscription- DPS est calculé de la manière suivante : $DPS = (\text{Cours de clôture de l'action TIMAR S.A à la veille de la date du détachement du DPS} - \text{Prix de souscription}) * ([\text{nombre d'actions nouvelles}] / [\text{nombre d'actions anciennes} + \text{nombre d'actions nouvelles}])$.
Droits préférentiels de souscription relatifs à la tranche I	En vertu des dispositions de l'article 189 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, les actionnaires ont un droit de préférence à la souscription des actions nouvelles de numéraire proportionnellement au nombre d'actions qu'ils possèdent. Les droits préférentiels de souscription relatifs à la présente augmentation de capital sont librement négociables à la Bourse de Casablanca et ce, durant la période de souscription qui s'étale du

06/04/2015 au 04/05/2015 inclus.

Conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, pendant la durée de souscription, le droit préférentiel de souscription est négociable dans les mêmes conditions que l'action elle-même.

La souscription aux actions nouvelles est réservée aux anciens actionnaires de la société et aux porteurs de droits préférentiels de souscription. Ils auront, en conséquence, un droit de souscription irréductible sur les actions nouvelles à émettre.

Ils auront également un droit de souscription à titre réductible, en vue de la répartition des actions non absorbées par l'exercice du droit de souscription à titre irréductible. Cette répartition s'effectuera au prorata de leurs parts dans le capital, dans la limite de leurs demandes et sans attribution de fraction. En vertu des dispositions de l'article 197 de la même loi, les actionnaires qui voudraient user de leur droit préférentiel auront un délai de 20 jours de bourse à compter du 06/04/2015 soit une clôture de la période de souscription prévue le 04/05/2015.

Caractéristiques de cotation des DPS

Code : 10102

Ticker : TIMB

Libellé : DS TIM(AN15 1P5)

Purge du carnet d'ordres

La Bourse de Casablanca procèdera en date du 01/04/2015 à la purge du carnet d'ordre de la valeur TIMAR

Droits rattachés

Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation.

Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées. Il n'existe pas d'action à droit de vote double.

* [Date de jouissance : Droit aux dividendes relatifs à l'exercice 2014 distribuables en 2015](#)

VI. Eléments d'appréciation du prix de souscription

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société TIMAR, tenue le 20 octobre 2014, sur rapport du Conseil d'Administration réuni en date du 15 septembre 2014, a décidé l'augmentation du capital social d'un montant maximum de 25 000 000 Dhs, prime d'émission comprise, par émission d'actions nouvelles réservées aux anciens actionnaires et détenteurs de droits préférentiels de souscription, et au salariés permanents du groupe.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a également délégué au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser cette augmentation de capital, d'en fixer les modalités définitives, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Le Conseil d'Administration tenu en date du 19 mars 2015 a décidé :

- D'arrêter définitivement l'augmentation du capital à la somme de 21 417 550 DH (Vingt et un millions quatre cent dix-sept mille cinq cent cinquante dirhams), et ce par la création de 57 350 actions nouvelles réparties comme suit :
 - ✓ 48 750 actions au prix d'émission de 385 dirhams par action coupon 2014 attaché, dont une prime d'émission de 285 dirhams par action, réservées aux anciens actionnaires et détenteurs de droits préférentiels de souscription ;
 - ✓ 8 600 actions au prix d'émission de 308 dirhams par action coupon 2014 attaché, dont une prime d'émission de 208 dirhams par action, au profit des salariés permanents du groupe au Maroc.

Ces actions nouvelles seront à libérer en numéraire lors de la souscription. La parité étant fixée à (1) une action nouvelle pour (5) cinq droits préférentiels de souscription.

Un Conseil d'Administration se tiendra après la clôture de souscription afin de constater la réalisation de l'augmentation du capital de TIMAR SA et de procéder à la modification corrélative des statuts.

la méthode utilisée pour déterminer le prix de souscription par le conseil d'administration est la moyenne arithmétique des cours de bourse moyens pondérés par les volumes sur une période de six mois, douze mois, dix huit mois, vingt quatre mois et trente mois glissants au 10 décembre 2014.

Période d'Observation	Volume (DH)	CMP (DH)	Décote en %		Taux de cotation (*)
			par rapport au prix de souscription "tranche I"	par rapport au prix de souscription "tranche II"	
6 mois (du 10/06/14 au 10/12/14)	2 193 727	396	-2.7%	-22%	11%
12 mois (du 10/12/13 au 10/12/14)	3 948 465	379	1.5%	-19%	17%
18 mois (du 10/06/13 au 10/12/14)	5 207 943	375	2.7%	-18%	16%
24 mois (du 10/12/12 au 10/12/14)	7 172 321	374	3.0%	-18%	15%
30 mois (du 11/06/12 au 10/12/14)	9 602 580	394	-2.3%	-22%	17%
Moyenne		384			

Source : Bourse de Casablanca (site web)

(*) Nombre de séance de cotation des titres durant la période/Nombre de séance de bourse de la période.

La moyenne arithmétique des CMP sur ces différentes périodes ressort à 384 DH.

Le tableau ci-dessous reprend les cours de bourse extrêmes ainsi que les volumes transactionnels totaux observés du 11 juin 2012 au 10 décembre 2014 sur la valeur TIMAR:

En DH	Du 11-06-2012 au 10-12-2014
Plus Haut	515 (01, 02, 03 Octobre 2012)
Plus Bas	330 (03, 06, 07 Janvier 2014)
Volume transactionnel total	9602 580

Source : Bourse de Casablanca (site web)

Le coefficient de liquidité (correspondant au nombre d'actions échangées sur la période/ le nombre d'actions composant le capital) sur la période allant du 11-06-2012 au 10-12-2014 ressort à 10%.

Le prix d'émission retenu par le conseil d'administration est de 385 DH coupon 2014 attaché.

Le tableau ci-dessous reprend certaines données et ratios financiers sur la période 2014e-2017p :

	2014e	2015p	2016p	2017p
Résultat Net (en Kdh)	1 927	6 610	14 011	18 366
Bénéfice par action (en Kdh)	8	22	47	61
Fonds Propres(en Kdh)	89 519	115 138	126 740	142 697
Nombre d'actions total	243 750	301 100	301 100	301 100
Fonds propres par action (en Kdh)	367	382	421	474
Prix de souscription Tranche I/BPA (en Kdh)	48.7	17.5	8.3	6.3
Prix de souscription Tranche I /fonds propres par action (en Kdh)	1.0	1.0	0.9	0.8

Source : MCP/VPLC/TIMAR

VII. Analyse des impacts de l'opération

VII.1 Fonds propres avant et après opération

L'impact de l'augmentation de capital sur les capitaux propres de TIMAR est repris dans le tableau suivant:

	Nombre d'actions	Capital social (en DH)	Prime d'émission (*) (en DH)	Total (en DH)
Situation avant l'opération à fin 2014	243 750	24 375 000	25 143 750	49 518 750
Incidence de l'opération	57 350	5 735 000	15 682 550	21 417 550
Situation après l'opération	301 100	30 110 000	40 826 300	70 936 300

Source : TIMAR

(*) Hypothèse de souscription du montant global de l'opération

VII.2 Liste des principaux actionnaires avant et après l'opération

L'impact de l'augmentation de capital sur la structure de l'actionnariat de TIMAR est repris dans le tableau suivant, et se fonde sur l'hypothèse que tous les actionnaires souscriront à titre irréductible à hauteur de leur DPS.

Actionnaires	Pré - Augmentation de Capital		Nombre d'actions à émettre	Après augmentation de capital	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote		Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
Jean Charles Puech (père)	123 048	50.48%	24 610	147 658	49.04%
Jean Charles Puech (fils)	10 260	4.21%	2 052	12 312	4.09%
Olivier Puech	12 500	5.13%	2 500	15 000	4.98%
Cecile Puech	10 000	4.10%	2 000	12 000	3.99%
Geneviève Puech	206	0.08%	41	247	0.08%
SCGPP	12 500	5.13%	2 500	15 000	4.98%
Famille Puech	168 514	69.13%	33 703	202 217	67.16%
Flottant	75 236	30.87%	15 047	90 283	29.98%
Salariés permanents du groupe			8600	8 600	2.86%
Total	243 750	100%	57 350	301 100	100%

Source : TIMAR

VII.3 Le Conseil d'Administration

La composition du conseil d'administration de TIMAR ne devrait pas connaître de changement à l'issue de cette opération.

VIII. Calendrier de l'opération

Ordres	Étapes	Date
1	Réception par la Bourse de Casablanca du dossier complet de l'opération	23/03/2015
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation de l'opération	23/03/2015
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la Note d'Information visée par le CDVM	23/03/2015
4	Publication au Bulletin de la cote de l'avis relatif à l'opération	25/03/2015
5	Détachement des droits de souscriptions : - Publication de la valeur théorique du droit de souscription - Ajustement du cours de la valeur -Purge du carnet d'ordres	01/04/2015
6	Ouverture de la période de souscription: Cotation des droits de souscription	06/04/2015
7	Clôture de la période de souscription	04/05/2015
8	Radiation des droits de souscription	05/05/2015
9	Tenue de la réunion de l'instance devant ratifier l'augmentation du capital en numéraire	08/05/2015
10	Réception par la Bourse de Casablanca : - Du procès verbal de la réunion de l'instance ayant ratifié l'augmentation du capital en numéraire ; - Et des résultats de l'opération	13/05/2015
11	Livraison des nouveaux titres	15/05/2015
12	- Admission des actions nouvelles et enregistrement de l'opération en Bourse ; - Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote.	18/05/2015

IX. Caractéristiques de cotation des nouvelles actions

Société	TIMAR
Secteur d'activité	Transport
Compartiment	3 ^{ème} compartiment
Mode de cotation	Selon plusieurs fixings
Code Valeur	10100
Ticker	TIM
Libellé de cotation	TIMAR
Ligne de cotation	1 ^{ère} ligne
Date de cotation	18/05/2015
Etablissement chargé de l'enregistrement de l'opération	MENA.C.P

X. Intermédiaires financiers

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseillers et coordinateurs globaux de l'opération	MENA.C.P	23, Rue Ibnou Hilal, Quartier Racine – Casablanca Tél : 05 22 39 50 00
	VPL Capital	353, Bd Mohammed V, 3 ^{ème} Etage, Casablanca Tél : 05 46 13 84 79
Organisme centralisateur	MENA.C.P	23, Rue Ibnou Hilal, Quartier Racine – Casablanca Tél : 05 22 39 50 00
Organismes collecteurs d'ordres de souscription	Tranche I : Tous les dépositaires	
	Tranche II : BMCE Bank	140 Avenue Hassan II Casablanca Tél : 05 22 49 88 52
Etablissement chargé de l'enregistrement de l'opération auprès de la Bourse de Casablanca	MENA.C.P	23, Rue Ibnou Hilal, Quartier Racine – Casablanca Tél : 05 22 39 50 00

XI. Modalités de souscription

XI.1 Période de souscription

L'opération de souscription à l'augmentation de capital, objet de la présente note d'information, est ouverte auprès de l'organisme centralisateur et collecteur d'ordre MENA.C.P, auprès de BMCE Bank pour la tranche salarié réservée aux salariés ainsi qu'auprès de tous les dépositaires durant la période de souscription, du 06/04/2015 au 04/05/2015.

Les actionnaires anciens de TIMAR et les porteurs de DPS devront s'adresser directement à leur dépositaire (banques dépositaires et sociétés de bourse dépositaires) pour souscrire à l'opération.

Les salariés du groupe TIMAR Maroc devront s'adresser directement à BMCE Bank, seul organisme chargé de la collecte des ordres de souscription de la tranche salariale.

XI.2 Bénéficiaires

L'augmentation de capital, objet de la présente note d'information, est réservée aux anciens actionnaires de TIMAR, détenteurs de droits préférentiels de souscription et aux salariés permanents du groupe au Maroc.

A partir du 18/05/2015, les actions émises dans le cadre de la présente opération seront librement négociables à la Bourse de Casablanca, sauf pour les actions réservées aux salariés et celles nanties dans le cadre du financement bancaire (cf modalités de souscription).

• **Tranche I**

Le nombre d'actions réservées à ce type d'ordre est de 48 750 actions (soit 85 % du nombre total d'actions proposées). Ce type d'ordre est réservé aux anciens actionnaires et détenteurs de droits préférentiels de souscription.

Par application des dispositions de l'article 189 dernier alinéa de la loi n°17-95 du 30 août 1996 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05, la souscription aux actions nouvelles est réservée aux actionnaires anciens et aux porteurs de droits préférentiels de souscription. Les porteurs de DPS auront, en conséquence, un droit de souscription irréductible sur les actions nouvelles à émettre

Si certains actionnaires n'ont pas souscrit les actions auxquelles ils avaient droit à titre irréductible, les actions ainsi rendues disponibles sont attribuées aux actionnaires qui auront souscrit, à titre réductible, un

nombre d'actions supérieur, proportionnellement à leur part dans le capital et dans la limite de leurs demandes.

- **Tranche II**

Ce type d'ordre est réservé aux salariés permanents du groupe au Maroc disposant d'un CDI, sans conditions d'ancienneté.

Le montant de souscription doit être inférieur ou égal au plus petit des deux seuils suivants :

- ✓ 12 mois de salaire brut (Salaire brut annuel imposable y compris le 13^{ème} mois et la prime annuelle 2013).
- ✓ 10% du montant global de l'opération soit 2 141 755 DH.

Les filiales du groupe dont les salariés sont éligibles sont :

- ✓ TIMAR S.A
- ✓ Canet Levage
- ✓ TIMAR TANGER MED

XI.3 Remise des bulletins de souscription

Les actionnaires et salariés souhaitant participer à la présente opération sont invités à remettre à leurs dépositaires, du 06/04/2015 au 04/05/2015, un bulletin de souscription conforme au modèle mis à leur disposition et annexé à la présente note d'information.

Les bulletins de souscription peuvent être révoqués à tout moment jusqu'à la fin de la période de souscription.

XI.4 Identification des souscripteurs

Les collecteurs d'ordres, dans le cadre de cette opération d'augmentation de capital, doivent s'assurer préalablement à l'acceptation de la souscription, que le souscripteur est porteur de titres ou de droits de souscription. A ce titre, ils doivent obtenir une copie du document qui atteste de cette identification et la joindre au bulletin de souscription au même titre que les documents justifiant l'appartenance à l'une des catégories décrites ci-dessous. Pour la souscription des salariés, TIMAR SA transmettra à BMCE Bank la liste détaillée des salariés éligibles à l'opération. Les souscriptions des salariés seront acceptées sur présentation des documents listés dans le tableau ci-dessous.

- **Tranche I**

Catégorie	Document à joindre
Personnes physiques marocaines résidentes	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques marocaines résidentes à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques résidentes non marocaines	Photocopie de la carte de résidence
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages de passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
Personnes morales de droit marocain (hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce

Personnes morales de droit étranger	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à la catégorie ou tout autre moyen jugé acceptable par l'organisme centralisateur
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément, et en plus : - pour les FCP, le certificat de dépôt au greffe du tribunal - pour les SICAV, le modèle d'inscription au registre de commerce
Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)	Photocopie de la décision d'agrément et photocopie du registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie
institutionnels de l'investissement agréés de droit étranger	Photocopie des statuts ou tout document faisant foi dans le pays d'origine Photocopie de la décision d'agrément délivrée par l'autorité compétente
Banques de droit marocain	Modèle d'inscription au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir l'appartenance du souscripteur à cette catégorie
Associations marocaines	Photocopie des statuts et du récépissé du dépôt de dossier d'admission
Enfant mineur	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant.

Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions d'identification susmentionnées seront frappées de nullité. Les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période de souscription.

- **Tranche II**

Catégorie	Document à joindre
Salariés de Timar S.A	Photocopie de la carte d'identité nationale pour les salariés marocains
Salariés de Timar Tanger Med Salariés de Canet levage	Photocopie du passeport ou de la carte de séjour pour les salariés étrangers

XI.5 Modalités de souscription et de traitement des ordres

a. Modalités de souscription

La souscription doit être réalisée auprès du teneur de compte dépositaire des titres/DPS exercés. Ledit teneur de compte procédera immédiatement au blocage des titres/DPS correspondant à la souscription

Les souscriptions des salariés en tant que salariés doivent se faire en numéraire auprès de BMCE Bank seul organisme habilité à collecter les ordres de souscription des salariés. Toutes les souscriptions se feront en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres, les actions nouvelles seront réservées à titre préférentiel et irréductible aux porteurs de droits préférentiels de souscription y afférents à raison d'une (1) action nouvelle pour cinq (5) droits préférentiels de souscription, et aux salariés permanents du groupe au Maroc. Les bulletins de souscription seront signés par le souscripteur ou son mandataire et horodatés par l'organisme collecteur des souscriptions.

Par application des dispositions de l'article 189 dernier alinéa de la loi n°17-95 du 30 août 1996 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, la souscription aux actions nouvelles est réservée aux actionnaires de la société et aux porteurs de droits préférentiels de souscription. Les porteurs de DPS auront, en conséquence, un droit de souscription irréductible sur les actions nouvelles à émettre.

Ils auront également un droit de souscription à titre réductible, en vue de la répartition des actions non absorbées par l'exercice du droit de souscription à titre irréductible. Cette répartition s'effectuera proportionnellement à leurs parts dans le capital et dans la limite de leurs demandes et sans attribution de fractions.

Les nouveaux actionnaires pourront souscrire à la présente opération au même titre que les anciens en achetant des droits de souscription sur le marché. Ces droits de souscription seront mis en vente par les anciens actionnaires qui ne souhaitent pas souscrire à l'augmentation de capital. Ils seront cotés durant toute la période de souscription. Les achats et les ventes de DPS pourront être effectués par l'entremise d'un intermédiaire agréé (société de bourse).

Les actions acquises par les salariés dans le cadre de la présente opération doivent être conservées pendant 3 ans à compter de la date d'inscription en compte sauf cas de déblocage anticipé.

Par ailleurs, les actions acquises par les salariés par le biais d'un prêt, seront nanties au profit de BMCE Bank, jusqu'au remboursement du principal et des intérêts afférents au prêt.

Le financement proposé, limité à 90% de la souscription du salarié, est un crédit sur 36 mois avec remboursement in fine pour 100% du montant financé et des intérêts. Les dividendes distribués par TIMAR serviront au remboursement anticipé du capital et des intérêts y afférents.

Les conditions du financement sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Banque	BMCE Bank
Durée du crédit	3 ans sauf cas de sortie anticipée.
Limite du financement	90% du montant souscrit Apport du salarié : Au minimum 10% du montant souscrit
Modalités de remboursement	- Remboursement du capital et intérêts in fine ou avant en cas de déblocage anticipé. Les dividendes seront utilisés pour des remboursements anticipés annuels à leurs dates de perception.
Remboursement par anticipation	Remboursement par anticipation partiel ou total à tout moment et sans pénalités. En cas de déblocage anticipé, le salarié devra rembourser l'intégralité du capital restant dû et des intérêts y afférents.
Garanties	Le nantissement portera sur les actions allouées aux salariés (à crédits et en fonds propre). La valeur de ce nantissement est de 150% maximum du montant financé par BMCE Bank dans le cas d'un autofinancement partiel par le salarié. - Contrat de crédit à signer par le client. - Assurance vie. - Autorisation donnée par le salarié à la banque afin d'avoir la possibilité de vendre les actions à tout moment dans le cas où la valeur de l'action baisse de plus de 20% par rapport au prix de souscription proposé aux anciens actionnaires et aux détenteurs de DPS (385 DH).

Les collecteurs d'ordres de souscription doivent s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements. Ils sont tenus d'accepter les ordres de souscription de toute personne habilitée à participer à l'opération à condition que ladite personne fournisse les garanties financières nécessaires.

Les bulletins de souscription réservés à la tranche des salariés doivent être signés par ces derniers et accompagnés des règlements de la totalité de la souscription (virement, remise de chèque ou espèces ou engagement de financement bancaire en cas de crédit, accompagné d'au moins 10% du montant de la souscription représentant l'apport du salarié)

Dans le cas où les souscriptions reçues, tant à titre irréductible que réductible et celles des salariés n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration limitera le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions reçues.

b. Ouverture de comptes

Les opérations de souscription, sont enregistrées dans un compte titres et espèces au nom du souscripteur.

En plus des conditions relatives à l'identification et à la constitution d'un dossier par le client, les nouveaux détenteurs de comptes devront signer une convention d'ouverture de comptes « titre/espèces » auprès d'un dépositaire et obligatoirement auprès de BMCE Bank pour la tranche des salariés.

Une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant.

Les ouvertures de comptes ne peuvent être réalisées que par le détenteur du compte. Il est strictement interdit d'ouvrir un compte par procuration.

Les ouvertures de compte pour enfant mineur et incapable majeur ne peuvent être réalisées que par le représentant légal de l'enfant mineur ou l'incapable majeur (père ou mère ou tuteur). En ce sens, les dépositaires exigeront tout document justifiant l'incapacité du majeur incapable dont la souscription a été réalisée par son représentant légal.

Les souscriptions peuvent être enregistrées soit sur leur compte soit sur celui du père, de la mère, du tuteur et du représentant légal.

c. Souscriptions pour compte de tiers

Les souscriptions pour compte de tiers sont autorisées mais dans les limites suivantes :

- Les souscriptions pour compte de tiers sont acceptées à condition que le souscripteur présente une procuration dûment signée et légalisée par son mandant délimitant exactement le champ d'application de la procuration (procuration sur tous types de mouvements titres et espèces sur le compte, ou procuration spécifique à la souscription à l'opération d'augmentation de capital de TIMAR). Le collecteur d'ordres est tenu, au cas où il ne disposerait pas déjà de cette copie, d'en obtenir une et de la joindre au bulletin de souscription ;
- Le mandataire doit préciser les références des comptes titres et espèces du mandant, dans lesquels seront inscrits respectivement les mouvements sur titres ou sur espèces liés aux actions TIMAR, objet de l'opération ;
- Les souscriptions pour compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur à 18 ans ou incapables majeurs sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. Le collecteur d'ordres est tenu, au cas où il n'en disposerait pas déjà, d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur ou incapable majeur en question le cas échéant. Dans ce cas, les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur, soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;

- Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse dans ce sens. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent.

d. Procédure d'exercice des droits préférentiels de souscription

Pour l'exercice de leurs DPS, les titulaires de DPS devront en faire la demande exclusivement auprès de leurs teneurs de comptes durant la période de souscription et régler le prix de souscription correspondant. Les droits préférentiels de souscription devront être exercés par leurs titulaires, sous peine de déchéance, avant la fin de la période de souscription.

e. Modalités d'allocation

• Tranche I

Le nombre de titres alloués à cette tranche est de 48 750 actions.

Les actions souscrites à titre irréductible seront allouées proportionnellement au nombre de DPS détenus par chaque souscripteur.

Ainsi, en plus des souscriptions à titre irréductible, les actionnaires peuvent souscrire à titre réductible. En ce sens, les actions émises et non souscrites à titre irréductible seront allouées aux souscripteurs à titre réductible dans la limite de leur demande et au prorata des actions détenues.

• Tranche II

Le nombre de titres alloués à cette tranche est de 8 600 actions.

Le montant correspondant au nombre de titres à demander représente au maximum le plus petit des deux seuils suivants :

- ✓ 12 mois de salaire brut imposable y compris le 13ème mois ainsi que la prime annuelle 2013, calculé sur la base du prix de souscription par action soit 308 DH.
- ✓ 10% du montant global de l'opération soit 2.141.755 DH.

Les actions seront allouées à raison d'une action par souscripteur avec priorité aux demandes les plus fortes. Le mécanisme d'attribution d'une action par souscripteur, dans la limite de sa demande, se fera par itération, jusqu'à épuisement du nombre d'actions dédiées à ce type d'ordre.

f. Traitement des rompus

Les actionnaires de TIMAR qui ne détiendraient pas un nombre d'actions et/ou de droits multiple de 5 devront procéder à l'achat ou à la vente aux conditions du marché du nombre d'actions avant la période de souscription ou de droits de souscriptions nécessaires lors de la période de souscription.

g. Traitement du transvasement

Si le nombre de titres souscrits au titre de la tranche II est inférieur à l'offre correspondante, le nombre d'actions non souscrites sera alloué aux souscripteurs de la tranche I ayant souscrits à titre réductible.

XI.6 Modalités de centralisation, de couverture des souscriptions et d'enregistrement de l'opération

a. Centralisation des ordres de souscription

MENA.C.P, en tant qu'organisme centralisateur et collecteur d'ordres de souscription, recueillera auprès des dépositaires habilités, tous les bulletins de souscription renseignés et liés à la présente opération d'augmentation de capital en numéraire réservée aux anciens actionnaires et détenteurs de DPS et aux salariés permanents du groupe Timar SA. MENA C.P. recueillera également le fichier des souscriptions des salariés auprès de BMCE Bank.

A l'issue de la période de souscription, MENA.C.P communiquera à la direction de TIMAR la liste des souscripteurs et des montants souscrits et communiquera à la bourse de Casablanca les résultats globaux de l'opération.

Mena.C.P est chargée de la collecte des souscriptions, du traitement et de l'allocation des actions souscrites dans le cadre de la présente augmentation de capital.

Les bulletins de souscription ainsi que la liste détaillée des souscripteurs doivent être remis ou faxés au centralisateur au numéro suivant : 05 22 36 86 00 au plus tard le 04/05/2015.

b. Versement des souscriptions et inscription en compte

La libération des montants correspondants aux souscriptions à la présente augmentation de capital doit être réalisée en espèces (par remise de chèques ou par débit du compte bancaire du souscripteur ouvert sur les livres de son dépositaire) et versée au centralisateur au plus tard le jour de la clôture de la période de souscription.

Il est à noter que les chèques devront être présentés à l'encaissement avant la validation de la souscription.

Le montant des versements doit être égal au montant souscrit augmenté de la commission de bourse (0,1% hors taxes du montant souscrit), de la commission de courtage (0,6% hors taxes du montant souscrit) et de la commission de règlement/livraison (0,2% hors taxes du montant souscrit). Les commissions sont facturées par les dépositaires.

Une TVA de 10% sera appliquée aux différentes commissions.

MENA.C.P, organisme centralisateur et collecteur d'ordres, versera ces montants dans un compte spécial réservé à l'opération, objet de la présente note d'information : « Augmentation de capital TIMAR ».

MENA.C.P est chargé de l'inscription, auprès de Maroclear des actions nouvelles. La date d'inscription en compte des actions nouvelles correspondra au jour de règlement-livraison.

c. Société de bourse chargée de l'enregistrement de l'opération

MENA.C.P est chargée de l'enregistrement de l'opération d'augmentation de capital Timar à la Bourse de Casablanca.

XI.7 Modalités de publication des résultats de l'opération

La publication des résultats sera opérée par la Bourse de Casablanca au niveau du bulletin de la cote le 18/05/2015.

L'émetteur publiera également les résultats de l'opération dans un journal d'annonces légales le 28/05/2015.

XI.8 Modalités de restitution du reliquat

La restitution des reliquats espèces aux souscripteurs interviendra dans un délai de 3 jours après la publication des résultats soit le 21/05/2015.

XI.9 Indisponibilité des titres

Les actions souscrites dans le cadre de la présente augmentation de capital doivent être détenues par les salariés pendant une durée minimum de 3 ans et ce, à compter de la date d'inscription en compte.

Durant cette période, les actions en question ne pourront être ni cédées ni nanties (sauf nantissement au profit de BMCE Bank au cas où le salarié fait appel à un crédit bancaire lors de la souscription).

Toutefois les souscripteurs ont la possibilité de céder leurs actions, par anticipation et avec l'accord de l'employeur, sans avoir à rembourser la décote, dans les cas ci-après :

- ✓ Mariage ou divorce avec garde d'enfants ;
- ✓ Décès du salarié ;

- ✓ Accession à la propriété principale ;
- ✓ Invalidité définitive et absolue du souscripteur ;
- ✓ Vente déclenchée par BMCE Bank suite à la baisse de 20% du prix de l'action sur le marché par rapport au prix de souscription de 385 DH.

En cas de démission ou de licenciement pour faute grave du salarié, telles que définies par le code du travail, et si la rupture du contrat de travail se fait pendant la période d'indisponibilité, le salarié devra rembourser le montant de la décote dont il a bénéficié. Il devra aussi reverser le montant de l'IR dont il aura été exonéré (correspondant à 10% de décote) ainsi que celui supporté par Timar SA pour le complément de la décote de 10%.

En cas de décès ou d'invalidité, l'exonération de l'impôt sur la décote ainsi que l'impôt supporté par Timar SA au titre du complément de la décote ne seront pas remboursés par le salarié.

XII. Régime Fiscal

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les investisseurs désireux de participer à la présente opération sont invités à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

XII.1 Actionnaires personnes physiques résidentes

a. Imposition des profits de cession

Conformément aux dispositions de l'article 73 du code général des impôts (CGI), les profits de cession des actions sont soumis à l'IR au taux de 15% pour les actions cotées. L'impôt est retenu à la source et versé au trésor par l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes titres.

Selon les dispositions de l'article 68 du code général des impôts, sont exonérés de l'impôt :

- Les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 DH ;
- La donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.
- Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :
 - la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
 - l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
 - l'apport en société.
- Le profit net de cession est constitué par la différence entre :
 - d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
 - et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables sur les plus-values des années suivantes jusqu'à l'expiration de la 4ème année qui suit celle de la réalisation des moins-values.

b. Imposition de dividendes

Les dividendes distribués à des personnes physiques résidentes sont soumis à une retenue à la source de 15% libératoire de l'IR.

XII.2 Actionnaires personnes morales résidentes

a. Imposition des profits de cession

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la bourse de Casablanca sont imposables en totalité.

b. Imposition de dividendes

• Personnes morales résidentes passibles de l'IS :

Les dividendes distribués à des contribuables relevant de l'IS sont soumis à une retenue à la source de 15% libératoire de l'IS. Cependant les revenus précités ne sont pas soumis audit impôt si la société bénéficiaire fournit à la société distributrice une attestation de propriété des titres comportant son numéro d'imposition à l'IS.

• Personnes morales résidentes passibles de l'IR :

Les dividendes distribués à des personnes morales résidentes passibles de l'IR sont soumis à une retenue à la source au taux de 15%.

XII.3 Actionnaires personnes physiques non résidentes

a. Imposition des profits de cession

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les profits de cession d'actions réalisées par des personnes physiques non résidentes sont imposables à l'IR au taux de 15%.

b. Imposition de dividendes

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 15%.

XII.4 Actionnaires personnes morales non résidentes

a. Imposition des profits de cession

Les profits de cession d'actions cotées à la Bourse de Casablanca réalisées par des personnes morales non résidentes sont exonérés de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas aux profits résultant de la cession des titres des sociétés à prépondérance immobilière non cotés.

b. Imposition de dividendes

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 15%.

XII.5 Traitement fiscal de la décote

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime fiscal de traitement de la décote est le suivant :

- L'exonération de l'IR de l'abondement, qui correspond au différentiel de prix entre la valeur de l'action à la date d'attribution de l'option et sa valeur à la date de levée de l'option, et ce dans la limite de 10% de la valeur de l'action à la date d'attribution. Le surplus par rapport à ce seuil est considéré comme un avantage en numéraire qui est imposé à l'IR selon les taux progressifs du barème au titre du mois de la levée de l'option. La société prendra en charge l'impôt correspondant à 10% de la décote.

- Le différé de l'imposition de la plus value d'acquisition à la date de la levée de l'option, jusqu'à la cession ultérieure des actions acquises, et ce selon le régime applicable aux profits des capitaux mobiliers.

Le bénéfice de ce régime de faveur est assorti de la condition de respect par le salarié concerné d'une période d'indisponibilité des actions acquises (impossibilité de cession des titres), et ce pendant trois ans à compter de la date de la levée de l'option. En cas de décès ou d'invalidité du salarié, il n'est pas tenu compte du délai de 3 ans précité.

A cet égard, en cas de cession des actions pendant cette période d'indisponibilité de 3 ans, les avantages susvisés sont remis en cause et le salarié concerné sera imposé à l'IR selon les taux du barème progressif au titre du mois suivant la cession, aussi bien en ce qui concerne l'abondement que de la plus value d'acquisition.

Le rappel d'impôt et les majorations y afférentes en cas de remise en cause des exonérations précitées sont mis à la charge du salarié concerné. La cession par le salarié considéré des actions par lui acquises au delà de la période d'indisponibilité est soumise au régime applicable aux profits des capitaux mobiliers.

XIII. Charges relatives à l'opération

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 6% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- Les frais légaux ;
- Le conseil juridique ;
- Le conseil financier ;
- Les frais de collecte et de centralisation ;
- Le dépositaire des titres ;
- La communication ;
- Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- Le Dépositaire Central, Maroclear ;
- La Bourse de Casablanca.

PARTIE III : PRESENTATION DE TIMAR

I. Présentation à caractère général

Dénomination sociale	TIMAR S.A.
Siège social	Rue M'barek ben Brahim, Avenue « O », rue Abou Baker Bnou Koutia, quartier industriel « Roches noires », Ain Sebaâ - Casablanca
Téléphone	+212 522 67 60 00
Fax	+212 522 67 25 81
Site Internet	www.timar.ma
Adresse électronique	o.peyret@timar.ma
Forme juridique	Société Anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	1980
Durée de vie	99 ans
Numéro d'inscription au registre du commerce	RC 40957 Casablanca, en date du 05/01/1982
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Capital social	24 375 000 DH répartis en 243 750 actions de valeur nominale 100 DH à fin Décembre 2014
Objet social	<p>Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none">- commissionnaire de transport- affrètement et le transport routier pour toutes destinations de toutes marchandises et matériel lourd ;- toutes opérations de transit, de transport terrestre, maritime, aérien et de toutes natures ;- toutes opérations de manutention, d'entreposage, de toutes denrées et marchandises, toutes opérations de camionnage, douane et emmagasinage ;- exploitation de tous services de transport terrestre de marchandises ;- achat, la location, l'exploitation pour tous moyens de tous appareils et engins permettant les activités ci-dessus ou s'y rapportant ;- et pour le compte exclusif de la société, la prise, l'achat, l'exploitation, la cession ou la concession de tous brevets, marques de fabrique, licences et procédés intéressant les activités ci-dessus ;- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, ou immobilières, réalisées pour le compte exclusif de la société, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et de nature à faciliter, favoriser ou développer l'activité sociale.

Consultation des documents juridiques	Les statuts, les procès verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège de TIMAR sis Rue M'barek ben Brahim, Avenue « O », Rue Abou Baker Bnou Koutia, quartier industriel « Roches Noires », Ain Sebaa à Casablanca
Tribunal compétent	Tribunal de commerce de Casablanca
Régime fiscal	Impôt sur les sociétés : Taux normal de 30% Taxe sur la Valeur Ajoutée : Taux normal de 20% ; un taux de 14% appliqué sur les opérations de transport de marchandises.
Textes législatifs	<p>De par sa forme juridique, la société est régie par le droit marocain, et ce en application de la loi 20/05 promulguée par le Dahir n°1-08-18 du 23/05/2008 complétant et modifiant la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes.</p> <p>De par son activité, la société est soumise à plusieurs textes législatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La loi 16-99 modifiant et complétant le dahir n°1-63-260 du 12 novembre 1963 relatif au transport par véhicules automobiles sur route ; -Le décret n°2-03-169 relatif au transport de marchandises pour compte d'autrui et pour compte propre ; -L'arrêté n°2-03-169 pris pour l'application du décret n°2-03-169 précité ; -L'arrêté n°1744-03 du Ministère de l'Equipement et du Transport portant approbation des contrats types relatifs au transport de marchandises pour compte d'autrui et à la location des véhicules automobiles de transport de marchandises sans conducteur ; -L'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n°733-10 du 18 rabii I 1431 (5 mars 2010) fixant les modalités d'organisation du test d'aptitude professionnelle pour l'obtention de l'agrément de transitaire en Douane ; -La loi 15-95 formant code du commerce ; <p>En plus, pour le transport aérien :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La convention de Varsovie de 1929 qui règle les rapports juridiques des transporteurs et des usagers de leurs lignes et qui définit, entre autre, le document utilisé (LTA) et la responsabilité du transporteur ; -La convention de Chicago (1944) qui organise le développement de l'aviation civile internationale ; -La convention de Guadalajara qui complète celle de Varsovie ; -Les protocoles suivants : Certaines dispositions de la convention de Varsovie ont été amendées par le protocole de « Guatemala city » en 1971, les 4 protocoles de Montréal en 1975, le protocole de la Haye du 18 septembre 1955, la convention de « Guatemala » du 18 septembre 1961 ; -La convention de Montréal signée le 28 Mai 1999 portant unification de certaines règles relatives au transport aérien international. <p>En plus pour le transport routier :</p>

-La convention dite CMR, signée le 19 Mai 1956, à Genève, relative au transport international de marchandises par route ;

-Le protocole du 5 juillet 1978 modifiant la convention CMR précitée ;

En plus, pour le transport maritime :

-La convention des Nations Unies sur le transport de marchandises par mer (règles de Hambourg) entrée en vigueur en 1992 et établissant un régime juridique uniforme applicable aux droits et obligations des chargeurs, transporteurs et destinataire, dans le cadre d'un contrat de transport de marchandises par mer ;

-Les règles de la Haye-visby portant unification de certaines règles en matière de connaissance ;

-La convention des Nations Unies sur le contrat de transport international de marchandises effectué entièrement ou partiellement par mer (règles de Rotterdam). Cette convention donne suite et fournit une alternative moderne aux conventions antérieures relatives au transport international de marchandises par mer, en particulier les règles de la Haye et de Hambourg.

-L'arrêté du Ministère des Finances et de la privatisation concernant l'exercice de l'activité de

transitaire n° 1070-00 du 23 Joumada I 1421 (24 août 2000).

De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

-Le dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs de Casablanca modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06;

-Le règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et Amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 et par l'Arrêté n°1268-08 du 7 juillet 2008 ;

-Le dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs

Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01, la loi 36-05, la loi 44-06 ;

-Le règlement général du CDVM approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008.

-Le dahir n° 1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi 43-02 ;

-Le règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 et l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005;

- La circulaire du CDVM ;

- Le dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain tel que modifié et complété par la loi 46-06.

II. Renseignements sur le capital de TIMAR

A la veille de la présente opération, le capital social de TIMAR est de 24,3 MDH entièrement libéré et réparti en 243 750 actions de valeur nominale 100 DH.

II.1 Historique du capital

La société TIMAR est créée le 10 octobre 1980 avec un capital social de 20 000 DH pour opérer dans l'affrètement et le transport routier international de tout type de marchandises (sauf périssables) vers toutes destinations.

Depuis l'année 2005, le capital social de la société TIMAR a évolué de la manière suivante :

Date	Capital avant l'opération (KDH)	Nombre d'actions en circulation avant l'opération	Nature de l'opération	Nombre de titres créés ou détruits	Prix d'émission (DH)	Valeur nominale par action créée ou détruite (DH)	Prime d'émission (DH)	Montant de l'augmentation de capital (KDH)	Capital après l'opération (KDH)	Nombre d'actions après l'opération	Montant de l'opération (KDH)
27-juin-05	6 209	62 091	-Augmentation de capital par incorporation de réserves -Augmentation de capital par compensation avec les créances de M. Jean Charles PUECH (père) envers la société	47 909	100	100	0	4 790	11 000	110 000	4 790
06-avr-07	11 000	110 000	-Augmentation de capital par incorporation des réserves	40 000	100	100	0	4 000	15 000	150 000	4 000
12-juil-07	15 000	150 000	-Introduction en Bourse par Augmentation de capital	45 000	350	100	250	4 500	19 500	195 000	15 750
27-juil-11	19 500	195 000	-Augmentation de capital réservée aux anciens actionnaires et détenteurs de DPS	48 750	385	100	285	4 875	24 375	243 750	18 769

Source : TIMAR

Les principaux faits marquants relatifs à l'évolution du capital de TIMAR, intervenus depuis le 27 juin 2005, se présentent comme suit :

- **Le 27 juin 2005**, les actionnaires ont procédé à une augmentation de capital à hauteur de 4 790,9 KDH. Celle-ci s'est opérée de deux manières différentes :
 - par incorporation de réserves (réserves pour un montant de 1 726 KDH et prime de fusion pour 794 KDH) soit un montant total de 2 520 KDH. Cette opération s'est traduite par l'émission de 25 209 actions nouvelles de 100 DH chacune et réparties entre les actionnaires en proportion de leur participation au capital ;
 - par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles à concurrence de 2 270 KDH que M. Jean Charles PUECH (père) possède à l'encontre de la société. Cette opération a donné lieu à la création de 22 700 actions. A l'issue de cette opération, le capital social s'est établi à 11 MDH.
- **Le 06 avril 2007**, le capital a été augmenté à nouveau de 4 000 KDH par incorporation des réserves et création de 40 000 nouvelles actions d'une valeur nominale de 100 DH. Cette opération a permis l'augmentation du nombre de titres en circulation à la veille de l'introduction en Bourse de TIMAR. Le

capital social de TIMAR s'est établi dès lors à 15 000 KDH réparti en 150 000 actions d'une valeur nominale de 100 DH.

- **Le 12 juillet 2007**, la société s'est introduite en bourse par augmentation de capital par la création de 45 000 nouvelles actions. Le capital est porté à 19 500 KDH réparti en 195 000 actions d'une valeur nominale de 100 DH.
- **Le 27 juillet 2011**, TIMAR a augmenté son capital de 4 875 KDH par la création de 48 750 nouvelles actions de valeur nominale 100 DH. Le capital est passé ainsi de 19 500 KDH à 24 375 KDH.

II.2. Evolution de l'actionariat

TIMAR est créée par M. Jean Charles PUECH (père) en 1980 en association avec des actionnaires marocains en vue de respecter la loi sur la marocanisation¹.

En 1990, les actionnaires marocains ont vendu la totalité de leurs actions à la société Maghreb Service Group qui est détenue majoritairement par la famille PUECH et sont sortis définitivement du capital de TIMAR.

Les tableaux ci-dessous retracent l'évolution de l'actionariat depuis l'exercice 2000 jusqu'à l'introduction en Bourse de TIMAR en 2007.

2000			2001					2005		
Identité des actionnaires	Nombres d'actions et de droits de vote détenus à fin 2000	% du capital et des droits de vote	Actions cédées	Actions acquises	Actions émises par AC	Nombres d'actions et de droits de vote détenus à fin 2001	% du capital et des droits de vote	Actions émises par AC	Nombres d'actions et de droits de vote détenus à fin 2005	% du capital et des droits de vote
M. Jean Charles PUECH (Père)	22 481	80,3%	-	5 469	33 901	61 851	99,6%	47 810	109 661	99,7%
Société Maghreb Service Group	5 487	19,6%	5 487	-	-	0	0,0%	-	0	0,0%
Mme Geneviève PUECH « Epouse de M. Jean Charles PUECH »	8	0,0%	-	17	82	107	0,2%	44	151	0,1%
Mme Cécile PUECH « Fille de M. Jean Charles PUECH »	8	0,0%	-	1	35	44	0,1%	18	62	0,1%
M. Olivier PUECH « Fils de M. Jean Charles PUECH »	8	0,0%	-	0	36	44	0,1%	18	62	0,1%
M. Jean-Charles PUECH « Fils de M. Jean Charles PUECH »	8	0,0%	-	0	36	44	0,1%	18	62	0,1%
Mme France PUECH « Epouse de M. Olivier PUECH »	-	-	-	0	1	1	0,0%	1	2	0,0%
Nombre total d'actions	28 000	100,0%	5 487	5 487	34 091	62 091	100,0%	47 909	110 000	100,0%

Source : TIMAR

- **En 2001**, la société Maghreb Service Group (5 487 actions) a été absorbée par TIMAR. Préalablement à cette absorption, les actions qu'elle détenait dans TIMAR ont été acquises par M. Jean Charles PUECH (père) (5 469 actions), Mme Geneviève PUECH (17 actions) et Mme Cécile PUECH (une action) actionnaires de cette dernière.
- **En 2005**, les actionnaires ont décidé d'une augmentation de capital de 4 790,9KDH. Celle-ci a été réalisée par incorporation de réserves (2 520 KDH) et par compensation avec le compte courant de M. Jean Charles PUECH (père) (2 270 KDH). Il est à noter que dans le cadre de l'augmentation de capital par compensation avec les créances, les autres actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels et proportionnels de souscription au profit de M. Jean Charles PUECH (père).

¹ La loi sur la marocanisation constitue une limitation au droit de propriété des étrangers, au Maroc, permettant l'introduction de personnes physiques ou morales marocaines dans le capital de sociétés dont plus de 50 % était contrôlé par des étrangers. Cette Loi avait également comme objectif de réduire le pouvoir des entreprises étrangères sur l'économie marocaine. Cette loi a été abrogée en 1993.

2005			2007 (avant introduction en bourse)				
Identité des actionnaires	Nombres d'actions et de droits de vote détenus à fin 2005	% du capital et des droits de vote	Actions cédées ou léguées	Actions acquises	Actions émises par (AC)	Nombres d'actions et de droits de vote détenus	% du capital et des droits de vote
M. Jean Charles PUECH "père"	109 661	99,7%	29 744	-	39 877	119 794	79,9%
Mme Geneviève PUECH	151	0,1%	-	-	55	206	0,1%
Mme Cécile PUECH	62	0,1%	-	9 916	22	10 000	6,7%
M. Olivier PUECH	62	0,1%	-	9 914	24	10 000	6,7%
M. Jean-Charles PUECH "Fils"	62	0,1%	-	9 916	22	10 000	6,7%
Mme France PUECH	2	0,0%	2	-	0	0	0,0%
Nombre total d'actions	110 000	100,0%	29 746	29 746	40 000	150 000	100,0%

Source : TIMAR

- **En 2007**, TIMAR a procédé à une première augmentation de capital de 4 000 KDH par création de 40 000 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 100 DH réparties proportionnellement entre les anciens actionnaires. Dans le même temps, M. Jean Charles PUECH (père) a procédé à une cession d'actions au profit de ses enfants

2007 (après introduction en bourse)			
Identité des actionnaires	Actions émises par (AC)	Nombres d'actions et de droits de vote détenus à fin 2007	% du capital et des droits de vote
M. Jean Charles PUECH (père)	-	119 794	61,4%
Mme Cécile PUECH	-	10 000	5,1%
M. Olivier PUECH	-	10 000	5,1%
M. Jean Charles PUECH (fils)	-	10 000	5,1%
Mme Geneviève PUECH	-	206	0,1%
Flottant en Bourse	45 000	45 000	23,1%
Total	45 000	195 000	100,0%

Source : TIMAR

- **Au cours du mois de juillet de l'année 2007**, la société s'est introduite en bourse par émission de 45 000 nouvelles actions au prix de 350 DH l'action. Le capital social a été ainsi porté à 19 500 KDH réparti en 195 000 actions de valeur nominale 100 DH chacune.

II.3 Structure de l'actionnariat avant et après augmentation de capital de 2011

La structure de l'actionnariat de TIMAR avant augmentation de capital se présente comme suit :

Identité des actionnaires	Actions émises par (AC)	Nombres d'actions et de droits de vote détenus à fin 2007	% de capital et des droits de votes
M. Jean Charles PUECH	-	119 794	61%
Mme Geneviève PUECH	-	206	0%
Mme Cécile PUECH	-	10 000	5%
M. Olivier PUECH	-	10 000	5%
M. Jean-Charles PUECH « Fils de Jean Charles PUECH »	-	10 000	5%
Mme France PUECH	-	0	0%
Flottant en bourse	45 000	45 000	23%
Nombre total d'actions	45 000	195 000	100%

Source : TIMAR

Le capital social de TIMAR a été composé de 195 000 actions dont 150 000 détenues par la famille PUECH. Le flottant en bourse s'établissait à 45 000 actions.

La structure de l'actionariat de TIMAR après l'opération d'augmentation de capital se présente comme suit :

Identité des actionnaires	Nombre d'actions & droits de vote détenus	% de capital et de droits de vote détenus
M. Jean Charles PUECH (père)	136 549	56.02%
Mme Cécile PUECH	10 000	4.10%
M. Olivier PUECH	12 500	5.13%
M. Jean-Charles PUECH (Fils)	10 260	4.21%
Mme Geneviève PUECH	206	0.08%
SCGPP	12 500	5.13%
Flottant en Bourse	61 735	25.33%
Total	243 750	100%

Source : TIMAR

Le nombre d'actions détenues par les actionnaires historiques après cette opération était de 169 515 actions. Le flottant en bourse est passé de 45 000 actions à 61 735 titres et un nouvel actionnaire (SCGPP) a rejoint le tour de table de la société avec une part de 5,13% du capital après augmentation.

II.4 Structure de l'actionariat au 30 juin 2014

La structure de l'actionariat de TIMAR à fin juin 2014 se présente comme suit :

Identité des actionnaires	Nombre d'actions détenues	% du capital et des droits de vote
M. Jean Charles PUECH (père)	123 048	50,48%
Mme Cécile PUECH	10 000	4,10%
M. Olivier PUECH	12 500	5,13%
M. Jean-Charles PUECH (Fils)	10 260	4,21%
Mme Geneviève PUECH	206	0,08%
SCGPP	12 500	5,13%
HAKAM ABDELLATIF FINANCE SA	24 595	10,09%
Divers actionnaires	50 641	20,78%
Total	243 750	100%

Source : TIMAR

Le capital social de TIMAR est inchangé depuis l'augmentation de capital de 2011. En revanche, le nombre d'actions détenues par la famille PUECH a baissé pour s'établir à 168 514 actions, soit 69,13% du capital, représentant les participations directes et indirectes de la société.

10,09% du capital de TIMAR sont détenus par HAKAM ABDELLATIF FINANCE SA qui a franchi à la hausse le seuil de 10% à fin 2011 par l'acquisition de 2.000 actions en date du 02 décembre 2011.

• Présentation de l'actionnaire SCGPP

SCGPP est une société civile de droit français domicilié à Paris et détenue par les enfants PUECH. C'est une société Holding qui a pour seule activité la prise de participation dans d'autres sociétés. Au 31/12/2014. La société détient 5,13% du capital de TIMAR SA.

Dénomination sociale	SCGPP
Forme juridique	Société Civile de droit Français
Pays d'implantation	France
Capital social au 31.12.2014	1 524 Euros (16 700 MAD)*
Actionnaires	famille PUECH 100%

Source : TIMAR

(*Cours de change au 31/12/2014)

II.5 Nantissement d'actions

A la veille de la présente opération il n'existe aucun nantissement sur les actions détenues par la famille PUECH.

II.6 Pacte d'actionnaires

A la veille de la présente opération, aucun pacte n'existe entre les actionnaires de TIMAR.

II.7 Restrictions en matière de négociabilité

Lors de l'introduction de la société TIMAR au 3ème compartiment de la bourse de Casablanca, et conformément aux dispositions du dahir n°1-93-211, tel que modifié et complété, M. Jean Charles PUECH (père) avait bloqué l'équivalent de 50% du capital et des droits de vote + 1 actions (soit 97 501) durant 3 années suivant la première cotation des actions TIMAR. La période de blocage a pris fin le 12 juillet 2010. Depuis cette date, il n'existe plus de restrictions en matière de négociabilité des titres TIMAR.

II.8 Déclaration des franchissements de seuil

Les porteurs d'actions TIMAR sont tenus de déclarer aux organismes concernés certains franchissements de seuil conformément aux dispositions des articles 68 ter et 68 quater du Dahir portant loi n°1-93-211 relatif à la bourse de Casablanca tel que modifié et complété.

« Toute personne physique ou morale qui vient à posséder plus de vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la société doit informer la société ainsi que le conseil déontologique des valeurs mobilières (CDVM) et la société gestionnaire, dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un des seuils de participation, du nombre total des actions de la société qu'elle possède, ainsi que du nombre du titre donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui lui sont rattachés. Elle informe en outre dans les mêmes délais le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des 12 mois qui suivent lesdits franchissements de seuil » (Art 68 ter du dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des valeurs tel que modifié et complété).

« Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca, qui vient à céder tout ou une partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le conseil déontologique des valeurs mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter, s'il franchit à la baisse, l'un de ces seuils de participation » (Art 68 quater du dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des valeurs tel que modifié et complété).

« Tout manquement aux obligations de déclaration de franchissement de seuil exigées par le Dahir portant loi relatif à la bourse des valeurs expose son auteur à une amende de 5000 dirhams à 100 000 dirhams » (Article 75 bis).

II.9 Politique de distribution des dividendes

a. Dispositions statutaires

L'article 42 des statuts de TIMAR, stipule que « L'époque, le mode et le lieu de paiement des dividendes sont fixés par l'Assemblée Générale annuelle, ou à défaut, par le Conseil d'Administration ».

b. Dividendes payés pour la période 2011-2013

Le paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal. En cas de cession d'actions, l'acquéreur a droit aux dividendes non encore mis en paiement, sauf convention contraire des parties, notifiée à la société.

Les dividendes versés par TIMAR à ses actionnaires au titre des exercices clos au 31 décembre 2011, 2012 et 2013 se présentent comme suit :

	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2013
Résultat Net (En KDh)	8 101	9 303	7 379
Dividendes versés ² (En KDh)	1 950	1 950	1 950
Nombre d'actions	243 750	243 750	243 750
Résultat net par action (En Dh)	33	38	30
Dividendes par action (En Dh)	8	8	8
Taux de distribution (En %)	24%	21%	26%

Source : TIMAR

III. Marché des titres de l'émetteur

III.1 Cotation du titre TIMAR

TIMAR est cotée à la bourse de Casablanca depuis le 12 juillet 2007 sous le code TIM. L'opération s'est faite par augmentation de capital et création de 45 000 nouvelles actions.

III.2 Opérations sur capital

En juillet 2011, TIMAR a augmenté son capital social de 4,375 MDH par augmentation de capital réservé aux anciens actionnaires et détenteurs de droits préférentiels de souscription. Ces derniers avaient la possibilité de vendre leurs DPS sur le marché. Le montant global de l'opération s'est élevé à 18 768 750 DH soit 385 DH par action.

III.3 Titres de créances

A fin juin 2014, TIMAR n'a jamais émis de titres de créances.

III.4 Notation

A fin juin 2014, TIMAR n'a jamais fait l'objet d'une notation.

IV. Assemblées des actionnaires

Les modes de convocation, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la société TIMAR sont conformes à la loi 17-95 des sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05.

L'assemblée générale ordinaire est réunie au moins une fois par an, dans les six mois de la clôture de l'exercice, pour statuer sur toutes les questions relatives aux comptes de l'exercice. Ce délai peut-être prolongé une seule fois et pour la même durée à la demande du conseil d'administration par ordonnance du Président du tribunal statuant en référé.

Elle peut être réunie extraordinairement pour l'examen de toute question de sa compétence.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. A défaut, elle peut être également convoquée :

- ✓ Par le ou les commissaires aux comptes ;
- ✓ Par un mandataire désigné par le Président du tribunal statuant en référé ;
- ✓ Par le ou les liquidateurs après la dissolution de la société ;
- ✓ Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

² Dividendes de l'exercice N payés en N+1

Les convocations aux assemblées sont faites par un avis inséré dans un journal d'annonces légales, le tout conformément aux dispositions de l'article 121 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes.

L'assemblée générale est réunie au siège social ou en tout autre endroit de la ville où est situé le siège social désigné par l'avis de convocation.

A compter de la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle et au moins pendant les quinze jours qui précèdent la date de la réunion, tout actionnaire a droit de prendre connaissance au siège de la société :

- ✓ De l'ordre du jour de l'assemblée ;
- ✓ Du texte et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés par le conseil d'administration et le cas échéant, par les actionnaires ;
- ✓ De la liste des administrateurs au conseil d'administration, ainsi que le cas échéant, des renseignements concernant les candidats au poste d'administrateur ;
- ✓ De l'inventaire, des états de synthèse de l'exercice écoulé, arrêtés par le conseil d'administration ;
- ✓ Du rapport de gestion du conseil d'administration soumis à l'assemblée ;
- ✓ Du rapport du commissaire aux comptes soumis à l'assemblée et du rapport spécial ;
- ✓ Du projet d'affectation des résultats.

A compter de la convocation de toutes autres assemblées, ordinaires ou extraordinaires, générales ou spéciales, tout actionnaire a également le droit, au moins pendant le délai de quinze jours qui précède la date de la réunion, de prendre au même lieu, connaissance du texte des projets de résolutions, du rapport du conseil d'administration, de la liste des actionnaires avec indication du nombre d'actions, du rapport du ou des commissaires aux comptes, ainsi que des procès verbaux et feuilles de présence des assemblées générales tenues au cours des trois derniers exercices.

L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% du capital social ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

Lorsque le capital social est supérieur à cinq millions de dirhams le montant du capital à représenter en application de l'alinéa précédent est réduit à 2% pour le surplus.

L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour. Lequel ne peut-être modifié sur deuxième convocation. Elle peut, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

V. Organes d'administration

Conformément aux dispositions de la loi 17-95 sur les Sociétés Anonymes, modifiée et complétée par la loi 20-05, la société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 3 membres au moins et de 15 membres au plus, pris parmi les personnes physiques ou morales actionnaires.

Les administrateurs sont nommés au cours de la vie sociale par l'assemblée générale ordinaire.

Le nombre des administrateurs liés à la société par contrats de travail ne peut dépasser le tiers des membres du conseil d'administration.

La durée de fonction des administrateurs ne peut excéder 6 ans. Les administrateurs sont rééligibles sauf stipulation contraire des statuts. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire sans même que cette révocation soit mise à l'ordre du jour.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une action nominative de la société pendant toute la durée de ses fonctions.

Le conseil nomme un président qui, à peine de nullité des nominations, doit être une personne physique.

Le conseil d'administration est convoqué par le président aussi souvent que la loi l'a prévu et que la bonne marche des affaires sociales le nécessite.

Le Président fixe l'ordre du jour du conseil d'administration, en tenant compte des demandes d'inscription sur ledit ordre du jour des propositions de décisions émanant de chaque administrateur.

En cas d'urgence ou s'il y a défaillance, de la part du Président, la convocation peut être faite par le ou les commissaires aux comptes.

Lorsque le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois le directeur général ou le tiers au moins des administrateurs peuvent demander au Président de convoquer le conseil.

Lorsque le Président ne convoque pas celui-ci dans un délai de quinze jours à compter de la date de la demande, ledit directeur général ou lesdits administrateurs peuvent convoquer le conseil d'administration à se réunir.

Le conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont effectivement présents. Toutefois, aucune décision ne peut être prise valablement si deux administrateurs ne sont pas effectivement présents.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix des membres présents ou représentés.

Les délibérations doivent être prises à l'unanimité, si deux membres seulement assistent à la séance.

Les délibérations du conseil d'administration sont constatées par des procès verbaux établis par le secrétaire du conseil sous l'autorité du Président et signés par ce dernier et par au moins un administrateur. En cas d'empêchement du président, le procès verbal est signé par deux administrateurs au moins.

Les procès verbaux des réunions du conseil sont consignés sur un registre spécial tenu au siège social, coté et paraphé par le greffier du tribunal du lieu du siège de la société.

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que lesdits actes dépassaient cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Tous actes d'administration et de disposition qui ne sont pas expressément réservés à l'assemblée générale par loi sont de sa compétence.

Le conseil d'administration convoque les assemblées d'actionnaires, fixe leur ordre du jour, arrête les termes des résolutions à leur soumettre et ceux du rapport à leur présenter sur ces résolutions.

A la clôture de chaque exercice, il dresse un inventaire des différents éléments de l'actif et du passif social existant à cette date, et établit les états de synthèse annuels, conformément à la législation en vigueur.

Il doit notamment présenter à l'assemblée générale ordinaire un rapport de gestion comportant les informations utiles aux actionnaires pour leur permettre d'apprécier l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, les opérations réalisées, les difficultés rencontrées, les résultats obtenus, la formation du résultat distribuable, la proportion d'affectation dudit résultat, la situation financière de la société et ses perspectives d'avenir.

Le rapport doit contenir les mêmes informations sur ses filiales, ses participations et sur les sociétés qu'elle contrôle, avec leur contribution au résultat, le tout conformément à la loi.

A la veille de la présente opération, le Conseil d'Administration de TIMAR est composé des personnes suivantes :

Membres du Conseil	Fonction	Lien de parenté avec le président du CA(*)	Fonction	Date de nomination	Date d'expiration du mandat
M. Jean Charles PUECH père (non salarié)	Président	-	Président	10-mai-11	AGO statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2016
M. Olivier PUECH (salarié)	Directeur Général	Fils	Administrateur	10-mai-11	AGO statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2016
Mme Geneviève PUECH (non salariée)	-	Epouse	Administrateur	21-mai-13	AGO statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2018
M. Jean-Charles PUECH fils (non salarié)	-	Fils	Administrateur	21-mai-13	AGO statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2018

Source : TIMAR

(*) Conseil d'administration

VI. Organes de direction

La direction générale de TIMAR est assurée par M. Olivier PUECH. Il est assisté dans ses fonctions par sept directeurs exerçant des responsabilités opérationnelles et fonctionnelles.

Les pouvoirs du Directeur Général sont conformes aux dispositions de la loi 17-95 des Sociétés Anonymes, modifiée et complétée par la loi 20-053.

Nous présentons ci-dessous le curriculum vitae des principaux dirigeants de la société :

M. Jean Charles PUECH (père) : 69 ans, est Président du Conseil d'Administration de TIMAR. Il a occupé cette fonction depuis la création de la société en 1980. Il a débuté sa carrière à l'âge de 18 ans en France dans le service « Exploitation » de la société de transport familiale « Transports PUECH ». En 1971, il a quitté l'entreprise familiale pour intégrer la société Trans Cap filiale du groupe CFAO en tant que directeur de projets puis directeur Maghreb. Il occupera ce poste jusqu'en 1980 date de création de TIMAR.

M. Olivier PUECH : 45 ans, est Administrateur Directeur Général de la société TIMAR. Il est titulaire d'un Mastère en Sciences et Techniques option audit et gestion, d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées et d'un MBA en logistique internationale. M. Olivier PUECH a occupé plusieurs postes de responsabilité dans une société française spécialisée dans la conception des solutions de motorisation et d'automatisation. En 1994, il rejoint la société TIMAR en tant que directeur général.

M. Olivier PEYRET : 42 ans, est Directeur Général Adjoint de TIMAR en charge de la gestion du pôle support. Il est titulaire d'un DUT en comptabilité et fiscalité et d'un DECF en comptabilité finance de l'université de Sophia Antipolis. Il bénéficie d'une expérience de plus de 10 ans en cabinet d'expertise comptable en France et au Maroc. En 2004, il a pris en charge la direction générale de la société Transit Defazio et en 2008 la direction générale adjointe du groupe TNT Express Maroc. En novembre 2012, il a rejoint les équipes de TIMAR en tant que Directeur Général Adjoint.

Mme Fatima LOURIKI : 46 ans, est Directeur Général Adjoint en charge des opérations. Mme LOURIKI a intégré la société TIMAR en 1985, cinq ans après sa création. Elle a occupé depuis, plusieurs postes de responsabilité au sein de la société. Mme Fatima LOURIKI est titulaire d'un certificat en

techniques de management à l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration d'Entreprises (ISCAE) obtenu en horaires décalés pendant qu'elle était employée au sein de TIMAR.

Mme Yolande NAJIB, 47 ans, est titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur en comptabilité. Mme NAJIB justifie de plusieurs années d'expérience en tant que responsable comptabilité et trésorerie au sein de diverses sociétés marocaines et françaises. En 1999, elle a intégré la société TIMAR comme responsable du département finance et comptabilité, poste qu'elle occupe encore à ce jour.

Mme Loubna MAKHOUKHI, 37 ans, occupe le poste de responsable du département des ressources humaines au sein de TIMAR. Elle est titulaire d'une licence en économie et d'un MBA en Finance à l'école HASSANIA des ingénieurs. Mme MAKHOUKHI a intégré le groupe en 2000 et a occupé le poste de contrôleur de gestion avant d'être nommée responsable du département des ressources humaines.

M. Bouazza EL HANTITI, 41 ans, occupe le poste de directeur commercial de TIMAR depuis Mai 2013. Il a débuté sa carrière en tant que directeur général de la société I.T.E.L France. En 2000, il a intégré le groupe DHL spécialisé dans la logistique, et a occupé depuis, plusieurs postes de responsabilité aussi bien au Maroc qu'en France. M. Bouazza EL HANTITI est titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur en marketing et commerce international de l'IFCV Paris.

VII. Gouvernement d'entreprise

VII.1 Comités techniques

La société ne dispose d'aucun comité technique.

VII.2 Rémunération attribuée aux membres des organes d'administration et de direction

a. Membres du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 24 des statuts, l'Assemblée Générale peut allouer des jetons de présence aux administrateurs.

Au titre de l'exercice 2013, les jetons de présence ont été fixés à 600 000 Dhs net d'impôts par l'Assemblée Générale réunie en date du 21 mai 2013.

b. Dirigeants

Le tableau ci-dessous indique l'évolution de la rémunération brute des dirigeants durant les trois dernières années :

En KMAD	2011	2012	2013
Salaire brut + prime	2 900	3 021	3 923

La masse salariale des dirigeants a augmenté de 4% en 2012 à 3 021 KMAD contre 2 900 KMAD en 2011. Elle a connu par contre une nette hausse en 2013 à 3 923 KMAD suite à l'augmentation des salaires des anciens notamment par le versement de primes et au recrutement de nouveaux cadres.

VII.3 Conventions entre TIMAR, ses administrateurs, ses principaux dirigeants et ses filiales

- Convention d'avance de fonds conclue avec la filiale «TIMAR TANGER MED » durant l'exercice 2011 portant sur un montant de 100.000 Euros rémunéré au taux de 5,5%.
- Conversion des trois conventions d'avances de fonds conclues antérieurement avec la filiale « TIMAR INTERNATIONAL », par incorporation de la totalité des fonds accordés à la filiale dans son capital par le biais d'une augmentation de son capital.
- Convention d'avance de fonds conclue avec la filiale « TIMAR TANGER MED » durant l'exercice 2012 portant sur un montant de 100.000 Euros rémunéré au taux de 5,5%.
- Quatre conventions d'avance de fonds conclues avec la filiale « TIMAR MALI» durant l'exercice 2012 portant sur un montant global de 100.000 Euros rémunéré aux taux de 4,5 % détaillées comme suit :

- ✓ 10.000 € juillet 2012
- ✓ 15.000 € août 2012
- ✓ 15.000 € octobre 2012
- ✓ 60.000 € décembre 2012
- Sept conventions d'avance de fonds conclues avec la filiale «TIMAR INTERNATIONAL» durant l'exercice 2012 portant sur un montant global de 1.690.000 Euros rémunéré aux taux de 4,5 % détaillées comme suit :
 - ✓ 200.000 € mai 2012
 - ✓ 210.000 € mai 2012
 - ✓ 190.000 € juin 2012
 - ✓ 250.000 € juillet 2012
 - ✓ 300.000 € août 2012
 - ✓ 280.000 € août 2012
 - ✓ 260.000 € septembre 2012
- Convention d'avance de fonds conclue avec la filiale «TIMAR INTERNATIONAL» durant l'exercice 2013 portant sur un montant de 500.000 Euros rémunéré au taux de 4,5%.
- Convention d'avance de fonds conclue avec la filiale «COMPAGNIE DE TRANSPORT TENERE» portant sur un montant de 498.500 DHS rémunéré au taux de 6%.
- Signature d'une convention s'étalant sur une durée de 36 mois, par laquelle la société Timar International fournira à Timar SA l'ensemble de l'animation de son réseau en Europe, Afrique de l'Ouest, et moyen orient. Le contrat prendra fin au 31 décembre 2015 et portera sur les aspects suivants :
 - ✓ L'animation du réseau ;
 - ✓ La sélection de nouveaux partenaires ;
 - ✓ L'élaboration et la signature des nouveaux contrats ;
 - ✓ Le suivi régulier des partenaires ;
 - ✓ Les mesures régulières des performances et flux ;
 - ✓ La veille générale sur la santé financière des partenaires.

Compte tenu de la nature, de la diversité et de la fréquence des prestations réalisées, les parties conviennent que la rémunération du prestataire pour les services rendus à la société bénéficiaire sera évaluée selon le principe d'une rémunération globale forfaitaire.

Cette rémunération globale forfaitaire est fixée à 3 200 euros hors taxes, auxquels s'ajouteront des frais de gestion à hauteur de 5% du montant hors taxe.

VII.4 Intéressement et participation du personnel

Afin d'inciter ses salariés à la performance, TIMAR a mis en place un plan d'intéressement visant à motiver son personnel. Ce système permet de participer à la présente opération d'augmentation de capital avec une décote de 20% par rapport au prix retenu au profit des salariés du groupe.

VII.5 Prêts accordés aux membres du conseil d'administration et aux directeurs

Les dispositions de l'article 25 des statuts de TIMAR relatifs aux prêts accordés aux membres du conseil d'administration sont conformes à la loi 17-95 des Sociétés Anonymes, modifiée et complétée par la loi 20-05.

A ce jour, aucun prêt n'a été accordé à un des membres du Conseil d'Administration de TIMAR. Il en est de même pour les directeurs de la société.

PARTIE IV:ACTIVITES DE TIMAR

I. Historique de TIMAR

1980 : Création de la société TIMAR par M. Jean Charles PUECH (père). La société opère en tant que commissionnaire de transport international et bénéficie pour son développement de l'appui de grandes centrales de textile françaises comme KIABI et TROIS SUISSSES qui sont toujours clientes de la société à ce jour.

1981 : Rachat par TIMAR de la société UTM, ancienne agence transitaire en vue de développer le segment du transit et du transport maritime.

1991 : Création par TIMAR d'une plateforme de contrôle qualité avant exportation au siège de l'entreprise. Celle-ci consiste à contrôler la qualité et la conformité de la marchandise dédiée à l'exportation depuis les locaux de TIMAR.

1995 : Intégration du réseau Maghreb Transport Organisation (MTO) par TIMAR. MTO est un réseau de spécialistes du transport routier sur le Maghreb.

1997 : Lancement de l'activité de commissionnaire de transport aérien après l'obtention de l'agrément IATA pour l'activité d'agent de fret et qui autorise TIMAR à émettre ses propres LTA

2000 : Obtention par TIMAR de l'autorisation de la douane pour l'exportation depuis ses deux entrepôts sous douane hors enceinte portuaire.

- Ouverture d'une succursale à Marrakech.

2001 : Absorption des sociétés MARSA Logistique, Maghreb Service Group et UTM par la société TIMAR.

- Obtention de l'agrément de transitaire sous la référence 1177.

2002 : Signature des premiers contrats de logistique complète qui consiste à stocker, contrôler la qualité, préparer les commandes et distribuer la marchandise vers les clients finaux.

2003 Acquisition de trois terrains dans la zone industrielle d'Ain Sebaa à Casablanca d'une superficie de 8000 m². Les trois terrains permettent le développement de l'activité de groupage et de logistique par la construction de nouveaux entrepôts.

- Ouverture de l'agence de Tanger.
- Lancement de l'activité tractionnaire de transport.

2004 : Inauguration de la première tranche des nouvelles infrastructures d'entreposage.

2005 : Acquisition d'un quatrième terrain d'une superficie de 4 350 M² pour l'extension des entrepôts et le transfert du siège social de l'entreprise.

2006 : Obtention de la certification ISO 9001 version 2000.

2007 : Introduction de TIMAR à la bourse de Casablanca

2008 : Création de la filiale TIMAR International dont le siège social est à Paris

2009 : Déménagement dans les nouveaux locaux sis dans la zone industrielle d'Aïn Sebaa, à Casablanca et changement de siège social.

Intégration du réseau Easydem, qui regroupe des entreprises spécialisées dans le déménagement international.

2010 : Extension de l'activité de traction par l'achat de camions frigorifiques et création d'une filiale dénommée TIMAR TANGER MED, dans la zone logistique du port de Tanger Med.

Création de l'agence d'Agadir. Son activité principale est le transport routier avec des tracteurs frigorifiques afin de développer un nouveau segment de clientèle (transport frigorifique principalement vers l'Europe de l'Est).

2011 : Augmentation de capital réservée aux anciens actionnaires pour un montant de 18,7 MDh.

- Intégration du réseau PANALPINA, un des leaders mondiaux du transport maritime.
- Création d'une filiale en Tunisie dénommée Timar Tunisie.

2012 : Création de la filiale TIMAR Mali avec un capital de 65 000 000 FCFA

2013 : Prise de participation dans le capital de la Compagnie de Transport du Tenere à hauteur de 15%.

2014 : Reprise des participations de Timar International (MTS Madrid, MTS irun, Timar AO et Grupolis) et de SCGPP (Timar irun et Grupolis), participation au capital de Canet Levage et cession de la Compagnie de Transport du Tenere.

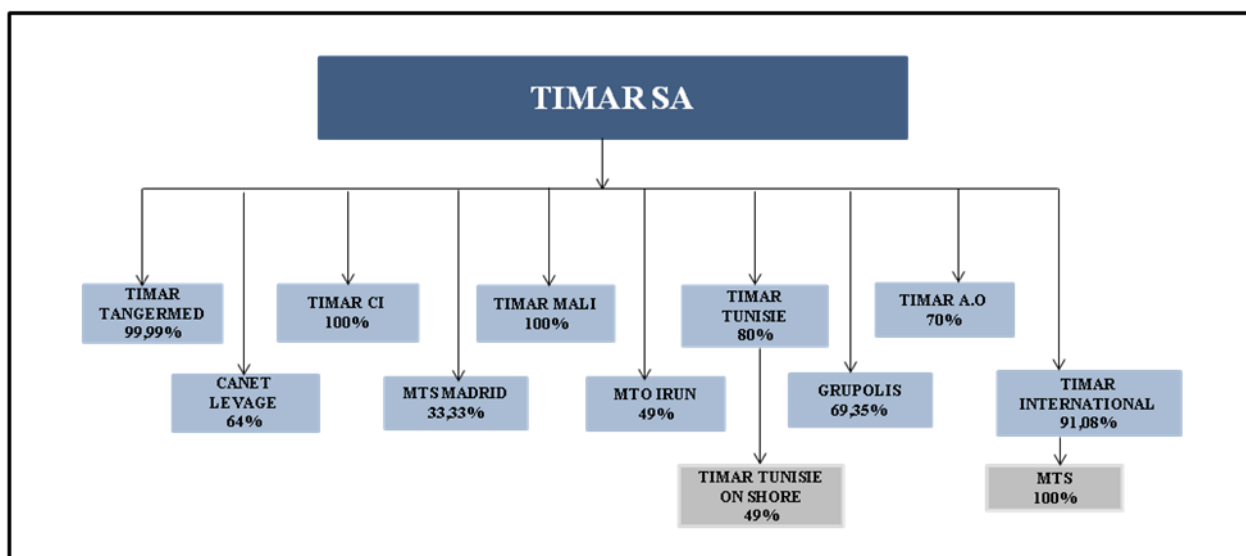
II. Appartenance de TIMAR à un groupe

A la veille de la présente opération, la société TIMAR est détenue directement par la famille PUECH à hauteur de 64,0% et indirectement par la société SCGPP, soit 5,13% du capital.

La société ne fait partie d'aucun groupe.

III. Organigramme juridique de TIMAR

L'organigramme ci-dessous reprend les participations directes et indirectes de TIMAR au 31 décembre 2014.



Source : TIMAR

IV. Filiales de TIMAR⁴

IV.1. TIMAR international

TIMAR International est créée en avril 2008. La société est domiciliée à Paris et détenue à 91% par TIMAR S.A. Cette filiale dotée d'un capital de départ de 600.000 Euros a pour vocation d'apporter un soutien commercial aux correspondants de TIMAR en Europe (sociétés exerçant la même activité que TIMAR mais à l'étranger) et la prise de participations dans leur capital le cas échéant. Au 31 décembre 2014, le capital social est de 3 821 000 Euros. Au 1 janvier 2015 et suite à la remontée dans TIMAR SA des participations que détenait Timar International hors MTS, l'objet social de Timar International a été étendu au commissionnaire en transport international pour piloter les flux de transport entre le Maroc et les autres plateformes, ainsi que l'activité de tractionnaire à savoir le pilotage de l'ensemble des remorques et des affrètements avec les autres plateformes filiales ou partenaires.

Afin de faire face à la dépréciation des titres de timar international, la société timar a constaté des provisions de 15 MDH et de 10,5 MDH respectivement en 2013 et 2014.

Le tableau ci-dessous reprend quelques informations juridiques sur TIMAR International

Dénomination sociale	TIMAR International			
Forme juridique	Société Anonyme Simplifiée (SAS)			
Siège social	Angle du 2, Rue de Villersexel et du 55, Rue de l'Université -75007- Paris			
Pays d'implantation	France			
Date de création	2008			
Capital social au 31.12.2014	3 821 000 Euros (41 872 810 MAD)*			
Actionnaires	TIMAR SA	91,08%		
	Jean Charles PUECH (père)	8,92%		
Mandataire social	Jean Charles PUECH (père)			
	Chiffre d'affaires (DH)	Dividendes reçus (DH)	Résultat net (DH)	Situation nette (DH)
2011	2 721 549	202 528	-1 936 973	19 040 697
2012	2 735 675	456 016	1 184 594	41 752 886
2013	2 757 992	656 766	-16 227 641	25 865 856

Source : TIMAR

(*)Cours de change au 31/12/2014

Au 30 juin 2014, le total des apports réalisés par TIMAR à TIMAR International s'élève à 4 880 KEuros (54 690 KDH) dont 3 480KEuros (39 032 KDH) en capital et 1 400 KEuros (15 658 KDH) en comptes courants.

⁴ Hypothèses retenues de conversion de change.

	TND/MAD	XOF/MAD	MAD/EURO
2011	0,17 TND	58,95 XOF	11,10 MAD
2012	0,18 TND	58,83 XOF	11,16 MAD
2013	0,20 TND	58,40 XOF	11,25 MAD
2014	0,21 TND	59,76 XOF	10,96 MAD

Source : Bank Al Maghrib

Le tableau ci-dessous reprend quelques informations sur la participation de TIMAR International non transférée à TIMAR:

Dénomination sociale	MTS			
Forme juridique	Société anonyme			
Pays d'implantation	France			
Date de création	1995			
Capital social au 31.12.2014 (Euro)	2 965 536 (41 872 810 MAD)*			
Actionnaires	TIMAR SA		100,00%	
Mandataire social	Jean Charles PUECH (père)			
Situation nette au 31/12/2013	NEANT			
Résultat Net au 31/12/2013	NEANT			
	Chiffre d'affaires (DH)	Dividendes reçus (DH)	Résultat net (DH)	Situation nette (DH)
2011	224 857 095	NEANT	400 006	11 723 604
2012	279 984 142	NEANT	-24 164 151	10 450 127
2013	269 515 192	NEANT	-19 157 718	-8 622 342

Source : TIMAR

(*)Cours de change au 31/12/2014

IV.2. TIMAR Tanger Méditerranée

TIMAR Tanger Méditerranée est créée en décembre 2010. Elle est domiciliée dans la zone logistique du port de Tanger Med et est détenue à 100% par TIMAR SA. La société développe deux activités distinctes :

- **Activité de logistique de distribution** : Cette activité consiste à stocker pour le compte de clients de la marchandise destinée aux entreprises évoluant dans la zone franche de Tanger. Cette activité est essentiellement tirée par l'usine de Renault au Maroc qui attire de nombreux petits sous-traitants dont les volumes d'activité avec Renault Maroc ne justifient pas l'investissement dans des entrepôts de stockage.
- **Activité de commissionnaire de transport** : Cette activité consiste à attirer vers Tanger Med des conteneurs en provenance d'Asie et destinés à différents pays d'Afrique, de les décharger dans les entrepôts de TIMAR Tanger Med et de les trier et réexpédier par pays de destination par voie maritime ou routière et ce en fonction des demandes. Cette opération de transbordement a lieu lorsqu'au départ d'un pays il n'y a pas suffisamment de marchandises pour remplir un conteneur pour une destination donnée. Le transporteur charge ainsi dans un même conteneur des marchandises à destination de différents pays qui seront déchargés dans un port de transbordement.

Le tableau ci-dessous indique les principales informations juridiques de TIMAR Tanger Méditerranée :

Dénomination sociale	Timar tanger med			
Forme juridique	Société Anonyme			
Siège social	Zone Franche Ksar Al Majaz, Commune Ksar Al Majaz, Province Fahs Anjra			
Pays d'implantation	Maroc			
Date de création	2010			
Capital social au 31.12.2014	400 000 Euros (4 383 440 MAD)*			
Actionnaires	TIMAR SA			99,99%
	TROTTEREAU Stéphane			0,01%
Mandataire social	TROTTEREAU Stéphane			
	Chiffre d'affaires (DH)	Dividendes reçus (DH)	Résultat net (DH)	Situation nette (DH)
2011	1 173 944	NEANT	-2 529 180	-276 920
2012	4 024 143	NEANT	-2 740 990	-785 031
2013	11 942 402	NEANT	160 021	-615 009

Source : TIMAR

(*)Cours de change au 31/12/2014

Afin de renforcer l'activité, la société a signé de nouveaux contrats avec les équipementiers de Renault notamment avec :

- AXALTA COATING SYSTEMS pour le transport des produits « peinture » ;
- HENKEL IBERICA portant sur le transport des produits corrosifs de préparation ;
- STEEL STRIPS WHEELS LTD pour la livraison des Jantes en acier ;
- enfin RESTAGRAF MED pour la livraison de la visserie industrielle automobile.

IV.3. TIMAR Tunisie

Cette filiale a été créée en août 2011 avec un capital social de 38 700€.

Détenue à hauteur de 80% par TIMAR SA. Son activité est la prise de participation. Au 01/01/15 elle détient exclusivement 49% de TIMAR TUNISIE ON SHORE dont l'activité est « commissionnaire en transport international » et sera dans quelques mois aussi commissionnaire en Douane. Elle représente la plateforme Tunisie du groupe TIMAR.

Le tableau ci-dessous indique les principales informations juridiques de TIMAR Tunisie :

Dénomination sociale		Timar tunisie		
Forme juridique		Société Anonyme		
Siège social		Espace Tunis Bloc D-3-3		
Pays d'implantation		Tunisie		
Date de création		2011		
Capital social au 31.12.2014		38 700 Euros (424 097 MAD)*		
Actionnaires		TIMAR SA	80,00%	
		Jean Charles PUECH (père)	20,00%	
Mandataire social		DAADOUCHA Hanene		
	Chiffre d'affaires (DH)	Dividendes reçus (DH)	Résultat net (DH)	Situation nette (DH)
2011	156 709	NEANT	-160 202	297 904
2012	1 618 403	NEANT	-211 294	71 870
2013	2 162 637	NEANT	48 142	113 760

Source : TIMAR

(*)Cours de change au 31/12/2014

IV.4. TIMAR Mali

TIMAR Mali a été créée en janvier 2012 avec un capital de 65 000 000 FCFA. La société a pour objet tant au Mali qu'à l'étranger les activités de commissionnaire en transport, l'affrètement, le transport terrestre, maritime et aérien, les opérations de transit, l'entreposage, la manutention et la logistique.

Le tableau ci-dessous indique les principales informations juridiques de TIMAR Mali :

Dénomination sociale		Timar MALI		
Forme juridique		Société Anonyme		
Siège social		Immeuble Magassa, Avenue Cheikh Zaied, Bamako		
Pays d'implantation		MALI		
Date de création		2012		
Capital social au 31.12.2014		99 092 Euros (1 085 909 MAD)*		
Actionnaires		Timar SA	100,00%	
Mandataire social		Jean Charles PUECH (père)		
	Chiffre d'affaires (DH)	Dividendes reçus (DH)	Résultat net (DH)	Situation nette (DH)
2011	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
2012	617 496	NEANT	-422 557	682 383
2013	1 291 567	NEANT	-529 140	158 287

Source : TIMAR

(*)Cours de change au 31/12/2014

IV.5. GRUPOLIS

Au premier janvier 2015, Grupolis est détenue à hauteur de 69,35% par TIMAR SA. Son activité est commissionnaire en transport international et en Douane. Elle représente la plateforme portugaise du groupe TIMAR.

Le tableau ci-dessous indique les principales informations juridiques de GRUPOLIS :

Dénomination sociale		Grupolis		
Forme juridique		Société Anonyme		
Siège social		Rua Do Castanhal 29 - ZI MAIA Sector II 4475-122 GEMUNDE		
Pays d'implantation		Portugal		
Date de reprise de participation		2014		
Capital social au 31.12.2014		400 000 Euros (4 383 440 MAD)		
Actionnaires		Timar SA	69,35%	
		Autres	30,65%	
	Chiffre d'affaires (DH)	Dividendes versés (DH)	Résultat net (DH)	Situation nette (DH)
2011	88 037 095	453 662	2 142 342	7 152 019
2012	91 092 946	651 452	2 671 076	8 610 857
2013	90 224 915	656 766	2 345 646	9 227 388

Source : TIMAR

IV.6. MTO IRUN

Au premier janvier 2015, MTO Irun est détenue à hauteur de 49% par TIMAR SA. Son activité est commissionnaire en transport international et en Douane. Elle représente la plateforme Espagne Nord du Groupe TIMAR.

Le tableau ci-dessous indique les principales informations juridiques de MTO IRUN :

Dénomination sociale		MTO Irun		
Forme juridique		Société à responsabilité limitée		
Siège social		Avdo Letxunborro, 76 - Bd Anaka E-20305 IRUN		
Pays d'implantation		Espagne		
Date de reprise de participation		2014		
Capital social au 31.12.2014		180 000 Euros (1 972 548 MAD)*		
Actionnaires		TIMAR SA	49,00%	
		Autres	51,00%	
Mandataire social		TORIJA Ricardo		
	Chiffre d'affaires (DH)	Dividendes reçus (DH)	Résultat net (DH)	Situation nette (DH)
2011	8 148 799	NEANT	316 442	2 979 818
2012	7 169 999	NEANT	172 166	3 172 850
2013	8 799 714	NEANT	225 325	3 424 058

Source : TIMAR

(*Cours de change au 31/12/2014

IV.7. MTS MADRID

Au premier janvier 2015, MTS Madrid est détenue à hauteur de 33,33% par TIMAR SA. Son activité est commissionnaire en transport international et en Douane. Elle représente la plateforme Espagne Centre du Groupe TIMAR.

Le tableau ci-dessous indique les principales informations juridiques de MTS MADRID:

Dénomination sociale		MTS Madrid		
Forme juridique	Société à responsabilité limitée			
Siège social	Calle Alcaria n°7 - Oficina 4 - Coslada - 28823 MADRID			
Pays d'implantation	Espagne			
Date de reprise de participation	2014			
Capital social au 31.12.2014	150 000 Euros (1 643 790 MAD)*			
Actionnaires	TIMAR SA			33,33%
	Autres			66,67%
Mandataire social	OTERO Javier			
	Chiffre d'affaires (DH)	Dividendes reçus (DH)	Résultat net (DH)	Situation nette (DH)
2011	8 443 246	NEANT	-490 849,10	61 247
2012	4 597 556	NEANT	-711 499	171 285
2013	3 877 565	NEANT	279 531	452 224

Source : TIMAR

(*Cours de change au 31/12/2014

IV.8. TIMAR A.O

Au premier janvier 2015, Timar AO est détenue à hauteur de 80% par TIMAR SA. Son activité est commissionnaire en transport international et en Douane, consignataire maritime. Elle représente la plateforme Sénégal du Groupe TIMAR.

Le tableau ci-dessous indique les principales informations juridiques de TMAR A.O :

Dénomination sociale		Timar AO		
Forme juridique	Société anonyme			
Siège social	37, rue Galandou DIOUF X Vincent - Dakar - SENEGAL			
Pays d'implantation	Sénégal			
Date de reprise de participation	2014			
Capital social au 31.12.2014	100 617 Euros (1 102 621 MAD)*			
Actionnaires	TIMAR SA			80,00%
	Autres			20,00%
Mandataire social	FAYE François			
	Chiffre d'affaires (DH)	Dividendes reçus (DH)	Résultat net (DH)	Situation nette (DH)
2011	145 136	NEANT	-521 168	38 586
2012	3 406 356	NEANT	38 533	85 700
2013	3 064 272	NEANT	-144 432	-58 099

Source : TIMAR

(*Cours de change au 31/12/2014

IV.9. CANET LEVAGE

Détenue à hauteur 64% par TIMAR SA, Canet Levage a pour activité le levage, le grutage et le transport exceptionnel. Elle intervient en tant qu'expert dans ces domaines pour le compte de clients du groupe TIMAR ou de ses propres clients. Cette filiale est créée pour répondre à l'expertise du levage dans le cadre des projets industriels.

Le tableau ci-dessous indique les principales informations juridiques de Canet Levage:

Dénomination sociale	Canet levage	
Forme juridique	Société Anonyme	
Siège social	Chez TIMAR SA	
Pays d'implantation	Maroc	
Capital social au 31.12.2014	1 000 000 MAD	
Actionnaires	TIMAR SA	64,00%
	Famille CANET	36,00%
Mandataire social	CANET Philippe	

Source : TIMAR

IV.10. TIMAR Côte d'Ivoire

Au premier janvier 2015, Timar Côte d'Ivoire est détenue à 100% par TIMAR SA. Elle représente le bureau commercial de TIMAR en Côte d'Ivoire. Son activité consiste en la vente de transports internationaux et d'opération de Douane. Elle représente la cellule Côte d'Ivoire du Groupe TIMAR.

Le tableau ci-dessous indique les principales informations juridiques de Timar Côte d'Ivoire :

Dénomination sociale	Timar cote d'ivoire	
Forme juridique	Société anonyme	
Siège social	Abidjan vieux COCODY, Route du Lycée Technique - 01 BP 6853 Abidjan 01	
Pays d'implantation	Côte d'Ivoire	
Date de création	2014	
Capital social au 31.12.2014	25 000 Euros (273 965 MAD)*	
Actionnaires	TIMAR SA	100,00%
Mandataire social	PUECH Jean	

Source : TIMAR

(*)Cours de change au 31/12/2014

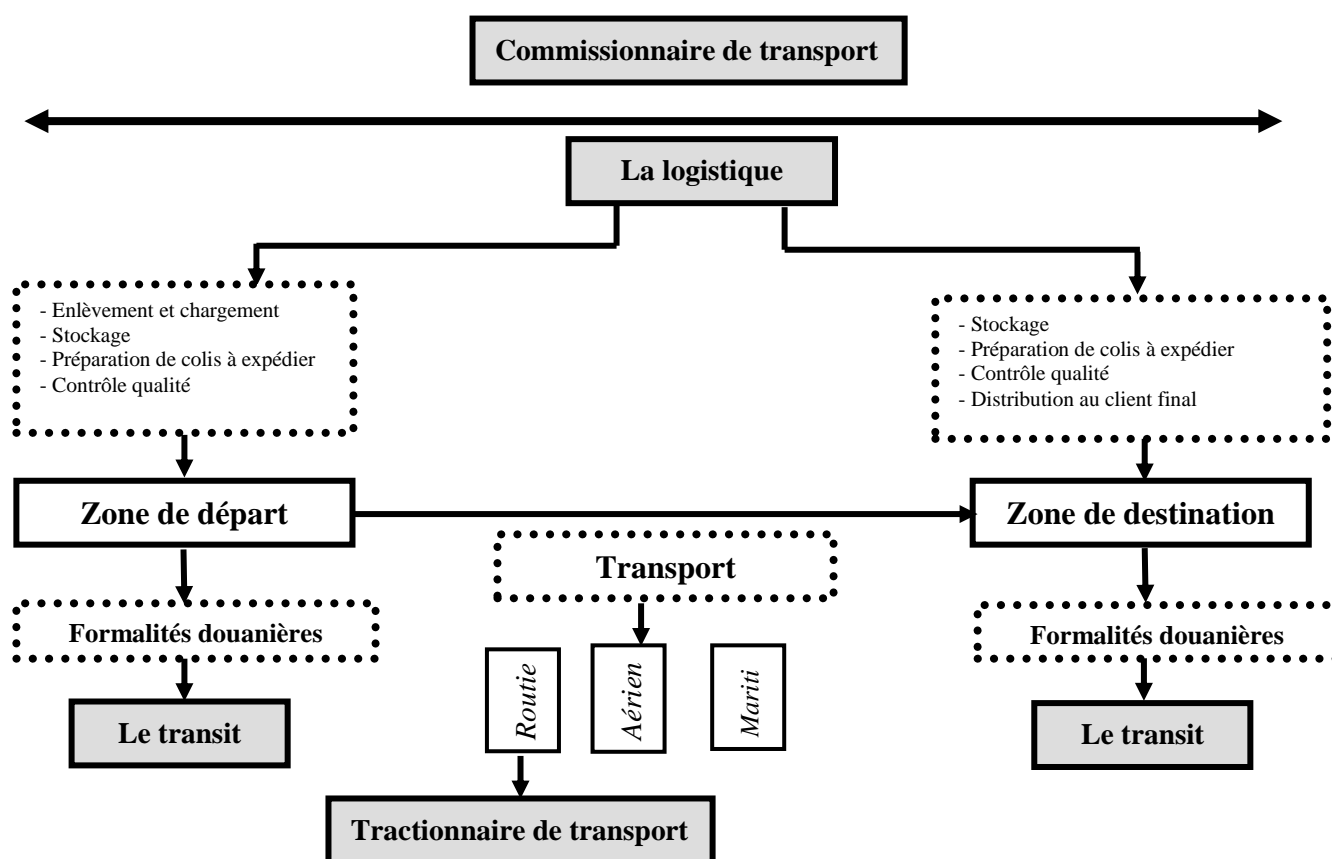
V. Activités de TIMAR

V.1. Les secteurs d'activité de TIMAR

Toutes les données et informations présentées ci-dessous émanent de nos diligences au sein de la société TIMAR ainsi que des sources externes telles que : Le Ministère de l'Équipement et des Transports, l'Office D'Exploitation des Ports, la Direction de la Marine Marchande, le Ministère des Finances et de la Privatisation, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects ainsi que l'ensemble des associations intervenant sur les secteurs du transport international, de la logistique et du transit.

TIMAR intervient dans plusieurs secteurs d'activités liés au transport international de marchandises et à la logistique. En effet, la stratégie mise en place par les dirigeants de la société vise à développer et à diversifier différents métiers au sein de l'entreprise en vue de créer un effet de synergie entre l'ensemble des segments sur lesquels elle intervient. Les différents secteurs d'activité de TIMAR peuvent ainsi être schématisés comme suit :

Schéma du transport international



Les cinq secteurs d'activité de TIMAR sont dès lors les suivants :

- L'activité de commissionnaire de transport international ;
- L'activité de tractionnaire de transport ;
- L'activité de la logistique ;
- L'activité de transit/Déménagements ;
- L'activité « Grands Projets Industriels », Oil & Gaz.

a. Etat des lieux des échanges commerciaux du Maroc

• Analyse de la balance commerciale

Le tableau ci-dessous reprend les données relatives au commerce extérieur du Maroc sur la période 2011-2013 :

En MDH	2011	2012	2013	2012/2011	2013/2012	TCAM 11/13
Transactions globales	532 764	571 834	564 605	7%	-1%	3%
Importations	357 770	386 949	379 920	8%	-2%	3%
Exportations	174 995	184 885	184 685	6%	0%	3%
Solde	-182 775	-202 064	-195 235	11%	-3%	3%
Taux de couverture (export/import)	48,9%	47,8%	48,6%	-1,1 pts	0,8 pts	-

Source : Office des changes

A fin 2012, les transactions globales du Maroc avec l'extérieur se sont élevées à 571 MMDH contre 532 MMDH à fin 2011, enregistrant une hausse de 7%. En 2013, les transactions globales du Maroc, se sont chiffrées à 564 MMDH en baisse de 1% par rapport à une année auparavant.

Les importations en provenance de l'extérieur se sont élevées à 357 MMDH, 386 MMDH et 379 MMDH respectivement en 2011, 2012 et 2013.

Au terme de l'exercice 2012, les biens et les services à destination des pays étrangers se sont établis à 184 MMDH contre 174 MMDH en 2011, soit une progression de 6%. Entre 2012 et 2013, les exportations se sont stabilisées à 184 MMDH.

En conséquence de ce qui précède, le déficit commercial s'est établi à 202 MMDH en 2012 contre 182 MMDH en 2011, soit une augmentation de 11%. En 2013, le déficit commercial s'est allégé de 3% pour s'établir à 195 MMDH.

Au final, Le taux de couverture des importations par les exportations est resté quasi-stable s'établissant autour de 49%.

• Analyse des importations

La structure des importations par groupement d'utilisation se présente comme suit :

En MDH	2011	Quote part	2012	Quote part	2013	Quote part	TCAM 13/11
Alimentation, Boissons et Tabac	38 810	11%	41 783	11%	35 667	9%	-4,1%
Energie et lubrifiants produits bruts	90 350	25%	106 619	28%	102 094	27%	6,3%
produits bruts d'origine animale et végétale (essentiellement huiles végétales brutes)	13 103	4%	12 711	3%	11 217	3%	-7,5%
produits bruts d'origine minérale (essentiellement le soufre brut)	9 439	3%	10 277	3%	6 586	2%	-16,5%
Demi-produits (essentiellement Fer, acier et matières plastiques)	76 483	21%	77 113	20%	80 094	21%	2,3%
Produits finis d'équipement (essentiellement machines, appareils, voitures industrielles, intrants de fil et câbles d'électricité)	68 137	19%	73 184	19%	80 446	21%	8,7%
Produits finis d'équipement agricole	1 824	1%	1 752	0%	2 190	1%	9,6%

produits finis d'équipement industriel	66 313	19%	71 432	18%	78 256	21%	8,6%
Produits finis de consommation (essentiellement les voitures de tourisme)	61 427	17%	65 260	17%	63 789	17%	1,9%
Or industriel	21	0%	2	0%	27	0%	13,4%
Total	357 770	100%	386 949	100%	379 920	100%	3%

Source : Office des changes

L'analyse de l'évolution des importations, entre 2011 et 2013, fait apparaître ce qui suit :

- Augmentation de la part des biens d'équipement (21% à fin 2013 contre 19% à fin 2011 et 2012), des produits énergétiques et lubrifiants (27% à fin 2013 contre 25% à fin 2011);
- Légère baisse des parts des produits bruts (5 % à fin 2013 contre 6% à fin 2011 et 2012), des produits alimentaires (9% à fin 2013 contre 11% à fin 2011 et 2012);
- Stabilisation de la part des produits finis de consommation sur la période étudiée (17%), et des demi-produits (21%).

L'analyse des importations par groupement d'utilisation fait ressortir la prédominance du segment « énergie et lubrifiant » qui détient, en moyenne, une quote-part de 27%.

La quote-part du segment « demi-produits » s'élève, en moyenne, à près de 21 % et est composée essentiellement du fer, de l'acier et des matières plastiques destinés à l'industrie marocaine.

Enfin la quote-part moyenne des produits finis d'équipement s'élève à près de 20%. En moyenne, les produits finis d'équipements industriels participe à hauteur de 95% dans les importations du segment produits finis d'équipement.

• Analyse des exportations

La structure des exportations par groupement d'utilisation se présente comme suit :

MDH	2011	QP	2012	QP	2013	QP	TCAM
Alimentation, boissons et Tabac (produits de la mer, primeur et agrumes)	28 644	16%	30 105	16%	33 504	18%	0%
Energie et lubrifiants	4 558	3%	7 429	4%	9 274	5%	-10%
Produits bruts	22 768	13%	22 086	12%	17 672	10%	-12%
Produits bruts d'origine animale et végétale	3 371	2%	3 254	2%	2 789	2%	-9%
Produits bruts d'origine minérale	19 397	11%	18 832	10%	14 883	8%	-12%
Demi-produits (essentiellement Acide phosphorique et engrais)	53 960	31%	52 775	29%	44 974	24%	-8%
Produits finis d'équipement (essentiellement fil et câble électrique)	26 535	15%	27 511	15%	31 938	17%	-7%
Agricole	44	0%	53	0%	66	0%	26%
Industriel	26 490	15%	27 458	15%	31 872	17%	-7%

Produits finis de consommation (vêtements confectionnés, articles de bonneterie et chaussures)	38 090	22%	44 742	24%	47 166	26%	-5%
Or industriel	440	0%	237	0%	157	0%	72%
Total	174 995	100%	184 885	100%	184 685	100%	3%

Source : Office des changes

L'analyse de l'évolution des exportations, entre 2011 et 2013, ressort ce qui suit :

- Augmentation de la part des produits finis de consommation (26% à fin 2013 contre 22% et 24% respectivement en 2011 et 2012), des produits alimentaires (18% en 2013 contre 16 % en 2011 et 2012), des biens d'équipement (17% en 2013 contre 15% en 2011 et 2012) et du segment « Energie et lubrifiants (5% en 2013 contre 3% en 2011 et 4% en 2012) ;
- Baisse de la part des demi-produits (24% à fin 2013 contre 31% et 29% respectivement à fin 2011 et fin 2012), des produits bruts (10% en 2013 contre 13% en 2011 et 12% en 2012).

L'analyse des exportations fait apparaître une prédominance de trois groupes de produits, représentant 68% du total des exportations à fin 2013. Il s'agit des produits finis de consommation, des demi-produits et des produits alimentaires.

L'analyse des exportations par groupement d'utilisation fait ressortir la prédominance des demi produits, composés essentiellement des acides phosphoriques et des engrais, qui s'accaparent en moyenne près de 28% des exportations du pays entre 2011 et 2013. Les produits finis de consommation contribuent quant à eux, en moyenne, avec près de 24% des exportations. Ce segment englobe essentiellement les vêtements confectionnés, et les voitures de tourisme et tient compte des exportations réalisées dans la cadre du régime des admissions temporaires pour perfectionnement actif. La quote-part du segment alimentation, boissons et Tabac s'élève, en moyenne, à près de 18% et est composée essentiellement des produits de la mer, des primeurs et des agrumes.

• Analyse des échanges par principaux partenaires

La répartition des échanges du Maroc par régions géographiques en 2013 se présente comme suit :

Continent	Importations (En MDh)	Part en %	Exportations (En MDh)	Part en %	Total des échanges (En MDh)	Part en %
Europe	228 851	60,2%	121 687	65,9%	350 538	62,1%
Dont Union européenne	190 119	50,0%	111 690	60,5%	301 809	53,5%
Asie	84 622	22,3%	22 046	11,9%	106 668	18,9%
Pays arabes asiatiques	39 720	10,5%	2 602	1,4%	42 322	7,5%
Amérique	45 739	12,0%	21 296	11,5%	67 035	11,9%
Etats unis	28 524	7,5%	7 791	4,2%	36 315	6,4%
Afrique	19 782	5,2%	16 325	8,8%	36 107	6,4%
Pays de l'U.M.A*	12 805	3,4%	4 410	2,4%	17 215	3,0%
Océanie	926	0,2%	646	0,3%	1 572	0,3%
Avitaillement	-	-	2 684	1,5%	2 684	0,5%
Total	379 920	100%	184 684	100%	564 604	100%

Source : Office des changes

En 2013, les échanges commerciaux du Maroc avec le reste du monde demeurent concentrés sur l'Europe. Ce continent constitue le principal partenaire commercial, il est à la fois le premier fournisseur, avec des

importations de 228 851 MDH représentant 60% du total des importations en provenance de l'extérieur et le premier client avec 66% des exportations à destination de l'étranger (121 687 Mdh).

L'Asie, deuxième partenaire du Maroc intervient pour 18,9% dans le total des échanges commerciaux à fin 2013.

Le continent américain vient en troisième position avec un total des échanges de 67 035 MDH soit 11,9%.

Les échanges avec le continent africain restent faibles et représentent 6,4% du total des échanges commerciaux (36 107 Mdh).

- **Les accords de libre échange signés par le Maroc**

Les principaux accords de libre échange signés par le Maroc ont été conclus avec :

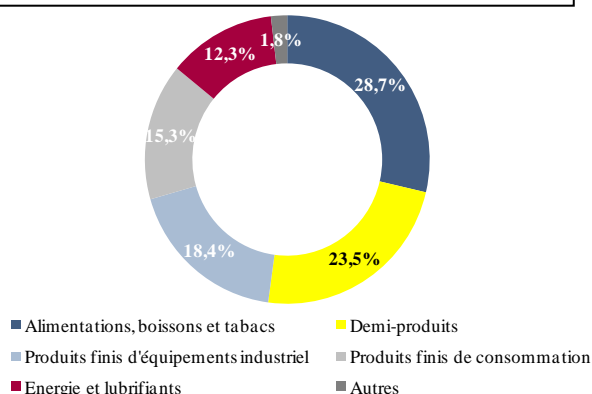
- **L'Union Européenne** : Les relations commerciales entre l'Union Européenne et les pays du sud de la méditerranée (MED) sont régies par le partenariat euro méditerranéen (également appelé processus de Barcelone) qui a été lancé en 1995. Les principaux pays partenaires sont l'Algérie, l'Egypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Tunisie et la Turquie.
- **Tunisie, Egypte, Jordanie et Turquie** : La plupart des Etats de la rive sud de la Méditerranée progressent vers l'intégration économique de leur région. L'accord d'Agadir, signé en 2004 et entré en vigueur en 2006, a créé une zone de libre échange entre le Maroc, la Tunisie, la Jordanie et l'Egypte. Cependant, jusqu'à aujourd'hui, les échanges réalisés entre ces partenaires restent limités. Le Maroc, la Tunisie et l'Egypte ont également signé des accords bilatéraux de libre échange avec la Turquie.
- **Les Etats-Unis d'Amérique** : En ce qui concerne les relations entre le Maroc et les Etats Unis d'Amérique, il a été décidé lors de la visite royale à Washington, en 2002, d'établir une zone de libre échange entre le Maroc et les Etats Unis d'Amérique. Cet accord s'inscrit également dans le cadre d'une politique d'ouverture équilibrée de l'économie marocaine.
- **L'AELE** : Le Maroc et les pays de l'AELE (Islande, Lichtenstein, Norvège et Suisse) ont signé le 1^{er} décembre 1999 un accord de libre échange couvrant les produits industriels, les produits agricoles transformés et les produits de la pêche.

- **Les échanges commerciaux avec les pays africains**

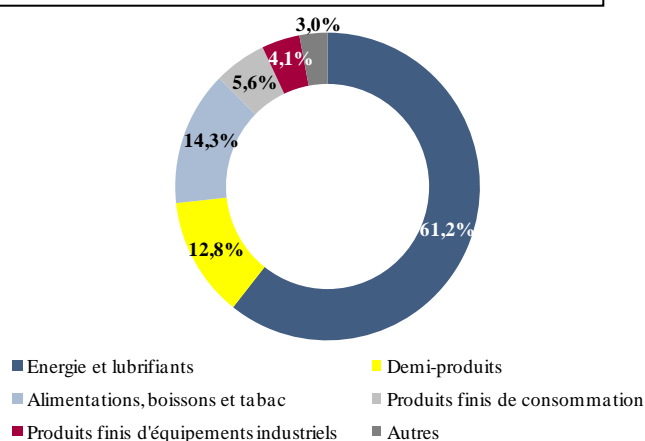
Dans un contexte international marqué par une dynamique particulière des échanges mondiaux, le Maroc a mis en place une politique de suivi du processus de libre échange et un système de coopération économique avec les pays du Sud.

Durant la dernière décennie, le royaume a ainsi renforcé ses liens économiques avec la plupart des pays d'Afrique à travers la négociation et la conclusion de nombreux accords commerciaux dans le but de consolider ses parts de marché à l'exportation et de diversifier ainsi les débouchés du commerce extérieur.

Structure des exportations marocaines vers les pays de l'Afrique entre 2003 et 2013



Structure des importations en provenance des pays de l'Afrique entre 2003 et 2013



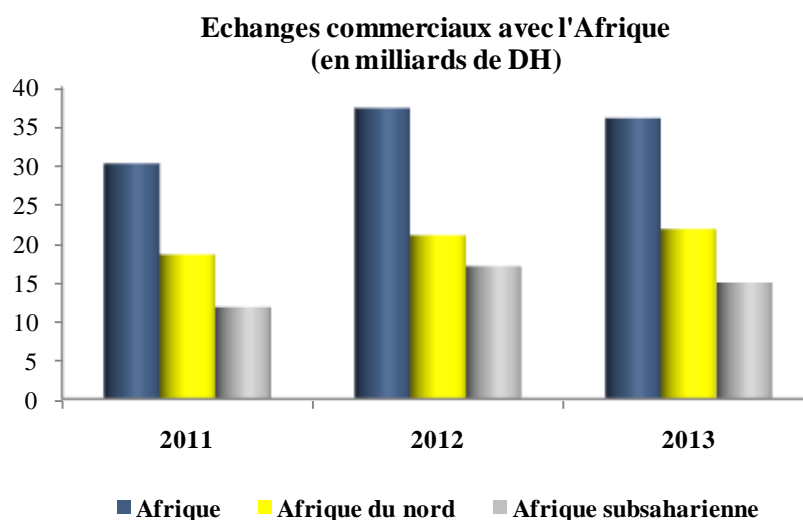
Source : Office des changes

- Structure des importations en provenance des pays de l'Afrique entre 2003 et 2013

La faiblesse des échanges du Maroc avec les pays d'Afrique engendre la nécessité de contrecarrer les contraintes structurelles qui freinent l'expansion des relations de coopération avec ces pays. Les principaux facteurs qui pénalisent les échanges avec les pays d'Afrique sont les suivants :

- ✓ Surcoûts et faible compétitivité-prix des produits échangés du fait de l'absence de lignes directes de transport terrestre sauf avec quelques pays limitrophes comme la Mauritanie, le Sénégal et le Mali;
- ✓ Un manque de financement du commerce extérieur avec absence de système d'assurance à l'exportation ;
- ✓ Des réglementations douanières contraignantes caractérisées par leur faible transparence et leurs procédures à la fois nombreuses, lentes et coûteuses ;
- ✓ Un manque de diversification de la production et de l'offre exportable ainsi qu'une absence de complémentarité entre les profils de productions. Les pays africains produisent et exportent généralement des produits similaires de base agricole et miniers et importent essentiellement des produits manufacturés ;
- ✓ le cadre institutionnel facilitant les échanges commerciaux entre le Maroc et certains pays africains, relativement incomplet et la non application de certains accords signés avec certains pays subsahariens.

Toutefois, l'amélioration continue des échanges entre le Maroc et l'Afrique durant la dernière décennie laisse entrevoir un potentiel de développement important des échanges entre le Maroc et la majorité des pays africains.



Source : Office des changes

b. Le développement de la logistique au Maroc⁵

Conscient de l'importance du secteur de la logistique et de son impact sur la consécration du pays comme destination de choix pour les investissements créateurs d'emploi et de valeur ajoutée, ainsi que sur l'amélioration de la compétitivité des échanges commerciaux, le Maroc a doté ce secteur d'une stratégie nationale s'étalant sur 5 ans portant notamment sur la réalisation de 70 plateformes logistiques dans plusieurs villes (2.080 ha) directement connectées aux ports et aux infrastructures autoroutières et ferroviaires et à proximité des sites de production et de consommation, dans l'ambition d'accélérer la croissance économique de 5 points de PIB en 10 ans.

Dans ce sens, de nouvelles entités ont vu le jour afin d'assurer l'organisation du secteur notamment, l'agence marocaine de développement de la logistique ainsi qu'un observatoire chargé du suivi des indicateurs de performance du secteur

- **Objectifs de la « stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique »**

Parmi les objectifs de cette stratégie figure :

La gestion de façon optimale des flux grandissants de marchandises tant à l'import qu'à l'export. La régulation du transport de marchandises par camion, en particulier dans les villes et la diminution de la congestion dans les centres villes en limitant les flux urbains aux camions de petits tonnages pour l'approvisionnement. La nouvelle stratégie logistique aura également un impact très appréciable sur l'environnement puisqu'elle permettra une diminution de 35% des émissions de CO2 liées au transport de marchandises, contribuant ainsi aux objectifs d'amélioration de la politique environnementale. Ces améliorations devraient générer une plus value économique directe de 20 milliards de dirhams (MMDH) et globale (directe et indirecte) de 40 MMDH sur la même période et la création de 36.000 nouveaux emplois entre 2010 et 2015 et environ 100.000 à l'accomplissement de la stratégie 15 ans plus tard.

- **Moyens mis en œuvre**

La mise en œuvre de cette stratégie nécessite :

2012 - Un investissement global de 60 Milliards DH, dont les deux tiers par le secteur privé, le développement

2013 - La mise en œuvre d'un réseau national intégré de 70 Zones Logistiques Multi-Flux (ZLMF)

⁵ Contrat programme établi entre l'Etat et la confédération générale des entreprises marocaines (CGEM)

2014 - La mise à niveau et incitation à l'émergence d'acteurs logistiques intégrés et performants

2015 - Le développement des compétences à travers un plan national de formation dans les métiers de la logistique (61.000 personnes d'ici 2015).

c. Présentation des secteurs d'activité de TIMAR

TIMAR intervient dans plusieurs secteurs d'activités liés au transport international de marchandises et à la logistique, à savoir :

- L'activité de commissionnaire de transport international ;
- L'activité de tractionnaire de transport ;
- L'activité de la logistique ;
- L'activité de transit/Déménagement ;
- L'activité « Grands Projets Industriels », Oil & Gaz.

c.1. L'activité de commissionnaire de transport international

Le transport international de marchandises consiste en la création et l'exploitation de lignes de transport afin d'assurer l'acheminement des marchandises d'une zone de départ vers une zone de destination. Il existe plusieurs intervenants dans le processus de transport international de marchandises dont le travail est généralement coordonné par un commissionnaire de transport international mandaté par le client (expéditeur ou destinataire de la marchandise transportée).

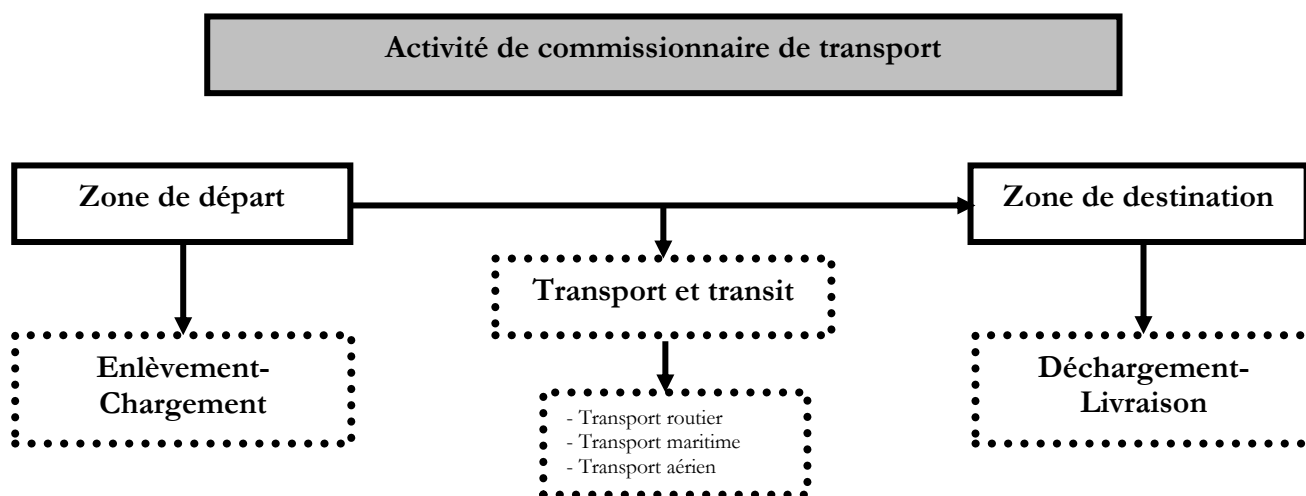
•Chaîne du transport international de marchandises

La chaîne du transport international de marchandises est organisée entièrement par le commissionnaire de transport et soumise aux textes de lois et à la réglementation régissant le contrat de transport international de marchandises.

Le métier de commissionnaire de transport est régi par la loi 16.99 qui le définit comme étant « toute personne physique ou morale qui organise ou fait exécuter sous sa responsabilité et en son propre nom, des opérations de groupage de marchandises ou d'affrètement pour le compte du commettant ».

Par ailleurs et en vertu des accords conclus par les états membres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), les entreprises commissionnaires de transport ont la liberté de s'établir dans tous les pays membres de l'organisation.

Le schéma ci-dessous illustre les différentes étapes de l'exercice de l'activité du commissionnaire de transport.



Le commissionnaire de transport intervient à tous les niveaux de la chaîne de transport international soit par ses propres moyens soit par la sous-traitance à des entreprises spécialisées pour la prise en charge des phases suivantes :

- L'enlèvement-chargement ;
- Le transport de marchandises à proprement parler vers la zone de destination ;
- Et le déchargement-livraison des marchandises transportées.

En outre, le commissionnaire de transport est responsable du bon déroulement des différentes étapes de la chaîne de transport. Ces étapes sont les suivantes :

- **1^{ère} étape : L'enlèvement/chargement de la marchandise**

L'enlèvement/chargement de la marchandise est la première étape de la chaîne du transport international. Cette étape consiste essentiellement à :

- ✓ **Enlever la marchandise** de chez le client dans le cas où celui-ci désire que le commissionnaire de transport prenne en charge cette phase. Dans le cas contraire, c'est le client qui transporte lui-même la marchandise par ses propres moyens de transport jusqu'aux entrepôts de stockage si une opération de groupage est nécessaire.
- ✓ **Regrouper la marchandise** en lots de même destination si nécessaire.
- ✓ **Charger la marchandise** de même destination dans des conteneurs ou remorques.
- ✓ **Sélectionner le mode de transport.** Le commissionnaire de transport est responsable du choix de mode de transport de la marchandise qui dépend du délai de livraison et du budget alloué au transport par le client.
- ✓ **Accomplir les formalités de sortie** (transit) de la marchandise du territoire. Ces formalités sont accomplies soit au Maroc dans le cas de marchandises destinées à l'exportation ou à l'étranger si ces marchandises sont importées.

Le commissionnaire de transport peut ne pas disposer de ses propres entrepôts de stockage. Ceux-ci sont alors loués soit auprès d'entreprises spécialisées soit auprès de transporteurs qui disposent de surfaces de stockage suffisantes leur permettant l'entreposage et le chargement de la marchandise dans les meilleures conditions.

- **2^{ème} étape : Le transport de marchandises**

Le transport est l'acheminement de la marchandise de la zone de départ vers le correspondant en cas de groupage ou le client final si tout le conteneur ou toute la remorque est destiné à un seul et même client, qui se situe dans la zone de destination.

Il existe trois différents modes de transport généralement utilisés dans le transport international à savoir le transport routier, le transport maritime et le transport aérien. Ces modes de transport peuvent être utilisés soit conjointement soit séparément.

La plupart des commissionnaires de transport international de marchandises au Maroc sous-traitent le transport à proprement parler à des sociétés spécialisées. Toutefois, le commissionnaire de transport peut prendre en charge le transport de marchandises à l'international par ses propres moyens dans le cas où il dispose d'un parc de matériel de transport le lui permettant. Les différents modes de transport international de marchandises sont présentés ci-dessous :

c.1.1 Le transport routier

Le secteur du transport routier a connu une réforme importante à travers la loi 16-99 et son décret d'application n°2-03-169 du 26 mars 2003 relatif au transport routier de marchandises pour compte

d'autrui ou pour compte propre. Cette réforme concerne principalement le transport routier national. Ce décret fixe notamment :

- Les modalités d'inscription au registre spécial de transporteur de marchandises pour compte d'autrui ;
- Les modalités d'inscription au registre spécial de commissionnaire de transport de marchandises ;
- La définition des titres et documents de transport.

Les principales dispositions introduites par la loi 16-99 sont les suivantes :

- L'abolition de l'agrément et la mise en place de critères techniques qualitatifs à savoir la capacité financière, l'aptitude professionnelle et l'honorabilité ;
- La création de nouveaux métiers liés au transport routier de marchandises à savoir le commissionnaire de transport routier de marchandises et le loueur de véhicules automobiles destinés au transport routier de marchandises ;
- L'instauration d'une procédure simplifiée pour l'intégration du parc informel dans le secteur organisé ;
- La démonopolisation de l'activité de commissionnaire ;
- La libéralisation des tarifs de transport routier de marchandises ;
- L'instauration du contrat type de transport de marchandises pour compte d'autrui ;
- L'obligation de couvrir chaque opération de transport de marchandises pour compte d'autrui par un manifeste de fret.

Cette réforme a pour principal objectif la mise en place d'un nouveau système de transport routier de marchandises concurrentiel et dynamique et adapté aux enjeux de la compétitivité internationale. Elle a notamment permis en 2005 la dissolution de l'Office National du Transport (ONT) et la création de la Société Nationale des Transports et de la Logistique (SNTL).

Le transport routier de marchandises joue un rôle vital dans les échanges commerciaux du Maroc. Il connaît un développement important grâce à la restructuration du secteur et à l'accroissement des échanges avec les pays européens.

Les transporteurs routiers assurant des liaisons internationales se doivent de respecter la réglementation ainsi que les conventions qui régissent le secteur du transport routier national et international.

c.1.2 Le transport maritime

Depuis de nombreuses années, le Maroc, à l'instar des autres pays tiers méditerranéens, s'active à mettre en place un environnement attractif et favorable au développement des flux des échanges à travers particulièrement l'harmonisation et la réadaptation du secteur de transport maritime avec l'environnement régional et compte tenu de la prédominance des services de transport maritime dans les flux régionaux de transport. Cette stratégie couvre par ailleurs la mise en place d'infrastructures adéquates et l'adoption de différentes mesures et réformes en vue de fluidifier les chaînes de transport.

- **Présentation générale du secteur**

Le Maroc compte aujourd'hui 12 ports maritimes dont 2 principaux destinés au transport de marchandises qui sont situés à Casablanca et Tanger. Grâce à sa situation géographique (bordé par des côtes de 3 500 Kms et deux façades maritimes), le Maroc assure 95% de ses échanges extérieurs par voie maritime (source : Ministère de l'Équipement et des Transports).

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des échanges commerciaux en K Tonnes par voie maritime sur la période allant de 2011 à 2013.

Année	Trafic commercial (1.000 T)	Importations (1.000 T)	Exportations (1.000 T)	Trans-bordement (1.000 T)	Passagers (1.000 pas.)
2011	73 822	46 462	27 360	22 263	4 036
2012	76 865	48 786	28 079	15 457	4 159
2013	75 471	46 818	28 654	25 200	4 504

Source : Direction de la Marine Marchande

Au terme de l'année 2013, le volume global des échanges commerciaux et de transbordement traités par les ports du Maroc a progressé de 9% par rapport à l'année précédente.

Cette hausse est tirée essentiellement par la reprise de l'activité de transbordement au port de Tanger Med (2,5 Millions d'EVP /+41,1%) et par la bonne orientation des exportations nationales qui ont progressé de 2%, avec un volume global de 28,7 Millions de tonnes et par les importations nationales qui ont baissé de 4,0% (46,8 Millions de tonnes).

- **Le contrat de transport maritime international**

La marchandise transportée par voie maritime doit être accompagnée d'un contrat de transport maritime international.

Le contrat de transport international maritime est matérialisé par un document juridique. Le contrat utilisé dans la profession est « le connaissement ». Celui-ci est régi par la Convention des Nations Unies sur le transport maritime des marchandises qui est entrée en vigueur en 1992.

Le connaissement maritime est un document délivré par le capitaine d'un navire ou son agent. Celui-ci reconnaît avoir reçu les marchandises qui y sont mentionnées et s'engage à les transporter aux conditions convenues et à les délivrer à destination conformément aux instructions reçues moyennant le paiement du fret.

Le connaissement est émis en exécution d'un contrat de transport. Il donne droit à la délivrance et donc à la possession des marchandises à destination.

- **Les intervenants du secteur du transport international au Maroc**

L'organisation du secteur du transport international maritime est étroitement liée à l'organisation du secteur portuaire. En effet, ce dernier découle principalement des dispositions adoptées en 1984-1985 par la loi 6-84 et les décrets 8-84 et 2-86, lesquels ont créé l'Office D'Exploitation des Ports (ODEP) et en 2005 par la loi 15-02, qui a permis de libéraliser le secteur de la gestion portuaire au Maroc en scindant les attributions de l'ODEP.

La majorité des ports marocains sont administrés aujourd'hui par une entité publique ayant un statut de société anonyme, la Société D'Exploitation des Ports (SODEP). Celle-ci a repris les attributions commerciales de l'ancienne ODEP. Le volet réglementaire a été confié quant à lui à l'Agence Nationale des Ports (ANP).

Sur le plan international, les rapports entre armateurs et chargeurs sont soumis aux dispositions du dahir du 17 décembre 1980 portant publication de la convention sur le code de conduite des conférences maritimes, ce qui a permis au Maroc d'avoir une assise juridique sous forme d'accords-cadres pour le trafic avec ses partenaires commerciaux et particulièrement avec l'union européenne. Cette situation a été confortée par la publication de la convention des Nations Unies pour le transport des marchandises ou « règles de Hambourg » sur l'équilibre des responsabilités entre chargeurs et transporteurs. Ajoutons à

cela la signature et l'adoption par le Maroc de nombreuses conventions élaborées sous l'encadrement de l'Organisation Maritime Internationale.

- **La Société D'Exploitation des Ports (SODEP)**

La SODEP exerce une mission de gestion et d'exploitation de la majorité des ports nationaux des terminaux portuaires qui lui sont concédés notamment :

- ✓ Le terminal à conteneurs 4, TC4, du port de Tanger Med II ;
- ✓ Le terminal Vrac et Marchandises au port de Tanger Med I pour une durée de 3 ans pouvant être prorogée à 5 ans ;
- ✓ Le terminal situé à Jorf Lasfar ;
- ✓ Et le terminal à conteneurs 3 - TC3 - du port de Casablanca.

La SODEP, gère ainsi l'ensemble des activités commerciales des différentes plates-formes portuaires réparties sur l'ensemble du territoire marocain. Elle assure deux missions principales :

- ✓ La gestion et la maintenance des ports ;
- ✓ Et les activités dites commerciales qui englobent la manutention, le magasinage des marchandises, le pilotage, le remorquage, l'amarrage, l'avitaillement en eau des navires, le pesage et la location de matériels.

- **L'Agence Nationale des Ports (ANP)**

La création de la SODEP s'est accompagnée par la création de l'Agence Nationale des Ports (ANP) qui est en charge de tout le volet réglementaire lié à la gestion et au développement des ports marocain. Parmi ses attributions, on peut citer :

- ✓ L'octroi des concessions et des autorisations d'exploitation des activités portuaires ;
- ✓ Et l'octroi des autorisations d'occupations temporaires du domaine public portuaire.

- **L'Agence Spécial Tanger Méditerranée (TMSA)**

TMSA est chargée de l'aménagement, du développement et de la gestion du complexe portuaire Tanger Med et de la plateforme industrielle qui lui est adossée. C'est une société anonyme contrôlée directement par l'Etat marocain. Le décret loi N° 2-02-644 du 10 septembre 2002, lui confère un rôle d'acteur territorial public concerné par les aspects d'aménagement du territoire et d'aménagement urbanistique au niveau de la Zone Spéciale de Développement étendue sur une superficie de 550 Km² autour du port de Tanger Med.

Les missions de l'Agence se déclinent autour de trois volets : Autorité portuaire à travers sa filiale dédiée Tanger Med Port Authority (TMPA), aménageur et gestionnaire de zones d'activités et acteur territoriale.

- **La Direction de la Marine Marchande (DMM)**

En application du décret n° 2-94-858 de 1995, la DMM est l'organe principal de régulation du transport maritime puisqu'elle est en charge de :

- ✓ L'inspection de la flotte nationale ;
- ✓ La délivrance des certificats de navigation ;
- ✓ Le respect des normes internationales par les navires ;
- ✓ Et la sûreté maritime.

Par ailleurs, la DMM est aussi responsable des attributions des lignes maritimes tout en se conformant aux accords bilatéraux entre le Maroc et les pays partenaires.

- **Les principales entreprises du secteur**

Il existe plusieurs sociétés, marocaines et multinationales, actives dans le secteur du transport maritime international au Maroc. Les principales, en termes de tonnage transporté et de nombre de navires, sont les suivantes :

- **A. P MollerMaersk Group**

A.P. Moller-Mærsk est le plus grand armateur de porte-conteneurs au monde. La société est créée en 1904 au Danemark. À côté de son activité de transporteur maritime, la société est également présente dans le transport aérien et d'autres activités industrielles.

- **Mediterranean Shipping Company (MSC)**

C'est le deuxième plus grand armateur après le groupe danois A.P MollerMaersk. Cette société d'origine italo-suisse a été fondée en 1970. Elle gère actuellement une flotte de plus de 400 navires. MSC est fortement présente dans le transport international maritime de passagers et de marchandises dans le monde entier.

- **CMA CGM**

CMA CGM est le premier groupe français et le troisième groupe mondial de transport maritime en conteneurs. CMA CGM regroupe plusieurs filiales spécialisées dans plusieurs métiers. DELMAS est la filiale du groupe spécialisée dans le transport maritime et est fortement présente dans le secteur de transport maritime marocain. En mai 2007, la société CMA CGM rachète la société COMANAV pour 2,25 milliards de dirhams à l'Etat marocain suite à sa privatisation. En 2009, CMA CGM vend le pôle « Passagers » de la COMANAV à la société COMARIT pour 80 millions d'Euros.

- **COMANAV**

Le groupe COMANAV, leader national dans le transport de passagers et de marchandises ainsi que dans les opérations portuaires privées, a développé une expertise et une large expérience dans le secteur du transport maritime. Cette société marocaine a été privatisée par l'Etat marocain au mois d'avril 2007 et a été acquise par la société CMA CGM. En 2009, l'activité « passager » de la COMANAV a été cédée à la COMARIT.

- **COMARIT**

COMARIT est une société de transport maritime. Elle dispose d'une flotte qui lui permet d'assurer le transport maritime à la fois de marchandises et de passagers. En 2009, COMARIT rachète le pôle « Passagers » de la COMANAV auprès du Groupe CMA CGM.

- **IMTC**

International Maritime Transport Corporation S.A est une société fondée en 1987 par le Commandant Karia Mohammed. C'est une des premières sociétés maritimes privées au Maroc en nombre de navires et en tonnage transporté. IMTC opère dans le secteur de transport maritime, de manutention et du transit.

c.1.3 Le transport aérien

- **Présentation du secteur du transport aérien**

Le transport aérien de marchandises a connu une très forte expansion durant les 40 dernières années notamment suite à l'agrandissement des soutes à bagages des appareils et avec l'apparition des porteurs « CARGO ». Ce mode de transport offre plusieurs avantages :

- La rapidité du transport permet de répondre rapidement à des demandes urgentes et de réduire le stock pour les sociétés travaillant à flux tendus ;

- Le niveau de sécurité obtenu est important en ce qui concerne la détérioration des marchandises ou les litiges pouvant surgir lors des transports via d'autres modes et notamment le réseau routier ;
- La régularité, le respect des délais et la fiabilité rend ce mode de transport très performant.

On distingue deux types d'appareils utilisés dans le transport aérien de marchandises depuis et vers le Maroc : Les avions « Mixtes » qui transportent à la fois des passagers et du fret et les avions « Cargo » qui transportent uniquement des marchandises.

- **Le contrat de transport international aérien**

Le contrat de transport aérien est conclu entre le transporteur (la compagnie aérienne) et le commissionnaire de transport mandaté par le client. Ce contrat est matérialisé par la Lettre de Transport Aérien (LTA). Ce document est régi par la convention Varsovie de 1929 instituée en vue de régler les rapports juridiques entre les transporteurs et les différents usagers.

La Lettre de Transport Aérien est à la fois la preuve du contrat de transport, la preuve de la prise en charge de la marchandise et le justificatif des prix.

- **L'organisation du secteur**

- **L'Office National Des Aéroports « ONDA »**

L'Office National des Aéroports œuvre pour le développement du transport aérien marocain. Il intervient essentiellement dans la gestion des différents aéroports civils du pays, le trafic aérien, la sécurité aérienne et différentes prestations liées au transport de passagers et de marchandises.

Dans le secteur du transport international aérien de marchandises, l'ONDA accomplit les missions suivantes :

- ✓ La mise à disposition de l'infrastructure nécessaire (hangars et magasins) ;
- ✓ La régulation de l'aérogare ;
- ✓ L'application des normes internationales en vigueur dans le domaine ;
- ✓ L'affectation des locaux aux différents opérateurs ;
- ✓ L'entretien de la zone fret ;
- ✓ L'entretien des aires d'entreposage dédiées à l'activité du fret aérien.

L'ONDA gère ainsi les différents aéroports marocains qui sont au nombre de 15 actuellement.

L'aéroport Mohammed V de Casablanca est le principal aéroport pour le transit du fret et des passagers au Maroc. Il dispose ainsi d'une zone indépendante destinée au fret aérien au sein de laquelle les transporteurs bénéficient d'un grand espace équipé de plusieurs bâtiments adaptés à leurs activités et notamment des dépôts, bureaux et hangars.

- **L'Association Internationale du Transport Aérien (IATA)**

IATA est une association qui regroupe la grande majorité des compagnies aériennes de part le monde. Elle a été fondée à Cuba en avril 1945 et son siège social est situé aujourd'hui à Montréal au Canada.

L'association intervient au niveau de plusieurs domaines dont les principaux sont les suivants :

- ✓ La sécurité des passagers et du fret ;
- ✓ La consultation des prix des prestations entre compagnies membres ;
- ✓ L'amélioration et la modernisation des services offerts par les compagnies aériennes ;
- ✓ La réduction des coûts liés au transport aérien...

La plupart des aéroports et des compagnies aériennes à travers le monde sont aujourd'hui identifiés par un code IATA qui permet de faciliter l'échange d'informations entre les différents acteurs.

Notons par ailleurs que seuls les commissionnaires de transport agréés IATA peuvent émettre des LTA.

- **Les principales entreprises du secteur**

- **Royal Air Maroc**

La Royal Air Maroc est la principale compagnie aérienne marocaine. Son siège est situé à Casablanca et son capital est détenu majoritairement par l'Etat marocain.

Dans le cadre de l'exercice de l'activité de fret, cette compagnie aérienne s'occupe essentiellement des prestations suivantes :

- ✓ La manutention et le traitement physique du fret ;
- ✓ La manutention et le traitement de la marchandise dans les magasins sous douane ;
- ✓ La remise de la marchandise à l'intermédiaire ou aux destinataires (transitaires, commissionnaires de transport...) exploitant les magasins sous douane.

- **Air France-KLM**

Cette société française est fortement présente au Maroc en vue d'assurer une grande partie du transport international aérien de passagers et de marchandises.

Dans le secteur du transport international aérien, Air France-KLM intervient à travers sa filiale Air France Cargo spécialisée dans l'organisation du fret aérien. Celle-ci dispose d'une flotte puissante, d'infrastructures performantes, de plusieurs alliances et partenariats qui lui permettent de se positionner en tant qu'acteur majeur dans le secteur du transport aérien de marchandises au Maroc.

- **3ème étape : Le déchargement/livraison des marchandises**

Après avoir transporté la marchandise de la zone de départ à la zone de destination, les commissionnaires de transport traitent généralement avec leurs correspondants situés dans la zone d'arrivée pour la réalisation des opérations de déchargement, de dédouanement et de livraison. Les commissionnaires de transport font ainsi appel aux services des correspondants situés dans la zone de destination de la marchandise. Ces correspondants disposent généralement d'entrepôts qu'ils utilisent pour leurs propres besoins ou qu'ils louent à des prestataires externes. Ces infrastructures permettent dès lors le bon déroulement du processus de déchargement/livraison qui consiste à réaliser les opérations suivantes :

- ✓ **Le déchargement et le dédouanement de la marchandise.** Le correspondant décharge la marchandise transportée vers sa plateforme puis la stocke dans ses entrepôts après avoir rempli toutes les formalités de dédouanement. Ces formalités sont généralement accomplies dans des entrepôts sous douane. La marchandise reste dans les locaux du correspondant en attendant la préparation du processus de livraison ;
- ✓ **La livraison de la marchandise.** Cette étape concerne essentiellement la préparation de la commande et la livraison de la marchandise au client final. Le correspondant est tenu alors de suivre et respecter toutes les instructions qui lui ont été envoyées par le commissionnaire à qui la mission de transport de marchandises a été confiée.

- **Les principaux commissionnaires de transport au Maroc**

Les principales entreprises opérant dans le secteur du transport international de marchandises au Maroc sont quasi-majoritairement filiales de grands groupes internationaux et travaillent avec toutes les agences du groupe auquel elles sont adossées.

Les principaux commissionnaires de transport actifs au Maroc sont les suivants:

- **GRAVELEAU Maroc :** GRAVELEAU Maroc est une filiale de GRAVELEAU France qui est passée sous le giron du groupe allemand Dachser depuis 1999. Le groupe GRAVELEAU est l'un des premiers commissionnaires de transport européens. La filiale marocaine, à l'instar de sa maison mère opère essentiellement dans le secteur du transport international routier depuis et vers le Maroc.

- **Militzer&Münch Maroc SA (M&M)** : Militzer&Münch est une société germano-helvétique qui opère dans le secteur du transport international de marchandises. Elle est représentée dans plus d'une trentaine de pays. Cette multinationale dispose d'une filiale à Casablanca et est essentiellement présente dans l'organisation du transport international de marchandises par voie routière entre le Maroc et le reste du monde.
- **SDV Maroc** : SDV Maroc est une filiale du groupe français SDV Logistique Internationale (Groupe Bolloré). Son siège social est situé à Casablanca. Elle opère essentiellement dans le secteur du transport international de marchandises depuis et vers le Maroc.
- **Globex-Fedex:Globex-Fedex** : est un intégrateur de transport international installé au Maroc (Casablanca) depuis 1999. Cette société dispose de la franchise du réseau américain Fedex et est principalement active dans le transport international par voie aérienne et la messagerie express.
- **TST** : est une société marocaine spécialisée dans le transport international de marchandises par voie aérienne dont le siège social est situé à Casablanca.

c.2. L'activité de tractionnaire

- **Le contrat de transport international routier : « La lettre de voiture »**

Les marchandises transportées à l'international par voie routière doivent être accompagnées d'un document d'identification appelé « Contrat de Transport Routier ».

Le contrat de transport routier est matérialisé par la lettre de voiture régie par la Convention relative au contrat de transport international de Marchandises par Route (CMR). Cette convention a été signée le 19 mai 1956 à Genève. Elle a pour objectif de régler d'une manière uniforme les conditions du contrat de transport international de marchandises par route et particulièrement en ce qui concerne les documents utilisés pour le transport ainsi que les différentes responsabilités du transporteur.

- **L'organisation du secteur au Maroc**

Les sociétés marocaines désirant exercer l'activité de tractionnaire à l'international doivent disposer d'une autorisation spéciale délivrée par le Ministère de l'Équipement et des Transports sous les conditions suivantes :

- ✓ L'enregistrement de la société dans le registre des transporteurs ;
- ✓ La négociation de contrats de coopération avec différents partenaires étrangers ;
- ✓ L'établissement d'une demande d'exercice de la profession pour le Ministère de l'Équipement et des Transports.

Cette autorisation spéciale donne le droit au transporteur marocain de circuler librement dans toutes les zones de destination, notamment les zones européennes. Le chauffeur quant à lui doit disposer d'un permis de poids lourds national qui l'habilite à transporter tout type de marchandise vers toutes les destinations. Les principaux intervenants dans le secteur sont :

- **Le Ministère de l'Équipement et des Transports**

Le Ministère de l'Équipement et des Transports intervient dans le secteur du transport routier national et international en tant qu'organisateur et régulateur de l'activité. Ce ministère est chargé aussi de la délivrance des autorisations bilatérales (entre le Maroc et les autres pays européens) qui permettent la libre circulation de véhicules porteurs de marchandises dans toutes les zones autorisées. Il contrôle également les habilitations et les permis de conduire des chauffeurs et des transporteurs.

En matière de développement du réseau, la stratégie du Ministère de l'Équipement et du Transport est une déclinaison de la politique générale du gouvernement, laquelle a mis l'accent sur le développement économique et social, par le renforcement et la modernisation des grands réseaux d'infrastructures et la mise en œuvre d'une politique de proximité à travers le désenclavement des zones rurales.

- **L'Association Marocaine des Transporteurs Internationaux « AMTRI »**

Les entreprises du secteur du transport routier international sont regroupées au sein de l'AMTRI dont les principales missions sont :

- ✓ Défendre les intérêts des sociétés opérant dans le secteur ;
- ✓ Participer à la sensibilisation des transporteurs (respect du code de la route, des normes de sécurité...)
- ✓ Développer tous les modes de transport utilisés afin de favoriser le commerce extérieur vers et depuis le Maroc ;

- **S'associer à d'autres organisations internationales de transport routier.**

• **Les principales entreprises du secteur**

Les commissionnaires de transport utilisent majoritairement pour le trajet marocain des tractionnaires nationaux. En revanche, ces commissionnaires utilisent pour les trajets européens des tractionnaires espagnols ou français. Ceux-ci sont mieux outillés (matériels de transport et capacité financière) et disposent d'avantages réglementaires qui les rendent plus compétitifs pour l'exercice de cette activité.

c.3. L'activité de transit

• **Présentation générale du secteur**

Lors de l'acheminement des marchandises, ces dernières suivent un itinéraire pouvant engendrer une multitude d'opérations de transport, de stockage ou de manutention, de chargement ou de déchargement. En ce sens, les différents lieux intermédiaires « généralement des ports » sont appelées « points de transit ». Au niveau de chaque point de transit on trouve « le transitaire » qui effectue les différentes démarches nécessaires au Transit et notamment l'accomplissement des formalités de dédouanement des marchandises en provenance ou à destination de l'étranger.

La société qui opère dans le secteur du transit est appelée « transitaire » ou commissionnaire en douane et est chargée de l'accomplissement des formalités de dédouanement des marchandises en provenance ou à destination de l'étranger.

Pour l'exercice de son activité, la société transitaire bénéficie d'agréments délivrés par l'administration des douanes et impôts indirects et agit selon les modalités définies par le code des douanes.

Le transitaire exerce ainsi principalement une fonction administrative qui consiste à établir les documents administratifs nécessaires à l'importation ou l'exportation des marchandises, notamment les documents d'expédition. Le transitaire, dans le cadre de sa fonction administrative, réalise ainsi la déclaration en douane impérative pour l'expédition ou la réception des marchandises.

Dans le cas où le commissionnaire de transport est agréé en douane, il est alors habilité à exercer le métier de transitaire. Il dispose généralement d'une autorisation d'exploitation d'entrepôts sous douane pour l'exercice de son activité de transit. Ces entrepôts sont appelés Magasins et Aires de Dédouanement (MEAD) et sont dédiés à l'entreposage des marchandises en attente de l'accomplissement des formalités douanières.

- **L'organisation du secteur du transit au Maroc**

Plusieurs entités publiques sont concernées par les activités de transit et interviennent tant au niveau de l'organisation de la profession que dans l'activité en elle-même. Les principaux intervenants sont les suivants :

- **Le Ministère des Finances et de la Privatisation**

Ce ministère est chargé de l'élaboration et de l'application de la politique fiscale et douanière du pays. De ce fait, le Ministère des Finances et de la Privatisation est considéré comme le premier organisme régulateur du secteur du transit.

Le bras opérationnel de ce ministère pour l'application de la réglementation douanière est l'Administration des Douanes et Impôt Indirects.

- **L'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII)**

L'ADII est un des principaux organes du Ministère des Finances et de la Privatisation. Les principales missions de l'ADII sont les suivantes :

- ✓ Le contrôle des mouvements des marchandises aux frontières ;
- ✓ Le recouvrement des taxes douanières ;
- ✓ L'équité fiscale entre les différents opérateurs économiques résidents et non résidents sur le territoire national ;
- ✓ La protection de l'économie nationale...

En outre, l'ADII est chargée de délivrer les habilitations et les agréments de douane pour les agents qui désirent exercer le métier de transitaire conformément à l'arrêté du ministre des Finances et de la Privatisation n° 1070-00 du 23 Joumada I 1421 (24 août 2000) fixant les modalités d'organisation du test d'aptitude professionnelle pour l'obtention de l'agrément de transitaire en douane.

- **L'Association des Transitaires Agréés en Douane au Maroc (ATADAM)**

Les professionnels du transit sont regroupés au sein de l'Association des Transitaires Agréés en douane au Maroc. L'ATADAM a pour but d'organiser le secteur du transit, de défendre les intérêts de la profession et d'accompagner le développement des sociétés qui y opèrent.

- **Les principaux intervenants du secteur**

Un grand nombre de sociétés exercent le métier de transitaire au Maroc. Parmi ces sociétés, nous pouvons citer :

- **Espace Transit** : La société Espace Transit est une société transitaire et commissionnaire en douane. Elle opère dans le transit à l'importation et à l'exportation en prenant en charge toutes les formalités douanières nécessaires au transport des marchandises aux frontières du pays.
- **Agence de Transit et de Transport (A.G.T.T)** : C'est un agent agréé en douane et spécialisé dans la préparation des documents de transit de tout type de marchandises. AGTT est une des sociétés les plus connues dans le domaine du transit au Maroc.

Notons par ailleurs que de nombreuses entreprises travaillant essentiellement à l'exportation et notamment dans le secteur du textile disposent de leurs propres services de transit.

c.4. L'activité de logistique

- **Présentation générale du secteur**

Les activités liées à la logistique connaissent un fort développement au Maroc. En effet, l'augmentation de la consommation, l'industrialisation accrue du tissu économique et la tendance à l'externalisation par les entreprises de leurs activités non stratégiques, entraînent la nécessité de disposer de structures

performantes et spécialisées dans les activités de logistique. Cette activité se présente généralement sous deux formes :

- **La logistique d'exportation** : Cette activité est orientée vers des clients étrangers qui se fournissent au Maroc et qui souhaitent disposer d'une structure leur permettant de stocker leurs achats en attente de transfert vers les pays consommateurs. Les marchandises concernées sont ainsi dédiées exclusivement à l'exportation. Cette activité consiste ainsi généralement à :
 - ✓ **Enlever la marchandise auprès des fournisseurs** : Ceci suppose la gestion d'une flotte de camions en interne ou sous traitée auprès de petites entreprises locales ;
 - ✓ **Décharger et trier les colis**: Cette activité consiste à retirer la marchandise des camions, à la regrouper et à contrôler les conditions générales d'emballage avec le cahier des charges du client ;
 - ✓ **Stocker et Contrôler la qualité** : Cette phase consiste à contrôler la qualité des pièces contenues dans les colis stockés et destinés à l'exportation. Ce contrôle est généralement réalisé par des entreprises spécialisées et outillées pour effectuer les opérations de contrôle appropriées ;
 - ✓ **Expédier la marchandise au client après contrôle** : C'est la dernière étape du processus de la logistique d'exportation. Elle consiste à recharger la marchandise dans des remorques ou conteneurs et à l'expédier vers le client en respectant les différentes modalités figurant dans le contrat de logistique.
- **La logistique d'importation ou de distribution** : La logistique de distribution, quant à elle, concerne des produits destinés au marché national. Cette activité consiste donc à proposer aux opérateurs locaux qui ne souhaitent pas investir dans des entrepôts et des véhicules de transport, de sous-traiter toutes les opérations liées à la logistique à savoir les opérations de stockage et de distribution de leurs produits sur le territoire marocain. Le logisticien peut également prendre en charge certaines tâches administratives liées à la distribution des produits comme les bons de réception, la facturation...

- **L'organisation du secteur**

Les entreprises du secteur sont regroupées au sein de l'Association Marocaine des Logisticiens (AMLOG). Cette association a pour principales missions de :

- ✓ Unir tous les acteurs des chaînes logistiques ;
- ✓ Participer à la formation des logisticiens ;
- ✓ Développer et défendre la logistique à l'échelle nationale et internationale ;
- ✓ Organiser et participer à des assises, des manifestations, des conférences et séminaires en logistique ;
- ✓ Réaliser des études, conseils et publications dans le domaine de la logistique ;
- ✓ S'associer à des organisations nationales et internationales de la logistique...

- **Les principaux intervenants dans le secteur de la logistique au Maroc**

Plusieurs sociétés opèrent aujourd'hui dans le secteur de la logistique au Maroc. Les plus importantes sont les suivantes :

- **GEODIS** : C'est un opérateur global de la chaîne logistique présent dans 120 pays. GEODIS est une société française qui appartient à la Société Nationale des Chemins de Fer et est parmi les multinationales les plus connues dans le secteur de la logistique au Maroc.

- **DHL Supply Chain (ex EXEL) :** La société allemande, filiale du groupe Deutsche Post, est un des leaders de la logistique. En 2005, elle a racheté la société EXEL, ce qui lui a permis de se positionner rapidement sur le segment « logistique » et offrir ainsi une gamme complète de services à ses clients.
- **ALBATROS Logistic Maroc :** C'est une filiale d'un opérateur espagnol spécialisé dans la logistique intégrale. ALBATROS Logistic Maroc a été créée en 1999 pour intervenir dans le secteur de la logistique. Cette entreprise possède une plate-forme de logistique conforme à la normalisation internationale lui permettant l'exercice de toutes les activités liées à la chaîne logistique.
- **La Société Nationale des Transports et de la Logistique (SNTL) :** La création de cette société anonyme a été rendue possible grâce aux réformes instituées par la loi 16-99 sur le transport routier au Maroc. Elle a été instituée en 2007, en vertu de la loi 25-02 qui a permis la dissolution de l'Office National des Transports (ONT). Cette entreprise publique a trois principales activités:
 - ✓ Commissionnaire de transport de marchandises sur le plan national et international ainsi que l'établissement et l'exploitation de centres logistiques pour le groupage, le dégroupage et l'entreposage de marchandises ;
 - ✓ La gestion du parc automobile de l'administration et des organismes publics ;
 - ✓ L'amélioration des services rendus par les huit gares routières voyageurs du pays grâce à sa participation au capital des sociétés gestionnaires.

V.2. Le positionnement de TIMAR

a. Les métiers de TIMAR

Grâce à son déploiement géographique, au savoir-faire de ses équipes et à son expérience locale et internationale, TIMAR est en mesure de répondre à la demande de ses clients pour tous les aspects liés au transport international de marchandises (commissionnaire et tractionnaire de transport), au transit et à la logistique.

TIMAR démarre son activité en 1980 en tant que commissionnaire de transport international. Au fil des ans, TIMAR se diversifie dans les métiers de transitaire, tractionnaire et logisticien, ce qui lui permet d'étendre son portefeuille de clients tout en bénéficiant de synergies avec son métier historique de commissionnaire de transport international.

L'accroissement des importations des produits de grande consommation et les mesures incitatives offertes par le gouvernement aux sociétés exportatrices ont permis à TIMAR de développer ses différentes activités de manière régulière.

a.1.L'activité de commissionnaire de transport international

Depuis sa création, TIMAR s'est positionnée sur le segment « Commissionnaire de transport international » et avait pour vocation d'assurer le transport international, via la sous-traitance ou les moyens propres, essentiellement à destination ou en provenance de l'Europe. Le développement de cette activité a été réalisé grâce à un large réseau de correspondants implantés en Europe. Depuis quelques années, l'entreprise s'est également diversifiée sur des régions plus lointaines comme l'Asie, l'Afrique et les Etats-Unis.

Le tableau ci-dessous détaille la répartition géographique du chiffre d'affaires « commissionnaire international » :

Pays	2011	2012	2013	juin-14
France	46,84%	44,81%	50,64%	51,01%
Espagne	20,57%	19,50%	19,92%	17,85%
Portugal	15,47%	16,19%	16,81%	15,20%
Italie	5,84%	5,62%	7,42%	8,35%
Turquie	8,54%	10,26%	1,32%	1,51%
Autres	2,74%	3,62%	3,89%	6,08%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Source : TIMAR

Les interventions de TIMAR dans le processus de transport international consistent essentiellement :

- **A l'exportation** : Enlever, entreposer, grouper, charger, transporter et réaliser les déclarations en douane des marchandises sur le territoire marocain jusqu'à leur entrée dans le pays de destination. TIMAR fait alors intervenir son réseau de correspondants qui organise la prise en charge de la marchandise à l'entrée du pays ou de la zone de destination et jusqu'au client final. Cette dernière étape consiste principalement à dégroupier les marchandises qui se trouvent dans les remorques ou conteneurs et à les livrer aux destinataires.
- **A l'importation** : TIMAR intervient à travers son réseau de correspondants étrangers qui traite la marchandise de la même manière qu'au point précédent jusqu'à son arrivée sur le territoire marocain. La marchandise est alors prise en charge par les moyens humains et techniques de TIMAR qui en assure la livraison au client final.

- **L'enlèvement et le chargement des marchandises**

Cette étape consiste pour TIMAR :

- ✓ **Au départ du Maroc** : enlever la marchandise de chez les expéditeurs, l'entreposer dans des aires de stockage, la charger dans des conteneurs ou des remorques et accomplir toutes les formalités douanières à la sortie du territoire marocain. Lorsque la quantité de marchandises enlevée ne remplit pas un conteneur ou une remorque en entier, TIMAR réalise alors des opérations de groupage qui consistent à compléter ce conteneur ou cette remorque avec des lots de marchandises enlevés auprès de différents clients qui expédient tous vers la même destination.

TIMAR dispose à cet effet de plusieurs entrepôts au Maroc qui lui permettent de stocker les marchandises en attente d'expédition et de les charger dans les meilleures conditions. L'enlèvement de la marchandise auprès des expéditeurs marocains est généralement réalisé par des moyens de transport routier sous-traités auprès d'entreprises de transport local mais il arrive que TIMAR procède à l'enlèvement de la marchandise par ses propres moyens. Elle dispose ainsi d'un parc de camions de différents tonnages qui lui permet de répondre rapidement aux besoins d'une clientèle de plus en plus exigeante.

- ✓ **Au départ d'autres pays** : Les correspondants de TIMAR se chargent d'enlever la marchandise de chez les expéditeurs, l'entreposer dans des aires de stockage, la charger dans des conteneurs ou des remorques et accomplir toutes les formalités douanières à la sortie du territoire. Lorsque la quantité de marchandises enlevées ne remplit pas un conteneur ou une remorque en entier, les correspondants réalisent alors des opérations de groupage. Ces marchandises seront alors dégroupées dans les entrepôts de TIMAR au Maroc.

- Le transport des marchandises

Pour acheminer la marchandise de la zone de départ vers la zone de destination, TIMAR peut être amenée à utiliser trois différents modes de transport à savoir le routier, le maritime et l'aérien. Le transport routier demeure cependant le mode de transport le plus utilisé par l'entreprise.

a.1.1 Le transport routier

Pour assurer les expéditions par voie terrestre, TIMAR recourt soit à la sous-traitance soit à ses propres moyens de transport. Les expéditions par voie terrestre s'effectuent vers ou en provenance des pays européens et depuis quelques années les pays d'Afrique de l'Ouest. Les remorques sont embarquées sur les bateaux faisant la traversée du détroit de Gibraltar, avec ou sans tracteurs. Dans ce dernier cas un tracteur affrété par le correspondant récupère la remorque de l'autre côté du détroit et l'achemine vers les entrepôts dudit correspondant.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre d'expéditions par voie terrestre réalisées dans le cadre de l'activité de commissionnaire de transport international (hors activité liée à la logistique de distribution) sur la période 2011-juin 2014 :

En unité	2011	2012	2013	juin-13	juin-14	TCAM 11/13
Nombre d'expéditions par voie terrestre	29 471	30 191	28 821	14 598	15 587	-1,1%
<i>% de progression</i>	-	2,4%	-4,5%	-	6,8%	-
CA commissionnaire route (en Kdh)	91 459	95 761	90 827	44 161	52 252	-0,3%
<i>% de progression</i>	-	4,7%	-5,2%	-	18,3%	-
Poids dans le CA global	49,9%	45,1%	40,8%	40,7%	41,8%	-9 pts

Source : TIMAR

En 2012, le nombre d'expéditions par voie terrestre s'est établi à 30 191 expéditions en progression de 2,4% par rapport à 2011. Cette progression s'explique par la reprise progressive de l'économie des pays européens, principaux partenaires de TIMAR. Dans le même sens, le chiffre d'affaires de la société a affiché une hausse de 4,7%.

En 2013, le nombre d'expéditions par voie terrestre a baissé de 4,5% pour se situer à 28 821 expéditions. Le chiffre d'affaires de l'activité a également baissé de 5,2% avec -10% à l'import et -5% à l'export, en raison de la baisse du volume d'activité, liée à une conjoncture difficile dans ce segment et traduisant ainsi la baisse de la part de ce segment dans le chiffre d'affaires global.

A l'inverse, le nombre d'expéditions et le chiffre d'affaires de l'activité ont enregistré une progression respective de 6,8% et 18,3% au premier semestre 2014 comparativement à la même période de l'année précédente.

La répartition géographique du chiffre d'affaires de l'activité « commissionnaire international » fait apparaître une prépondérance du continent européen qui contribue à hauteur de 90% en moyenne dans le chiffre d'affaires global. Par pays, la France se positionne en tête des clients de TIMAR (48% en moyenne), suivie de l'Espagne (20%).

- **Le transport routier sous-traité**

Les expéditions de marchandises réalisées par TIMAR au moyen de transports routiers sont encore pour une grande partie sous-traitées auprès d'entreprises européennes. Ces camions qui prennent en charge les remorques sur le territoire européen peuvent appartenir à des correspondants ou à d'autres entreprises spécialisées dans le transport routier. Le choix d'entreprises étrangères s'explique par le fait qu'elles disposent de moyens techniques et financiers que l'on ne trouve pas auprès des entreprises de transport

routier marocaines. Ces moyens garantissent l'exécution des expéditions dans des conditions optimales de délai et de sécurité.

- **Le transport routier réalisé par les moyens propres de TIMAR**

Depuis l'année 2003, TIMAR prend en charge une partie du transport routier international de marchandises par ses propres moyens de transport grâce à l'acquisition de tracteurs ayant les spécificités techniques par la législation européenne. Ainsi, chaque année, l'entreprise consacre plusieurs millions de dirhams d'investissements dans du matériel de traction. Ces investissements ont ainsi permis à la société de se diversifier dans l'activité commissionnaire de transport.

a.1.2 Le transport aérien

Afin d'expédier et de réceptionner les marchandises acheminées par voie aérienne, TIMAR loue une agence et un entrepôt sous douane à l'aéroport Mohamed V de Casablanca. Cet entrepôt, loué auprès de l'ONDA, lui permet de stocker des marchandises en attente de dédouanement et de contrôle par les autorités aéroportuaires. TIMAR est également agréée IATA⁶. Cet agrément l'autorise à charger sur toutes les compagnies aériennes en émettant directement le document de transport (LTA⁷) indispensable à la prise en charge des marchandises par ces dernières.

Les expéditions par voie aérienne concernent généralement des colis de faible volume et devant être expédiés en urgence.

L'évolution du nombre d'expéditions par voie aérienne au cours des trois dernières années s'établit comme suit :

En unité	2011	2012	2013	juin-13	juin-14	TCAM 11/13
Nombre d'expéditions par voie aérienne (*)	1 886	2 106	1 789	913	1 205	-2,6%
<i>% de progression</i>	-	<i>11,7%</i>	<i>-15,1%</i>	-	<i>32,0%</i>	-
CA commissionnaire aérien (Kdh)	12 572	15 027	16 589	8 534	10 334	14,9%
<i>% de progression</i>	-	<i>19,5%</i>	<i>10,4%</i>	-	<i>21,1%</i>	-
Poids dans le CA global	6,9%	7,1%	7,5%	7,9%	8,3%	1 pts

Source : TIMAR

(*) Nombre de documents de transport émis

Les expéditions par voie aérienne représentent en moyenne 7,5% du chiffre d'affaires de la société TIMAR. Cette faible part s'explique par la cherté de ce mode de transport de marchandises au Maroc.

Le nombre d'expéditions par voie aérienne s'est établi à 1 789 dossiers en 2013 contre 2 106 dossiers en 2012 et 1886 en 2011. Le chiffre d'affaires de cette activité a poursuivi une tendance haussière se situant à 16589 KDH en 2013 contre 12 572 KDH et 15 027 KDH, respectivement en 2011 et 2012.

Au premier semestre 2014, le nombre de documents de transport émis s'est élevé à 1205 dossiers en progression de 32,0% par rapport au premier semestre 2013. De même, le chiffre d'affaires semestriel de l'activité de transport aérien a progressé de 21,1% entre le premier semestre 2013 et la même période 2014.

En effet, les prestations réalisées par TIMAR pour le compte de PANALPINA représentent 47,8% du chiffre d'affaires de ce segment à fin juin 2014 et consistent essentiellement en la consignation des conteneurs de PANALPINA provenant au Maroc par voie aérienne.

⁶ Association internationale du transport aérien

⁷ Lettre de transport aérien

a.1.3 Le transport maritime

TIMAR continue le développement de son activité de commissionnaire de transport par voie maritime. Ce développement s'est traduit par la création d'une filiale dans la zone franche du port de Tanger Méditerranée en fin d'année 2010. Cette création permettra de saisir les opportunités dans le développement des échanges entre les pays asiatiques et africains. En effet, la compétitivité des pays asiatiques entraîne un accroissement significatif de leurs échanges commerciaux non seulement avec le Maroc mais également avec l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord. A cet effet, le développement du réseau de correspondants de TIMAR en Asie et en Afrique de l'Ouest constitue un des axes stratégiques majeurs de l'entreprise.

La majeure partie des expéditions vers ou en provenance du Maroc s'effectue à travers le port de Casablanca qui demeure le principal port de chargement/déchargement de conteneurs du pays.

Dans le cadre du partenariat conclu avec PANALPINA, timar représente son partenaire dans les ports, se charge de la consignation des conteneurs, encaisse pour son compte les recettes et règle les dépenses locales occasionnées par l'escale des conteneurs au Maroc. La quote-part de ces prestations dans le chiffre d'affaires maritime s'élève à 31,2% à fin juin 2014.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution du nombre d'expéditions traitées par voie maritime sur la période 2011-juin 2014.

En unité	2011	2012	2013	juin-13	juin-14	TCAM 11/13
Nombre d'expéditions par voie maritime(*)	991	1 188	1 392	647	817	18,5%
<i>% de progression</i>	-	<i>19,9%</i>	<i>17,2%</i>	-	<i>26,3%</i>	-
CA commissionnaire maritime (Kdh)	14 272	20 598	26 256	12 174	13 475	35,6%
<i>% de progression</i>	-	<i>44,3%</i>	<i>27,5%</i>	-	<i>10,7%</i>	-
Poids dans le CA global	7,8%	9,7%	11,8%	11,2%	10,8%	3 pts

Source : TIMAR

(*) Nombre de connaissements émis

Le nombre d'expéditions par voie maritime a progressé à un TCAM de 18,5% sur la période 2011-2013 passant ainsi de 991 connaissements émis en 2011 à 1392 connaissements à fin 2013. Suivant la même tendance, le chiffre d'affaires de l'activité commissionnaire maritime a progressé de 35,6% en moyenne sur la période 2011-2013.

Au 30 juin 2014 le nombre d'expéditions par voie maritime s'est élevé à 817 dossiers en progression de 26,3% par rapport à la même période de l'année précédente. Le chiffre d'affaires de l'activité commissionnaire maritime a également progressé de 10,7% entre le 30 juin 2013 et le 30 juin 2014.

La totalité de ces expéditions se fait en conteneurs groupés (marchandises destinées à différents clients localisés dans une même zone géographique). La société fait appel à plusieurs compagnies maritimes pour l'acheminement des marchandises telles que : le groupe MAERSK, la Mediterranean Shipping Company (MSC) et la CMA CGM.

- Le déchargement et la livraison des marchandises

Lors des opérations d'importation, TIMAR réceptionne la marchandise, la dédouane, la décharge des conteneurs ou des remorques, l'entrepote et prépare les différents colis à distribuer et à transporter vers les clients finaux. La société dispose ainsi d'une zone de stockage dédiée aux marchandises importées totalisant une superficie de 3 000 M² dans son siège de Ain Sebaa et de matériels de manutention qui lui permettent de procéder au déchargement et au stockage des marchandises en attente de livraison. Celle-ci s'effectue soit avec des moyens de transport propre à TIMAR soit avec des moyens de transport sous-traités auprès de petits transporteurs nationaux.

Lors d'opérations d'exportation, TIMAR confie toutes les prestations de dégroupage de la marchandise exportée à ses correspondants et ses représentants européens. Le dégroupier qui représente TIMAR assure ainsi toutes les autres opérations de réception, de déchargement, de dédouanement et de distribution de la marchandise au client final situé dans les zones de destination.

a.2.L'activité de tractionnaire

L'activité de tractionnaire de transport international a été mise en place au sein de la société au courant de l'exercice 2003. Celle-ci consiste à prendre en charge le transport routier international de marchandises par les propres moyens de transport de la société (tracteurs et remorques) soit dans le cadre d'un contrat de « commissionnaire de transport international » exercé par elle-même, soit pour le compte d'un autre commissionnaire de transport qui désire sous-traiter le transport routier international. TIMAR n'exerce pas le métier de tractionnaire au niveau national.

Il est à noter que durant l'exercice 2010 parallèlement à l'ouverture de l'agence d'Agadir, la société a développé l'activité de tractionnaire frigorifique à l'international et principalement du Maroc vers les pays de l'Europe de l'Est.

TIMAR dispose ainsi de l'ensemble des autorisations qui permettent à ses tracteurs la libre circulation sur le territoire européen ainsi que les habilitations nécessaires pour ses chauffeurs. Notons que la société contracte des assurances spécifiques pour ses véhicules, ses chauffeurs ainsi que les marchandises transportées à l'international.

Le parc de véhicules de transport exploité par TIMAR croît régulièrement. Ainsi, à fin juin 2014, la société exploite un parc de 23 tracteurs et 34 remorques. Une trentaine de chauffeurs assure la rotation dans les tracteurs de TIMAR.

En unité	2011	2012	2013	juin-13	juin-14	TCAM 13/11
Distance parcourue (km)	2 950 285	2 996 401	3 279 420	1 669 235	2 012 598	5,4%
<i>% de progression</i>	-	1,6%	9,4%	-	20,6%	-
CA activité traction (Kdh)	25 635	27 520	31 825	21 521	19 267	11,4%
<i>% de progression</i>	-	7,4%	15,6%	-	-10,5%	-
Poids dans le CA global	14,0%	13,0%	14,3%	19,8%	15,4%	6 pts

Source : TIMAR

Les tracteurs de TIMAR effectuent la majeure partie de leur rotation vers la France où les marchandises sont chargées ou déchargées dans les entrepôts des correspondants. Ils prennent ainsi en charge les remorques à leur débarquement du port (généralement espagnol) et les acheminent vers leur destination finale.

a.3.L'activité de transit et déménagement

TIMAR dispose d'un agrément de douane qui lui permet d'exercer le métier de transitaire à l'importation et à l'exportation dans tous les bureaux de douane au Maroc et dans ses propres entrepôts de dédouanement.

Le contrôle des marchandises en douane est assuré conjointement par un représentant de l'administration des douanes et le chef magasinier du Magasin Et Aire de Dédouanement (MEAD) de TIMAR. De plus, la société dispose d'une connexion directe au système de la douane afin de procéder directement à l'enregistrement des déclarations à l'importation et à l'exportation.

TIMAR emploie ainsi 6 déclarants à plein temps dont 2 personnes habilitées à signer les déclarations de douane. Ces personnes sont réparties au niveau des différentes agences de l'entreprise à Casablanca, Tanger, Marrakech et Agadir.

L'activité de transit est donc une activité transversale, présente dans l'exercice de tous les autres métiers de TIMAR. En effet, l'activité de commissionnaire de transport international et de traction internationale

peut faire appel au département de transit pour la réalisation des déclarations en douane lors d'importation ou d'exportation de marchandises.

Grâce à sa notoriété et son savoir-faire, TIMAR réalise également de nombreuses déclarations et opérations douanières pour le compte de clients qui n'utilisent pas les autres services de l'entreprise.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du chiffre d'affaires de l'activité de transit sur la période 2011-30/06/2014.

En unité	2011	2012	2013	juin-13	juin-14	TCAM 11/13
Nombre de déclarations traitées	7 601	9 332	11 649	5 645	6 866	23,8%
<i>% de progression</i>	-	22,8%	24,8%	-	-41,1%	-
CA activité Transit et déménagement (Kdh)	12 866	19 769	21 272	9 423	10 240	28,6%
<i>% de progression</i>	-	53,7%	7,6%	-	-51,9%	-
Poids dans le CA global	7,0%	9,3%	9,6%	8,7%	8,2%	3 pts

Source : TIMAR

Le nombre de déclarations traitées est passé de 7601 dossiers en 2011 à 11649 dossiers à fin 2013 en croissance annuelle moyenne de 23,8%. Cette progression s'explique par la reprise progressive de l'économie européenne. Le chiffre d'affaires suit la même tendance et s'établit à 21,2 MDH à fin 2013 contre 12,9 MDH en 2011.

a.4. La logistique

L'activité de la logistique se décline en deux sous activités distinctes à savoir la logistique de distribution et celle d'exportation. A fin 2013, ce segment d'activité contribue à hauteur de 5% dans le CA global et s'établit à plus de 16,2 MDH.

En unité	2011	2012	2013	juin-13	juin-14	TCAM 11/13
Commandes livrées et préparées	355	301	479	190	264	16,2%
<i>% de progression</i>	-	-15,2%	59,1%	-	-44,9%	-
CA activité logistique (Kdh)	8 994	10 828	16 229	7 098	11 782	34,3%
<i>% de progression</i>	-	20,4%	49,9%	-	-27,4%	-
Poids dans le CA global	4,9%	5,1%	7,3%	6,5%	9,4%	2 pts

Source : TIMAR

- **La logistique de distribution**

La logistique de distribution concerne des produits destinés au marché national. Ce type d'activité, développé par TIMAR, consiste à proposer aux entreprises locales qui ne souhaitent pas investir dans des entrepôts, de sous-traiter toutes les opérations de stockage, de préparation de commandes et de distribution de leurs produits aux clients finaux situés sur le territoire marocain. Les bons de commandes de marchandises sont réceptionnés par TIMAR via une connexion directe avec l'outil informatique du client.

TIMAR travaille avec plusieurs clients et réalise la distribution de leurs produits sur l'ensemble du territoire marocain. Elle loue à cet effet plusieurs entrepôts dédiés exclusivement à cette activité dans le parc Logistica à Casablanca. Il est équipé de tout le rayonnage et du matériel indispensable à la manutention des marchandises ainsi que des quais de chargement et de déchargement appropriés.

Cette activité nécessite également des investissements importants en matériels et logiciels informatiques ainsi que des connexions informatiques performantes avec les clients afin que ces derniers puissent suivre l'évolution de leurs stocks de marchandises chez TIMAR en temps réel et procéder aux réapprovisionnements nécessaires.

- **La logistique d'exportation**

Contrairement à l'activité précédente, la logistique d'exportation consiste à mettre à la disposition de clients étrangers une plateforme de contrôle des marchandises achetées localement et destinées aux marchés internationaux. Cette plateforme permet d'assurer tout le processus lié à la logistique d'exportation principalement pour les produits textiles.

a.5.L'activité de projets industriels

A fin 2013, le segment d'activité « Projets Industriels » contribue à hauteur de 6% en moyenne dans le chiffre d'affaires de la société.

En unité	2011	2012	2013	juin-13	juin-14	TCAM 13/11
CA projets industriels « Oil & Gaz ».	8 645	14 898	12 275	5 606	7 586	19,2%
<i>% de progression</i>	-	72,3%	-	-62,4%	-38,2%	-
Poids dans le CA global	4,7%	7,0%	5,5%	5,2%	6,1%	1 pts

Source : TIMAR

L'activité de projets industriels « Oil & Gaz » consiste à prendre en charge l'ensemble des opérations de transport, de transit et de manutention pour la réalisation de grands chantiers. Il s'agit essentiellement de transporter des colis lourds ou aux dimensions exceptionnelles par rapport aux marchandises transportées habituellement.

L'activité de projets industriels est une activité transversale qui fait intervenir l'ensemble des métiers de TIMAR (Commissionnaire de transport, la traction et le transit).

La création d'un département en charge de cette activité répond au souhait des dirigeants de suivre au plus prêt les appels d'offre pour la réalisation de chantiers d'envergure au Maroc.

Outre ces activités historiques, la société TIMAR se développe également sur de nouveaux domaines d'activité ayant un impact sur lesdites activités historiques .Il s'agit notamment :

- **Foires et expositions :** Depuis 2011, TIMAR est le transitaire et transporteur attitré de l'organisme public « Maroc Export » pour toutes les manifestations qu'elle organise à l'étranger. Elle assure ainsi le transport et le transit de tous les stands et marchandises des exposants à l'étranger et leur retour vers le Maroc.
- **Transport frigorifique :** Depuis 2010 TIMAR a mis en place une activité de transport de denrées périssables par remorques frigorifiques. Cette activité est gérée depuis l'agence d'Agadir et consiste à transporter pour le compte de producteurs marocains des remorques de fruits et légumes vers les marchés européens et en particulier le marché russe.
- **Oil & Gaz :** L'activité Oil & Gaz qui a démarré en 2012 consiste à assurer des prestations de transport, transit, manutention et stockage pour le compte des majors internationaux de la prospection pétrolière et gazière qui **s'implantent** au Maroc. Cette activité, basée essentiellement dans la zone d'Agadir et Essaouira a pu se développer grâce notamment au réseau PANALPINA.
- **Déménagement :** L'activité de déménagement mise en place depuis 2009 est basée à Marrakech et consiste à assurer le déménagement de marchandises (transport, dédouanement, manutention, entreposage) **pour** le compte de particuliers ou d'entreprises qui s'installent au Maroc ou qui retournent vers leur pays d'origine. Cette activité est assurée principalement par camion.
- **Levage :** Le levage a été mis en place principalement pour satisfaire les besoins de clients dans le cadre de l'activité « Oil & Gaz ». En effet, les marchandises à manipuler dans cette activité sont lourdes et volumineuses (tuyaux, pipe, rigs...) et nécessitent des grues afin d'être chargées ou déchargées des camions de transport. La manipulation de ces grues nécessitant également une

expertise humaine particulière il a été décidé courant 2014, de créer une filiale dédiée à cette activité, au sein d'une structure dénommée Canet Levage, et détenue à 64% par TIMAR SA. Cette nouvelle entreprise portera l'ensemble des activités de levage du Groupe TIMAR au Maroc et en Afrique.

b. Les synergies entre les différents métiers de TIMAR

Le management de TIMAR opte pour une stratégie de diversification de ses métiers. En effet, les responsables de la société sont conscients de l'effet de synergie dégagé à travers l'exercice simultané de plusieurs activités. Les principales synergies dont bénéficie la société sont les suivantes :

- **Le partage des ressources matérielles :** Les moyens de transport ainsi que les engins de manutention dont dispose TIMAR peuvent être utilisés indifféremment entre les différentes activités de l'entreprise.
- **Le partage des ressources humaines :** La société profite de l'effet de synergie entre ses différentes activités qui sont étroitement liées principalement pour sa gestion de personnel (manutentionnaires, chauffeurs, ...)
- **Le commercial :** La société bénéficie d'une synergie commerciale importante. En effet, les commerciaux sont en charge de négocier plusieurs contrats portant sur les différents types de services qu'offre la société (le transport international, le transit et aussi la logistique). Cette démarche permet ainsi à TIMAR de diminuer les frais engagés par le service commercial.

c. La politique d'approvisionnement de TIMAR

Les consommations de TIMAR concernent principalement :

- ✓ la sous-traitance du transport de marchandises ;
- ✓ la sous-traitance des opérations liées à la chaîne de transport réalisée auprès des correspondants étrangers ;
- ✓ les achats de carburants et de péage ;
- ✓ Redevances crédit-bail.

c.1. La sous-traitance

- **La sous-traitance du transport de marchandises**

TIMAR sous-traite une part importante de ses besoins en transport. Cette sous-traitance varie en fonction du type de transport utilisé :

- **La sous-traitance du transport routier :** Il faut distinguer à ce niveau le transport routier international et celui national. Le transport routier international est essentiellement sous-traité auprès d'entreprises françaises et espagnoles. Le transport routier réalisé au niveau national est, quant à lui, sous-traité auprès de transporteurs nationaux.
- **La sous-traitance du transport maritime :** TIMAR utilise les plus grandes compagnies maritimes qui desservent le Maroc telles que le groupe MAERSK, la Mediterranean Shipping Company (MSC) et la CMA CGM. Le chargement et le déchargement des navires s'effectuent principalement au port de Casablanca.
- **La sous-traitance du transport aérien :** Les marchandises traitées par TIMAR par voie aérienne sont généralement prises en charge à bord de la RAM ou d'Air France-KLM.
- **La sous-traitance des opérations à l'étranger :** TIMAR traite principalement avec deux réseaux de correspondants pour la réalisation de ses différentes opérations à l'étranger. Le choix de ces réseaux diffère en fonction du mode de transport choisi pour l'acheminement de la marchandise.

- **Le transport international routier** : TIMAR sous-traite toutes ses opérations par voie routière au réseau **Maghreb Transport Organization** (MTO). Celui-ci regroupe plusieurs correspondants qui sont généralement des petites et moyennes entreprises (PME) spécialisées dans les opérations de transport international. Depuis l'exercice 2009, TIMAR prend des participations dans le capital de ses principaux correspondants en fonction des opportunités de cession qui se présentent via sa filiale TIMAR International. Ces participations permettent à TIMAR de consolider son réseau de correspondants à l'étranger.
- **Le transport international maritime** : TIMAR confie ses missions à l'étranger (à l'importation et à l'exportation) au réseau **TCT Logistics** qui regroupe plusieurs sociétés actives dans les opérations de transport international par voie maritime.

Ces différents réseaux de correspondants assurent également une fonction commerciale qui consiste à chercher de nouveaux clients et à fidéliser les clients existants pour les expéditions réalisées par TIMAR vers le Maroc.

c.2. Achats de carburant

En KDH	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12	juin-13	juin-14	TCAM 13/11
Carburant consommé	12 218	13 427	9,9%	13 620	1,4%	6 602	8 404	5,6%
<i>% de progression</i>	-	10%	-	1%	-	-	27%	-
Consommation de l'exercice	134 880	154 474	14,5%	164 913	6,8%	79 350	92 725	10,6%
<i>% de progression</i>	-	15%	-	7%	-	-	17%	-
% des achats	9,1%	8,7%	-0,4 pts	8,3%	-0,4 pts	8,3%	9,1%	-1 pts

Source : TIMAR

La hausse constatée de la consommation de carburant en 2012 s'explique essentiellement par l'augmentation du prix du gasoil durant cette période.

Bien que les distances parcourues aient augmenté en 2013 par rapport à 2012, la consommation de carburant a enregistré une quasi-stagnation sur cette période, suite notamment à l'optimisation de ce poste.

c.3. Redevances crédit-bail

En KDH	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12	juin-13	juin-14	TCAM 13/11
Redevances de crédit bail	9 246	10 162	9,9%	12 647	24,5%	5 968	7 419	17,00%
<i>% de progression</i>	-	9,9%	-	24,5%	-	-	24,3%	-
Consommation de l'exercice	134 880	154 474	14,5%	164 913	6,8%	79 350	92 725	10,60%
<i>% de progression</i>	-	14,5%	-	6,8%	-	-	16,9%	-
% des achats	6,9%	6,6%	-0,3 pts	7,7%	1,1 pts	7,5%	8,0%	1 pts

Source : TIMAR

Les redevances de crédit bail ont augmenté sur la période 2011-2013, du fait de l'augmentation des investissements liés à la traction internationale et à l'activité logistique ainsi que l'acquisition de nouvelles remorques.

d. Les fournisseurs de TIMAR

Le tableau ci-dessous indique le poids des principaux fournisseurs dans l'ensemble des approvisionnements de TIMAR2011-2013

Poids du fournisseur en %	2011	2012	2013
Fournisseur 1	7,8%	6,4%	4,8%
Fournisseur 1 à 3	20,0%	15,0%	12,3%
Fournisseur 1 à 5	27,1%	21,6%	20,3%
Fournisseur 1 à 10	36,9%	34,3%	32,1%

Source : TIMAR

La part des 10 premiers fournisseurs dans les achats totaux de TIMAR s'établit à 32,1% en 2013 contre 36,9% en 2011. Le premier fournisseur représente 6,4% des achats de TIMAR en 2012 contre 7,8% en 2011. Ces approvisionnements concernent les achats de carburants et de péage à l'international.

Par ailleurs, TIMAR bénéficie de facilités et de délais de paiement théoriques moyens auprès de ses principaux fournisseurs qui évoluent de la manière suivante au cours des trois derniers exercices :

En jours	2011	2012	2013	juin-14	TCAM 13/11
Fournisseurs TTC	23 365	32 710	42 659	34 320	35%
Total consommation de l'exercice	134 880	154 474	164 913	92 725	11%
Délai de paiement	63	77	94	68	22%

Source : MCP-VPL Capital

La société TIMAR a bénéficié d'un allongement du délai de paiement fournisseurs qui a progressé de 22,2% sur la période 2011-2013 soit 31 jours.

e. Le positionnement commercial et géographique des prestations de TIMAR

e.1. Le réseau de ventes des services

La commercialisation des services de TIMAR est prise en charge par le service commercial. Ce service est composé de deux équipes :

- **L'équipe « support ventes »** : Sa principale tâche consiste à mettre à la disposition de la force de ventes tous les outils nécessaires pour la vente des différentes prestations de TIMAR. Elle met à jour la base de données clients et supervise les opérations de déchargement et de livraison des marchandises assurée par les représentants de TIMAR à l'étranger. Ce service est aussi chargé d'élaborer une stratégie marketing adéquate pour la commercialisation des différentes activités de TIMAR.
- **L'équipe « force de ventes »** : Elle est en charge de la vente des prestations de TIMAR auprès des clients existants et de nouveaux clients au niveau national et international.

Le service commercial est en relation avec les partenaires étrangers membres des différents réseaux afin de décrocher et de négocier des contrats directement à partir de l'étranger. Le processus de commercialisation et de prospection de nouveaux clients repose sur les étapes suivantes :

- **La recherche des clients potentiels** qui peuvent avoir des flux vers ou depuis le Maroc ;
- **Le choix et la sélection des sociétés** : Si le client est au Maroc, TIMAR prend en charge son démarchage à travers son service force de vente. Dans le cas contraire, la société fait appel à ses correspondants pour prendre contact avec les clients situés à l'étranger.

e.2. Les prestations de service par région au Maroc

Les clients de TIMAR peuvent être localisés selon les clauses du contrat qui lie les parties (prise en charge du paiement par l'importateur ou l'exportateur) soit au Maroc soit à l'étranger. Cependant, la facturation et l'encaissement des prestations réalisées par TIMAR s'effectuent au Maroc pour la partie des prestations réalisées localement. Pour les autres prestations, elles sont assignées aux correspondants sous forme de débours.

La répartition par région des chargements et déchargements de marchandises sur le territoire marocain se présente comme suit :

En %	2011	2012	2013	S1 2014
Nord	17%	16%	15%	16%
Centre	74%	76%	73%	72%
Sud	9%	8%	12%	12%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : TIMAR

La majeure partie des chargements et des déchargements de marchandises s'effectue auprès d'entreprises localisées sur la région du centre sur de la période 2011- S12014. Cette répartition, relativement stable témoigne de l'importance de cette zone centre dans les activités industrielles et commerciales du pays et s'explique par la présence de nombreuses entreprises de transport international et de logistique dans la région de Casablanca. La région du Nord cède de la place à la zone Sud qui a connu une augmentation grâce au développement de l'activité Oil& Gaz sur Agadir et Essaouira.

f. Les clients de TIMAR

Les clients de TIMAR proviennent de différents secteurs d'activités. Toutes les sociétés peuvent faire appel aux services de TIMAR dans la mesure où elles doivent importer ou exporter de la marchandise.

Le tableau ci-dessous indique la répartition du chiffre d'affaires global par clients sur la période 2011-2013.

Poids du client en %	2011	2012	2013	juin-14	TCAM 13/11
Client 1	4,6%	4,0%	2,2%	3,1%	-2,4 pts
Client 1 à 3	10,0%	10,5%	6,5%	8,3%	-3,5 pts
Client 1 à 5	12,7%	14,2%	9,9%	11,9%	-2,8 pts
Clients 1 à 10	16,8%	19,6%	17,1%	17,6%	0,3 pts

Source : TIMAR

La part des 10 premiers clients dans le chiffre d'affaires total de TIMAR est de 17,6% en juin 2014 contre 17,1%, 19,6% et 16,8% respectivement en 2013, 2012 et 2011. Le premier client de TIMAR représente quant à lui 2,2% du chiffre d'affaires total en 2013 contre 4,6% en 2011.

L'évolution des délais clients sur les deux dernières années se présente comme suit :

	Clients Maroc		Clients étrangers		ONEE ⁸		Correspondants	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Total facturation mensuelle moyenne TTC (KDH)	18 247	22 350	309	563	738	415	8 316	2 237
Créances clients mensuelles moyennes (KDH)	51 640	58 039	1 234	1 773	23 296	18 977	20 610	7 080
Délai moyen de recouvrement (en jours de facturation)	85	78	120	94	947	1372	74	95

Source: TIMAR

(*) Moyenne des délais de recouvrement mensuels moyens

⁸ Les services rendus par TIMAR pour le compte de l'ONEE concernent essentiellement l'importation du charbon, matière de base pour la production d'électricité.

Il importe de signaler qu'il est plus judicieux d'analyser les délais de recouvrement par rapport à la facturation globale (chiffre d'affaires+ débours) étant donné que le poste « clients » intègre également les débours pris en charge par Timar et refacturés à ses clients.

La société a mis en place à partir de 2013 un système de suivi des délais de recouvrement par catégorie de clients. Il en ressort une amélioration significative des délais relatifs aux clients marocains (représentant 88% du total des facturations) et étrangers contre une dégradation des délais de paiement de l'ONEE et des correspondants de Timar.

g. Répartition du chiffre d'affaires par agence

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la répartition du chiffre d'affaires par agence :

Agences	2011		2012		2013		juin-14	
	Montant (Kdh)	%	Montant (Kdh)	%	Montant (Kdh)	%	Montant (Kdh)	%
Casablanca	117 925	64%	143 703	68%	140 867	63%	75 070	60%
TANGER	31 596	17%	33 541	16%	33 930	15%	20 105	16%
AGADIR	16 765	9%	17 851	8%	26 775	12%	15 292	12%
NOUACEUR	11 626	6%	9 569	5%	11 586	5%	9 308	7%
MARRAKECH	5 205	3%	7 501	4%	9 247	4%	5 161	4%
Total	183 118	100%	212 165	100%	222 405	100%	124 936	100%

Source : TIMAR

La répartition du chiffre d'affaires par agence fait apparaître la prépondérance de l'agence Casablanca qui génère en moyenne sur la période 2011-2013, 65% des ventes, suivie par Tanger et Agadir qui contribuent respectivement à hauteur de 16% et 10% des ventes.

h. La politique tarifaire de TIMAR

Les tarifs pratiqués par TIMAR sont fixés principalement en fonction de deux paramètres :

- ✓ Les coûts directs de réalisation des prestations et notamment les coûts liés au transport des marchandises et aux opérations réalisées par les partenaires étrangers ;
- ✓ Les prix pratiqués par les concurrents (sociétés marocaines ou multinationales) dans le secteur du transport, de la logistique et du transit.

i. La politique de recouvrement de TIMAR

Ce service a été mis en place afin d'améliorer le suivi et les délais de paiement des factures clients. En effet, plusieurs milliers de factures sont établies chaque année par les différents services de TIMAR d'où l'importance de la mise en place de ce service pour la centralisation des relances. Il élabore également des reportings hebdomadaires à la direction générale ;

V.3. Les facteurs de compétitivité de TIMAR

TIMAR est une société active dans le transport international, le transit et la logistique. Depuis sa création en 1980, l'entreprise a su se développer et profiter de la croissance des échanges réalisés par les entreprises marocaines avec l'étranger. Les principaux facteurs de compétitivité de l'entreprise sont les suivants :

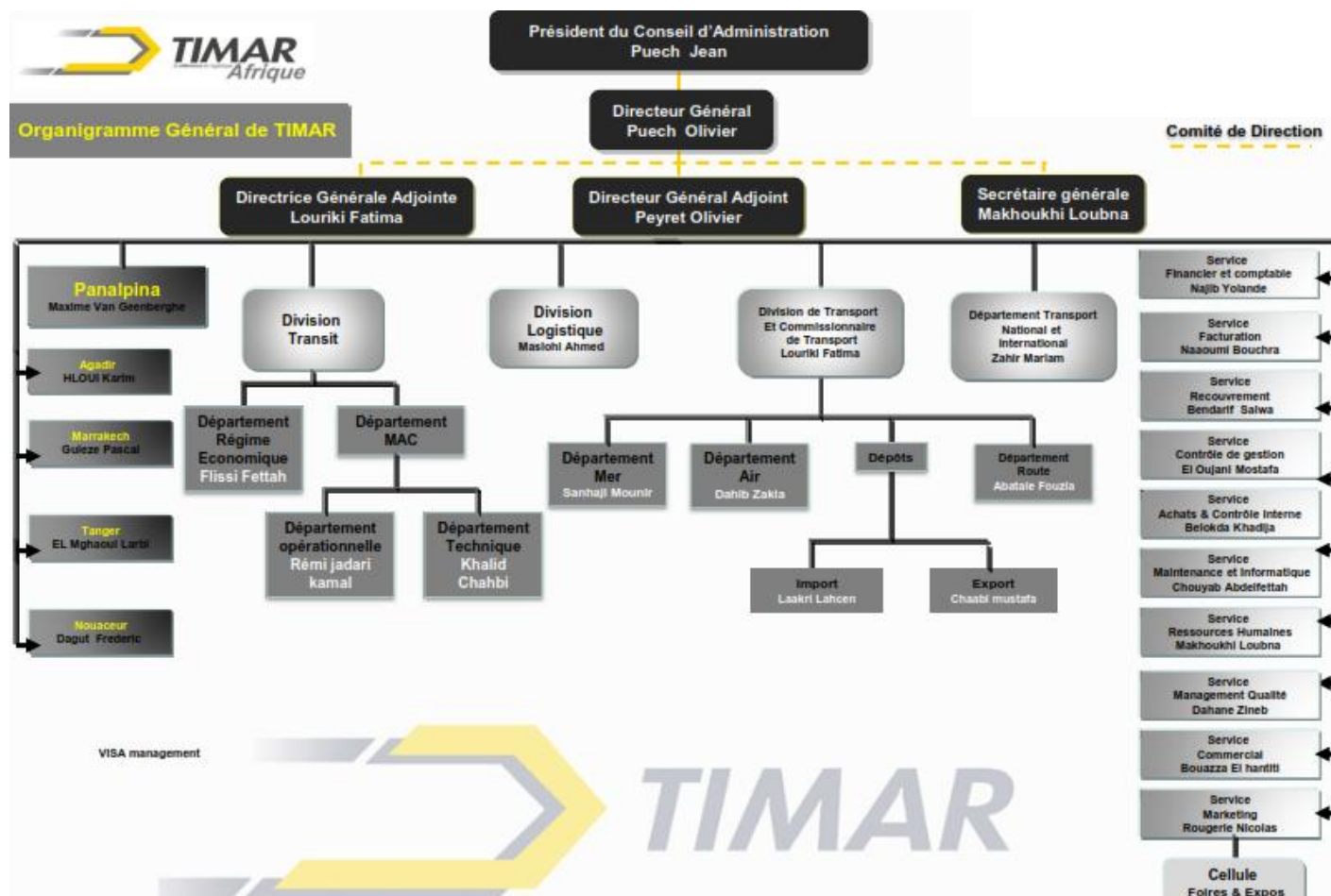
- **L'indépendance** : Contrairement à ses principaux concurrents qui sont pour la plupart filiales de multinationales, TIMAR est la maison mère de son réseau de correspondants et travaille avec une multitude d'autres correspondants dans les régions où elle n'est pas présente. Cela lui confère une autonomie et une souplesse dans la prise de décision.

- **L'intégration des activités :** Le positionnement de TIMAR sur plusieurs domaines d'activité lui permet de bénéficier d'effets de synergie et de réaliser des économies d'échelle. Cette diversification lui permet également de fidéliser ses clients en leur offrant des prestations complètes allant du transport jusqu'à la logistique.
- **L'expérience et la compétence du personnel :** TIMAR dispose d'un personnel compétent et impliqué. En effet, le faible taux de rotation du personnel permet de capitaliser les expériences, et ce, dans le but de satisfaire davantage les besoins des clients.
- **La certification de ses activités :** En 2007, la société obtient la certification ISO 9001 de ses activités. Cette certification vise à améliorer en continue la qualité des prestations fournies aux clients et s'articule autour de 4 axes principaux à savoir : la satisfaction du client, l'épanouissement du personnel, l'évolution des partenaires et fournisseurs de l'entreprise afin de les aider à mieux répondre aux exigences de TIMAR et enfin aider les actionnaires dans leurs efforts de développement.
- **La catégorisation douanière « A »:** TIMAR a été le premier opérateur privé en 2010 à être catégorisé « A » par la douane marocaine pour ses activités de transport et de transit. Cette catégorisation accorde certaines facilités par l'administration douanière parmi lesquelles : la dispense de certification des chèques jusqu'à 100 000 Dhs, le règlement différé des contentieux afin de ne pas bloquer les marchandises, la dispense d'autorisation préalable pour le dédouanement par anticipation, la dispense du paiement d'amendes pour certaines infractions
- **La cotation de l'entreprise à la bourse de Casablanca :** La cotation des actions sur la bourse de Casablanca procure à l'entreprise une certaine notoriété vis-à-vis de ses différents partenaires et lui permet d'avoir un accès à des sources de financement.

VI. Organisation de TIMAR au 30 Juin 2014

VI.1. Les moyens humains

a. L'organigramme



b. Organisation de la société

L'organisation de TIMAR s'articule autour de quatre divisions opérationnelles et de dix services support. La société dispose également de cinq agences au niveau des principaux points de passage de marchandises du pays à savoir Marrakech, Casablanca, Agadir, Tanger et Nouaceur.

- **Département transport national et international :** Ce département est géré par Mme Zahir Meriem qui est en charge de la gestion des tracteurs affrétés pour le transport de marchandises au niveau national et international par les moyens propres de Timar.
- **Division Transport et commissionnaire de transport:** elle est dirigée par Mme Fatima LOURIKI. Elle est en charge de l'activité de transport international de marchandises et est responsable de toute la chaîne de transport depuis l'enlèvement jusqu'au déchargement chez le destinataire final. Cette division occupe 45 personnes à temps plein.
- **La division logistique :** Elle est prise en charge par M. Ahmed MASLOHI. Cette division couvre toute la chaîne de logistique de distribution et d'exportation. elle occupe 12 personnes.
- **La division de transit :** Elle est dirigée par M. JADARI. qui est en charge de la bonne réalisation des **activités** de dédouanement et de contrôle des marchandises. Cette division occupe 27 personnes.

A coté de ces départements opérationnels, plusieurs départements et services occupent des tâches de support. Les principales fonctions support sont supervisées par M. Olivier PEYRET en tant que directeur général adjoint en charge du pôle support hormis les ressources humaines et le service commercial.

- **Le service financier et comptable :** Cette fonction est assurée par Mme Yolande NAJIB. Elle est en **charge** de la comptabilité et de tous les aspects financiers de la société hormis le contrôle de gestion. Ce département occupe 10 personnes tous localisées au siège de l'entreprise. Elle assure également la comptabilité de certaines filiales à savoir Timar Tanger Med et Canet Levage depuis l'année 2014.
- **Le service contrôle de gestion :** Il est dirigé par M. Mustafa El OUJJANI. Le service occupe 3 personnes et se charge principalement de contrôler la rentabilité des dossiers saisie sur le système d'exploitation, d'établir les budgets, de produire des arrêtés financiers et des tableaux de bord périodiques aux différents centres de profits et d'expliquer en coordination avec les responsables opérationnels les anomalies constatées..
- **Le service des ressources humaines :** Il est dirigé par Mme Loubna MAKHOUKHI qui assume la fonction de secrétaire générale et a sous sa responsabilité 4 personnes. Il est chargé de toute la gestion des ressources humaines de l'entreprise et cela depuis le mois de janvier **2010**.
- **Le service commercial :** Ce service est dirigé par M. Bouazza ELHANTITI. Il est scindé en deux équipes, l'équipe « force de vente » et l'équipe « support de vente ». Ce service emploie 6 personnes.
- **Le service recouvrement :** Dirigé par Mme Salwa BENDARIF, ce service a été mis en place depuis 2000 afin d'améliorer le suivi et les délais de paiement des factures clients. Il emploie actuellement 5 personnes dont 2 agents de recouvrement et 2 commis. Ce service s'occupe du suivi de la facturation des clients par relance téléphonique et envois de relevés par fax ou commis. Il élabore également des reporting hebdomadaires à la direction générale quidétaillent les balances âgées et expliquent les démarches engagées pour le recouvrement des créances en retard de paiement.
- **Le service maintenance et informatique :** Dirigé par Chouyab ABDELFATTAH, ce service gère tous **les** aspects liés au matériel informatique et bureautique ainsi qu'au système

d'information au sein de TIMAR et coordonne le travail des prestataires externes. Ce service occupe 3 personnes.

- **Le service management de la qualité** ; Dirigé par Mme Zineb DAHANE, il est en charge du respect de la qualité et des procédures au sein de l'entreprise. Il coordonne également les travaux des différents certificateurs.
- **Le service marketing et communication** : Dirigé par M. Nicolas ROUGERIE, il arrête la stratégie et assure le suivi des tous les aspects marketing et communication de l'entreprise.
- **Le service achat et contrôle interne** ; Dirigé par Mme Khadija BELOKDA, il est en charge du référencement des différents prestataires de TIMAR et de la négociation des achats de TIMAR.
- **Service facturation** : dirigé par Madame Bouchra NAAOUMI, ce service assure le traitement et le suivi des factures adressées aux différents clients et fournisseurs de TIMAR ainsi que la relance des factures impayées.

TIMAR a également procédé à la délocalisation de ses activités au niveau de quatre agences régionales situées à Marrakech, Tanger, Agadir et Nouaceur. Chacune de ces quatre agences est organisée en deux départements : Un département opérationnel et un département fonctionnel. Le premier assure le suivi des clients de l'entreprise dans la région tandis que le second s'occupe de l'administration, de la communication et des questions financières.

c. V.1.3 Les effectifs de TIMAR

c.1. Les effectifs de TIMAR

L'évolution des effectifs de TIMAR est présentée dans le tableau ci-dessous :

Effectif du personnel	2011	2012	2013	juin-14	TCAM 13/11
Cadres et directeurs	36	38	42	45	8,0%
Employés et manœuvres	186	204	231	248	11,4%
Total	222	242	273	293	10,9%

Source : TIMAR

Le nombre total d'employés de TIMAR s'élève actuellement à 293 personnes (dont 6 en CDD), contre 222 à fin 2011.

Depuis le démarrage de ses activités et consciente de l'importance que représentent les ressources humaines dans ses différents métiers, TIMAR porte une attention toute particulière au recrutement et à la formation de son personnel. TIMAR pourvoit aux postes vacants suivant trois axes :

- ✓ La mobilité interne qui permet au personnel de bénéficier d'une expérience élargie ;
- ✓ La promotion interne en tant qu'instrument de récompense ;
- ✓ Le recrutement de personnel extérieur à l'entreprise.

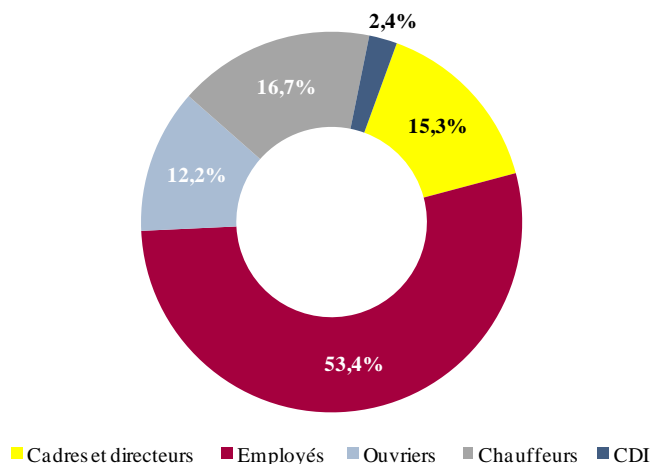
Le turnover⁹ de la société s'établit ainsi à 10,94% à fin juin 2014.

Il est à noter que l'entreprise fait également appel à un grand nombre d'intérimaires pour ses différentes activités. A fin juin 2014, l'entreprise employait près de 114 intérimaires.

⁹ Turnover = ((Nombre de départs pendant l'année N + Nbre d'arrivée pendant l'année N) / 2) / Effectif au 31 Décembre de l'année N-1 x100

c.2. Structure de l'effectif par catégorie socioprofessionnelle

La structure actuelle de l'effectif TIMAR par catégorie socioprofessionnelle à fin juin 2014 se présente comme suit :



Source : TIMAR

L'effectif de TIMAR est composé de près de 53,4% d'employés travaillant dans les différents entrepôts et agences de la société et de 15,3% de cadres et directeurs.

d. La politique sociale de TIMAR

La politique sociale de TIMAR a pour but de développer le sentiment d'appartenance du personnel à l'entreprise.

En outre, tous les services opérationnels de la société (commissionnaire, transit, traction internationale et logistique) sont dirigés par des personnes issues du terrain et les promotions privilégient généralement la mobilité interne.

L'ensemble du personnel de TIMAR est syndiqué. Les relations avec les délégués syndicaux sont constructives et visent à améliorer les conditions de travail du personnel qui bénéficie en outre de tous les avantages sociaux prévus par la loi tels que : la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et l'assurance maladie.

L'entreprise a également mis en place un fonds des œuvres sociales gérées par des représentants du personnel. Ce fonds est alimenté par une cotisation annuelle de TIMAR qui s'élève à 2% de son chiffre d'affaires. Il a pour vocation l'octroi d'aides sociales et l'organisation de manifestations à caractère ludique pour l'ensemble du personnel.

La politique sociale de TIMAR vise aussi à prendre en charge des programmes de formation du personnel selon des plans mis en place en collaboration avec l'OFPPPT.

VI.2. Moyens techniques et informatiques

Outre les moyens humains, les activités de TIMAR nécessitent l'utilisation de capacités d'entreposage, de moyens de transport et de matériels et logiciels informatiques.

Timar a mis en place depuis 2013 un système de pilotage et de recentrage des fonctions supports au niveau de son siège social sur plusieurs plans :

- Sur le plan administratif et financier : Gestion de la comptabilité de certaines participations notamment MTS, TIMAR INTERNATIONAL, TIMAR tanger Med et Canet levage ainsi que le démarrage de la consolidation financière des comptes du groupe Timar.

- Sur le plan juridique : Centralisation de tous les aspects juridiques des filiales du groupe au niveau de Timar S.A et contrôle permanent de leurs systèmes de gouvernance.
- Sur le plan commercial : Renforcement de l'équipe par le recrutement d'un directeur commercial pour développer l'activité et animer le réseau aérien, maritime et routier.

Timar S.A pilote également le plan de restructuration mis en place pour l'assainissement de sa filiale MTS.

a. Les moyens de transport

Afin d'accentuer son intégration verticale et de diminuer sa dépendance vis-à-vis des sociétés de transport spécialisées, TIMAR continue sa politique de renforcement de son parc de matériels de transport et ce par l'acquisition de tracteurs, camions et remorques.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution du parc de matériel de transport de TIMAR sur la période 2011-juin 2014.

En unité	2011		2012		2013		juin-14	
	FP/CMT(*)	Leasing	FP/CMT	Leasing	FP/CMT	Leasing	FP/CMT	Leasing
Camions	4	3	4	5	3	5	3	6
Tracteurs	8	7	8	10	6	15	6	23
Semi-remorques		21	0	22		29	0	34
Autres véhicules et engins	5	5	6	10	7	13	7	16
Total	17	36	18	47	16	62	16	79
<i>% de progression</i>	-	-	6%	31%	-11%	32%	0%	27%

Source : Timar

(*)fonds propres/ crédit moyen terme

b. Les entrepôts

Pour assurer le stockage de la marchandise, TIMAR dispose aujourd'hui de plusieurs entrepôts. Chacun d'eux est dédié exclusivement à l'exercice d'un seul métier.

La capacité d'entreposage de TIMAR par ville se répartit comme suit sur la période 2011-30.06.2014 :

En M ²	2011	2012	2013	juin-14
Casablanca	10 082	11 282	14 882	22 082
<i>entrepôt Import(*)</i>	3 385	3 385	3 385	3 385
<i>entrepôt Export(*)</i>	3 097	3 097	3 097	3 097
<i>surface louée activité Logistique</i>	3 600	4 800	8 400	15 600
Marrakech (louée)	900	900	900	900
Tanger (louée)	1 000	1 000	1 000	1 000
Agadir (louée)	600	600	2 600	2 600
Nouaceur (louée)	200	200	200	200
Capacité d'entreposage en m²	12 782	13 982	19 582	26 782

Source : TIMAR

(*)Les entrepôts de Casablanca sont financés par en crédit bail.

La capacité d'entreposage de TIMAR a augmenté passant de 12 782 m² en 2011 à 26 782 m² au premier semestre 2014 suite aux investissements réalisés pour le développement de l'activité Oil& Gaz à Agadir ainsi que l'augmentation de la surface louée à Casablanca au premier semestre 2014 (de 3600 m² en 2011 à 15600 m² à fin juin 2014), pour le développement de l'activité logistique nécessitant de grandes capacités de stockage.

A fin 2013, la société a procédé à une opération de lease-back consistant en la cession de l'entrepôt export situé à Casablanca et son financement en leasing pour un montant de 19,1 MMAD.

VII. Stratégie de développement de TIMAR sur les trois derniers exercices

Au cours des trois dernières années, TIMAR a continué à développer sa politique d'investissement parallèlement au développement de ses métiers de base. La stratégie de développement durant cette période s'est ainsi focalisée sur les axes suivants :

- **La mise à niveau des moyens techniques:** TIMAR a investi au cours des trois dernières années dans des surfaces de stockage additionnel à Casablanca et Agadir. L'entreprise consacre également annuellement d'importants investissements dans le renforcement du parc de tracteurs et remorques et au renouvellement son parc de matériels informatiques.

Le tableau ci-dessous reprend les investissements réalisés par TIMAR au cours des trois derniers exercices et le premier semestre 2014 :

En KDH	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12	juin-14	TCAM 11/13
Financement par fonds propres et CMT	34 415	49 556	44,0%	11 686	-76,4%	15 068	-41,7%
Immobilisations en non valeur	1 100	0	-100,0%	0	-	0	-100,0%
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 100	0	-100,0%	0	#DIV/0!	0	-100,0%
Immobilisations incorporelles	476	24	-95,0%	40	70,3%	119	-70,9%
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	448	24	-94,7%	12	-51,1%	119	-83,9%
Autres immobilisations incorporelles	29	0	-100,0%	29	#DIV/0!	0	0,1%
Immobilisations corporelles	2 438	5 515	>100%	5 177	-6,1%	3 608	45,7%
Terrains et constructions	0	0	-	3 869	-	0	-
Installations techniques matériel et outillages	507	86	-82,9%	84	-2,9%	3 114	-59,3%
Matériel de transport	875	3 476	>100%	601	-82,7%	30	-17,1%
Mobilier et mat de bureau et mat. Informatique	1 031	1 952	89,4%	604	-69,1%	266	-23,5%
Aménagement et autres immo. Corporelles	25	0	-100,0%	19	-	198	-
Immobilisations financières	30 401	44 017	44,8%	6 469	-85,3%	11 342	-53,9%
Titres de participation	15 881	22 284	40,3%	223	-99,0%	980	-88,2%
Participation dans TIMAR International	13 275	19 085	43,8%	0	-100,0%	0	-100,0%
TIMAR TANGER MED	2 242	2 240	-0,1%	0	-100,0%	0	-100,0%
Timar Tunisie	364	0	-100,0%	0	-	0	-100,0%
TIMAR Mali	0	884	-	221	-75,0%	0	-
ECO-OLEO-MARPC	0	75	-	0	-100,0%	0	-
COMPAGNIE TRANSPORT T	0	0	-	2	-	0	-
Canet Levage	0	0	-	0	-	980	-
Créances financières sur filiales	14 482	21 731	50,1%	6 193	-71,5%	10 281	-34,6%
Dépôts et cautionnement	38	3	-93,4%	52	>100%	81	17,5%
Financement en leasing	4 526	5 392	19,1%	31 982	493,1%	7 227	>100%
Tracteurs, remorques, Camions et cellules mlutiusage	4 526	4 859	7,4%	9 060	86,5%	3 068	41,5%
Voitures	0	120	-	0	-100,0%	427	-

Terrain	0	0	-	19 101	-	0	-
Aménagement et Mobiliers de bureau	0	414	-	3 298	>100%	2 716	-
Divers matériels: informatique, surveillance, électrique	0	0	-	522	-	0	-
Divers	0	0	-	0	-	1 016	-
Total général	38 941	54 948	41,1%	43 668	-20,5%	22 296	5,9%

Source : TIMAR

La société TIMAR a investi près de 129 604 KDH au cours des trois derniers exercices. Ces investissements ont concerné essentiellement les immobilisations financières et le matériel de transport.

La hausse constatée des immobilisations relatives au matériel de transport à fin 2012 (en fonds propres) s'explique principalement par l'acquisition de deux semi-remorques pour les besoins de l'activité frigorifique. Par la suite, ces immobilisations ont fait l'objet d'une opération de lease-back auprès d'une société de leasing.

A fin 2013, la société a procédé au rachat anticipé de 7 mensualités restantes sur 2014 de son contrat de crédit bail portant sur un terrain et des constructions pour une valeur résiduelle de 3 869 KDH (entrepôt export de Casablanca).

Les investissements constatés en juin 2014 en installations techniques matériels et outillages concernent essentiellement l'acquisition d'une grue pour une valeur de 2 584 KDH pour les besoins de l'activité de levage (Financée par Timar SA et refacturée à Canet Levage moyennant une marge de 10%), ainsi que du rayonnage nécessaire pour l'activité logistique.

- **Le déploiement à l'international :** Afin d'assurer la pérennité de son réseau de partenaires étrangers, TIMAR a pris plusieurs participations dans des sociétés installées en France, Espagne, Portugal, Tunisie, Sénégal et Mali. Ces prises de participations ont été réalisées soit directement par TIMAR SA soit par l'intermédiaire de sa holding TIMAR International. A noter qu'à fin 2014, l'ensemble des participations seront remontées dans TIMAR SA, TIMAR International ne détenant plus que la participation dans Maghreb Transport Service.

La hausse des titres de participations dans TIMAR International s'explique par la participation de TIMAR dans l'augmentation du capital de sa filiale, intervenue en 2012 pour une valeur de 19 085 KDH contre 13 275 KDH en 2011.

- **Le recrutement de ressources humaines expérimentées :** Afin d'accompagner sa politique de développement, la société TIMAR a réalisé un important effort de recrutement de personnel qualifié et expérimenté pour porter la croissance de l'entreprise sur les prochaines années.
- **Le renforcement des systèmes d'information :** La société TIMAR a implémenté de nouvelles applications informatiques au sein de ses départements afin d'améliorer la gestion opérationnelle de ses différents métiers et la qualité de l'information.
- **Le développement de partenariats :** Afin de dynamiser son activité, Timar élargit en permanence son réseau de partenaire. Ce développement s'est concrétisé par la signature d'un contrat de gestion de tous les flux drainés par Panalpina au Maroc ainsi que l'enrichissement du portefeuille clientèle par la signature de nouveaux contrats avec l'ONEE, Maroc export

PARTIE V : Analyse financière de TIMAR

I. Analyse des résultats annuels

I.1. Présentation et analyse des soldes intermédiaires de gestion

Le tableau ci-dessous reprend les principaux agrégats des soldes intermédiaires de gestion de la société TIMAR sur la période 2011-2013 :

En KDH	2011	2012	Var12/11	2013	Var 13/12	TCAM 11-13
Production de l'exercice	183 118	212 165	15,9%	222 405	4,8%	10,2%
Ventes de biens et services produits	183 118	212 165	15,9%	222 405	4,8%	10,2%
Consommation de l'exercice	134 880	154 474	14,5%	164 913	6,8%	10,6%
Achats consommés de mat. & fou.	87 560	103 340	18,0%	105 079	1,7%	9,5%
Autres charges externes	47 320	51 134	8,1%	59 834	17,0%	12,4%
Valeur ajoutée	48 238	57 691	19,6%	57 492	-0,3%	9,2%
<i>Marge valeur ajoutée</i>	<i>26,3%</i>	<i>27,2%</i>	<i>0,8 pts</i>	<i>25,85%</i>	<i>-1,3 pts</i>	<i>-0,5 pts</i>
Impôts et taxes	990	1 497	51,2%	2 431	62,4%	56,7%
Charges de personnel	29 254	34 180	16,8%	38 460	12,5%	14,7%
EBE	17 995	22 014	22,3%	16 602	-24,6%	-3,9%
<i>Marge d'exploitation</i>	<i>9,8%</i>	<i>10,4%</i>	<i>0,5 pts</i>	<i>7,5%</i>	<i>-2,9 pts</i>	<i>-2,4 pts</i>
Autres charges d'exploitation	662	429	-35,3%	429	0,0%	-19,6%
Reprise d'exploitation	530	1 526	ns	697	-54,3%	14,7%
Dotations d'exploitation	5 567	7 708	38,5%	5 808	-24,6%	2,1%
Résultat d'exploitation	12 295	15 404	25,3%	11 063	-28,2%	-5,1%
<i>Marge opérationnelle</i>	<i>6,7%</i>	<i>7,3%</i>	<i>0,5 pts</i>	<i>5,0%</i>	<i>-2,3 pts</i>	<i>-1,7 pts</i>
Produits financiers	1 437	2 101	46,2%	1 927	-8,3%	15,8%
Charges financières	2 949	3 989	35,3%	18 174	ns	ns
Résultat financier	-1 512	-1 888	24,9%	-16 247	ns	ns
Résultat courant	10 784	13 516	25,3%	-5 184	ns	ns
Produits non courants	2 936	1 909	-35,0%	23 725	ns	ns
Charges non courants	1 514	1 667	10,1%	7 585	ns	ns
Résultat non courant	1 421	242	-83,0%	16 140	ns	ns
Résultat avant impôt	12 205	13 758	12,7%	10 956	-20,4%	-5,3%
IS	4 104	4 455	8,6%	3 576	-19,7%	-6,7%
Résultat net	8 101	9 303	14,8%	7 380	-20,7%	-4,6%
<i>Marge nette</i>	<i>4,4%</i>	<i>4,4%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>3,3%</i>	<i>-1,1 pts</i>	<i>-1,1 pts</i>

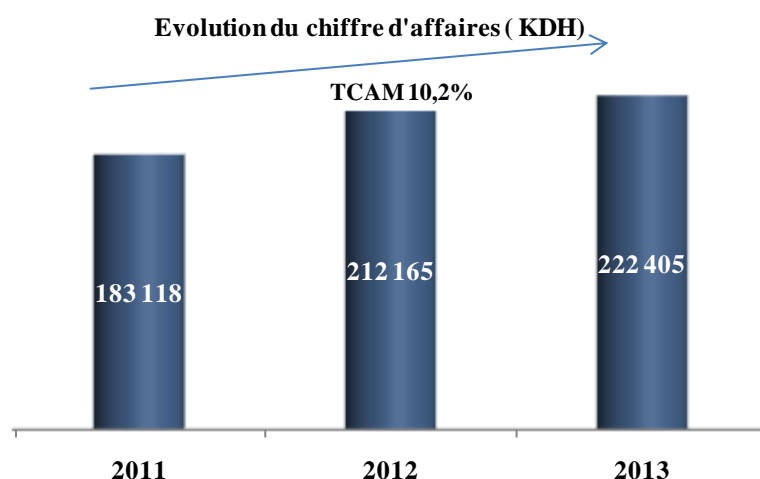
Source : TIMAR

a. La production de l'exercice

La production de l'exercice de TIMAR a augmenté à un TCAM de 10,2% pour atteindre 222 405 KDH à fin 2013 contre, 183 118 KDH en 2011.

- **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires global de TIMAR s'établit à 212 165 KDH en 2012 et 222 405 KDH en 2013, en augmentation respective de 15,9% et 4,8%.



Source : TIMAR

Pour rappel, TIMAR est active dans cinq différents segments d'activité, à savoir l'activité de « Commissionnaire de transport international », de « tractionnaire », de « transit », de « logistique » et de « projets industriels ».

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution du chiffre d'affaires relatif à chaque segment d'activité sur les trois dernières années :

En KDH	2011	2012	Var 11-12	2013	Var 12-13	TCAM 13/11
Commissionnaire de transport	118 303	131 386	11,1%	133 671	1,7%	6,3%
<i>En % du CA global</i>	<i>64,6%</i>	<i>61,9%</i>	<i>-2,7 pts</i>	<i>60,1%</i>	<i>-1,8 pts</i>	<i>-4,5 pts</i>
Routier	91 459	95 761	4,7%	90 827	-5,2%	-0,3%
<i>En % du CA global</i>	<i>49,9%</i>	<i>45,1%</i>	<i>-4,8 pts</i>	<i>40,8%</i>	<i>-4,3 pts</i>	<i>-9,1 pts</i>
Maritime	14 272	20 598	44,3%	26 256	27,5%	35,6%
<i>En % du CA global</i>	<i>7,8%</i>	<i>9,7%</i>	<i>1,9 pts</i>	<i>11,8%</i>	<i>2,1 pts</i>	<i>4,0 pts</i>
Aérien	12 572	15 027	19,5%	16 589	10,4%	14,9%
<i>En % du CA global</i>	<i>6,9%</i>	<i>7,1%</i>	<i>0,2 pts</i>	<i>7,5%</i>	<i>0,4 pts</i>	<i>0,6 pts</i>
Tractionnaire de transport	34 310	35 283	2,8%	38 958	10,4%	6,6%
<i>En % du CA global</i>	<i>18,7%</i>	<i>16,6%</i>	<i>-2,1 pts</i>	<i>17,5%</i>	<i>0,9 pts</i>	<i>-1,2 pts</i>
Transit et déménagement	12 866	19 769	53,7%	21 272	7,6%	28,6%
<i>En % du CA global</i>	<i>7,0%</i>	<i>9,3%</i>	<i>2,3 pts</i>	<i>9,6%</i>	<i>0,2 pts</i>	<i>2,5 pts</i>
Logistique	8 994	10 828	20,4%	16 229	49,9%	34,3%
<i>En % du CA global</i>	<i>4,9%</i>	<i>5,1%</i>	<i>0,2 pts</i>	<i>7,3%</i>	<i>2,2 pts</i>	<i>2,4 pts</i>
Projets industriels Oil & Gaz	8 645	14 898	72,3%	12 275	-17,6%	19,2%
<i>En % du CA global</i>	<i>4,7%</i>	<i>7,0%</i>	<i>2,3 pts</i>	<i>5,5%</i>	<i>-1,5 pts</i>	<i>0,8 pts</i>
CA Global	183 118	212 165	15,9%	222 405	4,8%	10,2%

Source : TIMAR

A fin 2012, le chiffre d'affaires de la société TIMAR s'est élevé à 212 165 KDH en augmentation de 15,9% par rapport à 2011. Cette augmentation s'explique principalement par l'amélioration des activités de transit et déménagement, maritime, projets industriels et le transport routier ;

Au terme de l'exercice 2013, le chiffre d'affaires total de TIMAR a augmenté de 4,8% sous l'effet de :

- ✓ L'augmentation significative de l'activité logistique de 49,9% (+ 5 401 KDH) suite à la signature de nouveaux contrats et de l'activité maritime de 27,5% par le renforcement des flux drainés par PANALPINA.
- ✓ La progression des ventes de l'activité tractionnaire de transport portée par la hausse du chiffre d'affaires de la traction internationale ainsi que le camionnage et transport national, qui a augmenté significativement avec le développement des tractions nationales.

Et ce malgré la baisse des activités ci-dessous :

- ✓ Projet industriel Oil & Gaz avec -2 623 KDH expliquée par la baisse des volumes réalisés avec l'ONEE due à la décision de cette dernière de réduire momentanément la production énergétique au niveau des centrales et procéder à son remplacement par des importations auprès de l'étranger ;
- ✓ Commissionnaire de transport routier avec une régression à l'import et à l'export ;
- **Le chiffre d'affaires relatif à l'activité de commissionnaire en transport** s'est élevé à 133 671KDH en 2013, 131 386KDH en 2012 et 118 303KDH en 2011, en hausse respectivement de 1,7% et 11,1% en 2012 et 2013. Cette hausse est essentiellement due au développement de l'activité « foires et expositions » sur les dernières années.

Les activités de commissionnaire en transport par route demeurent prépondérantes dans le chiffre d'affaires global et représentent à elles seules plus de 40,8% du chiffre d'affaires global de l'entreprise en 2013, malgré une baisse progressive de cette quote depuis 2011 due à la rupture d'une relation commerciale avec un partenaire en Turquie en attendant son remplacement par de nouveaux partenaires sur la région.

Les segments maritime et aérien continuent à évoluer significativement grâce à l'apport du réseau PANALPINA.

- **Le chiffre d'affaires lié à l'activité de tractionnaire de transport** a augmenté de manière importante sur la période à 38 958KDH en 2013 contre 3 4310 KDH en 2011. Sa part dans le chiffre d'affaires global de TIMAR s'établit à 17,6% en moyenne sur la période.
- **Le chiffre d'affaires relatif à l'activité transit et déménagement** a connu une hausse significative en 2012 passant de 12 866 KDH en 2011 à 19 769 KDH en 2012. cette activité a continué son trend haussier pour s'établir à 21 272 KDH en 2013 malgré un ralentissement de la croissance (7,6%). grâce au développement de la nouvelle niche d'activité « foires et expositions » sur les dernières années.
- **Le chiffre d'affaires relatif à l'activité logistique** connaît une augmentation de 20,4% en 2012 à 10 828 KDH et de 49,9% en 2013. La quote part des activités de logistique dans le chiffre d'affaires total de TIMAR s'est améliorée sur la période passant de 4,9% à 7,3%.
- **Le chiffre d'affaires relatif à l'activité « projets industriels Oil & Gaz »** a progressé significativement en 2012 à 14898KDH (72,3%) pour ensuite baisser en 2013 à 12 275KDH (-17,6%). La quote part des activités de projets industriels dans le chiffre d'affaires total de TIMAR s'est établi ainsi à 4,7% en 2011, 7,0% en 2012 et 5,5% en 2013.

b. Consommations

En KDH	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12	TCAM 13/11
Production	183 118	212 165	15,9%	222 405	4,8%	10,2%
Achats de matières, fournitures consommables	362	355	-1,9%	625	76,0%	31,4%
Achats non stockés de matières et fournitures	2 052	2 107	2,7%	2 111	0,2%	1,4%
Achat de travaux, études et prestations de services	85 145	100 811	18,4%	102 293	1,5%	9,6%
Reste du poste des achats consommés de matières et fournitures	1	66	>100%	50	-24,3%	576,9%
Achats consommés de matières et fournitures	87 560	103 340	18,0%	105 079	1,7%	9,5%
Locations et charges locatives	4 589	5 990	30,5%	8 729	45,7%	37,9%
Redevances de crédit bail	9 246	10 162	9,9%	12 647	24,5%	17,0%
Entretien et réparations	3 901	4 789	22,8%	5 415	13,1%	17,8%
Primes d'assurances	1 491	1 469	-1,5%	1 592	8,4%	3,3%
Rémunération du personnel extérieur à l'entreprise	2 966	3 368	13,5%	3 956	17,5%	15,5%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 261	1 380	9,4%	1 336	-3,2%	2,9%
Déplacements, missions et réceptions	19 469	20 031	2,9%	21 782	8,7%	5,8%
Reste du poste des autres charges externes	4 397	3 946	-10,3%	4 376	10,9%	-0,2%
Autres charges externes	47 320	51 134	8,1%	59 834	17,0%	12,4%
Total consommation de l'exercice	134 880	154 474	14,5%	164 913	6,8%	10,6%

Source : TIMAR

La consommation de l'exercice de la société TIMAR a évolué selon un TCAM de 10,6% pour atteindre 164 913 KDH en 2013 contre 134 880 KDH en 2011.

b.1. Achats consommés de matières et fournitures

Les achats consommés de matières et fourniture ont augmenté de 18,0% en 2012 par rapport à 2011 passant de 87 560 KDH à 103 340 KDH, pour s'établir à 105 079 KDH en 2013 en légère hausse de 1,7%.

Ce poste de charges concerne essentiellement les achats et prestations de services relatives à la sous-traitance du transport et des prestations réalisées à l'étranger, qui représentent près de 98% des achats consommés de l'exercice.

Le tableau ci-dessous présente la part de la sous-traitance dans le total des achats :

En KDH	2011	2012	2013	TCAM 13/11
Sous-traitance	63 921	71 267	75 624	8,8%
<i>% de progression</i>	-	<i>11%</i>	<i>6%</i>	-
Consommation de l'exercice	134 880	154 474	164 913	10,6%
<i>% de progression</i>	-	<i>15%</i>	<i>7%</i>	-
% des achats	47%	46%	46%	-1 pts

Source : TIMAR

L'augmentation de la part de la sous-traitance s'explique par le fait que Timar s'oriente de plus en plus vers l'externalisation de certaines prestations pour optimiser son niveau de rentabilité.

b.2. Les autres charges externes

Les autres charges externes ont évolué à un TCAM de 12,4% sur la période 2011-2013.

Le poste « autres charges externes » s'est établi à 51 134 KDH en 2012 contre 47 320 KDH à 2011, en hausse de 8,1%. Cette progression s'explique par les éléments suivants :

La progression des loyers de 30,5% à 5 990 KDH et notamment l'augmentation de la surface louée relative à l'activité logistique de Casablanca, les locations de voitures Longue durée et la location de matériel de transport et/ou de manutention et de matériel pour l'activité.

Les charges locatives se sont établies à 8 729 KDH en 2013 contre 5 990 K:DH à fin 2012, soit une progression de 45,7%. Cette progression est due à l'élargissement de la zone de stockage logistique qui est passée de 4 800 m² en 2012 à 8 400 m² à fin 2013.

- **Hausse du crédit bail:**

Ce poste s'élève à 10,2 MDH en 2012 contre 9 246 KDH en 2011 suite au financement de onze nouvelles immobilisations par crédit bail, notamment des tracteurs, un système de production de froid une semi-remorque et d'autres matériels et outillages

Le poste crédit bail a également augmenté de 24,5% en 2013 par rapport à 2012 à 12 647 KDH, soit 2 486 KDH, du fait des investissements en équipements logistiques et en matériel de transport pour l'activité de traction et transport national et international.

- **Augmentation du poste entretien et réparation :**

Les entretiens et réparations concernent l'entretien des locaux de TIMAR, du matériel de transport et des charges liées à la maintenance du parc de véhicules. Ce poste s'est établi à 3 900 KDH, 4 789 KDH et 5 415 KDH respectivement en 2011, 2012 et 2013.

A noter qu'à fin 2013, le parc de matériel de transport de TIMAR est constitué, en plus des différents véhicules utilitaires en location longue durée de 21 tracteurs, 8 camions/ véhicules utilitaires et 29 semi-remorques qui nécessitent un entretien régulier.

- **Rémunérations du personnel intérimaire**

Les rémunérations du personnel intérimaire correspondent essentiellement aux rémunérations du personnel de surveillance et de gardiennage sur les différents sites ainsi que le personnel d'appoint pour les différentes activités d'entrepôts sous douane et magasin d'export et de logistique. Ce poste a augmenté de 13,5% en 2012 par rapport à 2011 soit 3 368 KDH, et a présenté un solde de 3 956 KDH en 2013 en progression de 17,5% par rapport à 2012.

- **Frais de déplacement :**

Les charges liées aux déplacements, missions et réceptions représentent les dépenses les plus importantes du poste autres charges externes. Ce poste a augmenté de 2,9% entre 2011 et 2012 soit 562 KDH. En 2013, les frais de déplacement se sont élevés à 21 782 KDH, en augmentation de 1.75 MDH parallèlement à l'évolution de l'activité.

- **Reste du poste des autres charges externes**

Ce poste s'est établi à 4 376 KDH en 2013, 3 946 KDH en 2012 et 4 397 KDH en 2011. Ce poste inclut les frais de publicité qui représentent 18,4% à fin 2013 contre 30,7% en 2011, de télécommunications 65,6% à fin 2013 contre 58,5% en 2011, les services bancaires 11,48% à fin 2013 contre 7,46% à fin 2011.

c. Analyse de la valeur ajoutée

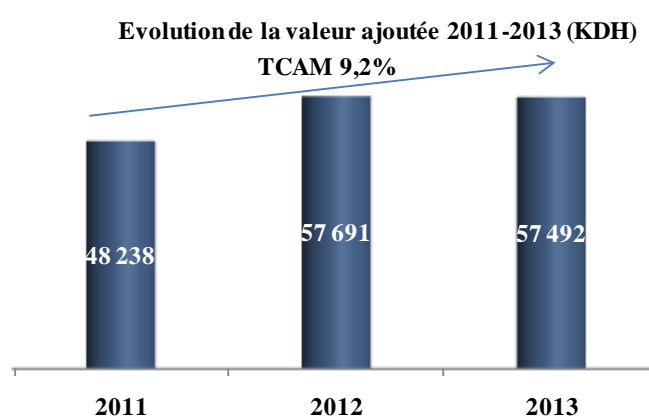
En KDH	2011	2012	Var12/11	2013	Var 13/12	TCAM 11-13
Production	183 118	212 165	15,9%	222 405	4,8%	10,2%
Consommation	134 880	154 474	14,5%	164 913	6,8%	10,6%
Valeur ajoutée globale	48 238	57 691	19,6%	57 492	-0,3%	9,2%
<i>Taux de valeur ajoutée</i>	<i>26,3%</i>	<i>27,2%</i>	<i>0,8 pts</i>	<i>25,9%</i>	<i>-1,3 pts</i>	<i>-0,5 pts</i>

Source : TIMAR

Au terme de l'exercice 2012, la valeur ajoutée de l'entreprise s'est établie à 57,7 MDH contre 48,2 MDH en 2011, en progression de 19,6%. Cette évolution s'explique par l'augmentation de la production de l'exercice de 29MDH combinée à une évolution moins prononcée des achats de 19.6 MDH.

A fin 2013, la valeur ajoutée de l'entreprise s'est élevée à 57,5 MDH en quasi stagnation par rapport à 2012 suite à l'augmentation dans les mêmes proportions, des achats et des ventes.

Le taux de valeur ajoutée ressort en moyenne à 27% au cours de la période étudiée.



Source : TIMAR

d. Analyse de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE)

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'EBE sur la période 2011-2013

En KDH	2011	2012	Var 11-12	2013	Var 12-13	TCAM 13/11
Valeur ajoutée	48 238	57 691	19,6%	57 492	-0,3%	9,2%
Impôts et taxes	990	1 497	51,2%	2 431	62,4%	56,7%
Charges de personnel	29 254	34 180	16,8%	38 460	12,5%	14,7%
Excédent brut d'exploitation	17 995	22 014	22,3%	16 602	-24,6%	-3,9%
<i>Marge d'exploitation</i>	<i>9,8%</i>	<i>10,4%</i>	<i>0,5 pts</i>	<i>7,5%</i>	<i>-2,9 pts</i>	<i>-2,4 pts</i>

Source : TIMAR

En 2012, l'excédent brut d'exploitation de TIMAR est ressorti en progression de 22,3% à 22 014 KDH en 2012, contre 17 995 KDH en 2011. La marge d'exploitation a progressé de 0,5 point pour s'établir à 10,4% contre 9,8% l'exercice précédent.

A fin 2013, l'excédent brut d'exploitation de la société a baissé de 24,6% pour s'établir à 16 602 KDH correspondant à une marge d'exploitation de 7,5%. Cette baisse s'explique par l'accroissement de la masse salariale suite à des recrutements supplémentaires engagés par la société.

e. Impôts et taxes

Le poste « impôts et taxes » est passé de 990 KDH en 2011 à 1 497 KDH à fin 2012 en progression de 51,2%. Cette progression s'explique par la hausse des taxes payées par l'entreprise correspondant à la taxe urbaine et taxe d'édilité, la taxe professionnelle, les taxes locales et timbres et les taxes sur véhicules.

Les impôts et taxes ont progressé de 62,4% en 2013 par rapport à 2012 suite à l'augmentation de 900 KDH MDH du poste « Droits d'enregistrement » du fait des droits d'enregistrement sur le lease-back de l'entrepôt export réalisé en décembre 2013.

f. Charges de personnel

Entre 2011 et 2012, les charges de personnel de la société ont progressé de 16,8% passant de 29,3MDH à 34,2MDH. Cette progression s'explique essentiellement par la comptabilisation d'une prime d'intéressement de 1,6 MDH contre 1 MDH en 2011.

A fin 2013, les charges du personnel se sont établis à 38,5 MDH, soit une progression de 12,5% expliquée par les nouveaux recrutements au niveau des équipes dirigeantes et commerciales.

g. Reprises d'exploitation

Le poste « reprises d'exploitation » est passé de 530 KDH en 2011 à 697 KDH à fin 2013 en croissance annuelle moyenne de 14,7%.

Entre 2011 et 2012, les reprises d'exploitation de TIMAR sont passées de 530 KDH à 1 526 KDH. Ce poste correspond à des reprises de provisions durables pour risques et charges relatives au paiement de la taxe professionnelle, à hauteur de 1 325 KDH devenues sans objet, et des reprises de provisions pour litiges et contentieux.

h. Dotations d'exploitation

Les dotations d'exploitation de la société s'élèvent à 5 808 KDH en 2013 contre 7 708 KDH et 5567 KDH respectivement en 2012 et 2011, soit une progression annuelle moyenne de 2,1%. Ces dotations sont constituées principalement des dotations aux amortissements (4 324 KDH en 2012 et 3808 KDH en 2013) et des dotations aux provisions (3 383 KDH et 2000 KDH respectivement en 2012, 2013). Les dotations aux provisions correspondent aux :

- ✓ Dotations pour dépréciation de l'actif circulant correspondant aux litiges commerciaux pour un montant de 2 322 KDH en 2012.
- ✓ Dotations durables aux provisions pour charges relatives au paiement de la taxe professionnelle. Leur évolution est justifiée par l'anticipation d'une révision de la taxe professionnelle à payer par Timar.

En KDH	2011	2012	Var 11-12	2013	Var 12-13	TCAM 13/11
Provisions durables pour risques et charges	792	956	20,7%	1 053	10,1%	30,0%
Provisions pour dépréciations de l'actif circulant	250	2 322	>100%	431	-81,4%	40,0%
Autres provisions pour risques et charges	152	105	-30,9%	516	>100%	84,2%
Total dotations aux provisions	1 193	3 383	>100%	2 000	-40,9%	29,5%

Source : TIMAR

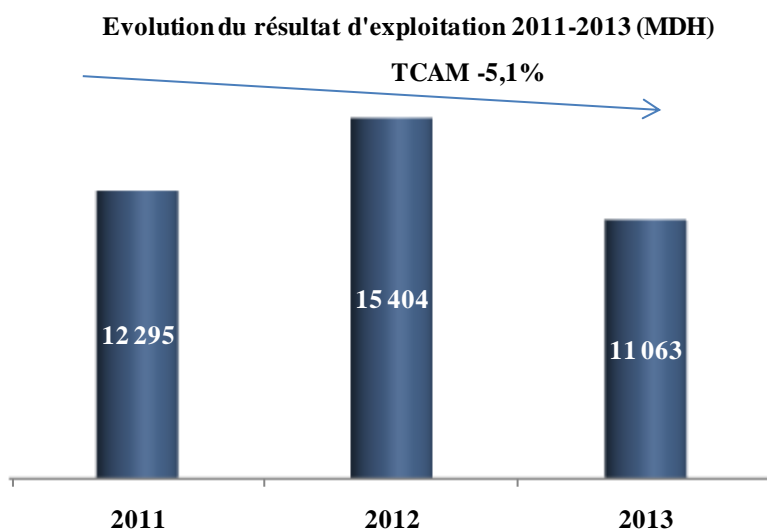
i. Analyse du résultat d'exploitation

En KDH	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12	TCAM 13/11
EBE	17 995	22 014	22,3%	16 602	-24,6%	-3,9%
Autres charges d'exploitation	662	429	-35,3%	429	0,0%	-19,6%
Reprises d'exploitation - transfert des charges	530	1 526	ns	697	-54,3%	14,7%
Dotations d'exploitation	5 567	7 708	38,5%	5 808	-24,6%	2,1%
Résultat d'exploitation	12 295	15 404	25,3%	11 063	-28,2%	-5,1%
<i>Marge opérationnelle</i>	<i>6,7%</i>	<i>7,3%</i>	<i>0,5 pts</i>	<i>5,0%</i>	<i>-2,3 pts</i>	<i>-1,7 pts</i>

Source : TIMAR

Le résultat d'exploitation a atteint 11.1 MDH en 2013 contre 15.4 MDH en 2012 et 12.3 MDH en 2011 en baisse annuelle moyenne de 5,1%.

Le taux de marge opérationnelle a progressé à 7,3% en 2012 contre 6,7% en 2011, malgré la comptabilisation d'une dotation aux provisions pour créances douteuses de 2,3 MDH en 2012 contre 0,250 MDH en 2011. En 2013, la marge opérationnelle s'est élevée à 5% en 2013 en baisse de 2,3points par rapport à 2012.



Source : TIMAR

j. Analyse du résultat financier

Le tableau ci-après présente le détail des produits et charges financiers au cours de la période étudiée :

En KDH	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12	TCAM 13/11
Produits d'intérêts	772	590	-23,6%	184	-68,8%	-51,2%
Gain de change	404	606	50,0%	390	-35,6%	-1,7%
Reprises financières	261	905	ns	1 353	49,5%	ns
Produits financiers	1 437	2 101	46,2%	1 927	-8,3%	15,8%
Charges d'intérêts	1 180	1 485	25,8%	2 012	35,5%	30,6%
Perte de change	644	1 371	ns	810	-40,9%	12,2%
Dotations financières	1 125	1 133	0,7%	15 351	ns	ns
Charges financières	2 949	3 989	35,3%	18 174	ns	ns
Résultat financier	-1 512	-1 888	24,9%	-16 247	ns	ns

Source : TIMAR

j.1. Les produits financiers

Les produits financiers de TIMAR ont affiché une croissance de 46,2% en 2012 par rapport à 2011. Cette variation s'explique par :

- ✓ La progression des gains de change à 606 KDH en 2012 contre 404 KDH l'année précédente ;
- ✓ La forte progression des reprises financières correspondant à des reprises de provisions pour pertes de change pour un montant de 880 KDH ;
- ✓ La comptabilisation de 589 KDH d'intérêts et autres produits financiers constitués de produits financiers facturés aux clients dans le cas d'avance sur frais, notamment le paiement des droits de douanes sur les importations (186 KDH) et les rémunérations perçues sur les avances octroyées aux différentes filiales de la société (403 KDH) ;

En 2013, les produits financiers de TIMAR se sont établis à 1,9 MDH en baisse de 8,3% par rapport à 2012. Cette variation est le résultat de :

- ✓ La progression des reprises financières suite au réajustement de la provision pour dépréciation des titres de MTS, filiale de Timar International (836 KDH) et la baisse de la provision pour pertes de change constituée sur les avances en comptes courants (7 KDH) ;
- ✓ La baisse des produits d'intérêts liés à la rémunération des avances en comptes courants octroyées par la société à ses filiales ;
- ✓ La baisse des gains de change.

j.2. Les charges financières

Les charges financières de TIMAR ont progressé de 35,3% pour atteindre 3 989 KDH en 2012 contre 2 949 KDH l'année précédente. Cette variation est le résultat de :

- ✓ La hausse des charges d'intérêts de 25,8% notamment les agios bancaires, les intérêts liés au découvert accompagnant l'évolution du besoin en fonds de roulement, les frais d'escompte (+167 KDH) et le volume des créances escomptés.
- ✓ L'augmentation des pertes de change pour se situer à 1 370 KDH en 2012 contre 644 KDH en 2011, suite à l'augmentation des flux d'entrée et de sortie au niveau des opérations en devise comptabilisées en 2012 par rapport à 2011
- ✓ La légère hausse des dotations financières (+0,7%) suite à la constitution d'une provision supplémentaire pour dépréciation des comptes de Timar international (616 KDH en 2012 contre 220 KDH en 2011) accompagnée de la baisse des dotations pour risques et charges financières liées aux écarts de conversion (509 KDH en 2012 contre 880 KDH en 2011).

A fin 2013, les charges financières de TIMAR ont augmenté significativement pour se situer à 18 174 KDH. Cette progression s'explique par :

- ✓ La hausse des charges d'intérêts de 35,5% liés aux agios bancaires ainsi que la progression des intérêts liés aux opérations d'affacturage notamment pour l'ONEE.
- ✓ La progression des dotations financières pour se situer à 15 351 KDH contre 1 133 KDH en 2012 suite la hausse des dotations pour dépréciation des titres de participation. Ces dotations correspondent principalement à la dépréciation des titres de Timar international pour un montant de 15.1 MDH.

j.3. Le résultat financier

En 2012, le résultat financier de TIMAR s'est sensiblement détérioré, passant ainsi de - 1 512 KDH à - 1 888 KDH. Cette dégradation est liée à l'augmentation des charges financières pour les raisons explicitées précédemment.

De même, à fin 2013, la société TIMAR a affiché un résultat financier déficitaire de -16 246 KDH, en raison notamment de la hausse de la dotation financière pour dépréciation des titres de la filiale TIMAR INTERNATIONAL pour 15 160 KDH contre 616KDH en 2012 et 220 KDH en 2011.

k. Analyse du résultat non courant

En KDH	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12	TCAM 13/11
Produits des cessions d'immobilisations	2 046	1 003	-51,0%	23 269	NS	237,2%
Autres produits non courants	890	906	1,9%	456	-49,7%	-28,4%
Produits non courants	2 936	1 909	-35,0%	23 725	NS	NS
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	844	1 388	64,4%	7 101	NS	NS
Autres charges non courantes	670	279	-58,4%	484	73,7%	-15,0%
charges non courantes	1 514	1 667	10,1%	7 585	NS	NS
Résultat non courant	1 421	242	-83,0%	16 140	NS	NS

Source : TIMAR

Le résultat non courant des trois dernières années est composé essentiellement :

- ✓ Des produits de cession des immobilisations,
- ✓ Des autres produits non courants correspondant aux subventions liées à la formation professionnelle et au remboursement d'assurance concernant les sinistres relatifs à l'activité de l'entreprise.
- ✓ De la valeur nette des immobilisations cédées.
- ✓ Des autres charges non courantes relatives aux pertes sur créances devenues irrécouvrables.

En 2011 le résultat non courant de la société s'établit à 1 421 KDH et concerne la cession des tracteurs arrivés en fin d'échéance leasing.

En 2012, le résultat non courant est ressorti en baisse de 83% se situant à 242 KDH en raison de la prolongation de la durée d'utilisation du matériel de transport de 2 années en les recyclant sur les tractions nationales.

En 2013, le résultat non courant s'élève à 16 140 KDH et intègre essentiellement une plus-value générée par la cession du matériel de transport dont le prix de cession s'élève à 2 329 KDH, ainsi qu'une plus value sur cession de l'entrepôt export dans le cadre de l'opération de lease back.

A noter qu'à fin 2013, la société Timar a procédé au rachat anticipé des mensualités restantes sur 2014 de son contrat de crédit bail portant sur l'entrepôt export de Casablanca (terrain et constructions) pour une valeur résiduelle de 3 868KDH, avant de le recéder à une société de leasing et le reprendre en location pour une valeur de 19 101 KDH.

I. Analyse du résultat net

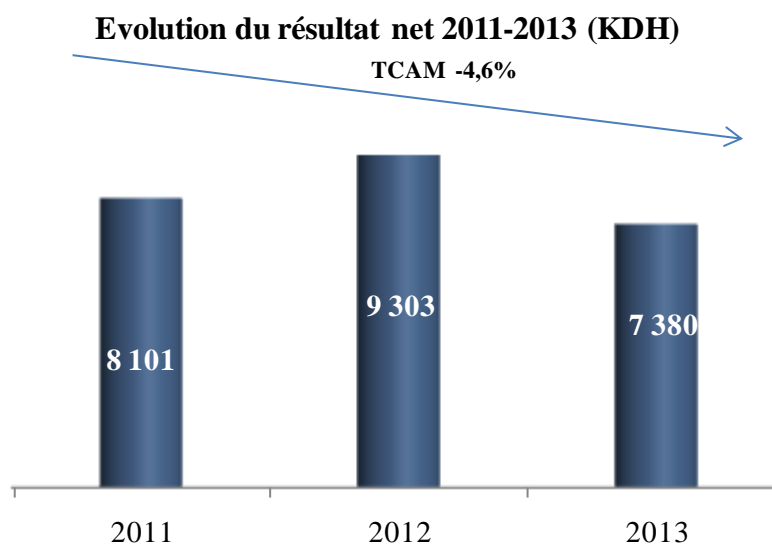
En KDH	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12	TCAM 13/11
Résultat avant impôts	12 205	13 758	12,7%	10 956	-20,4%	-5,3%
Impôt sur le résultat	4 104	4 455	8,6%	3 576	-19,7%	-6,7%
Résultat net	8 101	9 303	14,8%	7 380	-20,7%	-4,6%
<i>Marge nette</i>	<i>4,4%</i>	<i>4,4%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>3,3%</i>	<i>-1,1 pts</i>	<i>-1,1 pts</i>

Source : TIMAR

En conséquence de ce qui précède, le résultat net de la société TIMAR a augmenté de 14,8% à 9 303 KDH en 2012, contre 8 101 KDH en 2011. Le taux de marge nette est resté stable sur la période étudiée à 4,4%

Au terme de l'exercice 2013, le résultat net a atteint 7 380 KDH contre 9 303 KDH, soit une diminution de 20,7%.

Retraité de l'effet des provisions et du lease back en 2013 respectivement pour un montant de 15 161 KDH et 15 232 KDH, le résultat avant impôts ressort à 10 884 KDH à fin 2013.



Source : TIMAR

I.2. Analyse des ratios

a. Analyse de l'autofinancement

En KDH	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12	TCAM 13/11
Capacité d'autofinancement	12 230	14 242	16,4%	10 423	-26,8%	-7,7%
Distribution de dividendes	1 950	1 950	0,0%	1 950	0,0%	-
Autofinancement	10 280	12 292	19,6%	8 473	-31,1%	-9,2%

Source : TIMAR

La capacité d'autofinancement de TIMAR a augmenté de 16,4% en 2012 à 14 242 KDH avant de s'établir à 10 423 KDH en 2013. L'autofinancement connaît la même évolution en raison de la stagnation du montant de dividendes distribués annuellement par l'entreprise, (8 DH par action, soit une enveloppe budgétaire 1 950 KDH).

b. Analyse des ratios de rentabilité

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la marge nette de TIMAR sur la période 2011-2013:

En KDH	2011	2012	Var 11-12	2013	Var 12-13
Résultat net	8 101	9 303	14,8%	7 380	-20,7%
Chiffre d'affaires	183 118	212 165	15,9%	222 405	4,8%
Marge nette	4,4%	4,4%	0,0 pts	3,3%	-1,1 pts

Source : TIMAR

La marge nette de TIMAR est restée stable entre 2011 et 2012 à 4,4% parallèlement au niveau de résultat réalisé, malgré la concurrence agressive sur le marché national, entraînant une guerre des prix et une clientèle volatile, ainsi que la dégradation des créances douteuses, la diminution du résultat non courant et la dégradation des titres de la filiale TIMAR international.

En 2013, le taux de marge nette s'est établi à 3,3% en baisse de 1,1 point sous l'effet de la provision constatée sur Timar International et l'augmentation des charges de personnel. Toutefois, cette dégradation a été atténuée suite à l'amélioration du résultat non courant liée à l'opération du lease-back de l'entrepôt export de Casablanca réalisée en 2013.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la rentabilité financière de TIMAR sur la période 2011-2013

En KDH	2011	2012	Var 11-12	2013	Var 12-13
Résultat net	8 101	9 302	15,0%	7 379	-20,0%
Capitaux propres et assimilés	76 760	84 113	9,6%	89 542	6,5%
Rentabilité financière	10,6%	11,1%	0,5 pts	8,2%	-2,8 pts

Source : TIMAR

La rentabilité financière de Timar était de 11,1% en 2012 en augmentation de 0,5 point par rapport à 2011, en raison de l'accroissement des capitaux propres grâce à la progression du report à nouveau de la partie non distribuée au titre du résultat net de 2011 ainsi qu'à la croissance du résultat net de près de 1.2MDH à fin 2012.

En 2013, la rentabilité financière s'est établie à 8,2% sous l'effet de la baisse du résultat net. Retraitée de l'effet du lease back, ce ratio ressortirait à -5.5%.

c. Analyse des ratios de solvabilité

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des ratios de solvabilité de TIMAR:

%	2011	2012	Var 11-12	2013	Var 12-13
Charges d'intérêt / EBE	6.6%	6.7%	0.2 pts	12.1%	5.4 pts
Dette de financement / CAF	68%	40%	-28.0 pts	26%	-14,0 pts

Source : TIMAR

A fin 2012, les charges d'intérêt de l'entreprise représentaient 6.7% de l'EBE, en quasi stagnation par rapport à 2011.

A fin 2013, ce ratio augmente de 5.4 points sous l'effet d'une baisse de l'EBE combinée à une augmentation des charges d'intérêts.

Les dettes de financement représentent 26% de la capacité de financement à fin 2013, en baisse de 42 points par rapport à 2011 en raison du remboursement progressif des dettes de financement sur la période.

I.3. Analyse de la structure et de l'équilibre du bilan

• Evolution des masses du bilan

En KDH	2011	2012	Var 11-12	2013	Var 12-13	TCAM 11-13
Immobilisations en non valeur	880	660	-25,0%	440	-33,3%	-29,3%
Immobilisations incorporelles	5 293	4 430	-16,3%	3 587	-19,0%	-17,7%
Immobilisations corporelles	10 835	11 744	8,4%	7 115	-39,4%	-19,0%
Immobilisations financières	30 990	52 465	69,3%	43 074	-17,9%	17,9%
Ecart de conversion - Actif	25	7	-69,8%	33	>100%	15,6%
Actif Immobilisé	48 022	69 306	44,3%	54 249	-21,7%	6,3%
Créances de l'actif circulant	96 907	107 892	11,3%	129 659	20,2%	15,7%
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	126	165	31,3%	847	>100%	159,5%
Clients et comptes rattachés	55 803	78 274	40,3%	97 736	24,9%	32,3%
Personnel	519	650	25,1%	1 028	58,2%	40,7%
Etat	9 233	11 599	25,6%	13 432	15,8%	20,6%
Comptes d'associés	277	221	-20,0%	0	-100,0%	-100,0%
Autres débiteurs	30 252	16 813	-44,4%	16 462	-2,1%	-26,2%
Comptes de régularisation Actif	696	169	-75,8%	155	-8,0%	-52,8%
Ecart de conversion - Actif	881	510	-42,1%	157	-69,1%	-57,7%
Actif Circulant	97 788	108 402	10,9%	129 817	19,8%	15,2%
Disponibilité	1 900	1 788	-5,9%	22 433	>100%	>100%
Total actif	147 710	179 496	21,5%	206 499	15,0%	18,2%
Capitaux propres	76 760	84 113	9,6%	89 542	6,5%	8,0%
Capital social	24 375	24 375	0,0%	24 375	0,0%	0,0%
Prime d'émission	25 144	25 144	0,0%	25 144	0,0%	0,0%
Réserve légale	1 597	2 002	25,4%	2 438	21,8%	23,6%
Autres réserves	633	633	0,0%	633	0,0%	0,0%
Report à nouveau	16 910	22 656	34,0%	29 573	30,5%	32,2%
Résultat net de l'exercice	8 101	9 303	14,8%	7 380	-20,7%	-4,6%
Dettes de financement	8 292	5 758	-30,6%	2 697	-53,2%	-43,0%
Autres dettes de financement	8 292	5 758	-30,6%	2 697	-53,2%	-43,0%
Provisions pour risques et charges	2 852	2 465	-13,5%	3 544	43,7%	11,5%
Ecart de conversion	0	0	-	5	-	-
Financement permanent	87 904	92 336	5,0%	95 788	3,7%	4,4%
Passif circulant	50 977	64 307	26,1%	72 243	12,3%	19,0%
Dettes du passif circulant	49 127	62 953	28,1%	70 707	12,3%	20,0%
Fournisseurs	23 365	32 710	40,0%	42 659	30,4%	35,1%
Clients avances et acomptes reçus	158	21	-86,8%	629	>100%	99,4%
Personnel	989	1 731	75,0%	2 261	30,6%	51,2%
Etat & organisme sociaux	11 786	12 112	2,8%	14 927	23,2%	12,5%
Comptes d'associés	0	300	-	1 079	>100%	-
Autres créanciers	12 009	13 171	9,7%	6 965	-47,1%	-23,8%
Compte de régularisation Passif	819	2 908	>100%	2 187	-24,8%	63,4%
Autres provision pour risques & charges	1 765	1 308	-25,9%	1 386	6,0%	-11,4%
Ecart de conversion - Passif	85	46	-46,1%	150	>100%	32,6%
Découvert	8 829	22 853	>100%	38 468	68,3%	>100%
Total passif	147 710	179 496	21,5%	206 499	15,0%	18,2%

Source: TIMAR

Le total bilan de TIMAR a évolué selon une croissance annuelle moyenne de 18,2% passant de 147,7 MDH en 2011 à 206,5 MDH en 2013.

- **Analyse de l'actif du bilan**

a. Les immobilisations en non valeur

Le tableau suivant indique l'évolution des immobilisations en non valeurs de décembre 2011 à décembre 2013:

En KDH	2011	2012	Var 11-12	2013	Var 12-13	TCAM 13-11
Valeur brute	2 677	1 100	-59,0%	1 100	0,0%	-35,9%
Amortissements	-1 797	-440	-76,0%	-660	50,0%	-39,4%
Valeur nette	880	660	-25,0%	440	-33,3%	-29,3%

Source: TIMAR

Les immobilisations en non valeur de la société TIMAR ont baissé progressivement selon un TCAM de 29,3% sur la période étudiée pour atteindre 440 KDH en 2013. La diminution de ce poste est corrélée au rythme des amortissements.

Les immobilisations en non valeur comprennent essentiellement les charges à répartir, le montant brut du poste est de 2 677KDH en 2011 et est composé de :

- ✓ Frais relatifs à la cession au profit de SOGELEASE des terrains et des constructions, pour un montant de 663,1 KDH;
- ✓ Frais générés par l'introduction en bourse en 2007 à hauteur 914,1 KDH ;
- ✓ Frais relatifs à l'augmentation de capital réalisée en 2011, soit 1100 KDH.

Ce poste a enregistré en 2011 une dotation de 494 KDH pour atteindre une valeur nette de 880 KDH. Cette valeur correspond au 4/5 des charges à étaler sur 5 ans relatives à l'augmentation de capital 2011.

Le montant brut de ce poste à fin 2012 et 2013 est de 1100 KDH correspondant à la valeur brute des frais de l'augmentation de capital de 2011. A fin 2013, ces frais ont été amortis à hauteur du 3/5ème ;

b. Les immobilisations incorporelles

La composition des immobilisations incorporelles sur la période 2011-2013 se présente comme suit:

En KDH	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12	TCAM 13/11
Fonds commercial	2 250	2 250	0,0%	2 250	0,0%	0,0%
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 986	2 122	-28,9%	1 250	-41,1%	-35,3%
Autres immobilisations incorporelles	57	58	1,8%	86	48,3%	22,8%
Total	5 293	4 430	-16,3%	3 586	-19,1%	-17,7%

Source: TIMAR

Les immobilisations incorporelles de la société TIMAR ont évolué à un TCAM de -17,7% passant de 5293 KDH en 2011 à 3 586 KDH en 2013. Ces immobilisations comprennent essentiellement :

- ✓ Le fonds de commerce qui s'établit à 2250 KDH. Ce fonds commercial a été constaté en 2001 suite à la fusion / absorption des sociétés U.T.M et Marsa logistique pour des sommes respectives de 2 000 KDH et 250 KDH ;

- ✓ Des investissements informatiques : en 2010, TIMAR s'est doté d'un nouveau système d'information, la société a également acquis un nouveau logiciel d'exploitation dédié aux activités de transport dénommé « Aeolus » et a opté pour un programme comptable SAGE.

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles a baissé de 863 KDH entre 2011 et 2012 puis de 844 KDH en 2013 pour s'établir à 3586 KDH. Cette baisse s'explique principalement par les amortissements constatés sur la période.

c. Les immobilisations corporelles

Le tableau suivant indique l'évolution des immobilisations corporelles sur la période:

En KDH	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12	TCAM 13/11
Installations techniques, matériel et outillage	1 237	1 145	-7,5%	978	-14,5%	-11,1%
Matériel de transport	4 131	4 319	4,5%	1 896	-56,1%	-32,2%
Mobilier, matériel de bureau et aménag. divers	5 445	6 269	15,1%	4 217	-32,7%	-12,0%
Autres immobilisations corporelles	21	11	-47,1%	24	>100%	7,1%
Total	10 835	11 744	8,4%	7 115	-39,4%	-19,0%

Source: TIMAR

Entre 2011 et 2013, les immobilisations corporelles de TIMAR ont évolué à un TCAM de -19% pour s'établir à 7 115KDH en 2013 contre 10 835 KDH en 2011.

Les immobilisations corporelles ont augmenté de 8,4% à 11 744 KDH en décembre 2012, contre 10 835 KDH en 2011. Cette augmentation est principalement liée à l'investissement en installation technique matériel et outillage, mobilier de bureau et aménagements ainsi que l'acquisition de semi-remorques frigorifiques pour un montant total de 5 515 KDH. Ces semi-remorques ont été immobilisées au bilan dans l'attente de leur financement en leasing à travers une opération de lease-back.

En 2013, les immobilisations corporelles de l'entreprise ont régressé de 39,4% par rapport à l'exercice précédent, suite à la cession d'un matériel de transport pour un montant de 2 329,1 KDH.

Dans la même année, et dans le cadre d'une opération de lease-back, la société a procédé au rachat anticipé du terrain et des constructions de l'entrepôt export de Casablnaca auprès d'une société de leasing pour une valeur résiduelle de 3 868 KDH. Dans un second temps, timar a rétrocédé ce lot à la même société pour une valeur de 19 101 KDH afin de générer des fonds de trésorerie.

A fin décembre 2013, le tableau d'amortissement des immobilisations corporelles de TIMAR se présente comme suit:

En KDH	Taux d'amortissement	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés au 31/12/2013	Taux d'usure	VNC au 31/12/2013
Installations techniques, matériel et outillage	10,0%	2 116	1 138	53,8%	978
Matériel de transport	20,0%	8 698	6 801	78,2%	1 896
Mobilier, matériel de bureau et aménag. divers	10,0%	10 821	6 604	61,0%	4 217
Total	-	21 635	14 544	67,2%	7 091

Source: TIMAR

L'amortissement cumulé ne tient pas compte des autres immobilisations corporelles en cours

TIMAR ne détient pas des terrains ou constructions en propre. L'ensemble de ses infrastructures sont soit financées en leasing soit loués.

- **Les installations techniques, matériel et outillages** concernent essentiellement des engins de manutention nécessaires au chargement et déchargement des camions. Cette rubrique totalise une valeur nette de 978 KDH en 2013 avec un taux d'usure de 54%.
- **Le matériel de transport** présente une valeur nette comptable de 1896 KDH et un taux d'usure de 78%. Il est constitué principalement par les tracteurs et les semi-remorques dont le renouvellement se fait par un financement en leasing.
- La valeur nette comptable du poste « **meublier, matériel de bureau et aménagements** » s'élève à 4,2 MDH et son taux d'usure est de 61%. Ce poste comprend essentiellement des travaux et équipements pour les bureaux du siège social et des agences ainsi que pour les entrepôts.

d. Les immobilisations financières

La composition et l'évolution du poste des immobilisations financières sur la période décembre 2011-décembre 2013 sont présentées dans le tableau suivant :

En KDH	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12	TCAM 13/11
Titres de participation	22 333	44 001	100,0%	29 899	-32,0%	15,7%
Autres créances financières	8 657	8 464	-2,0%	13 175	55,0%	23,4%
Total	30 990	52 465	69,3%	43 074	-17,9%	17,9%

Source: TIMAR

Sur la période 2011-2013, les immobilisations financières de TIMAR ont augmenté selon un TCAM de 17,9%.

Les immobilisations financières sont passées de 30 990 KDH à fin 2011 à 52 465 KDH en décembre 2012. Ces immobilisations sont constituées essentiellement des :

- Participations dans les filiales, à savoir pour l'essentiel Timar international pour 39 032 KDH et Timar Tanger Med pour 4 482 KDH. l'évolution des participations directes de timar se présente comme suit :

Titres de participation (KDH)	2011				2012				2013			
	Valeur comptable	provision	Valeur nette	Quote part dans la situation nette	Valeur comptable	provision	Valeur nette	Quote part dans la situation nette	Valeur comptable	provision	Valeur nette	Quote part dans la situation nette
TIMAR International	19 947	220	19 727	19 041	39 032	836	38 196	41 753	39 032	15 161	23 871	25 866
Tanger med	2 242	0	2 242	-277	4 482	0	4 482	-785	4 482	0	4 482	-615
Tunisie	364	0	364	298	364	0	364	72	364	0	364	114
Mali	-	0	-	-	884	0	884	682	1 105	0	1 105	158
ECO-OLEO-Maroc	-	0	-	-	75	0	75	NS	75	0	75	NS
CTT	-	0	-	-	0	0	0	0	2	0	2	0
Total	22 553	220	22 333	19 062	44 837	836	44 001	41 722	45 060	15 161	29 899	25 523

Source: TIMAR

(*) Les hypothèses sont basées sur les cours de change au 31 décembre des exercices 2011, 2012 et 2013 tels que présentés dans la page 59.

- ✓ Autres créances financières pour un montant de 8 463KDH en 2012 contre 8 656KDH à fin 2011, constituées :
- ✓ Des dépôts et cautionnements pour 7356 DH, dont les principaux concernent des dépôts de garantie auprès de Soglease pour 7200 KDH en garantie du paiement des valeurs résiduelles des terrains et constructions financés en leasing;

- ✓ Des Créances rattachées à des participations pour 1107 KDH à fin 2012. Il s'agit d'avances en compte courant d'associés octroyées aux filiales et revalorisées en fin d'année selon l'évolution du cours de change.

A fin 2013, les immobilisations financières de TIMAR se sont établies à 43,1 MDH en baisse de 17,9%. Cette diminution s'explique par la baisse des titres de participation en raison de la constitution d'une provision sur les titres de Timar international.

e. Ecart de conversion-actif

Le compte « Ecart de conversion-Actif » correspond à l'écart de conversion sur l'avance en compte courant de la filiale TIMAR MALI. Il est passé de 881 KDH en 2011 à 157 KDH à fin 2013 en baisse annuelle moyenne de 57,7%.

f. Les clients et les autres créances de l'actif circulant

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'actif circulant sur la période 2011-2013 :

En KDH	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12	TCAM 13/11
Clients et comptes rattachés	55 803	78 274	40,3%	97 736	24,9%	32,3%
Fournisseurs débiteurs	126	165	31,0%	847	> 100	> 100
Personnel	519	650	25,2%	1 028	58,2%	40,7%
Etat	9 233	11 599	25,6%	13 432	15,8%	20,6%
Comptes courants associés	277	221	-20,2%	0	-	ns
Autres débiteurs*	30 252	16 814	-44,4%	16 462	-2,1%	-26,2%
Comptes de régularisation-actif	697	169	-75,8%	155	-8,3%	-52,8%
Total	96 907	107 892	11,3%	129 660	20,2%	15,7%

Source: TIMAR

Les créances de l'actif circulant s'établissent à 129 660 KDH en 2013 contre 96 907KDH en 2011, soit une progression annuelle moyenne de 15,7%.

- **Le poste « clients et comptes rattachés »** représente 68.5% en moyenne des créances de l'actif circulant sur la période 2011-2013. Il a atteint 75% à fin 2013 à 97,7 MDH. Sa progression s'explique par l'évolution de l'activité de la société.

Les créances douteuses représentent en moyenne 4% du total du poste et sont entièrement provisionnées. Le sur provisionnement constaté en 2012 s'explique par la constatation d'une provision en attendant le reclassement des créances dans le compte « créances douteuses ». La régularisation s'est faite en 2013.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des créances par nature :

En KDH	2011	2012	Var 11-12	2013	Var 12-13	TCAM 13/11
Créances clients brutes	58 076	82 870	43%	102 159	23%	30%
dont créances douteuses	2 273	3 522	55%	4 423	26%	40%
Provisions des créances douteuses	2 273	4 596	102%	4 423	-4%	39%
<i>Taux de provisionnement</i>	<i>100%</i>	<i>130%</i>	<i>30,5 pts</i>	<i>100%</i>	<i>-30,5 pts</i>	<i>-</i>
<i>% des créances douteuses</i>	<i>3,9%</i>	<i>4,3%</i>	<i>0,4 pts</i>	<i>4,3%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,4 pts</i>

Source: TIMAR

- **Le poste « autres débiteurs »**s'est établi à 16 462 KDH à fin 2013 contre 16 813 KDH en 2012 et 30 252 KDH en 2011. Cette rubrique intègre essentiellement les créances envers les correspondants étrangers et les filiales de TIMAR. En effet, TIMAR refacture toutes les

prestations réalisées (groupage, transport et transit) aux différents correspondants et partenaires à l'étranger participant à la chaîne de l'activité de commissionnaire de transport en aérien, en maritime et en routier.

Le tableau ci-dessous présente le détail du poste « autres débiteurs » sur la période 2011-2013

En KDH	2011	2012	Var12/11	2013	Var 13/12	TCAM 11/13
filiales	24 339	8 367	-65,6%	5 259	-37,1%	-53,5%
<i>En % du poste</i>	<i>77,5%</i>	<i>46,5%</i>	<i>-30,9 pts</i>	<i>29,8%</i>	<i>-16,7 pts</i>	<i>-47,6 pts</i>
correspondants	5 562	10 272	84,7%	8 541	-16,9%	23,9%
<i>En % du poste</i>	<i>17,7%</i>	<i>57,1%</i>	<i>39,4 pts</i>	<i>48,5%</i>	<i>-8,7 pts</i>	<i>30,8 pts</i>
Autres débiteurs	1 516	-661	<100%	3 827	<100%	58,9%
<i>En % du poste</i>	<i>4,8%</i>	<i>-3,7%</i>	<i>-8,5 pts</i>	<i>21,7%</i>	<i>25,4 pts</i>	<i>16,9 pts</i>
Autres débiteurs	31 417	17 978	-42,8%	17 627	-2,0%	-25,1%

Source: TIMAR

(*) montant brut hors provisions

Le poste « autres débiteurs » en valeur nette a enregistré une baisse de 44% entre 2012 et 2011 suite à la diminution des créances dues par Timar International.

- **Les comptes de régularisation-actif** se sont établis à 155 KDH en décembre 2013 contre 169KDH en 2012 et 697MDH en 2011. Ces comptes de régularisation-actif concernent les montants engagés par TIMAR pour le compte des correspondants étrangers et des clients et devant leur être refacturés à l'identique. Ils concernent notamment les débours liés aux droits de douane payés à l'ADII lors d'opérations d'importation de marchandises sur le territoire marocain.

- Analyse du passif du bilan

a. Les capitaux propres

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des capitaux propres sur la période 2011-2013 :

En KDH	déc.-11	déc.-12	Var 11-12	déc.-13	Var 12-13	TCAM 11/13
Capital social	24 375	24 375	-	24 375	-	-
Prime d'émission et de fusion	25 144	25 144	-	25 144	-	-
Réserve légale	1 597	2 002	25,4%	2 437	21,7%	23,5%
Autres réserves	633	633	-	633	-	0,0%
Report à nouveau	16 910	22 656	34,0%	29 573	30,5%	32,2%
Résultat net	8 101	9 303	14,8%	7 380	-20,7%	-4,6%
Total	76 760	84 113	9,6%	89 542	6,5%	8,0%

Source: TIMAR

En 2012, les capitaux propres de TIMAR se sont élevés à 84 113 KDH contre 76 760 KMDH à fin 2011, soit une progression de 9,6% suite à la hausse du report à nouveau de la société par l'effet de la distribution partielle de ses résultats sous forme de dividendes et l'amélioration de son résultat net de 14,8%.

En 2013, les capitaux propres de la société ont affiché une hausse de 6,5% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 89 542 KDH. Cette progression s'explique par la hausse du report à nouveau de 30,5%, conjuguée à la baisse du résultat net de 20,7%.

Le capital social est de 24 375 KDH, composé de 243 750 actions d'une valeur nominale de 100dh.

La prime d'émission de 25 144 KDH est relative à l'augmentation de capital par introduction en bourse opérée en 2007 ainsi que l'opération d'augmentation de capital réalisée 2011.

b. Les dettes de financement

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des dettes de financement sur la période 2011-2013 :

En KDH	2011	2012	Var 11-12	2013	Var 12-13	TCAM 13/11
Dettes de financement	8 292	5 758	-30,6%	2 697	-53,2%	-43,0%

Source: TIMAR

Les dettes de financement ont baissé sur la période étudiée, passant de 8 292KDH en 2011 à 2 697KDH en 2013 suite aux remboursements réalisés sur la période. ces engagements à moyen et long terme concernent trois partenaires financiers et se présentent comme suit :

En KDH	Engagement début de période	REMBOURSEMENT 2013	Engagement fin de période	Engagement en %
Banque 1	2 902	991	1 911	71%
Banque 2	1 554	1 554	0	0%
Banque 3	1 301	516	785	29%
Total	5 758	3 061	2 697	100%

Source: TIMAR

Ces emprunts ont essentiellement servi à financer l'acquisition de tracteurs, du matériel informatique et des logiciels.

c. Provisions durables pour risques et charges

Le poste « provisions durables pour risques et charges » est passé de 2 852 KDH en 2011 à 2 465 KDH en 2012 et 3 544 KDH à fin 2013 et correspond à :

- ✓ Une provision pour perte de change constituée sur les avances en compte courant d'associés de 33 KDH en 2013 contre 7 KDH en 2012 et 24 KDH en 2011.
- ✓ Une provision pour charges liée à la taxe professionnelle en prévision d'une revalorisation future de cette taxe suite à l'augmentation de la surface logistique.

d. Passif circulant

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du passif circulant de la société TIMAR sur la période décembre 2011-décembre 2013:

En KDH	2011	2012	Var 11-12	2013	Var 12-13	TCAM 11/13
Fournisseurs et comptes rattachés	23 365	32 710	40,0%	42 659	30,4%	35,1%
<i>Fournisseurs locaux</i>	20 533	28 080	36,8%	38 944	38,7%	37,7%
<i>Fournisseurs étrangers</i>	2 832	4 630	63,5%	3 716	-19,7%	14,5%
Clients créditeurs avances et acomptes	158	21	-86,7%	629	>100%	99,5%
Personnel	989	1 731	75,0%	2 261	30,6%	51,2%
Organismes sociaux	1 725	2 064	19,7%	2 494	20,8%	20,2%
Etat	10 061	10 048	-0,1%	12 433	24%	11,2%
Comptes d'associés	0	300	-	1 079	>100%	-
Autres créanciers	12 009	13 171	9,7%	6 965	-47,1%	-23,8%
Comptes de régularisation-passif	820	2 908	>100%	2 187	-24,8%	63,3%
Autres provisions pour risques et charges	1 765	1 307	-25,9%	1 386	6,0%	-11,4%
Ecart de conversion-Passif	85	46	-45,9%	150	>100%	32,8%
Total	50 977	64 306	26,1%	72 243	12,3%	19,0%

Source: TIMAR

Le passif circulant a évolué selon un TCAM de 19% à fin 2013 se situant à 72 243 KDH contre 50 977 KDH en 2011.

e. Fournisseurs et comptes rattachés

En 2012, le compte « fournisseurs et comptes rattachés » s'établit à 32 710 KDH contre 23 365 KDH en 2011, soit une progression de 40%. Cette hausse s'explique par la renégociation des délais avec les compagnies maritimes ainsi que la société « Total » considéré comme le principal fournisseur de Timar

En 2013, le compte fournisseurs et comptes rattachés affiche une progression de 30,4% pour se situer à 42,7MDH. Cette progression est due à la hausse des dettes envers les fournisseurs locaux (+10.8 MDH) et des prestations fournies et non encore facturées par les fournisseurs.

f. Personnel

Le poste personnel est passé de 989KDH en 2011 à 1731KDH à fin 2012. Ce montant correspond principalement à une provision pour prime d'intéressement du personnel pour un montant de 1600KDH. Ces primes sont provisionnées en fin d'année et versées l'année suivante après arrêté définitif des réalisations de chaque employé.

En 2013, le poste « personnel » s'est établi à 2 261KDH en hausse de 30,6% par rapport à 2012 suite à l'augmentation des charges sociales (+776KDH) et la comptabilisation d'une dette pour congés payés (non provisionnée au cours des années antérieures).

g. Organismes sociaux

Le poste organismes sociaux s'élève à 1 724 KDH, 2 064 KDH et 2 494 KDH respectivement en 2011, 2012 et 2013. Il correspond aux primes d'assurance du personnel non encore payées.

h. Etat

En 2013, le poste « Etat » s'est établi à 12 432 KDH contre 10 061 KDH en 2011 et 10 048 KDH 2012. Ce compte concerne principalement la TVA collectée sur les ventes et l'impôt sur les bénéfices réalisés par la société TIMAR.

La hausse constatée entre 2012 et 2013 s'explique par la fin de l'incitation fiscale liée à l'introduction en bourse par augmentation de capital réalisée en 2007.

i. Autres créanciers

Le compte « autres créanciers » correspond aux dettes envers les membres des différents réseaux de correspondants étrangers liées à la refacturation des prestations effectuées pour le compte de TIMAR. Il est passé de 12 009 KDH en 2011 à 6 965 KDH à fin 2013.

Le détail du poste « autres créanciers se présente comme suit :

En KDH	2011	2012	Var12/11	2013	Var 13/12	TCAM 11/13
filiales	9 068	8 309	-8,4%	2 307	-72,2%	-49,6%
<i>En % du poste</i>	<i>75,5%</i>	<i>63,1%</i>	<i>-12,4 pts</i>	<i>33,1%</i>	<i>-30,0 pts</i>	<i>-42,4 pts</i>
correspondants	2 761	4 458	61,5%	4 176	-6,3%	23,0%
<i>En % du poste</i>	<i>23,0%</i>	<i>33,8%</i>	<i>10,9 pts</i>	<i>60,0%</i>	<i>26,1 pts</i>	<i>37,0 pts</i>
Autres débiteurs	180	404	124,7%	482	19,3%	63,7%
<i>En % du poste</i>	<i>1,5%</i>	<i>3,1%</i>	<i>1,6 pts</i>	<i>6,9%</i>	<i>3,9 pts</i>	<i>5,4 pts</i>
Autres créanciers	12 009	13 171	9,7%	6 965	-47,1%	-23,8%

Source: TIMAR

j. Comptes régularisation-Passif

Le poste « comptes de régularisation passif » concerne essentiellement les charges à payer facturées par les correspondants, autres charges à payer et des produits constatés d'avance.

En 2012 le poste « comptes de régularisation passif » est ressorti à 2 908 KDH contre 819 K DH l'année précédente et est composé essentiellement des frais portuaires à décaisser (911 KDH) et des débours divers à recevoir, (1 717 KDH.)

Le poste « comptes de régularisation passif » s'établit à 2 187 KDH en 2013, en baisse de 24,8% par rapport à fin 2012, suite à la baisse des débours créditeurs à 1 300 KDH.

k. Autres provisions pour risques et charges

Le compte « autres provisions pour risques et charges » s'est établi à 1 386KDH en 2013, 1308 KDH en 2012 et 1 765 KDH en 2011. Il correspond aux provisions pour pertes de changes et aux provisions pour risques liés aux litiges et contentieux sur affaires commerciales.

- Equilibres du bilan

En KDH	2011	2012	Var 11-12	2013	Var 12-13	TCAM 11/13
Financement permanent	87 904	92 336	5,0%	95 788	3,7%	4,4%
Actif immobilisé (-)	48 022	69 306	44,3%	54 249	-21,7%	6,3%
Fonds de roulement	39 882	23 030	-42,3%	41 539	80,4%	2,1%
Actif circulant	97 788	108 402	10,9%	129 817	19,8%	15,2%
Passif circulant (-)	50 977	64 307	26,1%	72 243	12,3%	19,0%
Besoin en fonds de roulement (BFR)	46 811	44 095	-5,8%	57 574	30,6%	10,9%
Trésorerie nette	-6 929	-21 065	>100%	-16 035	-24,0%	52,1%

Source: TIMAR

a. Fonds de roulement

Le Fonds de roulement de l'entreprise, structurellement positif grâce à un financement permanent supérieur à l'actif immobilisé, a diminué en 2012 pour s'établir à 23 030 KDH contre 39 882 KDH en 2011. Cette diminution s'explique par la forte augmentation de l'actif immobilisé suite à la progression des immobilisations financières parallèlement aux injections de fonds dans les différentes filiales, et au remboursement des dettes à long terme à hauteur de 3 024 KDH.

A fin 2013, le fonds de roulement de TIMAR est passé de 23 030 KDH à 41 539 KDH suite à la détérioration de l'actif immobilisé par la constitution d'une provision pour dépréciation des titres de Timar international.

b. Besoin en fonds de roulement

En 2012, le BFR de Timar s'est amélioré de 5,8% grâce à au rallongement des délais fournisseurs.

En 2013, le BFR s'est établi à 57,6MDH, soit 94 jours du chiffre d'affaires contre 76 jours du chiffre d'affaires en 2012. Retraité du crédit d'escompte¹⁰ (7,3 MDH), le BFR ressort à 83 jours du chiffre d'affaires.

En 2013, le BFR a enregistré une hausse de 30,6% suite à la progression de l'actif circulant accompagnant l'évolution de l'activité.

¹⁰ Initialement comptabilisé dans d'un compte de trésorerie en réduction de l'actif circulant. A partir de 2013, la société augmente le compte l'actif circulant en fin d'année pour les créances escomptées non encore dénouées en contre partie du crédit d'escompte.

En conséquence de ce qui précède, la trésorerie nette s'est élevée à -6 929KDH, -21 065 KDH et -16 035 KDH respectivement en 2011, 2012 et 2013.

c. Endettement net

c.1. Endettement financier

Le tableau ci-dessous détaille l'endettement net entre 2011 et 2013

En KDH	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12	TCAM 11/13
Dettes de financement	8 292	5 758	-30.6%	2 697	-53.2%	-43,0%
Redevances de crédit bail restant à payer	50 652	45 710	-9.8%	49 183	7.6%	-1,5%
Trésorerie-Actif	1 900	1 788	-5.9%	22 433	>100%	>100%
Trésorerie- Passif	8 829	22 853	>100%	38 468	68.3%	108,7%
Endettement financier	65 873	72 533	10.1%	67 915	-6.4%	1,5%
Taux d'endettement¹¹	46,20%	46,30%	0.1 pts	43,10%	-3.2 pts	-3,1 pts

Source: TIMAR

Entre 2011 et 2012, l'endettement financier de la société a augmenté de 10.1% pour se situer à 72 533 KDH. Cette évolution s'explique par la hausse des dettes à court terme d'un montant de 14 024 KDH pour le financement des besoins de l'activité de la société atténuée par la baisse de l'encours des redevances .

L'endettement financier de TIMAR a enregistré une amélioration pour s'établir à 67 915 KDH en 2013. Cette amélioration s'explique essentiellement par la hausse de la trésorerie nette et le ralentissement des dettes de financement.

En conséquence de ce qui précède, le taux d'endettement s'élève à 46.2%, 46.3% et 43.1% respectivement en 2011, 2012 et 2013

c.2. Gearing

En KDH	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12	TCAM 11/13
Dettes nettes	15 222	26 823	76,2%	18 732	-30,2%	23,1%
Capitaux propres	76 760	84 113	9,6%	89 542	6,5%	16,7%
Gearing	19,8%	31,9%	12,1 pts	20,9%	-11,0 pts	1,1 pts

Source: TIMAR

En 2012, le niveau d'endettement de la société se situe à 31,9% avant de baisser à 20,9% à fin 2013, soit une diminution de 11 points. Cette baisse s'explique essentiellement par le renforcement des capitaux propres et la baisse de la dette nette sous l'effet des remboursements.

d. Ratio « redevances crédit-bail/chiffre d'affaires »

En KDH	2011	2012	Var 12/11	2013	Var 13/11	TCAM 11/13
Redevances crédit-bail	9 246	10 162	9,9%	12 647	24,5%	17,0%
% du chiffre d'affaires	5,0%	4,8%	-0,3 pts	5,7%	0,9 pts	0,6 pts

Source: TIMAR

En 2012, les redevances crédit-bail ont représenté 4,8% du chiffre d'affaires en baisse de 0,2 points par rapport à 2011. Cette diminution s'explique par la baisse des financements en leasing suite à l'acquisition de matériels arrivés à échéance en fonds propres.

Les redevances de leasing représentent 5,7% en 2013, en augmentation de 0,9 points par rapport à 2012, sous l'effet de l'augmentation des immobilisations financées en leasing.

¹¹ Taux d'endettement : Endettement financier / (Endettement financier + Capitaux propres)

I.4. Analyse du tableau de financement

En KDH	2011		2012		2013	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. Ressources stables						
Autofinancement	10 280		12 292		8 473	
Cessions et réductions d'immobilisations	15 353		22 574		24 770	
<i>Cessions d'immobilisations incorporelles</i>	0		0		9	
<i>Cessions d'immobilisations corporelles</i>	2 046		1 003		23 261	
<i>Récupération sur créances immobilisées</i>	13 307		21 571		1 501	
Augmentation des capitaux propres et assimilés	18 769		0		0	
<i>Augmentation de capital, apports</i>	18 769		0		0	
Augmentation des dettes de financement	473		490		0	
Total ressources stables	44 875		35 356		33 243	
I. Emplois stables						
Acquisition et augmentation des immobilisations	28 043		49 183		11 673	
<i>Acquisition d'immobilisations incorporelles</i>	476		24		40	
<i>Acquisition d'immobilisations corporelles</i>	2 437		5 515		5 177	
<i>Acquisition d'immobilisations financières</i>	0		0		223	
<i>Augmentation des créances immobilisées</i>	25 129		43 645		6 233	
Remboursement des dettes de financement	3 162		3 025		3 061	
Emplois en non valeur	1 100		0		0	
Total emplois stables	32 304		52 208		14 734	
Variation besoin de financement global	13 532		2 716		13 479	
Trésorerie d'ouverture	-5 968		-6 930		-21 065	
Variation de la trésorerie	-961		-14 136		5 030	
Trésorerie de clôture	-6 930		-21 065		-16 035	

Source: TIMAR

L'analyse du tableau de financement de TIMAR fait ressortir les éléments suivants:

- **En 2011**, les ressources stables sont de 44 875 KDH, liées principalement à l'autofinancement, la cession de 4 tracteurs et une semi-remorque frigorifique et à l'augmentation des capitaux propres. Ces ressources ont permis de financer essentiellement l'acquisition de nouvelles immobilisations notamment le matériel informatique, le matériel de transport et le mobilier de bureau, la création d'une nouvelle filiale en Tunisie (364 KDH) et à Tanger Med (2 241KDH), l'octroi d'avances à Timar International (7 870 KDH) et à Timar Tanger Med (1 128 KDH), l'augmentation de capital de Timar International par compensation en comptes courants (13 274 KDH) et le remboursement des dettes de financement et des frais relatifs à l'augmentation du capital.

- **En 2012**, les ressources stables s'établissent à 35 356 KDH, générées principalement par l'autofinancement de l'entreprise et le remboursement de comptes courants d'associés par Timar International à l'occasion de son opération d'augmentation de capital par compensation de créances.

Ces ressources ont principalement servies à financer l'augmentation des participations de TIMAR dans ses filiales, le financement des travaux d'agencements réalisés par l'entreprise et l'acquisition 2 semi-remorques frigorifiques pour un total de 5 515KDH ainsi que le remboursement d'une partie des emprunts à moyen et long terme pour 3024 KDH.

- **En 2013**, les ressources stables ont baissé de 2,2 MDH suite à la baisse de l'autofinancement de TIMAR (-4 MDH).Ces ressources ont permis l'acquisition d'un terrain et constructions (3,8 MDH), de matériel de transport et matériel de bureau (1,2 MDH), l'octroi d'avances aux filiales de la société pour 6,2 MDH ainsi que le financement de la création de TIMAR Mali et de Timar CTT.

Rappelons que le terrain et les constructions acquis par fonds propres ont fait l'objet d'une opération de lease-back en décembre 2013.

II. Analyse des résultats semestriels

II.1. Présentation et analyse des soldes intermédiaires de gestion

Le tableau ci-dessous reprend les principaux agrégats des soldes intermédiaires de gestion de la société TIMAR sur la période 30/06-2013 au 30/06/2014 :

En KDH	juin-13	juin-14	Var S1. 14/13
Production de l'exercice	108 517	124 936	15,1%
Ventes de biens et services produits	108 517	124 936	15,1%
Consommation de l'exercice	79 350	92 725	16,9%
Achats consommés de matières et fournitures	50 630	56 353	11,3%
Autres charges externes	28 721	36 372	26,6%
Valeur ajoutée	29 167	32 211	10,4%
	<i>Marge valeur ajoutée</i>		
	26,9%	25,8%	-1,1 pts
Impôts et taxes	841	1 143	36,0%
Charges de personnel	17 187	20 631	20,0%
EBE	11 139	10 437	-6,3%
	<i>Marge d'exploitation</i>		
	10,3%	8,4%	-1,9 pts
Autres charges d'exploitation	214	214	0,0%
Reprises d'exploitation	176	25	-86,0%
Dotations d'exploitation	2 807	2 775	-1,2%
Résultat d'exploitation	8 294	7 472	-9,9%
	<i>Marge opérationnelle</i>		
	7,6%	6,0%	-1,7 pts
Produits financiers	1 536	697	-54,6%
Charges financières	2 018	1 667	-17,4%
Résultat financier	-482	-970	101,1%
Résultat courant	7 811	6 503	-16,8%
Produits non courants	3 763	1 269	-66,3%
Charges non courantes	3 303	1 157	-65,0%
Résultat non courant	460	112	-75,6%
Résultat avant impôts	8 272	6 615	-20,0%
Impôt sur le résultat	2 481	1 985	-20,0%
Résultat net	5 790	4 630	-20,0%
	<i>Marge nette</i>		
	5,3%	3,7%	-1,6 pts

Source : TIMAR

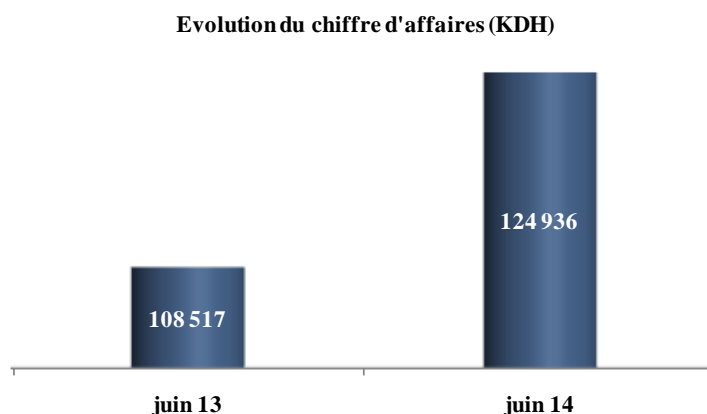
a. Analyse du chiffre d'affaires de TIMAR

Le tableau suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires de la société TIMAR entre le 30/06/2013 et le 30/06/2014 :

En KDH	30.06.13	30.06.14	Var S1. 14/13
Commissionnaire de transport	64 869	76 062	17,3%
<i>En % du CA global</i>	59,8%	60,9%	1,1 pts
Routier	44 161	52 252	18,3%
<i>En % du CA global</i>	40,7%	41,8%	1,1 pts
Maritime	12 174	13 475	10,7%
<i>En % du CA global</i>	11,2%	10,8%	-0,4 pts
Aérien	8 534	10 335	21,1%
<i>En % du CA global</i>	7,9%	8,3%	0,4 pts
Transit et déménagement	9 423	10 240	8,7%
<i>En % du CA global</i>	8,7%	8,2%	-0,5 pts
Projet industriel et O&G	5 606	7 586	35,3%
<i>En % du CA global</i>	5,2%	6,1%	0,9 pts
Traction internationale	21 521	19 267	-10,5%
<i>En % du CA global</i>	19,8%	15,4%	-4,4 pts
Logistique	7 098	11 782	66,0%
<i>En % du CA global</i>	6,5%	9,4%	2,9 pts
Chiffre d'affaires global	108 517	124 937	15,1%

Au titre du premier semestre 2014, le chiffre d'affaires de la société TIMAR a affiché une hausse de 15,1% pour s'établir à 124 936 KDH contre 108 517 KDH le même semestre de l'année précédente. Cette augmentation est le résultat de la reprise des activités de commissionnaire de transport (+17,3%) et des projets industriels (+35,3%), ainsi que le maintien de la croissance des activités de la logistique.

En revanche, le chiffre d'affaires de la traction a affiché une baisse de 10,5% à 19 267 KDH attribuable à la résiliation d'un contrat de sous-traitance avec l'un des prestataires de service de TIMAR ainsi que la forte concurrence des transporteurs européens sur ce segment d'activité.



Source : TIMAR

b. Analyse de la valeur ajoutée

Le tableau suivant présente l'évolution de la valeur ajoutée de TIMAR entre le 30/06/2013 et le 30/06/2014

En KDH	juin-13	juin-14	Var S1. 14/13
Production	108 517	124 936	15,1%
Achats de marchandises	0	0	0,0%
Achats de matières, fournitures consommables	385	271	-29,5%
Achats non stockés de matières et fournitures	763	914	19,8%
Achat de travaux, études et prestations de services	49 431	55 164	11,6%
Reste du poste des achats consommés de matières et fournitures	50	4	-93,0%
Achats consommés de matières et fournitures	50 630	56 353	11,3%
Locations et charges locatives	3 876	6 671	72,1%
Redevances de crédit bail	5 968	7 419	24,3%
Entretien et réparations	2 415	3 214	33,1%
Primes d'assurances	742	652	-12,2%
Rémunération du personnel extérieur à l'entreprise	1 886	2 222	17,8%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	648	605	-6,5%
Déplacements, missions et réceptions	10 774	13 089	21,5%
Reste du poste des autres charges externes	2 411	2 500	3,7%
Autres charges externes	28 721	36 372	26,6%
Total consommation de l'exercice	79 350	92 725	16,9%
Valeur ajoutée globale	29 167	32 211	10,4%
<i>Taux de valeur ajoutée</i>	<i>26,9%</i>	<i>25,8%</i>	<i>-1,1 pts</i>

Source : TIMAR

Entre le 30/06/2013 et le 30/06/2014 la valeur ajoutée de la société TIMAR a progressé de 10,4% à 32 211 KDH expliqué par l'évolution de l'activité. Cette progression a été atténuée par l'évolution des achats consommés, notamment les achats de travaux et prestations sous l'effet de la sous-traitance ainsi que la hausse des autres charges externes, principalement :

- ✓ Les loyers de l'activité de la logistique (+44%) suite à la location des surfaces de stockage additionnels ;
- ✓ Les locations de matériels spécifiques (grues, porte chars...) de pour satisfaire les besoins des clients du secteur de l'oil & gaz ;
- ✓ Les redevances de leasing (+24%) suite au renforcement du programme d'investissement et au lease back de l'entrepôt export réalisé à la fin de l'année 2013;
- ✓ Les frais de déplacements, en raison de l'augmentation des prix des carburants.

Le tableau ci-dessous reprend les principales données financières relatives au leasing contracté par TIMAR à fin juin 2014

En KDH	Montant de financement du bien	Redevances juin 2014	Redevances restant à payer	Valeur résiduelle
autres	25 898	1 872	20 283	254
Remorques, semi-remorques terrain	5 543	601	4 232	55
Tracteurs	60 694	3 504	38 432	13 910
	14 609	1 442	8 607	146
Total général	106 744	7 419	71 553	14 366

Source : TIMAR

c. Excédent Brut d'Exploitation

En KDH	juin-13	juin-14	Var S1. 14/13
Valeur ajoutée	29 167	32 211	10,4%
Impôts et taxes	841	1 143	36,0%
Charges de personnel	17 187	20 631	20,0%
Excédent brut d'exploitation	11 139	10 437	-6,3%
Taux d'EBE	10,3%	8,4%	-1,9 pts

Source : TIMAR

L'excédent brut d'exploitation de la société TIMAR a baissé de 6,3% passant de 11 139 KDH au premier semestre 2013 à 10 437 KDH au 30 juin 2014 en raison de l'augmentation de la masse salariale suite à :

- ✓ La mise en place d'une structure de management capable de piloter depuis le Maroc les activités et le reporting de l'ensemble de ses filiales à travers le monde ;
- ✓ La comptabilisation d'une charge non récurrente relative aux provisions pour congés payés comptabilisées auparavant en fin d'année (500 KDH) ;
- ✓ Le paiement des indemnités de licenciement de 200 KDH.

d. Le résultat d'exploitation

En KDH	juin-13	juin-14	Var S1. 14/13
Excédent brut d'exploitation	11 139	10 437	-6,3%
Autres charges d'exploitation	214	214	0,0%
Reprises d'exploitation	176	25	-86,0%
Dotations d'exploitation	2 807	2 775	-1,2%
Résultat d'exploitation	8 294	7 472	-9,9%
Marge opérationnelle	7,6%	6,0%	-1,7 pts

Source : TIMAR

Le résultat d'exploitation de TIMAR a baissé de 9,9% s'établissant à 7 472 KDH au premier semestre 2014 contre 8 294 KDH le même semestre de l'année précédente, sous l'effet de la baisse de l'excédent brut d'exploitation (-0,7 MDH).

Le taux de marge opérationnelle a baissé de 170 points de base pour s'établir à 6% en juin 2014.

e. Analyse du résultat financier

En KDH	juin-13	juin-14	Var S1. 14/13
Produits d'intérêts	57	367	> 100
Gain de change	126	140	11,8%
Reprises financières	1 353	190	-85,9%
Produits financiers	1 536	697	-54,6%
Charges d'intérêts	931	1 006	8,0%
Perte de change	249	477	91,6%
Dotations financières	838	184	-78,0%
Charges financières	2 018	1 667	-17,4%
Résultat financier	-482	-970	-

Source : TIMAR

A fin juin 2014, la société a affiché un résultat financier déficitaire de 970 KDH contre -482 KDH au premier semestre 2013. Ce creusement du déficit s'explique essentiellement par la non récurrence de l'ajustement des provisions financières relatives à Timar International constaté en 2013.

f. Analyse du résultat non courant

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat non courant de TIMAR entre le 30/06/2013 et le 30/06/2014

En KDH	juin-13	juin-14	Var S1. 14/13
Produits des cessions d'immobilisations	3 438	1 014	-70,5%
Autres produits non courants	325	256	-21,2%
Produits non courants	3 763	1 269	-66,3%
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	3 232	991	-69,4%
Autres charges non courantes	71	167	134,8%
Charges non courantes	3 303	1 157	-65,0%
Résultat non courant	460	112	-75,6%

Source : TIMAR

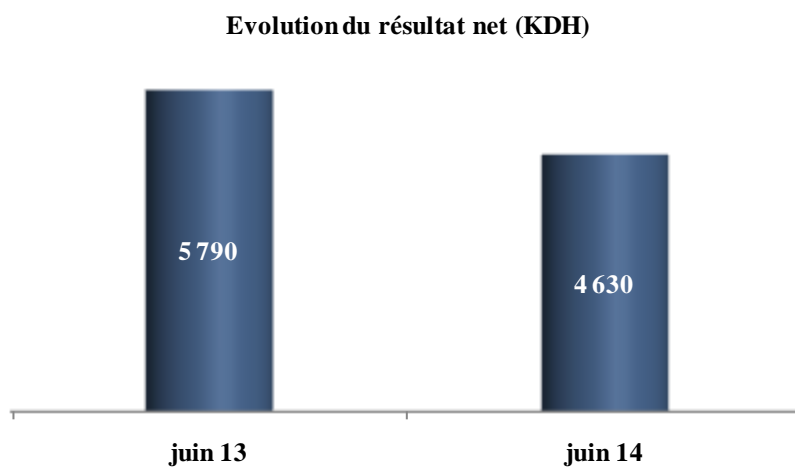
A fin juin 2014, le résultat non courant s'est élevé à 112 KDH en baisse de 75,6% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette régression s'explique principalement par la baisse des produits de cession d'immobilisations passant de 3 438 KDH à 1 014 KDH à fin juin 2014. Les cessions d'immobilisations ont été réalisées au second semestre de l'année 2014.

g. Le résultat net

En KDH	juin-13	juin-14	Var S1. 14/13
Résultat d'exploitation	8 294	7 472	-9,9%
Résultat financier	-482	-970	-
Résultat courant	7 811	6 503	-16,8%
Résultat non courant	460	112	-75,6%
Impôt sur les résultats	2 481	1 985	-20,0%
Résultat net	5 790	4 630	-20,0%
Marge nette	5,3%	3,7%	-1,6 pts

Source : TIMAR

Le résultat net de TIMAR a baissé de 20% au titre du premier semestre 2014 à 4 630 KDH. Cette dégradation est due à la diminution du résultat d'exploitation (-9,9%) mais également au résultat financier et du résultat exceptionnel (-75,6%).



Source : TIMAR

II.2. Analyse de la structure et de l'équilibre du bilan

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs du bilan de TIMAR entre fin 2013 et le 30 juin 2014.

En KDH	Décembre 2013	juin-14	Var S1. 14/13
Immobilisations en non valeur	440	330	-25.0%
Immobilisations incorporelles	3 587	3 270	-8.8%
Immobilisations corporelles	7 115	8 536	20.0%
Immobilisations financières	43 074	48 249	12.0%
Ecart de conversion – Actif	33	122	-
Actif Immobilisé	54 249	60 506	11.5%
Stocks	0	0	-
Créances de l'actif circulant	129 660	122 185	-5.8%
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	847	670	-21.0%
Clients et comptes rattachés	97 736	97 267	-0.5%
Personnel	1 028	1 085	5.6%
Etat	13 432	11 999	-10.7%
Autres débiteurs	16 462	9 998	-39.3%
Compte de régularisation Actif	155	1 166	651.6%
Titres et valeurs de placement	0	13 867	-
Ecart de conversion – Actif	157	0	-100.0%
Actif Circulant	129 817	136 051	4.8%
Disponibilité	22 433	3 270	-85.4%
Total actif	206 499	199 827	-3.2%
Capitaux propres	89 542	92 223	3.0%
Capital social	24 375	24 375	0.0%
Prime d'émission	25 144	25 144	0.0%
Réserve légale	2 438	2 438	0.0%
Autres réserves	633	633	0.0%
Report à nouveau	29 573	35 003	18.4%
Résultat net de l'exercice	7 380	4 630	-37.3%
Dettes de financement	2 697	1 906	-29.3%
Autres dettes de financement	2 697	1 906	-29.3%
Provisions pour risques et charges	3 544	4 243	19.7%
Ecart de conversion-Passif	5	0	-
Financement permanent	95 788	98 372	2.7%
Passif circulant	72 243	62 512	-13.5%
Dettes du passif circulant	70 707	61 221	-13.4%
Fournisseurs et comptes rattachés	42 659	34 320	-19.5%
Clients créditeurs, avances et acomptes	629	61	-90.3%
Personnel	2 261	2 611	15.5%
Etat & organisme sociaux	14 927	15 618	4.6%
Comptes d'associés	1 079	909	-15.7%
Autres créanciers	6 965	2 360	-66.1%
Compte de régularisation Passif	2 187	5 342	144.3%
Autres provision pour risques & charges	1 386	1 291	-6.9%
Ecart de conversion – Passif	150	0	-100.0%
Découvert	38 468	38 943	1.2%
Total passif	206 499	199 827	-3.2%

Source : TIMAR

- Analyse de l'actif du bilan

En KDH	Décembre 2013	juin-14	Var S1 14/13
Immobilisations en non valeur	440	330	-25,0%
Immobilisations incorporelles	3 587	3 270	-8,8%
Immobilisations corporelles	7 115	8 536	20,0%
Immobilisations financières	43 074	48 249	12,0%
Ecarts de conversion – Actif	33	122	-
Total Actif immobilisé	54 249	60 506	11,5%

Source : TIMAR

Au 30 juin 2014, l'actif immobilisé de TIMAR a marqué une hausse de 11,5% pour atteindre 60 506 KDH contre 54 249 KDH à fin 2013. Cette rubrique est composée essentiellement des immobilisations financières qui représentent 81% du total de l'actif immobilisé à fin juin 2014.

a. Les immobilisations en non valeur

En KDH	Décembre 2013	juin-14	Var S1 14/13
Charges à répartir sur plusieurs exercices	440	330	-25,0%
Immobilisations en non valeur	440	330	-25,0%

Source : TIMAR

Au terme du premier semestre 2014, les immobilisations en non valeur ont affiché une diminution de 25% passant de 440 KDH à 330 KDH. Cette baisse correspond à l'amortissement des charges liées à l'augmentation du capital de 2011.

b. Immobilisations incorporelles

En KDH	Décembre 2013	juin-14	Var S1 14/13
Brevet, marques, droits et valeurs similaires	1 250	933	-25,4%
Fonds commercial	2 250	2 250	0,0%
Autres immobilisations incorporelles	86	86	0,0%
Immobilisation incorporelles	3 587	3 270	-8,8%

Source : TIMAR

Entre le 31/12/2013 et le 30/06/2014, les immobilisations incorporelles de TIMAR ont baissé de 8,8% à 3 270 KDH sous l'effet d'amortissements. Ces immobilisations sont constituées principalement du fonds de commerce et des brevets et marques représentant respectivement 67% et 32% en moyenne.

c. Immobilisations corporelles

En KDH	Décembre 2013	juin-14	Var S1 14/13
Installations techniques, matériel & outillage	978	3 483	> 100
Matériel de transport	1 896	855	-54,9%
Mobilier de bureau	4 217	4 178	-0,9%
Autres immobilisations corporelles	24	21	-14,8%
Immobilisation corporelles en cours	0	0	-
Immobilisations corporelles	7 115	8 536	20,0%

Source : TIMAR

A fin Juin 2014, les immobilisations corporelles de TIMAR ont enregistré une hausse de 20% à 8 536 KDH. Cette progression s'explique par l'augmentation de l'investissement en installations techniques matériel et outillage (+ 3 114 KDH), mobilier de bureau et matériel informatique (266 KDH) et aménagements (198 KDH).

d. Immobilisations financières

En KDH	Décembre 2013	juin-14	Var S1 14/13
Autres créances financières	13 176	17 710	34,4%
Titres de participation	29 899	30 539	2,1%
Immobilisations financières	43 074	48 249	12,0%

Source : TIMAR

Les immobilisations financières de TIMAR sont de l'ordre de 48 249 KDH au premier semestre 2014 en progression de 12% par rapport à fin 2013 essentiellement suite à la progression des avances en compte courant d'associés octroyées aux filiales TIMAR International (10 180 KDH) et CTT (100 KDH), et la création d'une nouvelle filiale dénommée Canet Levage.

Cette hausse a été atténuée par le remboursement des dépôts et cautionnement relatifs au lease back de l'entrepôt export de Casablanca pour un montant de 5.6 MDH.

Les participations de TIMAR en juin 2014 se présentent comme suit :

Participations de TIMAR (KDH)	juin-14		
	Valeur brute	provisions	Valeur nette
Titres TIMAR International	39 032	15 161	23 871
Titres TIMAR Tanger med	4 482		4 482
Titres TIMAR Tunisie	364		364
Titres TIMAR Mali	1 105		1 105
Titres ECO-OLEO-Maroc	75		75
Titres compagnie transport T	2		2
Canet Levage	640		640
Total	45 700	15 161	30 539

Source : TIMAR

A noter qu'aucune provision pour dépréciation des titres de participation de Timar International n'a été constatée le premier semestre 2014

L'actif circulant de TIMAR sur la période du 31/12/2013 comparativement au 30/06/2014 se présente comme suit :

En KDH	Décembre 2013	juin-14	Var S1 14/13
Créances de l'actif circulant	129 659	122 184	-5,8%
Titres et valeurs de placement	0	13 867	100,0%
Ecart de conversion – Actif	157	0	-100,0%
Total actif circulant	129 817	136 051	4,8%

Source : TIMAR

A fin juin 2014, l'actif circulant de TIMAR représente en moyenne 66% du total bilan.

e. Créances de l'actif circulant

Le détail des créances de l'actif circulant se présente comme suit :

En KDH	Décembre 2013	juin-14	Var S1 14/13
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	847	670	-21,0%
Clients et comptes rattachés	97 736	97 267	-0,5%
Personnel	1 028	1 085	5,6%
Etat	13 432	11 999	-10,7%
Autres débiteurs	16 462	9 998	-39,3%
Compte de régularisation Actif	155	1 166	651,6%
Créances de l'actif circulant	129 659	122 184	-5,8%

Source : TIMAR

Le total des créances de l'actif circulant a affiché une légère baisse de 5,8% passant de 129 659 KDH à fin 2013 à 122 184 KDH à fin juin 2014. Cette baisse est attribuable à :

- ✓ La régression des créances dues par l'Etat de 10,7% suite à la baisse des acomptes sur IS;
- ✓ La baisse du poste « autres débiteurs » concernant les créances envers les correspondants étrangers (- 6,4 MDH).

Le tableau ci-dessous détaille le poste « autres débiteurs » entre décembre 2013 et juin 2014 :

En KDH	Autres débiteurs		Var S1 14/13
	2013	juin-14	
Filiales	5 259	7 514	43%
	<i>En % du poste</i>	<i>29,8%</i>	<i>67,3%</i>
Correspondants	8 541	1 788	-79%
	<i>En % du poste</i>	<i>48,5%</i>	<i>16,0%</i>
Autres débiteurs	3 827	1 861	-51%
	<i>En % du poste</i>	<i>21,7%</i>	<i>16,7%</i>
Aures débiteurs(*)	17 627	11 163	-37%

Source : TIMAR

(*) Montant brut hors provisions

f. Titres et Valeurs de Placement

Le poste « Titres et Valeurs de Placement » correspond aux excédents de trésorerie placés dans les SICAV monétaires. Ce poste s'établit à 13,9 MDH au 30/06/2014.

- Analyse du passif du bilan

Le tableau suivant, présente l'évolution du financement permanent de la société TIMAR entre le 31/12/2013 et le 30/06/2014.

En KDH	Décembre 2013	Juin-14	Var S1 14/13
Capitaux propres	89 542	92 223	3,0%
Capital social	24 375	24 375	-
Prime d'émission	25 144	25 144	-
Réserve légale	2 438	2 438	-
Autres réserves	633	633	-
Report à nouveau	29 573	35 003	18,4%
Résultat net de l'exercice	7 380	4 630	-37,3%
Dettes de financement	2 697	1 906	-29,3%
Provisions pour risques et charges	3 544	4 243	19,7%
Ecart de conversion-Passif	5	0	-100,0%
Financement permanent	95 788	98 372	2,7%

Source : TIMAR

Le financement permanent représente en moyenne 50% du total bilan. Il est composé essentiellement des capitaux propres de la société.

Entre le 31/12/2013 et le 30/06/2014, le financement permanent a enregistré une légère hausse de 2,7% pour se situer à 98 372 KDH. Cette progression s'explique par la combinaison des facteurs suivants :

- ✓ L'intégration en report à nouveau de la partie non distribuée du résultat net réalisé en 2013.
- ✓ La hausse des provisions pour risques et charges principalement les provisions pour impôts (+699 KDH).

a. Passif circulant

En KDH	Décembre 2013	juin-14	Var S1 14/13
Fournisseurs et comptes rattachés	42 659	34 320	-19,5%
Clients créditeurs, avances et acomptes	629	61	-90,3%
Personnel	2 261	2 611	15,5%
Etat & organisme sociaux	14 927	15 618	4,6%
Comptes d'associés	1 079	909	-15,7%
Autres créanciers	6 965	2 360	-66,1%
Compte de régularisation Passif	2 187	5 342	144,3%
Autres provision pour risques & charges	1 386	1 291	-6,9%
Ecarts de conversion – Passif	150	0	-100,0%
Passif circulant	72 243	62 512	-13,5%

Source : TIMAR

Le passif circulant représente en moyenne 33% du total bilan de TIMAR.

A fin Juin 2014, le total passif circulant s'est établi à 62 512 KDH contre 72 243 KDH en décembre 2013 enregistrant une baisse de 13,5%. Cette variation s'explique par l'évolution des postes suivants :

- ✓ Le repli du poste « Fournisseurs et comptes rattachés » de 19,5% à 34 320 KDH en juin 2014 contre 42 659 KDH à fin 2013 ;
- ✓ La baisse des dettes envers les autres créanciers de 4 605 KDH.

Le tableau ci-dessous détaille le poste « autres créanciers » entre décembre 2013 et juin 2014 :

En KDH	Autres créanciers		Var S1 14/ 13
	2013	juin-14	
Filiales	2 307	136	-94%
	<i>En % du poste</i>	<i>33,1%</i>	<i>5,8%</i>
Correspondants	4 176	824	-80%
	<i>En % du poste</i>	<i>60,0%</i>	<i>34,9%</i>
Autres créanciers	482	1 400	191%
	<i>En % du poste</i>	<i>6,9%</i>	<i>59,3%</i>
Autres créanciers	6 965	2 360	-66%

Source : TIMAR

- L'équilibre financier

En KDH	2013	juin-14	Var S1 14/13
Financement permanent	95 788	98 372	2.7%
Actif immobilisé (-)	54 249	60 506	11.5%
Fonds de roulement	41 539	37 866	-8.8%
Actif circulant	129 817	122 184	-5.9%
Passif circulant (-)	72 243	62 512	-13.5%
Besoin en fonds de roulement (BFR)	57 574	59 673	3.6%
Trésorerie nette	-16 035	-21 807	-36.0%

Source : TIMAR

a. Fonds de roulement

Au premier semestre 2014, le fonds de roulement de la société TIMAR s'est établi à 37,9 MDH contre 41,5 MDH à fin 2013. Cette baisse s'explique par la hausse de l'actif immobilisé suite aux investissements réalisés durant le premier semestre de l'année 2014.

b. Le Besoin en Fonds de Roulement

Au titre du premier semestre 2014, le BFR de la société a augmenté de 3.6% pour s'établir à 59 673 KDH. Cette détérioration résulte de la baisse de 5,9% de l'actif circulant hors titre et valeurs de placement contre un repli de 13,5% du passif circulant, et notamment des dettes envers les fournisseurs et envers les autres créanciers.

III. Analyse des comptes de 2014 estimés

III.1. L'Etat de Solde de Gestion

L'Etat de Solde de Gestion estimé relatif à l'année 2014, se présente comme suit :

En KDH	2013r	2014e	Var 14e/13
Production de l'exercice	222 405	236 135	6,2%
Ventes de biens et services produits	222 405	236 135	6,2%
Consommations de l'exercice	164 913	178 234	8,1%
Achats consommés de matières et fournitures	105 079	107 573	2,4%
Autres charges externes	59 834	70 661	18,1%
Valeur ajoutée	57 492	57 901	0,7%
	<i>% P*</i>	<i>25,9%</i>	<i>24,5%</i>
Impôts et taxes	2 431	2 309	-5,0%
Charges de personnel	38 460	42 248	9,8%
Excédent brut d'exploitation	16 602	13 344	-19,6%
	<i>% P*</i>	<i>7,5%</i>	<i>5,7%</i>
Autres produits d'exploitation	0	0	-
Autres charges d'exploitation	429	677	58,0%
Reprises d'exploitation	697	2 571	268,7%
Dotations d'exploitation	5 808	5 132	-11,6%
Résultat d'exploitation	11 063	10 106	-8,6%
	<i>% P*</i>	<i>5,0%</i>	<i>4,3%</i>
Produits financiers	1 927	3 065	59,0%
Charges financières	18 174	13 805	-24,0%
Résultat financier	-16 247	-10 739	33,9%
Produits non courants	23 725	9 117	-61,6%
Charges non courantes	7 585	5 318	-29,9%
Résultat non courant	16 140	3 799	-76,5%
Résultat avant impôts	10 956	3 166	-71,1%
IS	-3 576	-1 239	-65,3%
Résultat net	7 380	1 927	-73,9%
	<i>% P*</i>	<i>3,3%</i>	<i>0,8%</i>

Source : TIMAR

A noter que la société TIMAR SA a publié en date du 13/02/2015 un communiqué de presse faisant apparaître ses résultats estimés à fin 2014. Les comptes de l'année 2014 tels qu'arrêtés par le management s'avèrent en décalage positif par rapport aux prévisions.

- **Le chiffre d'affaires** de Timar devrait évoluer de 6,2% en 2014 par rapport à 2013, porté essentiellement par la progression du chiffre d'affaires de l'activité commissionnaire et l'activité logistique suite à la location de nouvelles surfaces permettant de répondre aux besoins de l'activité en termes de stockage.

Par ailleurs, il est à noter que le chiffre d'affaires 2014 estimé tel que publié dans le communiqué précité s'établit à 240 422KDH. Le décalage par rapport aux nouvelles estimations s'explique par le recul du segment de la traction internationale durant le dernier trimestre 2014 suite à la perte de certains marchés en Russie engendrée par le contexte géopolitique.

Ledit recul n'était pas entièrement quantifié lors de la publication du communiqué financier.

La répartition du chiffre d'affaires par segment d'activité se présente comme suit :

En KDH	2013	2014e	Var 14e/13
Commissionnaire de transport	133 671	149 016	11,5%
<i>En % du CA global</i>	<i>60,1%</i>	<i>63,1%</i>	<i>3,0 pts</i>
Routier	90 827	105 098	15,7%
<i>En % du CA global</i>	<i>40,8%</i>	<i>44,5%</i>	<i>3,7 pts</i>
Oversea	42 845	43 918	2,5%
<i>En % du CA global</i>	<i>19,3%</i>	<i>18,6%</i>	<i>-0,7 pts</i>
Tractionnaire de transport	38 958	33 327	-14,5%
<i>En % du CA global</i>	<i>17,5%</i>	<i>14,1%</i>	<i>-3,4 pts</i>
Transit et déménagement	21 272	20 128	-5,4%
<i>En % du CA global</i>	<i>9,6%</i>	<i>8,5%</i>	<i>-1,0 pts</i>
Logistique	16 229	21 770	34,1%
<i>En % du CA global</i>	<i>7,3%</i>	<i>9,2%</i>	<i>1,9 pts</i>
Projets industriels Oil & Gaz	12 275	11 894	-3,1%
<i>En % du CA global</i>	<i>5,5%</i>	<i>5,0%</i>	<i>-0,5 pts</i>
CA Global	222 405	236 135	6,2%

Source : TIMAR

- **La consommation de l'exercice** 2014 devrait s'établir à 178 234 KDH en progression de 8,1% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette hausse s'explique par l'investissement dans une capacité logistique additionnelle engendrant un surcoût de loyer de 43% et la hausse des redevances leasing (+25%) engendrée par le lancement de nouveaux métiers (Levage) et l'augmentation du parc dédié au transport spécifique (Projets industriels).
- **Les charges du personnel** devraient enregistrer une progression de 9,8% (+3 788 KDH) expliquée par le développement de la force de vente et le renforcement du management suite au recentrage de certaines fonctions supports (auparavant logées dans les filiales internationales) au niveau du siège.

En conséquence de ce qui précède, le **résultat d'exploitation** devrait reculer de 8,6% passant de 11 063 KDH en 2013 à 10 106 KDH en 2014.

Par ailleurs, le résultat d'exploitation publié dans le communiqué du 13/02/2015 présente un montant de 7 091 KDH. Cette révision à la hausse de ce résultat tel que présenté dans la présente note d'information s'explique essentiellement par l'augmentation des reprises d'exploitation (2 571e KDH contre 151 KDH publiés) en raison de la reprise des provisions sur des créances clients dont certaines sont devenues irrécouvrables ;

- **Le résultat net** devrait également baisser de 73,9% pour se situer à 1 927 KDH en 2014 contre 7 380 KDH l'année précédente et intègre une dotation aux provisions pour dépréciation des titres de Timar International à hauteur de 10 500 KDH.

Le conseil d'administration compte proposer à son assemblée générale de clôture des comptes annuels 2014 la distribution d'un dividende de 8dhs/Action.

Le tableau ci-dessous détaille les investissements en immobilisations autres que financières relatifs à l'année 2014e :

En KDH	2014e
Financement en fonds propres	4 888
Charges à répartir	375
Immobilisations incorporelles	434
Installations techniques, matériel et outillage	3 209
Matériel de transport	110
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	759
Financement en leasing TIMAR	17 938
Remorques, semi-remorques	865
Tracteurs	3 399
Grue	2 585
Autres	11 089
Total général	22 826

Source : TIMAR

Les investissements en immobilisations réalisés en 2014 devraient totaliser 22 826 KDH dont 79% réalisés en leasing et 21% en fonds propres et concernent principalement la grue financée en leasing pour les besoins de l'activité de levage ainsi que les acquisitions de tracteurs et camions pour les besoins de l'activité de Timar.

A noter que le matériel utilisé par la filiale Canet levage est financé en leasing par Timar SA et refacturé à ladite filiale moyennant une marge de 10% (Autres produits d'exploitation).

Les avances en comptes courants octroyées et récupérées au titre de l'exercice 2014 se présentent comme suit :

Autres créances financières (KDH)	Solde des créances financières à fin 2013	Mouvements des comptes courants en 2014	Conversion des créances en Capital en 2014 ¹²	Solde des créances financières à fin 2014
CR. Rattachées/participation TIMAR INT	5 599	12 913	11 542	6 970
CR rattachées/ participation TIM Mali	1 170	28	0	1 198
Créances rattachées à des parts	6 769	12 941	11 542	8 168

Source : TIMAR

TIMAR SA a récupéré une participation significative dans les filiales stratégiques (détenues initialement à travers TIMAR international) par la remontée de ses participations initiales et le rachat des parts auprès d'autres actionnaires selon les modalités suivantes :

- ✓ Le rachat des participations auprès de Timar International s'est fait par compensation avec les comptes courants d'associés soit 11 542 KDH.
- ✓ Le rachat des participations auprès de SCGPP a été financé quant à lui en numéraire, (9 124 KDH) dont 50% payés en 2014 et 50% en 2015.

¹² Le différentiel entre le montant de la conversion des créances en capital et le montant des titres de participations de Timar International inscrit au bilan provient des écarts de conversion suite aux fluctuations du cours de change.

Le détail des reprises de participation auprès de Timar International et SCGPP se présente comme suit :

Filiale	Montant (KDH)
Reprise des participations de Timar International	11 183
Grupolis	8 848
MTS Madrid	553
MTO Irun	1 106
TIMAR AO	676
Reprise des participations de SCGPP	9 124
Grupolis	7 963
MTO Irun	1161
Total général	20 307

Source : TIMAR

III.2. Le bilan

Le bilan relatif à l'année 2014 se présente comme suit :

Actif en (KDH)	2013	2014e	Var 14e/13
Immobilisations en non valeur	440	520	18,2%
Immobilisations incorporelles	3 587	3 118	-13,1%
Immobilisations corporelles	7 115	5 346	-24,9%
Immobilisations financières	43 074	49 278	14,4%
Ecart de conversion	33	381	1054,6%
Actif immobilisé	54 249	58 644	8,1%
Stocks	0	0	0,0%
Créances de l'actif circulant	129 659	129 861	0,2%
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	847	1 068	26,0%
Clients et comptes rattachés	97 736	96 482	-1,3%
Personnel	1 028	1 253	22,0%
Etat	13 432	13 154	-2,1%
Comptes d'associés	0	1 494	>100%
Autres débiteurs	16 462	16 196	-1,6%
Comptes de régularisation, Actif	155	214	37,9%
Ecarts de conversion	157	196	24,3%
Titres et valeurs de placement	0	3 626	>100%
Actif circulant	129 817	133 683	3,0%
Trésorerie	22 433	6 124	-72,7%
Total actif	206 499	198 451	-3,9%
Capitaux propres	89 542	89 519	0,0%
Capital social	24 375	24 375	0,0%
Prime d'émission, de fusion et d'apport	25 144	25 144	0,0%
Réserve légale	2 438	2 438	0,0%
Autres réserves	633	633	0,0%
Report à nouveau	29 573	35 003	18,4%
Résultat net de l'exercice	7 380	1 927	-73,9%
Dettes de financement	2 697	1 090	-59,6%
Provisions durables pour risques et charges	3 544	3 759	6,1%
Ecart de conversion-passif	5	0	-100,0%
Financement permanent	95 788	94 368	-1,5%
Passif circulant	72 243	70 130	-2,9%
Dettes du passif circulant	70 707	68 934	-2,5%

Fournisseurs	42 659	30 120	-29,4%
Clients créditeurs, avances et acomptes	629	1 063	69,0%
Personnel	2 261	2 226	-1,5%
Organismes sociaux	2 494	2 767	10,9%
Etat	12 433	11 104	-10,7%
Comptes d'associés	1 079	1 282	18,8%
Autres créanciers	6 965	17 182	146,7%
Comptes de régularisation	2 187	3 189	45,8%
Autres provisions pour risques et charges	1 386	921	-33,6%
Ecarts de conversion passif	150	276	84,2%
Trésorerie	38 468	33 953	-11,7%
Total passif	206 499	198 451	-3,9%

Source : TIMAR

- **Les immobilisations incorporelles** de la société devraient passer de 3 587 KDH en 2013 à 3 118 KDH en 2014, sous l'effet de l'amortissement progressif du système d'information acquis en 2010. Ce poste intègre également de nouvelles immobilisations en 2014 pour une valeur de 434 KDH.
- **Les immobilisations corporelles** devraient baisser de 25% en 2014 à 5 346 KDH et intègrent un investissement en 2014 pour un montant global de 4 078 KDH pour l'acquisition de divers matériels et outillages, du matériel de transport ainsi que du mobilier de bureau respectivement pour un montant de 3 209 KDH, 110 KDH et 759 KDH.
- **Les immobilisations financières** devraient se situer à 49 278 KDH, en progression de 14% suite essentiellement à la reprise des participations auparavant détenues par SCGPP et Timar International pour une valeur comptable de 20 238 KDH et la création de deux nouvelles filiales (Canet levage et Timar Côte d'Ivoire) pour une valeur de 920 KDH.

Notons par ailleurs :

- ✓ Le désengagement de Timar de sa filiale CTT en Août 2014
- ✓ Le remboursement du compte courant CTT à hauteur de 599 KDH.
- ✓ La création de Timar Côte d'Ivoire pour une participation de 280 KDH
- ✓ L'augmentation du capital de Timar A/O (Sénégal) pour un montant de 277 KDH.

Le tableau suivant reprend les titres de participation de TIMAR après la remontée des participations acquises auprès de TIMAR International et SCGPP au niveau de TIMAR SA:

Filiale	% de détention	Valeur comptable	Provision	Valeur nette
		2014e (KDH)	2014e (KDH)	2014e (KDH)
TIMAR International	91,08%	23 871	10 500	13 371
TIMAR Tanger med	99,99%	4 482	0	4 482
TIMAR Tunisie	80%	364	0	364
TIMAR Mali	100%	1 105	0	1 105
ECO-OLEO-Maroc	25%	75	0	75
Canet levage	64%	640	0	640
TIMAR Cote d'ivoire	100%	280	0	280
Grupolis	69,35%	16 811	0	16 811
MTS Madrid	33,33%	553	0	553
MTO Irun	49%	2 267	0	2 267
TIMAR AO	70%	676	0	676
Total	-	51 125	10 500	40 625

Source : TIMAR

Le tableau ci-après présente l'évolution des immobilisations financières entre 2013 et 2014e.

En KDH	2013r	juin-14	2014e	Var14e/13
CR. Rattachées/participation TIMAR INT	5 599	15 658	6 970	24,5%
CR rattachées/ participation TIM Mali	1 170	1 165	1 198	2,4%
CR rattachées/ participation CTT	499	599	0	-100,0%
CR rattachées/ TIMAR AO	0	0	277	>100%
Créances rattachées à des parts	7 267	17 421	8 445	16,2%
Dépôts et cautionnements	5 908	289	208	-96,5%
Autres créances financières	13 176	17 710	8 653	-34,3%

Source : TIMAR

Les créances rattachées à des participations devraient évoluer de 16,2% en 2014e par rapport à 2013 suite à la hausse des avances accordées à la filiale Timar International soit 12 912 KDH dont 11 542 KDH ont été remboursés par compensation à l'occasion de la remontée de ses participations au niveau de Timar SA

- **Les créances de l'actif circulant** devraient stagner entre 2013 et 2014 pour s'établir à 129 861 KDH.
- **Le financement permanent** devrait enregistrer une légère baisse de 1,5% en 2014 par rapport à 2013, suite au remboursement progressif des dettes de financement compensé partiellement par la hausse du report à nouveau de 18%.
- **Les dettes du passif circulant** devraient afficher une baisse de 2,5% suite au règlement des fournisseurs locaux
- Le poste « **autres créanciers** » devrait passer de 6 965 KDH en 2013 à 17 182 KDH en 2014 intégrant 50% du prix d'acquisition des participations reprises auprès de la SCGPP dont le remboursement devrait intervenir en 2015.
- **La trésorerie** nette devrait marquer une détérioration pour passer de -16 035 KDH à -27 829 KDH en 2014.

III.3. Analyse des ratios de rentabilité

En KDH	2013r	2014e	Var 14e/13r
Résultat net	7 380	1 927	-73,9%
Chiffre d'affaires	222 405	236 135	6,2%
Marge nette	3,3%	0,8%	-2,5 pts
Résultat net	7 380	1 927	-73,9%
Capitaux propres	89 542	89 519	0,0%
Rentabilité financière (ROE)	8,2%	2,2%	-6,1 pts

Source : TIMAR

La marge nette devrait passer de 3,3% en 2013 à 0,8% en 2014 e en baisse de 2,5 points. Cette baisse s'explique par la régression du résultat net particulièrement impacté par la constatation d'une provision pour dépréciation des titres de Timar International à hauteur de 10 500 KDH.

Dans le même sillage, la rentabilité financière devrait passer de 8,2% en 2013 à 2,2% en 2014.

PARTIE VI : perspectives sur la période 2015p-2017p

AVERTISSEMENT

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de TIMAR. De même ces prévisions n'ont pas fait l'objet d'un audit ni de la part du commissaire aux comptes, ni de la part d'un auditeur externe indépendant.

I. Perspectives du secteur

Le secteur du transport international et de la logistique devrait continuer à connaître une mutation importante au Maroc au cours des prochaines années. En effet, la mise en œuvre des différents contrats programmes initiés par les gouvernements successifs devraient continuer à modifier le secteur en profondeur avec l'aménagement de zones logistiques en dehors des périmètres urbains et la mise à niveau des entreprises du secteur.

La croissance des échanges commerciaux avec l'étranger devrait se poursuivre au cours des années à venir avec l'ouverture accrue de l'économie marocaine suite à la signature des différents accords de libre échange et à la politique d'attraction des investisseurs étrangers.

Le développement des métiers liés au transport international devrait ainsi être favorisé par les éléments suivants :

- **L'ouverture de l'économie marocaine sur le reste du monde :** La signature des différents traités de démantèlement des barrières douanières notamment avec l'Union Européenne et les Etats-Unis devrait entraîner un accroissement des échanges commerciaux et favoriser les investissements d'entreprises étrangères sur le territoire national.
- **Les encouragements institués par le gouvernement marocain aux entreprises exportatrices ;** Conscient du rôle fondamental joué par les exportations dans la croissance économique globale du pays, le gouvernement a mis en place une série de mesures destinées à réduire les impôts et taxes sur les revenus générés par les exportations et les procédures administratives liées à l'exportation de produits manufacturés. Ces avantages concernent également des réductions de droits de douane et de TVA sur les biens d'équipements importés. Par ailleurs, un vaste programme de création de zones franches d'exportation a été initié depuis plusieurs années et s'est accentué avec la mise en service du port de Tanger Med.
- **L'amélioration des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires :** Les investissements réalisés ces dernières années et ceux prévus pour les prochaines années, dans la mise à niveau des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires devraient favoriser les échanges futurs entre le Maroc et ses principaux partenaires commerciaux.

Le développement du métier de la logistique sur les prochains exercices devrait être favorisé quant à lui par les facteurs suivants :

- **La mise à niveau du réseau routier et autoroutier national :** qui favorise l'émergence d'entreprises structurées active dans le transport de marchandises au niveau national.
- **La prise de conscience par les entreprises marocaines** de l'importance de l'externalisation d'un maximum d'activités auprès d'entreprises spécialisées. L'externalisation des tâches liées à la logistique permet en effet aux entreprises de se concentrer sur leurs principales activités et de réduire de manière importante les investissements et les charges de fonctionnement.
- **L'organisation du secteur par les pouvoirs publics.** Les nouveaux schémas de développement et de circulation à l'intérieur des périmètres urbains ont encouragé le gouvernement à mettre en

place de nouvelles zones logistiques à l'extérieur des villes. A travers un contrat programme spécifique, le gouvernement et les professionnels ont convenu d'une nouvelle organisation du secteur qui encourage les entreprises structurées et disposant de moyens de transport et de stockage performants.

II. Orientations stratégiques de TIMAR

Afin de répondre aux perspectives d'évolution du secteur durant les prochaines années, TIMAR a mis en place un plan de développement qui se traduit de la manière suivante :

- **Le renforcement de la notion de « Groupe Timar ».** Cela se traduit d'une part par une reconfiguration de l'organigramme des participations et d'autre part par un suivi accru des réalisations tant financières que commerciales des différentes entités au niveau de la maison mère. La reconfiguration des participations vise à regrouper l'ensemble des filiales hors MTS au niveau de TIMAR SA, scinder les activités de MTS en faisant remontée dans Timar International l'activité de commissionnaire en transport international et de gestion du parc de remorques et à faciliter la consolidation financière en cours de réalisation. Timar International conservera uniquement sa participation dans MTS France qui maintiendra ses activités de plateforme internationale avec l'ensemble des partenaires en Europe et dans le reste du monde ainsi que les activités de logistique.

Dans le cas où MTS, dans sa nouvelle configuration rationalisée, ne retrouverait pas, malgré son plan de redressement, son équilibre financier en 2015, la scission des activités permettra de procéder à la sortie de MTS du périmètre du Groupe Timar sans entraver le bon déroulement des activités du groupe.

Par ailleurs, la société prévoit de présenter les comptes consolidés de l'exercice clôturé au 31.12.2015.

- **L'augmentation des parts de marchés** dans ses différents métiers grâce aux nouveaux investissements engagés par la société qui se traduisent essentiellement par la croissance des surfaces de stockage et par le recrutement de cadres spécialisés.
- **Le développement de l'activité vers les pays d'Afrique de l'Ouest.** TIMAR a fait de l'Afrique l'un de ses axes majeurs de développement pour les prochaines années. L'installation des filiales au Sénégal, au Mali et en Côte d'Ivoire devrait permettre de capter un grand nombre de flux entrants et sortants vers ces destinations.
- **Le développement de nouveaux métiers.** TIMAR a lancé avec succès plusieurs activités liées au transport international au cours des dernières années à savoir « les foires et expositions » et « les déménagements ». D'autres niches sont en cours de développement comme « l'Oil and Gaz » qui permet à TIMAR d'apporter son savoir faire en terme de transport spéciaux et de manutention de pièces lourdes aux grandes entreprises de prospection pétrolière qui s'installent au Maroc. Des partenariats et des contrats ont été formalisés avec des multinationales de services à l'industrie pétrolière et gazière : Halliburton, Cosmis energy, Weatherford ect...A cet effet, TIMAR s'est également lancée dans le levage et la manutention via sa filiale « Canet Levage », créée en 2014. Cette filiale apportera son expertise et permettra d'accéder aux grands comptes notamment l'OCP, SGTM...
- **Le renforcement de sa présence dans la région de Tanger.** Cette région représente en effet une zone de développement majeur pour les activités de transport international au cours des prochaines années. Le management réfléchit ainsi à améliorer ses équipements dans la zone ce qui pourrait se traduire par la location ou la construction de nouveaux équipements. Par ailleurs, la filiale TIMAR Tanger Med continue à renforcer ses activités dans la zone franche du port de Tanger Med et à saisir toutes les opportunités liées au développement de l'off shoring.

- **L'implantation de PANALPINA au Maroc :** A court terme, la décision d'implantation de PANALPINA au Maroc s'inscrirait dans le cadre du renforcement de son activité commerciale, ce qui serait de nature à drainer des flux d'activité supplémentaires pour Timar agissant en tant que partenaire stratégique au Maroc, pour l'activité maritime et aérienne.

La décision d'implantation de Panalpina au Maroc s'est traduite par le retrait de l'exclusivité de représentation confié initialement à Timar

- **Le développement de nouveaux partenariats :** le groupe envisage de conclure de nouveaux partenariats en Europe pour exploiter davantage les lignes sur le segment de la route et créer de nouvelles lignes vers l'Afrique de l'Ouest.

III. Détail du programme d'investissement

Afin d'accompagner la croissance de ses activités et renforcer sa position sur de nouveaux métiers, TIMAR prévoit l'allocation d'une enveloppe budgétaire de 37 942 KDH sur 3 ans pour le financement de son plan de développement.

L'investissement prévisionnel de TIMAR sur la période 2015-2017p est détaillé dans le tableau ci-après :

En KDH	2015p	2016p	2017p	TCAM 15p/17p
Immobilisations en non valeur	1 396	0	0	-100,0%
Agencement, aménagement, installation et mobilier de bureau	200	200	200	0,0%
Divers matériel et outillages	240	0	0	-100,0%
Matériel informatique	200	200	200	0,0%
Matériel de transport (camions+tracteurs)	3 410	2 860	4 900	19,9%
Immobilisations corporelles	4 050	3 260	5 300	14,4%
TIMAR international	2 206			-100,0%
Tanger Med	3 000			-100,0%
Participation des filiales A/O (Sénégal, Mali et Côte d'ivoire)	2 000	1 000	1 000	-29,3%
Immobilisations financières	7 206	1 000	1 000	-62,7%
Total financement par fonds propres	12 652	4 260	6 300	-29,4%
Remorques + portes chars	1 000	-	-	-100,0%
Chariots élévateurs et grues	5 030	-	-	-100,0%
Clarks	0	600	600	>100%
Rayonnage	0	900	900	>100%
Véhicules	0	0	0	-
Financement en leasing TIMAR	6 030	1 500	1 500	-50,1%
Financement en leasing Canet Levage	1 900	1 900	1 900	0,0%
Total général	20 582	7 660	9 700	-31,3%

Source : TIMAR

En 2015, le montant prévisionnel des investissements de TIMAR devrait atteindre 20 582 KDH. Les investissements concerneraient essentiellement :

- ✓ Le renouvellement du matériel de transport pour un montant de 3 410 KDH ;
- ✓ L'acquisition du matériel de manutention (chariots élévateurs et grues) pour un montant de 5 030 KDH ;
- ✓ Le financement des filiales de Timar International, Tanger Med et en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali et Côte d'ivoire) sous forme d'avances en comptes courants pour un montant de 7 206 KDH, afin de leur permettre ainsi de consolider leurs fonds propres et répondre aux besoins d'investissement liés à leurs plans de développement.

En 2016, l'enveloppe prévisionnelle d'investissements s'élèverait à 7 660 KDH, Les investissements porteraient principalement sur l'acquisition de matériels de transport pour un montant de 2 860 KDH, le financement des filiales de l'Afrique de l'Ouest pour un montant de 1 000 KDH et l'achat de rayonnage pour l'activité de la logistique à hauteur de 900 KDH.

En 2017, le budget d'investissement prévisionnel s'établit à 9 700 KDH dont un montant de 4 900 KDH serait alloué à des investissements en matériels de transport et 1 000 KDH pour le renforcement des filiales de l'Afrique de l'Ouest.

La société envisage également le financement en leasing de trois grues sur la période 2015p-2017p, pour les besoins d'activité de la société Canet levage.

IV. Les principales hypothèses du business plan prévisionnel

La construction du compte de produits et charges prévisionnel de TIMAR repose sur la démarche suivante :

- La détermination de la croissance prévisionnelle des cinq segments d'activité de TIMAR à savoir l'activité de commissionnaire de transport, l'activité de tractionnaire de transport international, l'activité de transit, l'activité de projet industriel Oil & Gaz et l'activité de logistique. L'évolution prévue pour ces segments d'activité a été estimée en fonction de la croissance constatée lors des trois années précédentes et compte tenu des perspectives prévues pour les prochaines années ; Notons que l'évolution de l'outil de production de l'entreprise notamment le renforcement du parc de matériels de transport et l'extension des aires d'entreposage constituent deux paramètres importants pour la détermination de la croissance prévisionnelle des différents segments d'activité de la société ; Par ailleurs, le chiffre d'affaires généré par les projets industriels a été estimé par les dirigeants de TIMAR en tenant compte de la probabilité de participation de l'entreprise dans la réalisation de certains grands projets industriels prévus au Maroc pour les prochaines années ;
- La détermination des consommations propres à chaque segment d'activité de l'entreprise à travers l'analyse des coûts engagés au cours des années précédentes et leur évolution en pourcentage du chiffre d'affaires par activité ;
- Le calcul des ratios de circulation actif et passif en fonction des indicateurs historiques, des orientations stratégiques et des objectifs fixés par le management de TIMAR ;
- L'amélioration du niveau de trésorerie grâce au produit de la présente augmentation de capital

Le compte de produits et charges prévisionnel de TIMAR sur la période 2015p-2017p se présente comme suit :

En KDH	2015p	2016p	Var16/15	2017p	Var17/16	TCAM 2015p – 2017p
Production de l'exercice	260 964	284 437	9,0%	311 420	9,5%	9,2%
Ventes de biens et services produits	260 964	284 437	9,0%	311 420	9,5%	9,2%
Consommations de l'exercice	198 155	216 149	9,1%	236 304	9,3%	9,2%
Achats consommés de matières et fournitures	126 340	140 548	11,2%	158 553	12,8%	12,0%
Autres charges externes	71 816	75 601	5,3%	77 751	2,8%	4,1%
Valeur ajoutée	62 808	68 288	8,7%	75 116	10,0%	9,4%
	% P*	24,1%	24,0%	-0,1 pts	24,1%	0,1 pts
Impôts et taxes	2 496	3 005	20,4%	3 602	19,8%	20,1%
Charges de personnel	42 584	43 862	3,0%	45 178	3,0%	3,0%
Excédent brut d'exploitation	17 728	21 421	20,8%	26 337	22,9%	21,9%
	% P*	6,8%	7,5%	0,7 pts	8,5%	0,9 pts

Autres produits d'exploitation	791	1 216	53,7%	1 641	35,0%	44,0%
Autres charges d'exploitation	429	429	0,0%	429	0,0%	0,0%
Reprises d'exploitation	0	0	-	0	-	-
Dotations d'exploitation	3 550	3 555	0,1%	3 995	12,4%	6,1%
Résultat d'exploitation	14 539	18 653	28,3%	23 554	26,3%	27,3%
	<i>% P*</i>	<i>5,6%</i>	<i>6,6%</i>	<i>1,0 pts</i>	<i>7,6%</i>	<i>1,0 pts</i>
Produits financiers	1 151	1 502	30,5%	1 929	28%	29,5%
Charges financières	7 107	529	-92,6%	276	-48%	-80,3%
Résultat financier	-5 957	972	-116,3%	1 653	70,0%	-
Produits non courants	1 283	1 287	0,4%	2 205	71,3%	31,1%
Charges non courantes	0	0	-	0	-	-
Résultat non courant	1 283	1 287	0,4%	2 205	71,3%	31,1%
Résultat avant impôts	9 865	20 912	>100%	27 412	31,1%	66,7%
IS	-3 256	-6 901	>100%	-9 046	31,1%	66,7%
Résultat net	6 610	14 011	>100%	18 366	31,1%	66,7%
	<i>% P*</i>	<i>2,5%</i>	<i>4,9%</i>	<i>2,4 pts</i>	<i>5,9%</i>	<i>1,0 pts</i>

Source : TIMAR

IV.1. Evolution du chiffre d'affaires prévisionnel par activité

La composition du chiffre d'affaires prévisionnel de TIMAR par activité se présente comme suit :

En KDH	2015p	2016p	Var16/15	2017p	Var17/16	TCAM 15p/17p
CA commissionnaire	157 731	171 460	8,7%	186 472	8,8%	8,7%
<i>% CA total</i>	<i>60%</i>	<i>60%</i>	<i>-0,2 pts</i>	<i>60%</i>	<i>-0,4 pts</i>	<i>-0,6 pts</i>
Transport routier	103 988	111 267	7,0%	119 056	7,0%	7,0%
Over sea (aérien et maritime)	53 744	60 193	12,0%	67 416	12,0%	12,0%
Transit et déménagement	24 354	26 059	7,0%	27 883	7,0%	7,0%
<i>% CA total</i>	<i>9%</i>	<i>9%</i>	<i>-0,2 pts</i>	<i>9%</i>	<i>-0,2 pts</i>	<i>-0,4 pts</i>
Projets industriels et O&G	14 178	16 304	15,0%	19 565	20,0%	17,5%
<i>% CA total</i>	<i>5%</i>	<i>6%</i>	<i>0,3 pts</i>	<i>6%</i>	<i>0,6 pts</i>	<i>0,8 pts</i>
Traction internationale	41 331	42 570	3,0%	43 848	3,0%	3,0%
<i>% CA total</i>	<i>16%</i>	<i>15%</i>	<i>-0,9 pts</i>	<i>14%</i>	<i>-0,9 pts</i>	<i>-1,8 pts</i>
Logistique	23 370	28 044	20,0%	33 652	20,0%	20,0%
<i>% CA total</i>	<i>9%</i>	<i>10%</i>	<i>0,9 pts</i>	<i>11%</i>	<i>1,0 pts</i>	<i>1,9 pts</i>
CA total	260 964	284 437	9,0%	311 420	9,5%	9,2%

Source : TIMAR

Le chiffre d'affaires global de TIMAR devrait évoluer selon un taux de croissance annuelle moyen de 9,2% sur la période 2015p-2017p pour s'établir à 311 420 KDH à fin 2017p.

- **Activité commissionnaire de transport :** Le chiffre d'affaires généré par cette activité devrait évoluer selon un TCAM de 8,7% sur la période du business plan. Cette évolution s'explique par la croissance des activités oversea (12%) et transport routier (7%) suite à la réorganisation de l'activité et le renforcement du réseau de partenariats de Timar.

Rappelons que la société a conclu un partenariat avec la société PANALPINA en 2011, pour le renforcement des segments maritime et aérien.

- **Activité transit et déménagement :** Ce segment devrait enregistrer une croissance annuelle moyenne de 7%. Cette croissance résulterait de l'augmentation prévue du nombre de déclarations enregistrées par TIMAR sur la période du business plan.
- **Traction internationale :** Cette activité évoluera selon un TCAM de 3% sur la période du business plan. Cette prévision de croissance conservatrice s'explique par le ralentissement de l'activité de traction frigorifique dont la rentabilité demeure faible.
- **Logistique :** Considérée comme principal driver de croissance de l'activité de TIMAR, le chiffre d'affaires devrait progresser selon un TCAM de 20% sur la période du business plan. Cette forte progression est justifiée d'une part par la gestion de nouveaux contrats de distribution et d'autre part par les investissements engagés par la société pour accroître cette activité.
- **Projets industriels Oil & Gaz :** Cette activité évoluerait selon un TCAM de 17,5% par la conjonction des facteurs suivants :
 - ✓ La reprise des commandes des volumes réalisés avec l'ONEE pour les projets industriels ainsi que la probabilité de signature de nouveaux contrats et notamment dans le secteur énergétique.
 - ✓ L'accélération du programme de prospection de la part des grandes firmes multinationales dans le secteur de l'Oil & Gaz au Maroc.

IV.2. Evolution de la consommation

Les consommations prévisionnelles de TIMAR sur la période 2015p -2017p découlent des hypothèses construites sur la base de l'analyse de l'historique des coûts engagés et se présentent de la manière suivante

En KDH	2015p	2016p	Var16/15	2017p	Var17/16	TCAM 15p/17p
Consommations des emballages	562	613	9,1%	671	9,5%	9,3%
Consommations non stockées de matières et fournitures	2 664	2 904	9,0%	3 179	9,5%	9,2%
Achats de travaux, études et prestations de services	123 113	137 032	11,3%	154 702	12,9%	12,1%
Total achats consommés	126 340	140 548	11,2%	158 553	12,8%	12,0%
<i>En % CA</i>	<i>48%</i>	<i>49%</i>	<i>1,0 pts</i>	<i>51%</i>	<i>1,5 pts</i>	<i>2,5 pts</i>

Source : TIMAR

Les achats consommés de TIMAR devraient évoluer suivant un TCAM de 12% sur la période 2015p – 2017p, en ligne avec l'évolution du niveau d'activité de la société. Les achats de travaux, études et prestations devraient évoluer de 12,1% suite à l'augmentation prévue de la sous-traitance d'une partie de l'activité traction internationale à des correspondants espagnols et biélorusses.

IV.3. Evolution des autres charges externes

Les autres charges externes prévisionnelles de TIMAR se présentent comme suit :

En KDH	2015p	2016p	Var16/15	2017p	Var17/16	TCAM 15p/17p
Locations et charges locatives	11 134	12 598	13,1%	14 339	13,8%	13,5%
Redevances de crédit bail	18 619	19 172	3,0%	17 563	-8,4%	-2,9%
Primes d'assurances	1 357	1 394	2,7%	1 433	2,8%	2,8%
Entretien et réparation	7 176	7 822	9,0%	8 564	9,5%	9,2%
Rémunération personnel extérieur à l'entreprise	4 697	5 120	9,0%	5 606	9,5%	9,2%
Rémunération d'intermédiaires	1 044	1 138	9,0%	1 246	9,5%	9,2%
Déplacements, missions et réception	22 370	22 452	0,4%	22 536	0,4%	0,4%
Reste du poste	5 418	5 905	9,0%	6 466	9,5%	9,2%
Autres charges externes	71 816	75 601	5,3%	77 751	2,8%	4,1%
<i>En % CA</i>	<i>28%</i>	<i>27%</i>	<i>-0,9 pts</i>	<i>25%</i>	<i>-1,6 pts</i>	<i>-2,6 pts</i>

Source : TIMAR

Les autres charges externes devraient évoluer selon un TCAM de 4,1% sur la période 2015p – 2017p.

- **Locations et charges locatives :** La société envisage une évolution de 13,5% des charges locatives en raison de l'augmentation des zones de stockage pour accompagner le développement de l'activité logistique.
- **Redevances de crédit-bail :** Les charges de leasing devraient régresser de près de 2,9% sur la période du business plan, suite à l'arrivée à échéance d'un parc de remorques et semi-remorques financé en leasing et dont le remplacement se ferait deux années plus tard, en cohérence avec leur durée de vie.

Notons qu'en 2013, la société a procédé à une opération de lease-back consistant en la cession d'un entrepôt de stockage, et son refinancement en leasing pour une valeur de 19 101 KDH.

- **Entretien et réparation :** Ce poste devrait augmenter proportionnellement à l'accroissement du parc de véhicules et de remorques pour ressortir à 8 564 KDH à l'horizon 2017, soit un TCAM de 9,2%.
- **Déplacements missions et réceptions :** Ce poste devrait stagner sur la période des prévisions suite à la baisse des dépenses de carburant, de péage et de déplacement des chauffeurs en raison de la sous-traitance d'une partie de l'activité « traction internationale ».
- **Reste du poste :** Ce poste est composé principalement des frais de téléphone, bancaires et de communication publicitaire. IL devrait évoluer de 9,2% à 6 465 KDH du fait de l'augmentation de l'activité.

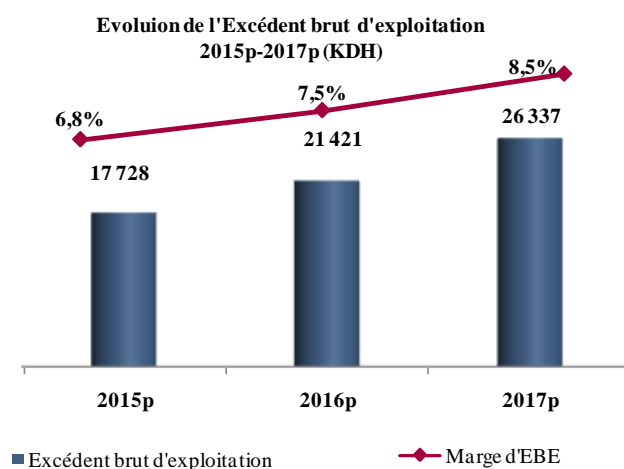
V. Analyse des soldes intermédiaires de gestion pour la période 2015p-2017p

- **Valeur ajoutée :** Sur la période 2015p – 2017p, la valeur ajoutée de TIMAR devrait passer de 62 808 KDH à 75 116 KDH, soit une progression annuelle moyenne de 9,4% en ligne avec la progression du chiffre d'affaires et des consommations. Le taux de valeur ajoutée devrait rester stable sur la période à 24,1% en moyenne.

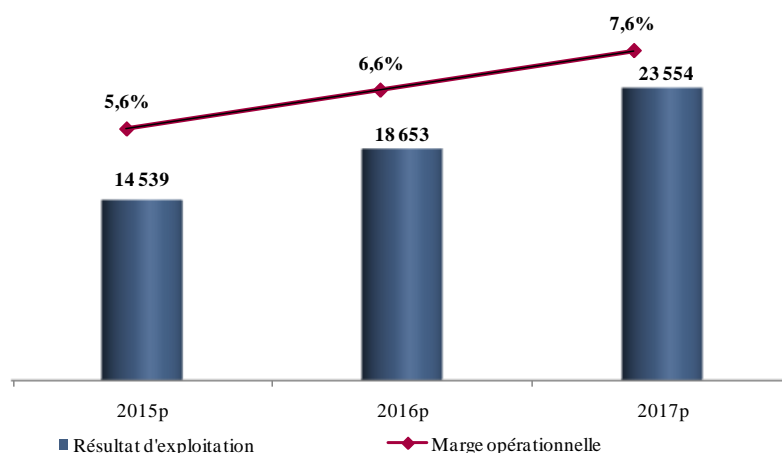
En KDH	2015p	2016p	Var16/15	2017p	Var17/16	TCAM 15p/17p
Production de l'exercice	260 964	284 437	9,0%	311 420	9,5%	9,2%
Consommations de l'exercice	198 155	216 149	9,1%	236 304	9,3%	9,2%
Valeur ajoutée	62 808	68 288	8,7%	75 116	10,0%	9,4%
<i>Taux de valeur ajoutée</i>	<i>24,1%</i>	<i>24,0%</i>	<i>-0,1 pts</i>	<i>24,1%</i>	<i>0,1 pts</i>	<i>0,1 pts</i>

Source : TIMAR

- **Excédent brut d'exploitation** : Cet indicateur devrait évoluer de 21,9% pour se situer à 26 337 KDH en 2017 contre 17 728 KDH en 2015. Le taux d'EBE devrait évoluer également quant à lui, de 170 points, passant de 6,8% en 2015p à 8,5% en 2017p grâce à la progression de la valeur ajoutée combinée à la maîtrise des charges de personnel.



- **Résultat d'exploitation** : Le résultat d'exploitation devrait se situer à 23 554 KDH en 2017p contre 14 539 KDH en 2015p, soit une marge opérationnelle qui s'établirait respectivement à 7,6% et 5,6%.



- **Résultat financier** : Le résultat financier de TIMAR devrait passer de -5 957 KDH en 2015p à 1 653 KDH à fin 2017p. Le résultat déficitaire de 2015p est exceptionnellement impacté par une provision définitive pour dépréciation de la participation dans TIMAR International à hauteur de 6 000 KDH.

Ce résultat prévoit une distribution de dividendes de la filiale Grupolis, estimés à 458 908 DH, 764 847 DH et 1 147 271 DH respectivement en 2015, 2016 et 2017.

Par ailleurs, aucune distribution supplémentaire de dividendes par les autres filiales de TIMAR n'est prévue durant la période du business plan afin de leur permettre de consolider leurs fonds propres et de financer leurs plans de développement.

- **Résultat non courant** : le résultat non courant devrait s'établir à 1 283 KDH, 1 287 KDH et 2 205 KDH respectivement en 2015, 2016 et 2017. Il est principalement constitué des produits de cession des immobilisations financées en leasing et vendues en moyenne à 45% de leur prix d'entrée après la levée de l'option d'achat.

- **Résultat net** : Le résultat net de TIMAR devrait s'améliorer progressivement pour se situer à 18 366 KDH en 2017p contre 6 610 KDH en 2015, grâce aux performances opérationnelles de l'entreprise et l'optimisation des charges sur toute la durée du business plan. De même la marge nette devrait passer de 2,5% en 2015p à 5,9% à fin 2017p.

VI. Le bilan prévisionnel pour la période 2015p-2017p

Le tableau ci-après présente l'évolution des principaux postes du bilan sur la période 2015p- 2017p :

Actif en (KDH)	2015p	2016p	Var16/15	2017p	Var17/16	TCAM 2015p- 2017p
Actif immobilisé	62 381	63 633	2,0%	66 473	4,5%	3,2%
Immobilisations en non valeur	1 079	462	-57,2%	0	-100,0%	-
Immobilisations incorporelles	2 727	2 594	-4,8%	2 522	-2,8%	-3,8%
Immobilisations corporelles	7 710	8 711	13,0%	11 085	27,3%	19,9%
Immobilisations financières	50 484	51 484	2,0%	52 484	1,9%	2,0%
Ecart de conversion	381	381	0,0%	381	0,0%	0,0%
Actif circulant	152 323	166 025	9,0%	181 774	9,5%	9,2%
Créances de l'actif circulant	152 139	165 823	9,0%	181 554	9,5%	9,2%
Ecarts de conversion	185	201	9,0%	220	9,5%	9,2%
Titres et valeurs de placement	0	0	-	0	-	-
Trésorerie	0	0	-	0	-	-
Total actif	214 705	229 657	7,0%	248 247	8,1%	7,5%
Capitaux propres	115 138	126 740	10,1%	142 697	12,6%	11,3%
Dettes de financement	102	0	-100,0%	0	0,0%	-
Provisions durables pour risques et charges	3 567	3 211	-10,0%	2 758	-14,1%	-12,1%
Ecat de conversion-passif	0	0	-	0	-	-
Financement permanent	118 807	129 951	9,4%	145 456	11,9%	10,6%
Dettes du passif circulant	82 903	90 404	9,0%	98 889	9,4%	9,2%
Autres provisions pour risques et charges	1 386	1 386	0,0%	1 386	0,0%	0,0%
Ecarts de conversion passif	175	191	9,0%	209	9,5%	9,2%
Trésorerie passif	11 434	7 725	-32,4%	2 307	-70,1%	-55,1%
Total passif	214 705	229 657	7,0%	248 247	8,1%	7,5%

Source : TIMAR

Le total bilan de TIMAR devrait évoluer selon une croissance annuelle moyenne de 7,5 % passant de 214 705 KDH en 2015p à 248 247 KDH en 2017p.

VI.1. Evolution prévisionnelle de l'actif

- ✓ **Immobilisations en non valeur** : Correspondent aux frais liés à la présente augmentation de capital.
- ✓ **Immobilisations corporelles** : Devraient évoluer selon un taux de croissance annuel moyen de 19,9% passant de 7 710 KDH en 2015p à 11 085 KDH à fin 2017p. La société prévoit d'engager un programme d'investissement pour le renouvellement du matériel de transport.
- ✓ **Immobilisations financières** : Devraient progresser sur la base d'un taux de croissance annuelle moyenne de 2% du fait des avances prévues aux filiales étrangères de la société, notamment en Afrique de l'Ouest (Sénégal), TIMAR Tanger Med et TIMAR international afin de financer leur croissance.

✓ **Les créances de l'actif circulant** : Devraient évoluer selon un TCAM de 9,2% pour atteindre 181 554 KDH en 2017p, en ligne avec l'évolution du chiffre d'affaires de la société. En effet, sur la période 2015- 2017, les délais de paiement clients s'établiront à 160 jours.

VI.2. Evolution prévisionnelle du passif

- ✓ **Les capitaux propres** : Devraient afficher un TCAM de 11,3 % sur la période 2015p-2017p passant de 115 138 KDH en 2015p à 142 697 KDH en 2017p. Cette hausse est imputable à la présente augmentation de capital ainsi que l'amélioration du résultat net sur la durée du business plan.
- ✓ **Les dettes de financement** : Devraient être remboursées intégralement en 2016.
- ✓ **Les dettes du passif circulant** : Devraient évoluer selon un TCAM de 9,2% passant de 82 903 KDH en 2015 à 98 889 KDH en 2017. Cette évolution est due principalement à la progression des dettes fournisseurs de la société en cohérence avec le développement de l'activité.
- ✓ **La trésorerie nette** de l'entreprise est déficitaire de 11 434 KDH en 2015p. Ce déficit devrait s'atténuer progressivement pour atteindre -2 307 KDH en 2017p.

VII. Le tableau de financement prévisionnel pour la période 2015p – 2017p

Les ressources et les emplois prévisionnels de TIMAR se présentent comme suit :

En KDH	2015p	2016p	2017p	TCAM 2015p- 2017p
RESSOURCES				
Capacité d'autofinancement	14 050	15 377	19 168	16,8%
Dividendes	2 409	2 409	2 409	0,0%
Autofinancement	11 641	12 968	16 759	20,0%
Cessions et réductions d'immobilisations	1 283	1 287	2 205	31,1%
<i>Cessions d'immobilisations incorporelles</i>	0	0	0	-
<i>Cessions d'immobilisations corporelles</i>	1 283	1 287	2 205	31,1%
<i>Cessions d'immobilisations financières</i>	0	0	0	-
<i>Récupération sur créances immobilisées</i>				-
Augmentation des capitaux propres et assimilés	21 418	0	0	-100,0%
Augmentation des dettes de financement	0	0	0	-
Total Ressources	34 341	14 255	18 964	-25,7%
EMPLOIS				
Acquisition et augmentation des immobilisations	12 652	4 260	6 300	-29,4%
<i>Acquisitions d'immobilisations incorporelles</i>	0	0	0	-
<i>Acquisitions d'immobilisations corporelles</i>	5 446	3 260	5 300	-1,4%
<i>Acquisitions d'immobilisations financières</i>	7 206	1 000	1 000	-62,7%
<i>Créances immobilières</i>				-
Remboursement de dettes de financement	988	102	0	-100,0%
Variation du besoin en fond de roulement	4 306	6 185	7 246	29,7%
Total Emplois	17 946	10 547	13 546	-13,1%
Variation de la trésorerie	16 395	3 708	5 418	-42,5%
Trésorerie d'ouverture	-27 829	-11 434	-7 725	47,3%
Trésorerie de clôture	-11 434	-7 725	-2 307	55,1%

Source : TIMAR

• Capacité d'autofinancement et distribution de dividendes

Sur la période 2015p-2017p, les ressources d'exploitation de TIMAR sont principalement constituées de la capacité d'autofinancement qui évoluerait suivant un TCAM de 16,8%, en ligne avec l'évolution de la capacité bénéficiaire de l'entreprise.

TIMAR envisage la distribution d'un dividende de 2 409 KDH respectivement en 2015, 2016 et 2017 soit un montant stable de 8 DH par action.

- **Ressources stables :**

A fin 2015, les ressources stables de la société sont constituées principalement de l'autofinancement, du produit de la présente augmentation de capital. En 2016 et 2017, l'autofinancement représente en moyenne 90% des ressources stables de la société.

- **Emplois stables**

Les emplois stables prévisionnels de TIMAR sur la période 2015p-2017p sont constitués principalement des investissements en immobilisations corporelles et financières liées aux avances en comptes courants des filiales et au paiement du reliquat des rachats de participation auprès de la SCGPP (50% du montant d'acquisition).

VIII. Analyse des ratios

a. Analyse de l'autofinancement

En KDH	2015p	2016p	Var 16/15	2017p	Var 17/16	TCAM 17/15
Capacité d'autofinancement	14 050	15 377	9,4%	19 168	24,7%	16,8%
Distribution de dividendes	2 409	2 409	0,0%	2 409	0,0%	0,0%
Autofinancement	11 641	12 968	11,4%	16 759	29,2%	20,0%

L'autofinancement de Timar devrait s'établir à 16 759 KDH en 2017p contre 11 641 KDH en 2015p, en progression annuelle moyenne de 20 %, du fait de la hausse de la capacité de l'autofinancement de 14 050 KDH en 2015p à 19 168 KDH en 2017p.

La société envisage la distribution d'un dividende de 8dh par action sur toute la période du business plan.

b. Analyse des ratios de rentabilité

En KDH	2015p	2016p	Var 16/15	2017p	Var 17/16	TCAM 17/15
Résultat net	6 610	14 011	>100%	18 366	31,1%	66,7%
Chiffre d'affaires	260 964	284 437	9,0%	311 420	9,5%	9,2%
Marge nette	2,5%	4,9%	2,4 pts	5,9%	1,0 pts	3,4 pts

La marge nette de Timar devrait évoluer de 3,4 points en 2017 par rapport à 2015 du fait notamment de la hausse du résultat net qui devrait passer de 6 610 KDH en 2015p à 18 366 KDH en 2017p.

En KDH	2015p	2016p	Var 16/15	2017p	Var 17/16	TCAM 17/15
Résultat net	6 610	14 011	112,0%	18 366	31,1%	66,7%
Capitaux propres	115 138	126 740	10,1%	142 697	12,6%	11,3%
Rentabilité financière (ROE)	5,7%	11,1%	5,3 pts	12,9%	1,8 pts	7,1 pts

La rentabilité financière de Timar devrait enregistrer une progression de 7,1 points entre 2015p et 2017p par an portée par la hausse des capitaux propres notamment le report à nouveau correspondant à la partie non distribuée ainsi qu'à la croissance du résultat net.

c. Equilibre du bilan

En KDH	2015p	2016p	Var 16/15	2017p	Var 17/16	TCAM 15/17
--------	-------	-------	-----------	-------	-----------	------------

Financement permanent	118 807	129 951	9,4%	145 456	11,9%	10,6%
Actif immobilisé (-)	62 381	63 633	2,0%	66 473	4,5%	3,2%
Fonds de roulement	56 425	66 318	17,5%	78 983	19,1%	18,3%
Actif circulant	152 323	166 025	9,0%	181 774	9,5%	9,2%
Passif circulant (-)	84 464	91 981	8,9%	100 485	9,2%	9,1%
Besoin en fonds de roulement (BFR)	67 859	74 044	9,1%	81 290	9,8%	9,4%
Trésorerie nette	-11 434	-7 725	32,4%	-2 307	70,1%	55,1%

Le fonds de roulement de Timar devrait évoluer selon un TCAM de 18,3% pour se situer à 78 983 KDH en 2017p en raison notamment de la progression du financement permanent et principalement les capitaux propres.

Le BFR devrait se situer à 81 290 KDH en 2017p contre 67 859 KDH en 2015p, soit un TCAM de 9,4% expliqué par la hausse de l'actif circulant dans le même sens que l'évolution de l'activité. Enfin la **trésorerie nette** devrait afficher un déficit de 2 307 KDH en 2017p contre un déficit de 11 434 KDH en 2015p.

PARTIE VII : Facteurs de risque

I. Risques afférents au secteur

I.1. Risques macro économiques

Le risque macro économique couvre essentiellement le risque lié à la baisse des échanges internationaux entre les entreprises marocaines et l'étranger suite à une récession locale ou internationale.

L'activité de TIMAR est directement dépendante du volume des échanges réalisés avec l'étranger. Ces échanges dépendent du degré d'ouverture de l'économie nationale et de la croissance économique nationale et internationale.

Cependant, les différentes stratégies économiques élaborées par les gouvernements successifs du royaume témoignent de leur volonté d'encourager les exportations et les délocalisations d'entreprises étrangères sur le territoire national. De plus, plusieurs traités de libre échange de marchandises ont été signés entre le Maroc et ses principaux partenaires économiques et devraient également favoriser les échanges et par conséquent les besoins en termes de transport et de logistique.

Enfin, les risques d'une récession économique majeure et durable touchant le Maroc et ses principaux partenaires économiques sont pour l'instant peu probables.

I.2. Risques liés à la concurrence

Le risque concurrentiel de TIMAR se caractérise par l'apparition de nouveaux concurrents structurés et bénéficiant de réseaux performants à l'étranger. Ces concurrents sont en général des représentants de multinationales qui disposent de moyens et de ressources très importants tant sur le marché local qu'à l'international. Notons par ailleurs que TIMAR entreprend une stratégie de veille concurrentielle en vue de faire face à la dite pression concurrentielle.

Cette pression concurrentielle se traduit également par l'apparition de nouvelles entreprises dans l'activité de logistique de distribution et d'exportation. Ce phénomène représente un risque pour TIMAR mais également un avantage important. En effet, ces entreprises permettent de tirer vers le haut la qualité des prestations fournies aux clients et ainsi contribuent à l'amélioration de l'image de marque de la profession et à l'élargissement de la cible de clientèle à l'échelle nationale et internationale.

Par ailleurs et conscient de l'importance de bénéficier d'un réseau large et performant à l'étranger, TIMAR travaille aujourd'hui en partenariat avec plusieurs entreprises implantées en Europe, en Asie et ailleurs dans le monde pour la prise en charge de ses expéditions en provenance ou à destination du Maroc et ainsi contrer l'avantage que représente l'appartenance à un réseau international pour leurs représentants locaux.

II. Risques afférents à la société

II.1. Risques clients

Comme toute société commerciale, TIMAR fait face au risque de défaillance et d'impayés de la part de certains clients. Ce risque est cependant limité par plusieurs facteurs :

- La qualité de la signature de ses clients qui sont en général des grandes entreprises nationales ou étrangères ;
- La mise en place de procédures de recouvrement des créances échues.

A ce jour, la société n'a pas enregistré d'impayés susceptibles d'affecter ses résultats de manière significative.

II.2. Risques de concentration du chiffre d'affaires

TIMAR réalise un chiffre d'affaires important avec certains clients. En effet, en moyenne, près de 17% du chiffre d'affaires était réalisé par les 10 premiers clients de l'entreprise entre 2011 et 2013. Cette concentration pourrait entraîner une baisse du chiffre d'affaires de la société si les contrats avec ces clients venaient à être interrompus. Ce risque est cependant limité par les efforts commerciaux entrepris par les équipes de TIMAR pour diversifier la base des clients.

II.3. Risque de rupture des contrats de partenariat réseau

La société réalise une partie importante de son chiffre d'affaires avec des partenaires étrangers (principalement PANALPINA). Une rupture de ces contrats pourrait entraîner une baisse de son chiffre d'affaires. A noter que la décision d'implantation de PANALPINA au Maroc s'est traduite par le retrait de l'exclusivité de représentation confié initialement à Timar

Cependant, la position concurrentielle de TIMAR sur le marché marocain et sa notoriété lui permettraient de remplacer toute rupture de partenariat réseau par d'autres partenaires intéressés par le marché national.

II.4. Risques de conflit social

L'ensemble du personnel de TIMAR est syndiqué et l'entreprise pourrait être confrontée à des mouvements de grève qui entraverait le bon fonctionnement de ses activités.

Cependant, les relations entre les responsables de la société et les délégués syndicaux ont toujours été jusqu'à présent constructives et la société n'a jamais eue à affronter des mouvements de grève massifs. Des procédures de participation du personnel à l'ensemble des décisions majeures concernant les conditions de travail et les salaires sont mises en place afin d'éviter tout mouvement social préjudiciable aux intérêts de la société.

II.5. Risques de change

Une partie du chiffre d'affaires et des achats de TIMAR est réalisée en devises principalement l'Euro et le Dollars. Le résultat de la société pourrait ainsi être impacté par les fluctuations des taux de change de ces devises par rapport au Dirham.

Ce risque est cependant limité par la disponibilité auprès de certaines banques de la place, d'instruments financiers de couverture à terme permettant de se prémunir d'un effet défavorable des variations des taux de change.

II.6. Risque financier

Certaines des participations directes de TIMAR SA présentent une situation nette négative et un risque de provisionnement supplémentaire. Cependant, la société est confiante quant au redressement de la situation de ses filiales, nécessaire pour le bon fonctionnement du groupe, sur les prochaines années.

III. Risques liés à l'actionariat

Outre les risques spécifiques à l'activité de TIMAR, cette dernière pourrait être impactée par un changement au niveau de son actionariat et au niveau de son équipe dirigeante.

PARTIE VIII : Faits exceptionnels

A la date d'établissement de la présente Note d'Information, la société TIMAR ne connaît pas de faits exceptionnels susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, sa situation financière ou son activité.

PARTIE IX : Litiges et affaires contentieuses

A la date d'établissement de la présente Note d'Information, la société TIMAR ne connaît pas de litiges et affaires contentieuses susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, sa situation financière ou son activité.

PARTIE X : données comptables

I. Principes et méthodes comptables utilisés par TIMAR

I.1 Actif Immobilisé

- A. Evaluation à l'entrée
1. Immobilisations en non valeurs : **Valeur nominale**
 2. Immobilisations incorporelles : **Valeur nominale**
 3. Immobilisations corporelles : **Valeur coût d'acquisition**
 4. Immobilisations financières : **Valeur nominale**
- B. Correction de valeur
1. Méthodes d'amortissements **Taux linéaire normal**
 2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation **A leur juste valeur**
 3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-actif **Au cours de change 31/12**

I.2 Actif Circulant (Hors trésorerie)

- A. Evaluation à l'entrée
1. Stock
 2. Créances **Valeur nominale**
 3. Titres et valeurs de placement **Valeur nominale**
- B. Correction de valeur
1. Méthode d'évaluation des provisions pour dépréciation **A leur juste valeur**
 2. Méthode de détermination des écarts de conversion actif **Au cours de change 31/12**

I.3 Financement permanent

1. Méthodes de réévaluation
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées **Selon texte fiscal**
3. Dettes de financement permanent **Selon nominale**
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risque et charges **Valeur estimative**
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion passif **Au cours de change 31/12**

I.4 Passif Circulant (Hors trésorerie)

6. Dettes du passif circulant **Valeur nominale**
7. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges **Valeur estimative**
8. Méthodes de détermination des écarts de conversion passif **Au cours de change 31/12**

I.5 Trésorerie

9. Trésorerie Actif **Valeur nominale**
10. Trésorerie Passif **Valeur nominale**
11. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

II. Etats de synthèse

• Etats financiers 2011

BILAN ACTIF 2011 (Modèle normal)					
ACTIF		EXERCICE N			N - 1
		BRUT	Amortissements & Provisions	NET	NET
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	2 676 802	1 797 144	879 658	274 478
	* Frais préliminaires	0	0	0	0
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 676 802	1 797 144	879 658	274 478
	* Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	6 745 799	1 452 445	5 293 354	5 646 876
C	* Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 438 299	1 452 445	2 985 854	3 368 126
I	* Fonds commercial	2 250 000	0	2 250 000	2 250 000
F	* Autres immobilisations incorporelles	57 500	0	57 500	28 750
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	21 452 238	10 617 697	10 834 541	12 291 130
I	* Terrains	0	0	0	0
M	* Constructions	0	0	0	0
M	* Installations techniques, matériel & outillage	2 026 899	789 763	1 237 136	885 159
O	* Matériel de transport	9 381 878	5 250 506	4 131 371	6 045 266
B	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. divers	10 005 962	4 560 928	5 445 034	5 357 784
I	* Autres immobilisations corporelles	37 500	16 500	21 000	2 921
L	* Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
I	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	31 209 542	219 582	30 989 960	19 332 678
S	* Prêts immobilisés	0	0	0	0
E	* Autres créances financières	8 656 928	0	8 656 928	12 660 938
	* Titres de participation	22 552 614	219 582	22 333 032	6 671 740
	* Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	24 719	0	24 719	79 063
	* Diminution des créances immobilisées	24 719	0	24 719	79 063
	* Augmentation des dettes de financement	0	0	0	0
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	62 109 100	14 086 867	48 022 233	37 624 225
	STOCKS (F)	0	0	0	0
	* Marchandises	0	0	0	0
A	* Matières et fournitures consommables	0	0	0	0
C	* Produits en cours	0	0	0	0
T	* Produits intermédiaires et produits résiduels	0	0	0	0
I	* Produits finis	0	0	0	0
F	CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	100 345 664	3 438 168	96 907 496	70 692 814
	* Fournis. débiteurs, avances et acomptes	125 835	0	125 835	172 438
C	* Clients et comptes rattachés	58 076 104	2 272 878	55 803 226	44 216 806
I	* Personnel	519 358	0	519 358	425 200
R	* Etat	9 233 446	0	9 233 446	6 447 696
C	* Comptes d'associés	276 730	0	276 730	2 242 240
U	* Autres débiteurs	31 417 723	1 165 290	30 252 433	15 477 522
L	* Comptes de régularisation - actif	696 469	0	696 469	1 710 912
A	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	0	0	0	31 889
N	ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	880 551	0	880 551	182 130
T	TOTAL II (F+G+H+I)	101 226 215	3 438 168	97 788 047	70 906 833
T	TRESORERIE - ACTIF	0	0	0	0
R	* Chèques et valeurs à encaisser	0	0	0	0
E	* Banques, T.G. et C.C.P.	1 432 274	0	1 432 274	1 539 457
S	* Caisses, Régies d'avances et accreditifs	467 297	0	467 297	344 389
O	TOTAL III	1 899 571	0	1 899 571	1 883 846
	TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	165 234 886	17 525 035	147 709 850	110 414 903

BILAN PASSIF 2011 (Modèle normal)

		EXERCICE N	N - 1
	CAPITAUX PROPRES	0	0
	* Capital social ou personnel (1)	24 375 000	19 500 000
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	0	0
	* Capital appelé, dont versé...	0	0
	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	25 143 750	11 250 000
F	* Écarts de réévaluation	0	0
I	* Réserve légale	1 596 812	1 179 369
N	* Autres réserves	633 499	633 499
A	* Report à nouveau (2)	16 910 492	10 929 077
N	* Résultats nets en instance d'affectation (2)	0	0
C	* Résultats net de l'exercice (2)	8 100 648	8 348 858
E	Total des capitaux propres (A)	76 760 200	51 840 802
M	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	0	0
E	* Subventions d'investissement	0	0
N	* Provisions réglementées :	0	0
T	(Provisions pour investissements : 2005 = 500.000)	0	0
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	8 292 046	10 980 603
P	* Emprunts obligataires	0	0
E	* Autres dettes de financement	8 292 046	10 980 603
R		0	0
M	PROVISIONS DURABLES POUR RISQ (D)	2 851 519	2 114 063
A	* Provisions pour risques	24 719	79 063
N	* Provisions pour charges	2 826 800	2 035 000
E		0	0
N	ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	0	0
T	* Augmentation des créances immobilisées	0	0
	* Diminution des dettes de financement	0	0
	Total I (A+B+C+D+E)	87 903 765	64 935 468
		0	0
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	49 126 594	36 514 094
A	* Fournisseurs et comptes rattachés	23 365 125	21 573 938
S	* Clients créditeurs, avances et acomptes	158 194	61 736
S	* Personnel	989 156	864 914
I	* Organismes sociaux	1 724 446	1 564 800
F	* État	10 061 421	9 319 807
	* Comptes d'associés	0	0
C	* Autres créanciers	12 009 155	1 147 528
I	* Comptes de régularisations - passif	819 097	1 981 372
R		0	0
C	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE (G)	1 765 214	1 051 745
U	ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)	85 030	62 084
L	Total II (F+G+H)	50 976 838	37 627 923
T	TRÉSORERIE - PASSIF	0	0
R	* Crédits d'escompte	0	0
E	* Crédits de trésorerie	0	2 000 000
S	* Banques (soldes créditeurs)	8 829 247	5 851 512
O	Total III	8 829 247	7 851 512
	TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	147 709 850	110 414 903

(1) Capital per (2) Bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxes) 2011

		NATURE	OPERATIONS			
			OPERATIONS		TOTAUX DE	TOTAUX DE
			Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices préc. 2	L'EXERCICE 3 = 1 + 2	L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
I		PRODUITS D'EXPLOITATION				
E X P L O I T I O N		* Ventes de marchandises	0		0	84 161
		* Ventes de biens et services produits	183 117 623		183 117 623	154 034 186
		* Chiffre d'affaires	183 117 623		183 117 623	154 118 347
		* Variation de stocks de produits(+ ou -) (1)				
		* Immob. produites par l'entreprise pour elle-même				
		* Subventions d'exploitation				
		* Autres produits d'exploitation				
	* Reprises d'exploitation : transferts de charges	529 977		529 977	1 777 487	
	Total I	183 647 600		183 647 600	155 895 834	
II		CHARGES D'EXPLOITATION				
A T I O N		* Achats revendus (2) de marchandises	0	0	0	51 840
		* Achats consommés (2) de matières et fournitures	87 558 654	1 092	87 559 747	68 883 979
		* Autres charges externes	47 298 955	21 073	47 320 028	42 145 855
		* Impôts et taxes	985 801	4 000	989 801	1 300 276
		* Charges de personnel	29 238 843	14 658	29 253 501	27 101 808
		* Autres charges d'exploitation	662 229	0	662 229	666 230
		* Dotations d'exploitation	5 566 824	0	5 566 824	4 999 443
	Total II	171 311 306	40 824	171 352 130	145 149 432	
III		RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	0	0	12 295 470	10 746 402
IV		PRODUITS FINANCIERS				
F I N A N C I E R		* Produits de titres de participation et autres titres immobilisés	0		0	0
		* Gains de change	403 584		403 584	218 496
		* Intérêts et autres produits financiers	772 363		772 363	335 807
		* Reprises financières ; transferts de charges	261 193		261 193	354 836
	Total IV	1 437 140		1 437 140	909 139	
V		CHARGES FINANCIÈRES				
I E R		* Charges d'intérêts	1 185 699	-5 659	1 180 040	1 092 409
		* Pertes de change	644 005	0	644 005	354 741
		* Autres charges financières	0	0	0	0
		* Dotations financières	1 124 852	0	1 124 852	261 193
	Total V	2 954 556	-5 659	2 948 897	1 708 343	
VI		RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	0	0	-1 511 757	-799 203
VII		RÉSULTAT COURANT (III+VI)	0	0	10 783 713	9 947 199

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation - diminution

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Suite)

	NATURE	OPÉRATIONS DE L'EXER		TOTAUX DE	TOTAUX DE
		Propres à	Concernant les	L'EXERCICE	L'EXERCICE
		l'exercice	exercices préc.	3 = 1 + 2	PRÉCÉDENT
		1	2		4
VII	RÉSULTAT COURANT (reports)			10 783 713	9 947 199
VIII	PRODUITS NON COURANTS	0		0	0
N	* Produits des cessions d'immobilisations	2 046 056		2 046 056	2 808 808
O	* Subventions d'équilibre				
N	* Reprises sur subventions d'investissement				
C	* Autres produits non courants	757 083	132 518	889 601	401 900
O	* Reprises non courantes ; transfert de charges	0	0	0	0
U	Total VIII	2 803 139	132 518	2 935 656	3 210 708
IX	CHARGES NON COURANTES	0		0	0
R	* Valeurs nettes d'amortissements des immob. cédées	844 467		844 467	2 185 165
A	* Subventions accordées	0		0	0
N	* Autres charges non courantes	670 002		670 002	603 656
T	* Dotations non courantes aux amort. & aux prov°.	0		0	0
	Total IX	1 514 469		1 514 469	2 788 821
X	RÉSULTAT NON COURANT	0		1 421 187	421 887
XI	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	0		12 204 900	10 369 086
XII	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	4 104 252		4 104 252	2 020 228
XIII	RÉSULTAT NET (XI-XII)	0		8 100 648	8 348 858
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			188 020 396	160 015 681
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			0	0
XVI	RÉSULTATS NET (total des produits - total des charges)			8 100 648	8 348 858

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2011

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

	MASSES	EXERCICE	PRÉCÉDENT	EXERCICE VARIATIONS (a) - (b)			
				(a)	(b)	EMPLOIS	
						(c)	(d)
1	Financement Permanent	87 903 765	64 935 468	O U	22 968 297		
2	Moins Actif Immobilisé	48 022 233	37 624 225	10 398 008	O U		
3	= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	39 881 532	27 311 243		O U 12 570 289		
4	Actif Circulant	97 788 047	70 906 833	26 881 214	O U		
5	Moins Passif Circulant	50 976 838	37 627 923		O U 13 348 915		
6	= Besoin de Financement Global (4-5) (B)	46 811 208	33 278 910	13 532 299	O U		
7	Trésorerie Nette (ACTIF - PASSIF) (A-B)	-6 929 676	-5 967 666		O U 962 010		

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
1 * RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Autofinancement (A)		10 279 896		10 144 700
Capacité d'autofinancement		12 229 896		12 094 700
- Distribution de bénéfices		1 950 000		1 950 000
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		15 353 029		3 525 808
Cessions d'immobilisations incorporelles				
Cessions d'immobilisations corporelles		2 046 056		2 808 808
Cessions d'immobilisations financières				
Récupération sur créances immobilisées		13 306 973		717 000
Augmentation des capitaux propres et as: (C)		18 768 750		0
Augmentation de capital, apports		18 768 750		0
Subventions d'investissement				
Augmentation des dettes de financement (D)		473 070		6 978 930
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		44 874 744		20 649 438
2 * EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Acquisitions et augmentations d'immobil: (E)	28 043 256		10 466 656	
Acquisition d'immobilisations incorporelles	476 463		3 730 633	
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 437 300		4 304 883	
Acquisition d'immobilisations financières	0			
Augmentation des créances immobilisées	25 129 493		2 431 140	
Remboursement des capitaux propres (F)	0			
	0			
Remboursement des dettes de financeme: (G)	3 161 627		2 515 682	
	0			
Emplois en non valeurs (H)	1 099 573			
	0			
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	32 304 455		12 982 338	
3 * VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	13 532 299		12 512 873	
4 * VARIATION DE LA TRÉSORERIE		962 010		4 845 773
				0
TOTAL GÉNÉRAL	45 836 754	45 836 754	25 495 211	25 495 211

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.) 2011

1- TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R.)			EXERCICE	EXERCICE
			2011	2010
1		Ventes de marchandises (en l'état)		84 161
2	-	Achats revendus de marchandises		51 840
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT		32 321
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	183 117 623	154 034 186
3		* Ventes de biens et services produits	183 117 623	154 034 186
4		* Variation de stocks de produits (+ ou -)		
5		* Immob. produites par l'entreprise pour elle-même		
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	134 879 775	111 029 835
6		* Achats consommés de matières et fournitures	87 559 747	68 883 979
7		* Autres charges externes	47 320 028	42 145 855
IV	=	VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	48 237 849	43 036 672
V	+	Subventions d'exploitation		
8				
9	-	Impôts et taxes	989 801	1 300 276
10	-	Charges de personnel	29 253 501	27 101 808
	=	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	17 994 547	14 634 589
	=	OU INSUFFISANCE D'EXPLOITATION (IBE)		
11	+	Autres produits d'exploitation		
12	-	Autres charges d'exploitation	662 229	666 230
13	+	Reprises d'exploitation : transferts de charges	529 977	1 777 487
14	-	Dotations d'exploitation	5 566 824	4 999 443
VI	=	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	12 295 470	10 746 402
VII	+-	RÉSULTAT FINANCIER	-1 511 757	-799 203
VIII	=	RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	10 783 713	9 947 199
IX	+-	RÉSULTAT NON COURANT	1 421 187	421 887
15	-	Impôts sur les résultats	4 104 252	2 020 228
X	=	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	8 100 648	8 348 858

0,00

0,00

2- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (KDH)				
1		Résultat net de l'exercice		
		* Bénéfice +	8 100 648	8 348 858
		* Perte -		
2	+	Dotations d'exploitation (1)	5 165 599	4 517 647
3	+	Dotations financières (1)	244 301	79 063
4	+	Dotations non courantes (1)		
5	-	Reprises d'exploitation (2)		200 000
6	-	Reprises financières (2)	79 063	27 225
7	-	Reprises non courantes (2) (3)		
8	-	Produits des cessions d'immobilisations	2 046 056	2 808 808
9	+	Valeurs nettes d'amort. des imm. cédées	844 467	2 185 165
I		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	12 229 896	12 094 700
10	-	Distributions de bénéfices	1 950 000	1 950 000
II		AUTOFINANCEMENT	10 279 896	10 144 700

- (1) (2) A l'exclusion des dotations et reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie,
(3) y compris les reprises sur subventions d'investissement.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

KDH	NATURE	BRUT DÉBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			BRUT FIN D'EXERCICE
			Acquisition	Livraison à soi-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
21	IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	2 782 164	1 099 573				1 204 935		2 676 802
211	Frais préliminaires								
212	Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 782 164	1 099 573				1 204 935		2 676 802
213	Primes de remboursement des obligations								
22	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				264 500			264 500	6 745 799
221	Immobilisations en recherche et développement								
222	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 990 587	447 713						4 438 299
223	Fonds commercial	2 250 000							2 250 000
228	Autres immobilisations incorporelles	28 750	28 750		264 500			264 500	57 500
23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 603 541	2 437 300			1 588 603			21 452 238
231	Terrains								
232	Constructions								
233	Installations techniques, matériel et outillage	1 520 237	506 663						2 026 899
234	Matériel de transport	10 095 214	875 266			1 588 603			9 381 878
235	Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	8 975 090	1 030 871						10 005 962
238	Autres immobilisations corporelles	13 000	24 500						37 500
239	Immobilisations corporelles en cours								0

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE (KDH)	CUMUL DÉBUT D'EXERCICE 1	DOTATION DE L'EXERCICE 2	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES 3	CUMUL D'AMORTISSEMENTS FIN D'EXERCICE 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	2 507 686	494 393	1 204 935	1 797 144
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 507 686	494 393	1 204 935	1 797 144
Primes de remboursement des obligations	0	0		0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	622 461	829 984		1 452 445
Immobilisations en recherche et développement	0	0		0
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	622 461	829 984		1 452 445
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 312 410	3 049 422	744 136	10 617 697
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	635 078	154 685	0	789 763
Matériel de transport	4 049 948	1 944 694	744 136	5 250 506
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 617 306	943 622		4 560 928
Autres immobilisations corporelles	10 079	6 421		16 500
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL AMORTISSEMENTS	11 442 557	4 373 799	1 949 071	13 867 285

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE KDH	MONTANT	DOTATIONS			CUMUL DOTATIONS	REPRISES			MONTANT		
	DÉBUT D'EXERCICE	d'exploitation	financières	non courantes		d'exploitation	financières	non courantes	CUMUL REPRISES	FIN D'EXERCICE	
1	Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	0	0	220	0	220	0	0	0	220	
2	Provisions réglementées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
3	Provisions durables pour risques et charges	2 114	792	25	0	817	0	79	0	79	2 852
(A)	SOUS TOTAL (1 + 2 + 3)	2 114	792	244	0	1 036	0	79	0	79	3 071
4	Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	3 558	250	0	0	250	369	0	0	369	3 438
5	Autres provisions pour risques et charges	1 052	152	881	0	1 032	137	182	0	319	1 765
6	Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(B)	SOUS TOTAL (4 + 5 +6)	4 610	401	881	0	1 282	506	182	0	688	5 203
	TOTAL (A + B)	6 724	1 193	1 125	0	2 318	506	261	0	767	8 274

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Date de clôture	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1/ TIMAR		1 900 000 €	92,58%	19 946 713	19 946 713	31-déc.-11	1 878 485	-11 838	
INTERNATIONAL		19.000 Actions de 100 €	17.590 Actions				EUROS	EUROS	0
2/ TIMAR TANGER		200 000 €	99,98%	2 241 792	2 241 792	31-déc.-11	-264 684	-2 516 944	
MEDITERRANNEE		20.000 Actions de 10 €	19.996 Actions				DIRHAMS	DIRHAMS	
3/ TIMAR Tunisie		80.000 DT	80,00%	364 109	364 109	31-déc.-11	52 024	-27 976	0
		8.000 Actions de 10 DT	6.400 Actions				DINARS	DINARS	
TOTAL		2 100 000 €		22 552 614	22 552 614				12 797,66 DHS

TABLEAU DES CRÉANCES

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ÉCHUES ET NON RECOUVRÉES	MONTANT EN DEVISES	MONTANTS SUR ÉTAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR EFFETS
<u>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</u>								
° Prêts immobilisés	0		0					
° Autres créances financières	8 657	7 553	1 103			55		
<u>DE L'ACTIF CIRCULANT</u>								
° Fournisseurs, débiteurs, avances et acomptes	126		126					
° Clients et comptes rattachés	58 076		55 803	2 273	635	9 924 495		
° Personnel	519		519					
° État	9 233		9 233			9 233		
° Comptes d'associés	277		277		277			
° Autres débiteurs	31 418		30 252	1 165	31 353			
° Comptes de régularisation								
Actif	696		696					

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ÉCHUES ET NON RECOUVRÉES	MONTANT EN DEVISES	MONTANTS SUR ÉTAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR EFFETS
DE FINANCEMENT								
° Emprunts obligataires	0							
° Autres dettes de financement	8 292	5 295	2 997					
DU PASSIF CIRCULANT								
° Fournisseurs et comptes rattachés	23 365		22 422	943	2 820	1 347		1 057
° Clients créditeurs, avances et acomptes	158		158					
° Personnel	989		989					
° Organismes sociaux	1 724		1 724			382		
° État	10 061		10 061			10 061		
° Comptes d'associés								
° Autres créanciers	12 009		11 879	131	12 003			
° Comptes de régularisation Passif	819		819					

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I . DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX	NEANT	
II . DÉROGATIONS AUX MÉTHODES D'ÉVALUATION	NEANT	
III . DÉROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	NEANT	
	TOTAL :	

**ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS
HORS OPÉRATION DE CRÉDIT-BAIL**

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT EXERCICE 2011	MONTANT EXERCICE 2010
<u>° Avals et cautions</u>		
- Crédit d'enlèvement	1.000.000/BMCE	1.000.000/BMCE
- Crédit d'enlèvement	300.000/ ATW	300.000/ ATW
- ENTREPOT DE STOCKAGE	2.000.000/BMCE	5.000.000/BMCE
- ENTREPOT DE STOCKAGE	3.000.000/ ATW	6.000.000/ ATW
- ENTREPOT DE STOCKAGE	2.000.000/ CDM	2.000.000/ CDM
- Soumission cautionnée pour MEAD CASA	2.000.000/BMCE	2.000.000/BMCE
- Soumission cautionnée pour MEAD TANGER,	2.000.000/BMCE	2.000.000/BMCE
- Soumission cautionnée pour MEAD NOUACEUR,	1.000.000/BMCE	1.000.000/BMCE
- AGENCE SPECIALE TANGER	300.000/ ATW	300.000/ ATW
- IATA - CASS MAROC	680.000/ ATW	680.000/ ATW
- TMSA	12.000/ ATW	12.000/ ATW
- SOFILOG	847.858/ ATW	847.858/ ATW
- SOFILOG	1.136.568/ ATW	1.136.568/ ATW
- ODEP Casablanca	130.000/BMCE	130.000/BMCE
- ODEP Tanger	180.000/BMCE	180.000/BMCE
- SOMAPORT	80.000/ ATW	80.000/ ATW
- ONDA	69.732/ ATW	69.732/ ATW
- ONE	20.000/ CDM	20.000/ CDM
- TOTAL (Carburant)	100.000/ ATW	100.000/ ATW
- Garantie de paiement en faveur de VIALTIS	54.000€/BMCE	54.000€/BMCE
<u>° Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires</u>		
<u>° Autres engagements donnés</u>		
- Ligne d' ESCOMPTE	1.000.000/ ATW	2.000.000/ ATW
- Ligne d' ESCOMPTE	1.500.000/ CDM	3.500.000/ CDM
- Ligne d' ESCOMPTE	3.000.000/BMCE	3.000.000/BMCE
- Ligne d' ESCOMPTE	1.500.000/SGMB	1.500.000/SGMB
- Autorisation de DECOUVERT	4.000.000/ ATW	3.000.000/ ATW
- Autorisation de DECOUVERT	4.000.000/BMCE	3.000.000/BMCE
- Autorisation de DECOUVERT	3.000.000/ CDM	3.000.000/ CDM
- Autorisation de DECOUVERT	1.000.000/SGMB	1.000.000/SGMB
- Autorisation de DECOUVERT	1.000.000/CDM TG	
- Facilité Caisse "Soutien cours des actions TIMAR"	0,00	2.000.000/ CDM
- Crédit de Trésorerie / 10 mois	0,00	2.000.000/ CDM
ENGAGEMENTS REÇUS		
<u>° Avals et cautions</u>		
<u>° Autres engagements reçus</u>		
NEANT		

TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT BAIL

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat	Observations
			estimée du bien à la date du contrat		exercices précédents des redevances		A moins d'un an	A plus d'un an	résiduel en fin de contrat	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
ACQUIS. 2 LOT TERRAIN & TRAVAUX CONSTRUCTION										SOGLEASE
22896	25/08/2004	120	12 000		9 554	1 495	1 496	2 368	3 000	
1 CAMION RENAULT MIDLUM 45774-A7										CDM LEASING
011453	25/09/2008	48	413	60	285	122	81		4	/BERLIET MAROC
1 CELLULE MULTI USAGE SUR CHASSIS CAMION RENAULT MIDLUM										CDM LEASING
011454	25/09/2008	48	71	60	49	21	14		1	/JOUALI & CIE SARL
ACQUIS. 2 LOT TERRAIN & TRAVAUX CONSTRUCTION										SOGLEASE MAROC
037827	25/08/2009	120	41 593	120	7 130	4 991	4 983	32 807	12 000	BANQUE CHAABI
TOYOTA LAND CRUISER 54000 A7										MAGHREBAIL
0360070/157	20/02/2010	60	717	60	187	204	204	425	7	/DEMIMPEX
3 TRACTEURS VOLVO 54572 A7 - 54573 A7 - 54574 A7										MAGHREBAIL
0366870/157	10/03/2010	48	2 550	60	602	723	723	843	26	/VOLVO
2 CAMIONS ISUZU TYPE FVR33M CHASSIS CABINE 49732 D6 /49733 D6										WAFABAIL
06048910	05/08/2010	48	842	60	99	237	237	375	8	/CFAO MOTORS
2 CELLULES ISOTHERMES A TEMPERATURE POSITIVE EQUIPEE D'UN GROUPE DE FROID										WAFABAIL
060490MO	15/08/2010	48	284	60	33	80	80	126	3	/CECI
3 SEMI-REMORQUES FRIGORIFIQUES DE MARQUE CHEREAU										MAGHREBAIL
0382970	15/11/2010	48	1 989	60	100	559	559	1 024	20	/CHEREAU
4 TRACTEURS VOLVO 59807-A7 à 59810-A7										MAGHREBAIL
0408660	01/04/2011	48	3 800	60		800	1 067	2 401	38	/VOLVO
1 SEMI-REMORQUE CHASSIS CHEREAU										CDM LEASING
14223	05/12/2011	60	726	60		14	170	667	7	/CHEREAU
			64 985		18 040	9 246	9 614	41 038	15 114	

ÉTAT D'AFFECTION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A- ORIGINE DES RÉSULTATS A AFFECTER	MONTANT	B- AFFECTATION DES RÉSULTATS	MONTANT
(Décision du 10/05/2011)		Réserve légale	417 443
Report à nouveau	10 929 077	Autres réserves	0
Résultats nets en instance d'affectation		Tantièmes	
Résultat net de l'exercice	8 348 858	Dividendes	1 950 000
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	16 910 492
TOTAL A	19 277 935	TOTAL B	19 277 935

DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

Date de clôture (1) : 31.12.2011

Date d'établissement des états de synthèse (2) : 15.03.2011

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du détail réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES	INDICATION DES ÉVÈNEMENTS
	- Favorables
	- Défavorables

• Etats de synthèse 2012

BILAN ACTIF (Modèle normal)					
		EXERCICE N			N - 1
		BRUT	Amortissements & Provisions	NET	NET
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	1 099 573	439 829	659 744	879 658
	* Frais préliminaires	0	0	0	0
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 099 573	439 829	659 744	879 658
	* Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	6 769 489	2 339 489	4 430 000	5 293 354
C	* Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 461 989	2 339 489	2 122 500	2 985 854
I	* Fonds commercial	2 250 000	0	2 250 000	2 250 000
F	* Autres immobilisations incorporelles	57 500	0	57 500	57 500
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	25 569 002	13 825 059	11 743 943	10 834 541
I	* Terrains	0	0	0	0
M	* Constructions	0	0	0	0
M	* Installations techniques, matériel & outillage	2 113 333	968 718	1 144 615	1 237 136
O	* Matériel de transport	11 467 335	7 148 284	4 319 052	4 131 371
B	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. divers	11 958 334	5 689 168	6 269 166	5 445 034
I	* Autres immobilisations corporelles	30 000	18 889	11 111	21 000
L	* Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
I	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	53 300 498	835 591	52 464 907	30 989 960
S	* Prêts immobilisés	0	0	0	0
E	* Autres créances financières	8 463 751	0	8 463 751	8 656 928
	* Titres de participation	44 836 747	835 591	44 001 156	22 333 032
	* Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	7 475		7 475	24 719
	* Diminution des créances immobilisées	7 475		7 475	24 719
	* Augmentation des dettes de financement	0		0	0
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	86 746 037	17 439 969	69 306 069	48 022 233
	STOCKS (F)	0	0	0	0
A	* Marchandises	0	0	0	0
C	* Matières et fournitures consommables	0	0	0	0
T	* Produits en cours	0	0	0	0
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	0	0	0	0
F	* Produits finis	0	0	0	0
	CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	113 652 812	5 761 031	107 891 781	96 907 496
C	* Fournis. débiteurs, avances et acomptes	165 194	0	165 194	125 835
I	* Clients et comptes rattachés	82 869 893	4 595 741	78 274 152	55 803 226
R	* Personnel	649 719	0	649 719	519 358
C	* Etat	11 599 321	0	11 599 321	9 233 446
U	* Comptes d'associés	221 354	0	221 354	276 730
L	* Autres débiteurs	17 978 782	1 165 290	16 813 492	30 252 433
A	* Comptes de régularisation - actif	168 549	0	168 549	696 469
N	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	0	0	0	0
T	ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	509 925		509 925	880 551
	TOTAL II (F+G+H+I)	114 162 737	5 761 031	108 401 706	97 788 047
T	TRESORERIE - ACTIF				
R	* Chèques et valeurs à encaisser	0		0	0
E	* Banques, T.G. et C.C.P.	1 403 963		1 403 963	1 432 274
S	* Caisses, Régies d'avances et accreditifs	384 113		384 113	467 297
O	TOTAL III	1 788 076	0	1 788 076	1 899 571
	TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	202 696 851	23 201 000	179 495 851	147 709 850

BILAN PASSIF (Modèle normal)

		EXERCICE N	N - 1
	CAPITAUX PROPRES		
	* Capital social ou personnel (1)	24 375 000	24 375 000
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	* Capital appelé, dont versé...		
	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	25 143 750	25 143 750
F	* Écarts de réévaluation	0	0
I	* Réserve légale	2 001 844	1 596 812
N	* Autres réserves	633 499	633 499
A	* Report à nouveau (2)	22 656 107	16 910 492
N	* Résultats nets en instance d'affectation (2)	0	0
C	* Résultats net de l'exercice (2)	9 302 557	8 100 648
E	Total des capitaux propres (A)	84 112 757	76 760 200
M	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	0	0
E	* Subventions d'investissement	0	0
N	* Provisions réglementées :	0	0
T	(Provisions pour investissements : 2005 = 500.000)		
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	5 757 525	8 292 046
P	* Emprunts obligataires	0	0
E	* Autres dettes de financement	5 757 525	8 292 046
R			
M	PROVISIONS DURABLES POUR RISQU I (D)	2 465 275	2 851 519
A	* Provisions pour risques	7 475	24 719
N	* Provisions pour charges	2 457 800	2 826 800
E	ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	0	0
N	* Augmentation des créances immobilisées	0	0
T	* Diminution des dettes de financement	0	0
	Total I (A+B+C+D+E)	92 335 557	87 903 765
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	62 953 485	49 126 594
A	* Fournisseurs et comptes rattachés	32 710 472	23 365 125
S	* Clients créditeurs, avances et acomptes	20 811	158 194
S	* Personnel	1 730 912	989 156
I	* Organismes sociaux	2 064 407	1 724 446
F	* État	10 047 988	10 061 421
	* Comptes d'associés	300 006	0
C	* Autres créanciers	13 171 051	12 009 155
I	* Comptes de régularisations - passif	2 907 837	819 097
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (G)	1 307 588	1 765 214
C	ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)	45 848	85 030
U	Total II (F+G+H)	64 306 922	50 976 838
L	TRÉSORERIE - PASSIF		
T	* Crédits d'escompte	0	0
R	* Crédits de trésorerie	4 000 000	0
E	* Banques (soldes créditeurs)	18 853 372	8 829 247
S	Total III	22 853 372	8 829 247
O	TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	179 495 851	147 709 850

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxes)

		(modèle normal) NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE	TOTAUX DE	
			Propres à	Concernant les	L'EXERCICE	L'EXERCICE	
			l'exercice	exercices préc.	3 = 1 + 2	PRÉCÉDENT	
	I	PRODUITS D'EXPLOITATION	1	2	4		
E X P L O I T A T I O N	I	* Ventes de marchandises	0	0	0	0	
		* Ventes de biens et services produits	212 164 825	0	212 164 825	183 117 623	
		* Chiffre d'affaires	212 164 825	0	212 164 825	183 117 623	
		* <i>Variation de stocks de produits(+ ou -) (1)</i>	0	0	0	0	
		* Immob. produites par l'entreprise pour elle-même	0	0	0	0	
		* Subventions d'exploitation	0	0	0	0	
		* Autres produits d'exploitation	0	0	0	0	
		* Reprises d'exploitation : transferts de charges	1 526 367	0	1 526 367	529 977	
		Total I	213 691 192	0	213 691 192	183 647 600	
		F I N A N C I E R	II	CHARGES D'EXPLOITATION			
* Achats revendus (2) de marchandises	0			0	0	0	
* Achats consommés (2) de matières et fournitures	103 273 551			66 102	103 339 653	87 559 747	
* Autres charges externes	51 131 934			2 474	51 134 408	47 320 028	
* Impôts et taxes	946 096			550 915	1 497 011	989 801	
* Charges de personnel	34 179 967			0	34 179 967	29 253 501	
* Autres charges d'exploitation	428 580			0	428 580	662 229	
* Dotations d'exploitation	7 707 944			0	7 707 944	5 566 824	
Total II	197 668 072			619 492	198 287 564	171 352 130	
III	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					15 403 628	12 295 470
F I N A N C I E R	IV	PRODUITS FINANCIERS					
		* Produits de titres de participation et autres titres immobilisés	0	0	0	0	
		* Gains de change	605 833	0	605 833	403 584	
		* Intérêts et autres produits financiers	589 973	0	589 973	772 363	
		* Reprises financières ; transferts de charges	905 270	0	905 270	261 193	
		Total IV	2 101 076	0	2 101 076	1 437 140	
		V	CHARGES FINANCIÈRES				
			* Charges d'intérêts	1 484 740	0	1 484 740	1 180 040
			* Pertes de change	1 370 906	0	1 370 906	644 005
			* Autres charges financières	0	0	0	0
* Dotations financières	1 133 409		0	1 133 409	1 124 852		
Total V	3 989 055		0	3 989 055	2 948 897		
VI	RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)			-1 887 979	-1 511 757		
VII	RÉSULTAT COURANT (III+VI)			13 515 649	10 783 713		

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation - diminution

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Suite)

	(modèle normal)	NATURE	OPÉRATIONS DE L'EXERC.		TOTAUX DE	TOTAUX DE	
			Propres à l'exercice	Concernant les exercices préc.	L'EXERCICE	L'EXERCICE	
			1	2	3 = 1 + 2	PRÉCÉDENT	
	VII	RÉSULTAT COURANT (reports)			13 515 649	10 783 713	
	VIII	PRODUITS NON COURANTS					
		* Produits des cessions d'immobilisations	1 003 074	0	1 003 074	2 046 056	
		* Subventions d'équilibre	0	0	0	0	
		* Reprises sur subventions d'investissement	0	0	0	0	
		* Autres produits non courants	445 667	460 430	906 097	889 601	
		* Reprises non courantes ; transfert de charges	0	0	0	0	
		Total VIII	1 448 741	460 430	1 909 171	2 935 656	
	IX	CHARGES NON COURANTES					
		* Valeurs nettes d'amortissements des immob. cédées	1 388 171	0	1 388 171	844 467	
		* Subventions accordées	0	0	0	0	
		* Autres charges non courantes	278 783	0	278 783	670 002	
		* Dotations non courantes aux amort. & aux prov°.	0	0	0	0	
		Total IX	1 666 954	0	1 666 954	1 514 469	
	X	RÉSULTAT NON COURANT			242 216	1 421 187	
	XI	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			13 757 866	12 204 900	
	XII	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	4 455 309	0	4 455 309	4 104 252	
	XIII	RÉSULTAT NET (XI-XII)			9 302 557	8 100 648	
XIV		TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			217 701 439	188 020 396	
XV		TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			208 398 882	179 919 748	
XVI		RÉSULTATS NET (total des produits - total des charges)			9 302 557	8 100 648	

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2012 :

ÈSE DES MASSES DU BILAN

	MASSES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	VARIATIONS (a) - (b)		
				EMPLOIS		RESSOURCES
		(a)	(b)	(c)		(d)
1	Financement Permanent	92 335 557	87 903 765	0	U	4 431 792
2	Moins Actif Immobilisé	69 306 069	48 022 233	21 283 836	0	U
3	= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	23 029 488	39 881 532	-16 852 044	0	U
4	Actif Circulant	108 401 706	97 788 047	10 613 660	0	U
5	Moins Passif Circulant	64 306 922	50 976 838	0	0	13 330 083
6	= Besoin de Financement Global (4-5) (B)	44 094 785	46 811 208	0	0	2 716 424
7	Trésorerie Nette (ACTIF - PASSIF) (A-B)	-21 065 296	-6 929 676	0	0	14 135 620

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
1 * RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Autofinancement (A)		12 291 500		10 279 896
Capacité d'autofinancement		14 241 500		12 229 896
- Distribution de bénéfices		1 950 000		1 950 000
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		22 574 397		15 353 029
Cessions d'immobilisations incorporelles		0		0
Cessions d'immobilisations corporelles		1 003 074		2 046 056
Cessions d'immobilisations financières		0		0
Récupération sur créances immobilisées		21 571 323		13 306 973
Augmentation des capitaux propres et assimilés (C)		0		18 768 750
Augmentation de capital, apports		0		18 768 750
Subventions d'investissement		0		0
Augmentation des dettes de financement (D)		490 000		473 070
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		35 355 897		44 874 744
2 * EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	49 183 421		28 043 256	
Acquisition d'immobilisations incorporelles	23 690		476 463	
Acquisition d'immobilisations corporelles	5 514 695		2 437 300	
Acquisition d'immobilisations financières	0		0	
Augmentation des créances immobilisées	43 645 035		25 129 493	
Remboursement des capitaux propres (F)	0		0	
Remboursement des dettes de financement (G)	3 024 521		3 161 627	
Emplois en non valeurs (H)	0		1 099 573	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	52 207 942		32 304 455	
3 * VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	0	2 716 424	13 532 299	0
4 * VARIATION DE LA TRÉSORERIE	0	14 135 620	0	962 010
TOTAL GÉNÉRAL	52 207 942	52 207 942	45 836 754	45 836 754

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

1- TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R.)			EXERCICE	EXERCICE
			2012	2011
1		Ventes de marchandises (en l'état)	0	0
2	-	Achats revendus de marchandises	0	0
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	0	0
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	212 164 825	183 117 623
3		* Ventes de biens et services produits	212 164 825	183 117 623
4		* Variation de stocks de produits (+ ou -)	0	0
5		* Immob. produites par l'entreprise pour elle-même	0	0
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	154 474 061	134 879 775
6		* Achats consommés de matières et fournitures	103 339 653	87 559 747
7		* Autres charges externes	51 134 408	47 320 028
IV	=	VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	57 690 764	48 237 849
8	+	Subventions d'exploitation	0	0
V	9	-		
		Impôts et taxes	1 497 011	989 801
10	-	Charges de personnel	34 179 967	29 253 501
	=	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	22 013 786	17 994 547
	=	OU INSUFFISANCE D'EXPLOITATION (IBE)	0	0
11	+	Autres produits d'exploitation	0	0
12	-	Autres charges d'exploitation	428 580	662 229
13	+	Reprises d'exploitation : transferts de charges	1 526 367	529 977
14	-	Dotations d'exploitation	7 707 944	5 566 824
VI	=	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	15 403 628	12 295 470
VII	+ -	RÉSULTAT FINANCIER	-1 887 979	-1 511 757
VIII	=	RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	13 515 649	10 783 713
IX	+ -	RÉSULTAT NON COURANT	242 216	1 421 187
15	-	Impôts sur les résultats	4 455 309	4 104 252
X	=	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	9 302 557	8 100 648

2- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT				
1		Résultat net de l'exercice		
		* Bénéfice +	9 302 557	8 100 648
		* Perte -	0	0
2	+	Dotations d'exploitation (1)	5 280 081	5 165 599
3	+	Dotations financières (1)	623 484	244 301
4	+	Dotations non courantes (1)	0	0
5	-	Reprises d'exploitation (2)	1 325 000	0
6	-	Reprises financières (2)	24 719	79 063
7	-	Reprises non courantes (2) (3)	0	0
8	-	Produits des cessions d'immobilisations	1 003 074	2 046 056
9	+	Valeurs nettes d'amort. des imm. cédées	1 388 171	844 467
I		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	14 241 500	12 229 896
10	-	Distributions de bénéfices	1 950 000	1 950 000
II		AUTOFINANCEMENT	12 291 500	10 279 896

(1) (2) A l'exclusion des dotations et reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie,

(3) y compris les reprises sur subventions d'investissement.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	BRUT DÉBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			BRUT FIN D'EXERCICE
		Acquisition	Livraison à soi-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
21	IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	2 676 802	0	0	0	1 577 229	0	1 099 573
211	Frais préliminaires	0						0
212	Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 676 802				1 577 229		1 099 573
213	Primes de remboursement des obligations	0						0
22	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 745 799	23 690	0	0	0	0	6 769 489
221	Immobilisations en recherche et développement	0						0
222	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 438 299	23 690					4 461 989
223	Fonds commercial	2 250 000						2 250 000
228	Autres immobilisations incorporelles	57 500						57 500
23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 452 238	5 514 695	0	0	1 390 431	7 500	25 569 002
231	Terrains	0						0
232	Constructions	0						0
233	Installations techniques, matériel et outillage	2 026 899	86 434					2 113 333
234	Matériel de transport	9 381 878	3 475 889			1 390 431		11 467 335
235	Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	10 005 962	1 952 372					11 958 334
238	Autres immobilisations corporelles	37 500					7 500	30 000
239	Immobilisations corporelles en cours	0						0

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	CUMUL DÉBUT D'EXERCICE	DOTATION DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL D'AMORTISSEMENTS FIN D'EXERCICE
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	1 797 144	219 915	1 577 229	439 829
Frais préliminaires	0			0
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 797 144	219 915	1 577 229	439 829
Primes de remboursement des obligations	0			0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 452 445	887 044	0	2 339 489
Immobilisations en recherche et développement				0
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 452 445	887 044		2 339 489
Fonds commercial				0
Autres immobilisations incorporelles				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 617 697	3 217 123	9 760	13 825 059
Terrains	0			0
Constructions	0			0
Installations techniques, matériel et outillage	789 763	178 955		968 718
Matériel de transport	5 250 506	1 904 759	6 982	7 148 284
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	4 560 928	1 128 240		5 689 168
Autres immobilisations corporelles	16 500	5 168	2 778	18 889
Immobilisations corporelles en cours	0			0
TOTAL AMORTISSEMENTS	13 867 285	4 324 081	1 586 989	16 604 378

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date cession ou retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produits de cession	Plus- values	Moins-values
IMMOB. INCORPORELLES :		0	0	0	0	0	0
<i>Poste : 2340. MATERIEL DE TRANSPORT</i>							
02/01/12	1 SR Frigorifique CHEREAU 2340201201	717 970	0	717 970	717 074		896
19/10/12	Tracteur VOLVO 59807 A7	672 461	6 982	665 479	286 000		379 479
Poste : 2351. MOBILIER DE BUREAU							
Poste : 2352. MATERIEL DE BUREAU			0		0	0	0
<i>Poste : 2355. MATERIEL INFORMATIQUE</i>							
<i>Poste : 2356. AGENC., AMENAG. & INSTALLATION</i>							
<i>Poste : 2380. AUTRES IMMOB. CORPORELLES</i>							
18/12/2012	LABRADOR "GIMBA" décédé	7 500	2 778	4 722	0		4 722
IMMOB. CORPORELLES :		1 397 931	9 760	1 388 171	1 003 074	0	385 097
IMMOB. FINANCIÈRES :		0	0	0	0	0	0
TOTAL :		1 397 931	9 760	1 388 171	1 003 074	0	385 097

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global DHS	Valeur comptable nette DHS	Date de clôture	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice		Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice
							Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1/ TIMAR INTERNATIONAL		3 821 000 € 38.210 Actions de 100 €	91,08% 34.800 Actions	39 031 949 €	39 031 949 €	41 274 €	3 759 759 EUROS	122 978 EUROS	
2/ TIMAR TANGER MEDITERRANNEE		400 000 € 40.000 Actions de 10 €	99,99% 39.996 Actions	4 481 602 €	4 481 602 €	41 274 €	-785 032 DIRHAMS	-2 740 991 DIRHAMS	
3/ TIMAR Tunisie		80 000,00 DT 8.000 Actions de 10 DT	80,00% 6.400 Actions	364 109 €	364 109 €	41 274 €	13 204 DINARS	-38 819 DINARS	
4/ TIMAR Mali		65 000 000,00 F/CFA 6.500 Actions de 10 000F/CFA	80,00% 5.200 Actions	884 087 €	884 087 €	41 274 €	NC F/CFA	NC F/CFA	
5/ ECO-OLEO MAROC		300 000 3.000 Actions de 100 DHS	25,00% 750 Actions	75 000 €	75 000 €	31/12/202	NC DIRHAMS	NC DIRHAMS	
TOTAL		4 521 000 €		44 836 747 €	44 836 747 €				

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	MONTANT	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT		
	DÉBUT				CUMUL			CUMUL	FIN	
	D'EXERCICE	d'exploitation	financières	non courantes	DOTATIONS	d'exploitation	financières	non courantes	REPRISES	D'EXERCICE
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	219 582	0	616 009	0	616 009	0	0	0	0	835 591
2 Provisions réglementées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3 Provisions durables pour risques et charges	2 851 519	956 000	7 475	0	963 475	1 325 000	24 719	0	1 349 719	2 465 275
(A) SOUS TOTAL (1 + 2 + 3)	3 071 101	956 000	623 484	0	1 579 484	1 325 000	24 719	0	1 349 719	3 300 866
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	3 438 168	2 322 863	0	0	2 322 863	0	0	0	0	5 761 031
5 Autres provisions pour risques et charges	1 765 214	105 000	509 925	0	614 925	192 000	880 551	0	1 072 551	1 307 588
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(B) SOUS TOTAL (4 + 5 +6)	5 203 382	2 427 863	509 925	0	2 937 788	192 000	880 551	0	1 072 551	7 068 619
TOTAL (A + B)	8 274 483	3 383 863	1 133 409	0	4 517 272	1 517 000	905 270	0	2 422 270	10 369 485

ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 24 375 000 DHS

Raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		exercice Précédent	exercice Actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
		2	3	5,00	6,00	7,00	8,00
M. Jean-Charles PUECH	CASABLANCA / MAROC	136 541	136 541	100	13 654 100	13 654 100	13 654 100
Mme Geneviève PUECH	CASABLANCA / MAROC	206	206	100	20 600	20 600	20 600
M. Olivier PUECH	CASABLANCA / MAROC	12 500	12 500	100	1 250 000	1 250 000	1 250 000
M. Jean Charles PUECH	MARRAKECH / MAROC	10 260	10 260	100	1 026 000	1 026 000	1 026 000
Mme Cécile PUECH	LYON / France	10 000	10 000	100	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Flottant en Bourse		74 243	74 243	100	7 424 300	7 424 300	7 424 300
		243 750	243 750		24 375 000	24 375 000	24 375 000

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

TABLEAU DES CRÉANCES

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ÉCHUES ET NON RECOUVRÉES	MONTANT EN DEVISES	MONTANTS SUR ÉTAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR EFFETS
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ								
° Prêts immobilisés	0		0					
° Autres créances financières	8 463 751	7 355 947	1 107 804			55 447		
DE L'ACTIF CIRCULANT								
° Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	165 194		165 194					
° Clients et comptes rattachés	82 869 893		78 274 152	4 595 741	1 782 198	21 409 520		
° Personnel	649 719		649 719					
° État	11 599 321		11 599 321			11 599 321		
° Comptes d'associés	221 354		221 354		221 354			
° Autres débiteurs	17 978 782		16 813 492	1 165 290	17 914 272			
° Comptes de régularisation Actif	168 549		168 549					

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ÉCHUES ET NON RECOUVRÉES	MONTANT EN DEVISES	MONTANTS SUR ÉTAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR EFFETS
DE FINANCEMENT								
° Emprunts obligataires	0							
° Autres dettes de financement	5 757 525	2 760 344	2 997 180					
DU PASSIF CIRCULANT								
° Fournisseurs et comptes rattachés	32 710 472		31 415 218	1 295 254	4 644 604	1 506 495		1 951 579
° Clients créiteurs, avances et acomptes	20 811		20 811					
° Personnel	1 730 912		1 730 912					
° Organismes sociaux	2 064 407		2 064 407			428 545		
° État	10 047 988		10 047 988			10 047 988		
° Comptes d'associés	300 006		300 006					
° Autres créanciers	13 171 051		12 554 189	616 861	12 751 051			
° Comptes de régularisation Passif	2 907 837		2 907 837					

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I . DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX		NEANT
II . DÉROGATIONS AUX MÉTHODES D'ÉVALUATION		NEANT
III . DÉROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE		NEANT
	TOTAL :	

**ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS
HORS OPÉRATION DE CRÉDIT-BAIL**

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT EXERCICE 2012	MONTANT EXERCICE 2011
<u>° Avals et cautions</u>		
- Crédit d'enlèvement	1.000.000/BMCE	1.000.000/BMCE
- Crédit d'enlèvement	300.000/ ATW	300.000/ ATW
- Ligne ENTREPOT DE STOCKAGE	2.000.000/BMCE	2.000.000/BMCE
- Ligne ENTREPOT DE STOCKAGE	3.000.000/ ATW	3.000.000/ ATW
- Ligne ENTREPOT DE STOCKAGE	2.000.000/ CDM	2.000.000/ CDM
- Soumission cautionnée pour MEAD CASA	2.000.000/BMCE	2.000.000/BMCE
- Soumission cautionnée pour MEAD TANGER,	2.000.000/BMCE	2.000.000/BMCE
- Soumission cautionnée pour MEAD NOUACEUR,	1.000.000/BMCE	1.000.000/BMCE
- AGENCE SPECIALE TANGER	300.000/ ATW	300.000/ ATW
- IATA - CASS MAROC	680.000/ ATW	680.000/ ATW
- TMSA	12.000/ ATW	12.000/ ATW
- SOFILOG	847.858/ ATW	847.858/ ATW
- SOFILOG	1.136.568/ ATW	1.136.568/ ATW
- ODEP Casablanca	130.000/BMCE	130.000/BMCE
- ODEP Tanger	180.000/BMCE	180.000/BMCE
- SOMAPORT	80.000/ ATW	80.000/ ATW
- ONDA	69.732/ ATW	69.732/ ATW
- ONE	20.000/ CDM	20.000/ CDM
- TOTAL (Carburant)	100.000/ ATW	100.000/ ATW
- Contre Garantie filiale TIMAR TANGER MED/ loyers TMSA	221.175€/ CDM	
- Garantie de paiement en faveur de VIALTIS	54.000€/ BMCE	54.000€/BMCE
- Contre Garantie filiale TIMAR TANGER MED/ loyers TMSA	222.000€/ BMCE	
- Contre Garantie filiale TIMAR TANGER MED/ TMPA Droits de port	20.000€/ BMCE	
- Contre Garantie filiale TIMAR TANGER MED/ refinancement Investissements	145.000€/ BMCE	
- Contre Garantie filiale TIMAR TANGER MED/ Investissements	123.000€/ BMCE	
- Contre Garantie filiale TIMAR TUNISIE/ CMT	20.000€/ ATW	
- Contre Garantie filiale TIMAR AO/ Caution douane	91.469,41€ / ATW	
- Contre Garantie filiale TIMAR AO/ Crédit Bail	14.218,79€ / ATW	
<u>° Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires</u>		
<u>° Autres engagements donnés</u>		
- Ligne d' ESCOMPTE	1.000.000/ ATW	1.000.000/ ATW
- Ligne d' ESCOMPTE	1.500.000/ CDM	1.500.000/ CDM
- Ligne d' ESCOMPTE	3.000.000/BMCE	3.000.000/BMCE
- Ligne d' ESCOMPTE	1.500.000/SGMB	1.500.000/SGMB
- Autorisation de DECOUVERT	4.000.000/ ATW	4.000.000/ ATW
- Autorisation de DECOUVERT	4.000.000/BMCE	4.000.000/BMCE
- Autorisation de DECOUVERT	3.000.000/ CDM	3.000.000/ CDM
- Autorisation de DECOUVERT	1.000.000/SGMB	1.000.000/SGMB
- Autorisation de DECOUVERT	1.000.000/CDM TG	1.000.000/CDM TG
- Spot /dépasement provisoire / 3 mois	4.000.000/BMCE	0,00

ENGAGEMENTS REÇUS		
<u>° Avals et cautions</u>		
<u>° Autres engagements reçus</u>		

TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT BAIL 1/2

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
ACQUIS. 2 LOT TERRAIN & TRAVAUX CONSTRUCTION										SOGLEASE
22896	25/08/2004	120	12 000 000		11 049 201	1 497 634	1 497 808	873 721	3 000 000	
1 CAMION RENAULT MIDLUM 45774-A7										CDM LEASING
011453	25/09/2008	48	412 875	60	406 947	81 389	0	0	4 129	/BERLIET MAROC
1 CELLULE MULTI USAGE SUR CHASSIS CAMION RENAULT MIDLUM										CDM LEASING
011454	25/09/2008	48	71 000	60	69 980	13 996	0	0	710	/JOULALI & CIE SARL
ACQUIS. 2 LOT TERRAIN & TRAVAUX CONSTRUCTION										SOGLEASE MAROC
037827	25/08/2009	120	41 593 097	120	12 121 172	4 978 533	4 971 707	27 758 695	12 000 000	BANQUE CHAABI
TOYOTA LAND CRUISER 54000 A7										MAGHREBAIL
0360070/157	20/02/2010	60	716 742	60	391 220	204 115	204 115	221 124	7 167	/DEMIMPEX
3 TRACTEURS VOLVO 54572 A7 - 54573 A7 - 54574 A7										MAGHREBAIL
0366870/157	10/03/2010	48	2 550 000	60	1 325 241	722 859	722 859	120 476	25 500	/VOLVO
2 CAMIONS ISUZU TYPE FVR33M CHASSIS CABINE 49732 D6 /49733 D6										WAFABAIL
06048910	05/08/2010	48	842 210	60	335 106	236 545	236 545	137 985	8 422	/CFAO MOTORS
2 CELLULES ISOTHERMES A TEMPERATURE POSITIVE EQUIPEE D'UN GROUPE DE FROID										WAFABAIL
060490MO	15/08/2010	48	284 286	60	113 114	79 845	79 845	46 576	2 843	/CECI
3 SEMI-REMORQUES FRIGORIFIQUES DE MARQUE CHEREAU										MAGHREBAIL
0382970	15/11/2010	48	1 988 808	60	658 974	558 581	558 581	465 484	19 888	/CHEREAU
1 TRACTEURS VOLVO 59807-A7										MAGHREBAIL
0408660	01/04/2011	18	950000	60	200114,4	200114,37	0	0	9500	/VOLVO
3 TRACTEURS VOLVO 59808-A7 à 59810-A7 AVENANT N°1 du 08/10/2012 suite cession 59807-A7 (contrat initial du 19/01/2011)										MAGHREBAIL
0408660	01/10/2012	48	2850000	60	600343,17	801258,05	800457,6	1000572	28500	/VOLVO
Sous-total			64 259 019		27 271 411	9 374 870	9 071 917	30 624 634	15 106 659	

TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT BAIL 2/2

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur		Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
			estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien			A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1 SEMI-REMORQUE CHASSIS CHEREAU 14223	05/12/2011	60	726 056	60	14 193	170 311	170 311	496 740	7 261	CDM LEASING /CHEREAU
1 SEMI-REMORQUE CHASSIS CHEREAU 14224	05/01/2012	60	717 074	60	0	168 204	168 204	504 612	7 171	CDM LEASING /CHEREAU
1 PEUGEOT PARTNER XR 65160-A7 0454550/157	15/01/2012	48	119 798	60	0	33 647	33 647	67 293	1 198	MAGHREBAIL /SOPRIAM
1 CAMION VOLVO AG30A FH 500 4X2T 64661-A7 0442370/157	20/01/2012	48	950 000	60	0	266 819	266 819	533 638	9 500	MAGHREBAIL /VOLVO
1 PICK-UP TOYOTA HILUX D4D 2500 BASIC DC 4X4 65186-A7 0450230/157	10/02/2012	48	234 034	60	0	60 254	65 731	136 940	2 340	MAGHREBAIL /TOYOTA
1 CHARIOT THERMIQUE MARQUE : LINDE TYPE H25-351 0504090/157	41187	48	245 000	60	0	17 272	68 811	189 231	2450	MAGHREBAIL /SRM
1 CHARIOT ELEVATEUR ELECTRIQUE A MAT RETRACTABLE 014907	41248	48	415 000	60	0	9 805	117 664	343 187	4150	CDM LEASING /SMAC
1 CHARIOT THERMIQUE MARQUE : LINDE TYPE H30-351 015402	41248	48	268 000	60	0	6 270	75 243	219 458	2680	CDM LEASING /SRM
1 TRACTEUR ROUTIER VOLVO FH500 4*2 AG30A 70774 A7 015494	41248	48	955 000	60	0	22 344	268 122	782 023	9550	CDM LEASING /VOLVO
1 TRACTEUR ROUTIER VOLVO AG40A FH 42T 540 70773 A7 015495	41248	48	955 000	60	0	22 344	268 122	782 023	9550	CDM LEASING /VOLVO
1 SYSTÈME DE PRODUCTION DE FROID + EVAPORATEURS PLAFONNIERS 0513170	41258	48	413 590	120	0	9 680	116 162	338 805	4135	MAGHREBAIL /GLOTEN
Total			70 257 570			27 285 604	10 161 819	10 690 752	35 018 584	15 166 644

ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A, ORIGINE DES RÉSULTATS A AFFECTER	MONTANT	B, AFFECTATION DES RÉSULTATS	MONTANT
(Décision du 08/05/2012)		Réserve légale	405 032
Report à nouveau	16 910 492	Autres réserves	0
Résultats nets en instance d'affectation		Tantièmes	
Résultat net de l'exercice	8 100 648	Dividendes	1 950 000
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	22 656 107
TOTAL A	25 011 140	TOTAL B	25 011 140

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

Date de clôture (1) : 31.12.2012

Date d'établissement des états de synthèse (2) : 21.03.2013

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du détail réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON A CET EXERCICE AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES	INDICATION DES ÉVÈNEMENTS
	- Favorables - Défavorables

• Etats de synthèse 2013

BILAN (ACTIF)

		EXERCICE		EX. PRECEDENT	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net 31/12/2013	Net 31/12/2012
	IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)	1 099 573	659 744	439 829	659 744
	Frais préliminaires			0	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 099 573	659 744	439 829	659 744
	Primes de remboursement des obligations			0	
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	6 801 149	3 214 512	3 586 637	4 430 000
C	Immobilisations en recherche et développement			0	
T	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 464 899	3 214 512	1 250 387	2 122 500
I	Fonds commercial	2 250 000		2 250 000	2 250 000
F	Autres immobilisations incorporelles	86 250		86 250	57 500
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	21 684 174	14 568 710	7 115 463	11 743 943
	Terrains			0	
I	Constructions			0	
M	Installations techniques, matériel et outillage	2 116 234	1 138 128	978 105	1 144 615
M	Matériel de transport	8 697 726	6 801 384	1 896 342	4 319 052
O	Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	10 821 214	6 604 301	4 216 913	6 269 166
B	Autres immobilisations corporelles	49 000	24 897	24 103	11 111
I	Immobilisations corporelles en cours			0	
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	58 235 110	15 160 671	43 074 439	52 464 907
I	Prêts immobilisés			0	
S	Autres créances financières	13 175 509		13 175 509	8 463 751
E	Titres de participation	45 059 601	15 160 671	29 898 930	44 001 156
	Autres titres immobilisés			0	
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)	33 012	0	33 012	7 475
	Diminution des créances immobilisées	33 012		33 012	7 475
	Augmentation des dettes de finance			0	
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	87 853 017	33 603 637	54 249 380	69 306 069
	STOCKS (f)	0	0	0	0
	Marchandises			0	
	Matières et fournitures consommables			0	
A	Produits en cours			0	
C	Produits interm. et produits resid.			0	
T	Produits finis			0	
I	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	135 248 086	5 588 673	129 659 413	107 891 781
F	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	847 499		847 499	165 194
	Clients et comptes rattachés	102 159 119	4 423 383	97 735 736	78 274 152
C	Personnel	1 027 558		1 027 558	649 719
I	Etat	13 431 680		13 431 680	11 599 321
R	Comptes d'associés			0	221 354
C	Autres débiteurs	17 627 084	1 165 290	16 461 794	16 813 492
U	Compte de régularisation actif	155 146		155 146	168 549
L	TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)			0	
A	ECART DE CONVERSION - ACTIF (i)	157 395		157 395	509 925
N	TOTAL II (f+g+h+i)	135 405 481	5 588 673	129 816 808	108 401 706
T	TRESORERIE - ACTIF	22 432 577	0	22 432 577	1 788 076
R	Chèques et valeurs à encaisser	19 101 150		19 101 150	
E	Banques, T.G & CP	2 442 566		2 442 566	1 403 963
S	Caisses, régies d'avances et accreditifs	888 861		888 861	384 113
O	TOTAL III	22 432 577	0	22 432 577	1 788 076
	TOTAL GENERAL I+II+III	245 691 075	39 192 309	206 498 765	179 495 851

BILAN (PASSIF)

		Exercice	N-1
	CAPITAUX PROPRES		
	Capital social ou personnel (1)	24 375 000	24 375 000
	moins: Actionnaires, capital souscrit non appele dont vers..		
	Moins : Capital appelé		
	Moins : Dont versé		
F	Prime d'emission, de fusion, d'apport	25 143 750	25 143 750
I	Ecarts de reevaluation		
N	Reserve legale	2 437 500	2 001 844
A	Autres reserves	633 499	633 499
N	Report à nouveau (2)	29 573 008	22 656 107
C	Resultat net de l'exercice (2)	7 379 670	9 302 557
E	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	89 542 427	84 112 757
M	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)	0	0
E	Subventions d'investissement		
N	Provisions reglementees		
T			
P	DETTES DE FINANCEMENT (c)	2 696 680	5 757 525
E	Emprunts obligataires		
R	Autres dettes de financement	2 696 680	5 757 525
M			
A	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	3 543 812	2 465 275
N	Provisions pour charges	3 510 800	2 457 800
E	Provisions pour risques	33 012	7 475
N	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)	5 315	0
T	Augmentation des creances immobilisees		
	Diminution des dettes de financement	5 315	
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	95 788 234	92 335 557
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	70 707 398	62 953 485
A	Fournisseurs et comptes rattaches	42 659 192	32 710 472
S	Clients crediteurs, avances et acomptes	628 973	20 811
S	Personnel	2 260 743	1 730 912
I	Organismes sociaux	2 494 452	2 064 407
F	Etat	12 432 676	10 047 988
	Comptes d'associes	1 079 406	300 006
C	Autres creances	6 965 138	13 171 051
I	Comptes de regularisation - passif	2 186 818	2 907 837
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	1 386 013	1 307 588
C	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h)(Elements circulants)	149 544	45 848
U	TOTAL II (f+g+h)	72 242 954	64 306 922
T	TRESORERIE PASSIF		
R	Credits d'escompte	7 257 060	
E	Credit de tresorerie		4 000 000
S	Banques (soldes crediteurs)	31 210 517	18 853 372
O	TOTAL III	38 467 577	22 853 372
	TOTAL I+II+III	206 498 765	179 495 851

(1) Capital personnel debiteur

(2) Beneficiaire (+) . deficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

	I	PRODUITS D'EXPLOITATION	OPERATIONS		Totaux de L'exercice 31/12/2013 3 = 1 + 2	Totaux de L'exercice Précédent 31/12/2012		
			Propres à L'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2				
								0
E X P L O I T A T I O N	II	Ventes de marchandises			0			
		Ventes de biens et services produits	222 405 125		222 405 125	212 164 825		
		<i>Variation de stock de produits</i>			0			
		Immobilisations produites pour l'Ese p/elle-même			0			
		Subvention d'exploitation			0			
		Autres produits d'exploitation			0			
		Reprises d'exploitation; transfert de charges	697 178		697 178	1 526 367		
		TOTAL I	223 102 304	0	223 102 304	213 691 192		
				CHARGES D'EXPLOITATION			0	
				Achats revendus de marchandises			0	
		Achat consommés de matières et de fournitures	105 029 027	50 056	105 079 083	103 339 653		
		Autres charges externes	59 831 051	2 719	59 833 770	51 134 408		
		Impôts et taxes	2 399 550	30 953	2 430 503	1 497 011		
		Charges de personnel	38 426 984	32 651	38 459 635	34 179 967		
		Autres charges d'exploitation	428 574		428 574	428 580		
		Dotations d'exploitation	5 807 957		5 807 957	7 707 944		
		TOTAL II	211 923 142	116 380	212 039 522	198 287 564		
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			11 062 782	15 403 628		
	IV	PRODUITS FINANCIERS			0			
F I N A N C I E R	V	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés			0			
		Gains de change	389 872		389 872	605 833		
		Intérêts et autres produits financiers	184 410		184 410	589 973		
		Reprises financières; transfert de charges	1 352 991		1 352 991	905 270		
		TOTAL IV	1 927 274	0	1 927 274	2 101 076		
		CHARGES FINANCIERES			0			
		Charges d'intérêts	2 012 587		2 012 587	1 484 740		
		Pertes de changes	810 770		810 770	1 370 906		
		Autres charges financières			0			
		Dotations financières	15 351 078		15 351 078	1 133 409		
		TOTAL V	18 174 435	0	18 174 435	3 989 055		
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			-16 247 161	-1 887 979		
	VII	RESULTAT COURANT (III - VI)			-5 184 379	13 515 649		

1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial ;augmentation (+) ;diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) (suite)

	VII	RESULTAT COURANT (Report)	OPERATIONS		Totaux de L'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de L'exercice précédent		
			Propres à L'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2				
								-5 184 379
N O N C O U R A N T	VIII	PRODUITS NON COURANTS			0			
		Produits des cessions d'immobilisations	23 269 463		23 269 463	1 003 074		
		Subventions d'équilibre			0			
		Reprises sur subventions d'investissement			0			
		Autres produits non courants	416 351	39 549	455 900	906 097		
		Reprises non courantes; transferts de charges			0			
		TOTAL VIII	23 685 814	39 549	23 725 363	1 909 171		
			IX	CHARGES NON COURANTES			0	
		Valeurs nettes d'amort. des Immo cédées		7 100 649		7 100 649	1 388 171	
		Subventions accordées				0		
Autres charges non courantes	484 379			484 379	278 783			
Dotations non courantes aux amortiss. et provision				0				
		TOTAL IX	7 585 028	0	7 585 028	1 666 954		
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII- IV)			16 140 335	242 216		
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)			10 955 955	13 757 866		
	XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	3 576 285		3 576 285	4 455 309		
	XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			7 379 670	9 302 557		
	XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			248 754 940	217 701 439		
	XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			241 375 270	208 398 882		
	XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			7 379 670	9 302 557		

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

	MASSES	EXERCICE (a)	EXERCICE PRÉCÉDENT (b)	VARIATIONS (a) - (b)	
				EMPLOIS (c)	RESSOURCES (d)
1	Financement Permanent	95 788 234	92 335 557		O U 3 452 677
2	<u>Moins Actif Immobilisé</u>	54 249 380	69 306 069		O U 15 056 688
3	= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	41 538 854	23 029 488		O U 18 509 365
4	Actif Circulant	129 816 808	108 401 706	21 415 101	O U
5	<u>Moins Passif Circulant</u>	72 242 954	64 306 922		O U 7 936 032
6	= Besoin de Financement Global (4-5) (B)	57 573 854	44 094 785	13 479 069	O U 0
7	Trésorerie Nette (ACTIF - PASSIF) (A-B)	-16 035 000	-21 065 296	5 030 296	O U 0

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
1 * RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
Autofinancement	(A)		8 472 775		12 291 500
Capacité d'autofinancement			10 422 775		14 241 500
- Distribution de bénéfices			1 950 000		1 950 000
Cessions et réductions d'immobilisations	(B)		24 770 344		22 574 397
Cessions d'immobilisations incorporelles			8 690		0
Cessions d'immobilisations corporelles			23 260 773		1 003 074
Cessions d'immobilisations financières			0		0
Récupération sur créances immobilisées			1 500 881		21 571 323
Augmentation des capitaux propres et assimilés	(C)		0		0
Augmentation de capital, apports			0		0
Subventions d'investissement			0		0
Augmentation des dettes de financement	(D)		0		490 000
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			33 243 119		35 355 897
2 * EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
Acquisitions et augmentations d'immobilisations	(E)	11 672 908		49 183 421	
Acquisition d'immobilisations incorporelles		40 350		23 690	
Acquisition d'immobilisations corporelles		5 176 844		5 514 695	
Acquisition d'immobilisations financières		222 854		0	
Augmentation des créances immobilisées		6 232 861		43 645 035	
Remboursement des capitaux propres	(F)	0		0	
Remboursement des dettes de financement	(G)	3 060 845		3 024 521	
Emplois en non valeurs	(H)	0		0	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		14 733 753		52 207 942	
3 * VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL		13 479 069	0	0	2 716 424
4 * VARIATION DE LA TRÉSORERIE		5 030 296	0	0	14 135 620
TOTAL GÉNÉRAL		33 243 119	33 243 119	52 207 942	52 207 942

ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

1- TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R.)			EXERCICE 2013	EXERCICE 2012	
1		Ventes de marchandises (en l'état)			
2	-	Achats revendus de marchandises			
I	=	MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT	0	0	
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	222 405 125	212 164 825	
3		Ventes de biens et services produits	222 405 125	212 164 825	
4		Variation de stocks de produits			
5		Immobilisations produites par l'Ese pour elle même			
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	164 912 853	154 474 061	
6		Achats consommés de matières et fournitures	105 079 083	103 339 653	
7		Autres charges externes	59 833 770	51 134 408	
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I-II+III)	57 492 273	57 690 764	
8	+	Subventions d'exploitation			
V	9	-	Impôts et taxes	2 430 503	1 497 011
10	-	Charges de personnel	38 459 635	34 179 967	
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) OU INSU	16 602 134	22 013 786	
11	+	Autres produits d'exploitation			
12	-	Autres charges d'exploitation	428 574	428 580	
13	+	Reprises d'exploitation: transfert de charges	697 178	1 526 367	
14	-	Dotations d'exploitation	5 807 957	7 707 944	
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	11 062 782	15 403 628	
VII		RESULTAT FINANCIER	-16 247 161	-1 887 979	
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	-5 184 379	13 515 649	
IX		RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	16 140 335	242 216	
15	-	Impôts sur les résultats	3 576 285	4 455 309	
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	7 379 670	9 302 557	

2 - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT				
1		RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)		
		* Benefice +	7 379 670	9 302 557
		* Perte -		
2	+	Dotations d'exploitation	4 861 301	5 280 081
3	+	Dotations financières	15 193 683	623 484
4	+	Dotations non courantes		
5	-	Reprises d'exploitation		1 325 000
6	-	Reprises financières	843 066	24 719
7	-	Reprises non courantes		
8	-	Produits des cession des immobilisation	23 269 463	1 003 074
9	+	Valeurs nettes des immobilisations cedees	7 100 649	1 388 171
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	10 422 775	14 241 500
10	-	Distributions de benefices	1 950 000	1 950 000
II		AUTOFINANCEMENT	8 472 775	12 291 500

(1) (2) A l'exclusion des dotations et reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie,

(3) y compris les reprises sur subventions d'investissement.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERS

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EX	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	1 099 573	0	0	0	0	0	0	1 099 573
* Frais préliminaires								0
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 099 573							1 099 573
* Primes de remboursement obligations								0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 769 489	40 350	0	0	8 690	0	0	6 801 149
* Immobilisation en recherche et développement								0
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 461 989	11 600			8 690			4 464 899
* Fonds commercial	2 250 000							2 250 000
* Autres immobilisations incorporelles	57 500	28 750						86 250
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 569 002	5 176 844	0	0	9 061 672	0	0	21 684 174
* Terrains		3 000 000			3 000 000			0
* Constructions		868 954			868 954			0
* Installations techniques, matériel et outillage	2 113 333	83 875			80 975			2 116 234
* Matériel de transport	11 467 335	601 010			3 370 619			8 697 726
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	11 958 334	604 004			1 741 124			10 821 214
* Autres immobilisations corporelles Informatique	30 000	19 000						49 000
TOTAL GENERAL	33 438 064	5 217 194	0	0	9 070 362	0	0	29 584 896

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	439 829	219 915	0	659 744
* Frais préliminaires				0
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	439 829	219 915		659 744
* Primes de remboursement obligations				0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 339 489	875 963	941	3 214 512
* Immobilisation en recherche et développement				0
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 339 489	875 963	941	3 214 512
* Fonds commercial				0
* Autres immobilisations incorporelles				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 825 059	2 712 423	1 968 772	14 568 710
* Terrains				0
* Constructions				0
* Installations techniques, matériel et outillage	968 718	176 168	6 759	1 138 128
* Matériel de transport	7 148 284	1 476 119	1 823 018	6 801 384
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	5 689 168	1 054 128	138 995	6 604 301
* Autres immobilisations corporelles Informatique	18 889	6 008		24 897
* Immobilisations corporelles en cours				0
TOTAL GENERAL	16 604 378	3 808 301	1 969 713	18 442 966

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
13/02/2013	DIVERS LEASEBACK MAGHREBAIL	8690	940,8	7749,2	8690	940,8	
31/12/2013	2313.TF115919C-11635C	3000000		3000000	13876000	10876000	
31/12/2013	2321.TF115919-116352C	868954,41		868954,41	5225150	4356195,59	
13/02/2013	2332.DIVERS LEASEBACK MAGHREBAIL	80975	6758,54	74216,46	80975	6758,54	
15/01/2013	2340.SEMI REMORQUE LAMBERET 5QK	743060	13822,17	729237,83	747872,03	18634,2	
15/01/2013	2340.SEMI REMORQUE LAMBERET 7QK	740859	9327,98	731531,02	747827,57	16296,55	
13/02/2013	2340.DIVERS LEASEBACK MAGHREBAIL	106700	19868,23	86831,77	103366,66	16534,89	
25/12/2013	2340.TRACTEUR RENAULT 46337 A7	810000	810000		330000	330000	
25/12/2013	2340.TRACTEUR RENAUT 46338 A7	810000	810000		330000	330000	
25/12/2013	2340.CAMION KIA 25405 A59	160000	160000		70000	70000	
13/02/2013	2351.DIVERS LEASEBACK MAGHREBAIL	82593,66	7251,39	75342,27	82593,66	7251,39	
13/02/2013	2352.DIVERS LEASEBACK MAGHREBAIL	89152,5	6240,4	82912,1	89547,14	6635,04	
13/02/2013	2355.DIVERS LEASEBACK MAGHREBAIL	322249,7	46074,7	276175	330312,56	54137,56	
13/02/2013	2356.DIVERS LEASEBACK MAGHREBAIL	1247128,15	79428,82	1167699,33	1247128,15	79428,82	
TOTAL		9 070 362	1 969 713	7 100 649	23 269 463	16 168 813	

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse		Produits inscrits au C.P.C. de	
						6	7		8
1/ TIMAR INTERNATIONAL		3821000 38.210 Actions de 100 €	0,910756347 34.800 Actions	39031949	39031949	41639	2334217 EUROS	-1408758 EUROS	7040
2/ TIMAR TANGER MEDITERRANEE		400000 40.000 Actions de 10 €	0,9999 39.996 Actions	4481602	4481602	41639	NC DIRHAMS	NC DIRHAMS	0
3/ TIMAR Tunisie		80 000,00 DT 8.000 Actions de 10 DT	0,8 6.400 Actions	364108,8	364108,8	41639	NC DINARS	NC DINARS	0
4/ TIMAR Mali		65 000 000,00 F/CFA 6.500 Actions de 10 000F/CFA	1 6.500 Actions	1105440,86	1105440,86	41639	NC F/CFA	NC F/CFA	46542
5/ ECO-OLEO MAROC		300000 3.000 Actions de 100 DHS	0,25 750 Actions	75000	75000	41639	NC DIRHAMS	NC DIRHAMS	0
6/ COMPAGNIE DE TRANSPORT DU TENEREE		10000 100 Actions de 100 DHS	0,15 15 Actions	1500	1500	41639	NC DIRHAMS	NC DIRHAMS	2493
TOTAL				45 059 600,66	45 059 600,66				

ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capita 24375000 DH

Nom, prénom ou ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	N°IF	N° CIN ou CE	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
				Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2			3	4	5	6	7	8
M. Jean-Charles PUECH	CASABLANCA / MAROC	136541	CASABLANCA / MAROC	136 541	136 541	100	13 654 100	13 654 100	13 654 100
Mme Genevieve PUECH	CASABLANCA / MAROC	206	CASABLANCA / MAROC	206	206	100	20 600	20 600	20 600
M. Olivier PUECH	CASABLANCA / MAROC	12500	CASABLANCA / MAROC	12 500	12 500	100	1 250 000	1 250 000	1 250 000
M. Jean Charles PUECH	MARRAKECH / MAROC	10260	MARRAKECH / MAROC	10 260	10 260	100	1 026 000	1 026 000	1 026 000
Mme Cecile PUECH	LYON / France	10000	LYON / France	10 000	10 000	100	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Flottant en Bourse		74243		74 243	74 243	100	7 424 300	7 424 300	7 424 300
				243 750	243 750		24 375 000	24 375 000	24 375 000

TABLEAU DES CRÉANCES

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ÉCHUES ET NON RECOUVRÉES	MONTANT EN DEVISES	MONTANTS SUR ÉTAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR EFFETS
<u>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</u>								
° Prêts immobilisés	0		0					
° Autres créances	13 175 509	5 908 423	7 267 086			58 983		
<u>DE L'ACTIF CIRCULANT</u>								
° Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	847 499		847 499					
° Clients et comptes rattachés	102 159 119		97 735 736	4 423 383	617 791	19 706 351		7 257 060
° Personnel	1 027 558		1 027 558					
° État	13 431 680		13 431 680			13 431 680		
° Comptes d'associés	0		0					
° Autres débiteurs	17 627 084		16 461 794	1 165 290	13 800 157			
° Comptes de régularisation Actif	155 146		155 146					

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ÉCHUES ET NON RECOUVRÉES	MONTANT EN DEVISES	MONTANTS SUR ÉTAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR EFFETS
<u>DE FINANCEMENT</u>								
° Emprunts obligataires	0							
° Autres dettes de financement	2 696 680	-300 501	2 997 180					
<u>DU PASSIF CIRCULANT</u>								
° Fournisseurs et comptes rattachés	42 659 192		41 632 335	1 026 857	3 715 613	1 883 705		1 601 536
° Clients créditeurs, avances et acomptes	628 973		628 973					
° Personnel	2 260 743		2 260 743					
° Organismes sociaux	2 494 452		2 494 452			428 545		
° État	12 432 676		12 432 676			12 432 676		
° Comptes d'associés	1 079 406		1 079 406					
° Autres créanciers								
° Comptes de régularisation Passif	6 965 138		6 788 260	176 877	6 483 539			
	2 186 818		2 186 818					

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I . DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX		NEANT
II . DÉROGATIONS AUX MÉTHODES D'ÉVALUATION		NEANT
III . DÉROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE		NEANT
	TOTAL :	

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
Changements affectant les méthodes d'évaluation :		NEANT
Changements affectant les règles de présentation :		NEANT

TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT BAIL 1/3

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer A moins d'un an	A plus d'un an	Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
14223-CDM-CHEREAU	12/05/2011	60	726 056	60	184 503	170 311	170 311	326 429	7 261	1 SEMI-REMORQUE CHASSIS CHEREAU + ACCESS,	
14224-CDM-CHEREAU	01/05/2012	60	717 074	60	168204	168204	168204	336408	7171	1 SEMI-REMORQUE CHASSIS CHEREAU + ACCESS,	
15402-CDM-SRM	12/05/2012	48	268000	60	6 270	75 243	75 243	144 215	2 680	1 CHARIOT THERMIQUE LINDE TYPE H30-351	
14907-CDM-SMAC	12/05/2012	48	415000	60	9 805	117 664	117 664	225 523	4 150	1 CHARIOT ELEVATEUR ELECTRIQUE A MAT RETRACTABLE	
15494-CDM-VOLVO	12/05/2012	48	955000	60	22 344	268 122	268 122	513 901	9 550	1 TRACTEUR VOLVO FH500 4*2 AG30A 1/12/865 70774 A7	
15495-CDM-VOLVO	12/05/2012	48	955000	60	22 344	268 122	268 122	513 901	9 550	1 TRACTEUR ROUTIER VOLVO AG40A FH 42T 540 1/12/864 70773 A7	
15458-CDM-MIFA GROUP	15/01/2013	48	116666,67	60		39 694	39 694	79 387	1 167	1 MOTO YAMAHA FZ 8 NAKED ABS 800CC WW281354	
15880-CDM-SMAC	15/07/2013	48	270000	60		38 276	76 552	191 381	2 700	1 CHARIOT ELEVATEUR ELECTRIQUE TCM FB25-8	
16089-CDM-CECI	10/05/2013	48	255000	60		17 898	71 593	196 880	2 550	1 SEMI REMORQUE TYPE PLATEAU PORTE CONTENAIR 218010 MEC 03/10/2013	
16177-CDM-SRM	25/07/2013	48	242000	60		33 984	67 969	169 922	2 420	1 CHARIOT THERMIQUE	
16391-CDM-AUTO NEJMA	12/05/2013	48	1000000	60		23 396	280 756	818 872	10 000	1 TRACTEUR MERCEDES BENZ TIR 1851 LS EURO5	
16427-CDM-SRM	12/05/2013	48	297000	60		6 951	83 416	243 297	2 970	1 CHARIOT ELEVATEUR THERMIQUE 3000Kg	
22896-SOG-SOGELEASE	25/08/2004	120	12000000	120	12 546 835	1 513 832			3 000 000	ACQUIS. 2 LOT TERRAIN & TRAVAUX CONSTRUCTION	
037827-SOG-SOGELEASE	25/08/2009	120	41 593 097	120	17 099 705	5 025 492	5 379 135	24 654 368	12 000 000	ACQUIS. 2 LOT TERRAIN & TRAVAUX CONSTRUCTION	
6048910-WFB-CFAO MOTORS	08/05/2010	48	842210	60	571 651	236 545	137 985		8 422	2 CAMIONS ISUZU TYPE FVR33M CHASSIS CABINE 49732 D6 -49733 D6	
Sous-total			60 535 437		30 631 660	8 003 735	7 204 764	28 414 482	15 070 590		

TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT BAIL 2/3

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer A moins d'un an A plus d'un an		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
60490-WFB-CECI	15/08/2010	48	284 286		60	192 959	79 845	46 576		2 843	2 CELLULES ISOTHERME A TEMPERATURE POSITIVE EQUIPEE D
118457-WFB-D3 METAL	25/05/2013	60	128 040		120		19 790	29 685	98 949	1 280	TRAVAUX AMENAGEMENT : CHENEUX & TOLES TOITURE 5 SEMI REMORQUE KRONE MEGA LINER 7440-09 MES 05/04/13- 7467-09
118435-WFB-CECI	04/10/2013	48	1 484 000		60		312 600	416 800	937 799	14 840	MES 30/05/13-7469-09 MES 30/05/13-7441-09 MES 10/05/13-7468 MES 05/04/2013
120854-WFB-N2H, KORALUX, KSTS NEGC	20/07/2013	48	107 128		120		15 044	30 088	75 220	1 071	DIVERS MOBILIER N2H, KORALUX, KSTS NEGOCE
120851-WFB-SYKATECH, T-TEAM	20/07/2013	48	293 721		120		41 247	82 495	206 237	2 937	DIVERS MATERIELS : SURVEILLANCE, INFORMATIQUE, ELECTRIQUE,LICENCES
122180-WFB-SYKATECH, T-TEAM, MOBILIER N2H, KORALUX	15/10/2013	48	119 300		120		8 377	33 507	92 144	1 193	DIVERS MATERIELS : SURVEILLANCE, INFORMATIQUE, MOBILIER
122179-WFB-OKKAR AGENCEMENT	30/09/2013	48	101 150		120		9 470	28 409	75 758	1 012	TX AMENAGEMENT
124172-WFB-SOMAAE SARLAU	20/12/2013	48	133 213		120		3 118	37 415	109 126	1 332	TX AMENAGEMENT
124173-WFB-IT PLUS	20/11/2013	48	109 258		60		5 114	30 686	86 944	1 093	MATERIEL INFORMATIQUE
125313-WFB-H2F PROD	31/12/2013	48	120 000		120		2 809	33 703	98 302	1 200	TX AMENAGEMENT- RAYONNAGE
360070-MGB-DEMIMPEX	20/02/2010	60	716 742		60	595 335	204 115	204 115	17 010	7 167	TOYOTA LAND CRUISER 54000 A7
366870-MGB-VOLVO	03/10/2010	48	2 550 000		60	2 048 100	722 859	120 476		25 500	3 TRACTEURS VOLVO 54572 A7- 54573 A7- 54574 A7 3 SEMI-REMORQUES
382970-MGB-CHEREAU	15/11/2010	48	1 988 808,09		60	1 210 259	558 581	465 484		19 888	FRIGORIFIQUES DE MARQUA CHEREAU
408660-MGB-VOLVO	04/01/2011	48	2 850 000		60	1 400 801	800 458	800 458	200 114	28 500	3 TRACTEURS ROUTIERS VOLVO 59808-A7 ? 59810-A7
442370-MGB-VOLVO	20/01/2012	48	950 000		60	266 819	266 819	266 819	266 819	9 500	1 CAMION VOLVO AG30A FH 500 4X2T 64661-A7
Sous-total			70 482 274			36 345 933	11 053 980	9 831 481	30 678 906	15 189 947	

TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT BAIL 3/3

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer A moins d'un an	A plus d'un an	Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
450230-MGB-TOYOTA		41184	48	234 034	60	60 253,71	65 731	65 731	71 209	2 340	1 PICK-UP TOYOTA HILUX D4D 2500 BASIC DC 4X4 65186-A7
454550-MGB-SOPRIAM	15/01/2012		48	119797,91	60	33 646,68	33 647	33 647	33 647	1 198	1 PEUGEOT PARTNER XR 65160-A7
503660-MGB-LAMBERET		41277	60	1495699,6	60		288 969	346 763	1 098 083	14 957	2 SEMI REMORQUES FRIGORIFIQUE LAMBERET
504090-MGB-SRM		41039	48	245 000	60	17 202,81	68 811	68 811	120 420	2 450	1 CHARIOT THERMIQUE LINDE TYPE H25-351
513170-MGB-GLOTEN	15/12/2012		48	413 590	120	9 680,15	116 162	116 162	222 643	4 136	1 SYST?ME DE PRODUCTION DE FROID + EVAPORATEURS PLAFONNIERS
521560-MGB-PSV DIFFUSION	15/02/2013		48	600962,5	120		154 722	168 788	351 641	6 010	1 ENSEMBLE DE RAYONNAGE A PALETTE TYPE LOURD POUR PLATE FORME & ENTREPOT
535810-MGB-DIVERS/LEASBACK		41277	60	1942613,17	120		377 519	453 023	1 434 572	19 426	1 ENSEMBLE MOBILIERS DE BUREAUX+ MATERIEL DE MANUTENTION + TRAVAUX AMENAGEMENTS
537520-MGB-KORALUX		41277	48	165 339	120		38 881	46 658	101 091	1 653	1 ENSEMBLE MOBILIERS DE BUREAUX
541690-MGB-VOLVO		41551	48	950 000	60		201 063	268 083	603 188	9 500	1 TRACTEUR ROUTIER VOLVO FH 42T-500 4X2 72944-A7
541710-MGB-VOLVO		41551	48	950 000	60		201 063	268 083	603 188	9 500	1 TRACTEUR ROUTIER VOLVO FH 42T-500 4X2 72945-A7
604700-MGB-AUTO NEJMA		41286	48	1 000 000	60		23 383	280 597	818 407	10 000	1 TRACTEUR MERCEDES BENZ TIR 1851 LS EURO5
604930-MGB-AUTO NEJMA		41286	48	1 000 000	60		23 383	280 597	818 407	10 000	1 TRACTEUR MERCEDES BENZ TIR 1851 LS EURO5
Total				75 440 237		36 466 717	12 647 313	12 228 423	36 955 401	15 281 117	

ETAT D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B. AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
		* Réserve légale	435 656
* Report à nouveau	22 656 107	* Autres réserves	
* Résultats nets en instance d'affectation		* Tantièmes	
* Résultat net de l'exercice	9 302 557	* Dividendes	1 950 000
* Prélèvements sur les réserves		* Autres affectations	
* Autres prélèvements		* Report à nouveau	29 573 008
TOTAL A	31 958 664	TOTAL B	31 958 664

DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

Date de clôture (1) : 31.12.2012

Date d'établissement des états de synthèse (2) : 24.03.2013

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du détail réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON A CET EXERCICE AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES	INDICATION DES ÉVÈNEMENTS
	- Favorables - Défavorables

• Comptes semestriels 30 juin 2013 et 2014

BILAN (ACTIF) au 30 juin 2014

		EXERCICE au 30 juin 2014		
		BRUT	Amortissements & Provisions	NET
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	1 099 573	769 635	329 938
	* Frais préliminaires	0	0	0
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 099 573	769 635	329 938
	* Primes de remboursement des obligations	0	0	0
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELES (B)	6 919 899	3 650 391	3 269 508
C	* Immobilisations en recherche et développement	0	0	0
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 583 649	3 650 391	933 258
I	* Fonds commercial	2 250 000	0	2 250 000
F	* Autres immobilisations incorporelles	86 250	0	86 250
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	24 281 786	15 745 848	8 535 938
I	* Terrains	0	0	0
M	* Constructions	0	0	0
M	* Installations techniques, matériel & outillage	4 729 121	1 246 284	3 482 837
O	* Matériel de transport	8 217 998	7 363 336	854 661
B	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. divers	11 285 667	7 107 759	4 177 907
I	* Autres immobilisations corporelles	49 000	28 468	20 532
L	* Immobilisations corporelles en cours	0		0
I	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	63 409 663	15 160 671	48 248 992
S	* Prêts immobilisés	0	0	0
E	* Autres créances financières	17 710 062	0	17 710 062
	* Titres de participation	45 699 601	15 160 671	30 538 930
	* Autres titres immobilisés	0	0	0
	ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	122 009		122 009
	* Diminution des créances immobilisées	122 009		122 009
	* Augmentation des dettes de financement	0		0
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	95 832 929	35 326 545	60 506 384
	STOCKS (F)	0	0	0
A	* Marchandises	0	0	0
C	* Matières et fournitures consommables	0	0	0
T	* Produits en cours	0	0	0
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	0	0	0
F	* Produits finis	0	0	0
	CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	128 169 565	5 985 452	122 184 113
C	* Fournis, débiteurs, avances et acomptes	669 700	0	669 700
I	* Clients et comptes rattachés	102 087 511	4 820 163	97 267 349
R	* Personnel	1 084 727	0	1 084 727
C	* Etat	11 998 584	0	11 998 584
U	* Comptes d'associés	0	0	0
L	* Autres débiteurs	11 162 965	1 165 290	9 997 675
A	* Comptes de régularisation - actif	1 166 078	0	1 166 078
N	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	13 866 904	0	13 866 904
T	ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	0		0
	TOTAL II (F+G+H+I)	142 036 469	5 985 452	136 051 017
T	TRESORERIE - ACTIF			
R	* Chèques et valeurs à encaisser	0		0
E	* Banques, T.G. et C.C.P.	2 536 083		2 536 083
S	* Caisses, Régies d'avances et accréditifs	733 700		733 700
O	TOTAL III	3 269 783	0	3 269 783
	TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	241 139 181	41 311 997	199 827 184

BILAN (PASSIF)

PASSIF		30-juin-14
	CAPITAUX PROPRES	
	* Capital social ou personnel (1)	24 375 000
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	
	* Capital appelé, dont versé...	
	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	25 143 750
F	* Écarts de réévaluation	0
I	* Réserve légale	2 437 500
N	* Autres réserves	633 499
A	* Report à nouveau (2)	35 002 679
N	* Résultats nets en instance d'affectation (2)	0
C	* Résultats net de l'exercice (2)	4 630 494
E	Total des capitaux propres (A)	92 222 922
M	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	0
E	* Subventions d'investissement	0
N	* Provisions réglementées :	0
T	(Provisions pour investissements : 2005 = 500.000)	
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	1 906 078
P	* Emprunts obligataires	0
E	* Autres dettes de financement	1 906 078
R		
M	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	4 243 309
A	* Provisions pour risques	122 009
N	* Provisions pour charges	4 121 300
E		
N	ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	0
T	* Augmentation des créances immobilisées	0
	* Diminution des dettes de financement	0
	Total I (A+B+C+D+E)	98 372 308
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	61 220 712
A	* Fournisseurs et comptes rattachés	34 319 785
S	* Clients créditeurs, avances et acomptes	60 909
S	* Personnel	2 610 614
I	* Organismes sociaux	2 798 083
F	* État	12 819 787
	* Comptes d'associés	909 400
C	* Autres créanciers	2 359 990
I	* Comptes de régularisations - passif	5 342 144
R		
C	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	1 290 819
U	ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)	0
L	Total II (F+G+H)	62 511 531
T	TRÉSORERIE - PASSIF	
R	* Crédits d'escompte	6 275 536
E	* Crédits de trésorerie	4 000 000
S	* Banques (soldes créditeurs)	28 667 809
O		
	Total III	38 943 345
	TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	199 827 184

	(modèle normal)	NATURE	OPÉRATIONS DE L'EXERCICE		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE
			Propres à l'exercice	Concernant les exercices préc.	3 = 1 + 2	3 = 1 + 2
			1	2	30-juin-14	30-juin-13
VII		RÉSULTAT COURANT (reports)			6 502 939	7 811 480
VIII		PRODUITS NON COURANTS				
N O N C O U R A N T		* Produits des cessions d'immobilisations	1 013 522	0	1 013 522	3 438 313
		* Subventions d'équilibre	0	0	0	0
		* Reprises sur subventions d'investissement	0	0	0	0
		* Autres produits non courants	255 319	612	255 931	324 595
		* Reprises non courantes ; transfert de charges	0	0	0	0
		Total VIII	1 268 841	612	1 269 453	3 762 908
IX		CHARGES NON COURANTES				
U R A N T		* Valeurs nettes d'amortissements des immob. cédées	990 510	0	990 510	3 231 695
		* Subventions accordées	0	0	0	0
		* Autres charges non courantes	166 888	0	166 888	71 085
		* Dotations non courantes aux amort. & aux prov ^o .	0	0	0	0
		Total IX	1 157 398	0	1 157 398	3 302 780
X		RÉSULTAT NON COURANT			112 055	460 128
XI		RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			6 614 994	8 271 608
XII		IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	1 984 500	0	1 984 500	2 481 483
XIII		RÉSULTAT NET (XI-XII)			4 630 494	5 790 125
XIV		TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			126 927 837	113 992 256
XV		TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			122 297 343	108 202 131
XVI		RÉSULTATS NET (total des produits - total des charges)			4 630 494	5 790 125

III. Bulletins de souscription

**AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL DE 5 735 000 DH A 30 110 000 DH
PAR SOUSCRIPTION EN NUMERAIRE
(A retourner par fax à MENA.C.P au 05 22 368600)
AGE DU 15 SEPTEMBRE 2014**

Période de souscription : Du 06/04/2015 au 04/05/2015

Je/Nous soussigné(s)
 Nom/Dénomination.....
 Prénom/Forme.....
 Domicile/Siège social.....
 Nationalité.....
 N° de compte Titres.....
 N° de compte Espèces.....
 Nom du teneur de compte.....

Après avoir pris connaissance des conditions d'émission des actions nouvelles TIMAR énoncées dans la Note d'information visée par le CDVM sous la référence n° VI/EM/004/2015 en date du 23/03/2015.

Déclare/Déclarons

1) Présenter..... droits de souscriptions TIMAR

pour souscrire à titre irréductible à actions nouvelles à raison deactions nouvelles pouractions anciennes (soit une parité de 1 action nouvelle pour 5 DPS)

A l'appui de ma/notre souscription à titre irréductible, je/nous verse/versons 385 dirhams par action soit la somme de

2) Souscrire à titre réductible à actions nouvelles,

A l'appui de ma/notre souscription à titre réductible, je/nous verse/versons 385 dirhams par action soit la somme de

Soit

Total actions souscrites (.....)	A un montant total de (.....)
A titre irréductible et à titre réductible	

Important

Le client s'assure de la disponibilité des espèces et des droits de souscriptions sur son compte ouvert dans les livres de son établissement dépositaire et ce, préalablement à la transmission du bulletin de souscription.
 Les commissions relatives à cette opération se déclinent comme suit :
 (commission de bourse : 0,1% HT, commission de courtage : 0,6% HT, commission de règlement/livraison : 0,2% HT)
 La TVA est au taux de 10%

A Le

Signature précédée des mentions « lu et approuvé »

« Bon pour souscription àactions à titres irréductible »

« Bon pour souscription àactions à titres réductible »

Signature et Cachet

" L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.
 Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca."

DES ACTIONS DE TIMAR S.A

Période de souscription : Du 06/04/2015 au 04/05/2015

Nom /Prénom :

Employeur :

F/M :

Date de naissance : Numéro d'identité :

Nationalité :

Adresse

.....

Tél. : Fax :

N° Compte Titres :N° Compte Espèce.....

Connaissance prise des modalités de souscription/financement et d'allocation figurant dans la note d'information visée par le CDVM sous la référence n° VIEM/004/2015 en date du 23/03/2015 et disponible auprès de BMCE Bank, je vous prie de bien vouloir souscrire pour mon compte. Cette souscription sera irrévocable à partir de la clôture de la période de souscription :

QUANTITE	MONTANT DE LA SOUSCRIPTION
...	...

MODE DE PAIEMENT	N° RIB/Chèque
Virement	-
Chèque	...
Espèce	...
Engagements de financement bancaire dans la limite de 90% du montant de la souscription	Joindre l'engagement de financement bancaire au présent bulletin de souscription

IMPORTANT:

Le salarié s'engage à couvrir intégralement le montant de sa souscription selon les modalités présentées sur la note d'information relative à l'opération.

Les commissions relatives à cette Opération se déclinent comme suit : la commission d'intermédiation est de 0,6% HT ; la commission de règlement livraison est de 0,2% HT et la commission de la Bourse est de 0,1% HT.

La TVA est au taux de 10%.

Les ordres d'achat multiples sont interdits et frappés de nullité dans leur intégralité et leur globalité

A, le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du Client

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'Emetteur.

Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'Emetteur, auprès de BMCE Bank et à la Bourse de Casablanca.